TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 553 — 30 PAGES — JEUDI 4 JANVIER 1979

LE CONFLIT DU SAHARA

**Nouakchott ébauche un rapprochement avec Alger**

LIRE PAGE 30



# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 80 ris. ; Italie, 400 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C. C. P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

## Jean Paul II et l'Italie

A maintes reprises, pendant les quinze ans de son pontificat, et particulièrement depuis 1970, Paul VI avait tenu sur l'interruption de grossesse, sur le divorce, sur la défense de la famille en général, des propos tout à fait analogues à ceux qui, venant de Jean Paul II, provoquent dans la presse italienne une vive émotion et paraissent démentir la réputation toute gratuite qui lui avait été faite d'être « un pape progressiste ».

La société italienne redoute à bon droit que la moindre parole du pontife romain ne soit exploitée dans le combat politique. Pourtant, au cours des dernières années, malgré les manœuvres de retardement, le Parlement a voté une législation « laïque », et les gouvernements dirigés par des démocrates-chrétiens l'ont toujours appliquée. On s'aperçoit maintenant que la conjonction de Paul VI, pasteur ferme, mais diplomate souple, et du cardinal Villot, secrétaire d'Etat étranger, très conscient que cette qualification lui commandait une réserve particulière vis-à-vis des affaires italiennes, a très certainement contribué à empêcher des heurts anachroniques, et en tout cas violents, entre une rive du Tibre et l'autre. Si, malgré la lenteur, les négociations sur la révision du Concordat de 1929 sont presque à leur terme, c'est que Paul VI et son secrétaire d'Etat ont fait prévaloir à l'intérieur du Vatican et dans l'épiscopat italien une largeur de vues qui n'était pas sans mérites lorsqu'on évoque les principes de départ inébranlables posés autrefois par le pape Pie XI.

Les réactions actuelles du monde politique italien expriment, peut-être trop émotionnellement, la crainte que le pape polonais ne s'inspire d'une doctrine d'action qui voit dans tout Etat l'adversaire majeur, qu'il soit communiste ou pas, et que, en conséquence, il ne se mette sur ses gardes dès qu'il évoque un thème qui est objet à la fois de la morale et du droit civil. Sur le fond, cependant, Jean Paul II n'a pas exprimé autrement que Paul VI la permanence de la mission que se donne l'Eglise catholique en affirmant la défense globale des droits de la vie et de la famille. Et l'on ne peut trouver dans ses différentes interventions de fin d'année d'interférences qui puissent être en elles-mêmes qualifiées de vraiment politiques.

C'est à différents symboles que les Italiens ont été très sensibles, à juste titre, non moins qu'à des réalités auxquelles le pape n'a pas fait allusion. L'Eglise du Gesu, où il s'est rendu pour le Te Deum en l'honneur de l'année nouvelle, avait vu pour la même occasion l'un de ses prédécesseurs : mais c'était Pie IX, en 1869, lorsque l'Eglise jouissait encore du pouvoir temporel sur Rome et sur une partie de l'Italie. Même en admettant qu'un pape venu de l'Est n'ait pas été sensible à un souvenir de cette nature, il est logique que les Italiens le soient.

D'autant plus que le cardinal Benelli, archevêque de Florence, a immédiatement — toujours au nom des principes — pris le relais des déclarations pontificales et ouvert la voie à des initiatives catholiques pour demander des référendums abrogatifs des lois sur le divorce et sur l'interruption de grossesse. Cela conduirait à la remise en cause du climat d'entente dans lequel, depuis la fin de la guerre, les catholiques et les laïcs sont parvenus à gérer ensemble leur pays.

La laïcité en Italie se charge d'une valeur très concrète qu'elle n'a pas dans d'autres pays : elle vise l'élimination du pouvoir du Vatican de la vie publique. Les négociations sur la révision du concordat de 1929 permettent de nouveaux progrès dans cette voie. Elles achoppent encore à propos d'œuvres sociales que les organisations ecclésiastiques gèrent depuis des siècles et que l'Etat semble mal préparé à reprendre à son compte. L'affrontement peut renaître sur ce terrain. [M]ais c'est évidemment pour refaire de la démocratie chrétienne un parti combattant que les dirigeants de l'épiscopat italien se couvriront des interventions du pape.

IRAN

## Les chefs de l'armée s'opposeraient à une solution impliquant le « départ en vacances » du chah

**Grèves et manifestations continuent à paralyser l'Iran. L'armée a toutefois remplacé les contrôleurs aériens à Téhéran et rétabli le trafic *qu'ils refusaient d'assurer. De nouvelles émeutes auraient fait* une centaine de morts à Kermanchah, dans le Kurdistan iranien, une quarantaine à Ghazvine, et une dizaine à Dezfour.**

**Le Sénat a aprouvé, ce mercredi 3 janvier, *la nomination de M. Chapour Bakhtiar au poste de premier ministre, et la Chambre* basse devait faire de même dans la soirée.**

***M. Bakhtiar ayant répété mardi avoir obtenu l'assurance que le souverain quitterait le pays pour des « vacances » et qu'un conseil de régence serait alors formé, le palais impérial a démenti ces assertions. Toutefois, ce démenti demeure ambigu. Il semble, comme le rapporte notre envoyé spécial, que le chah envisage de quitter le pays pour une période limitée et que les chefs de l'armée s'opposent à toute solution de la crise impliquant le départ du souverain.***

**Enfin, tandis que Washington assure « continuer à soutenir le chah », les étrangers quittent l'Iran en grand nombre, et un Boeing spécial d'Air France, *arrivé mardi à Roissy, a rapatrié une cinquantaine* de Français.**

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Un mal mystérieux semble avoir cloué au sol les Boeing d'*Iran Air*, sagement alignés *côte à côte sur l'aire d'atterrissage*. L'aéroport international de Mehrabad, autrefois si actif, présente un aspect insolite. Les *rares appareils des grandes* compagnies étrangères qui y font escale arrivent presque à vide et repartent aussitôt pleins à craquer, comme s'ils fuyaient une cité frappée de malédiction. En l'absence des employés de l'aéroport, en grève depuis plusieurs semaines, les *opérations* de débarquement et d'embarquement sont faites à la sauvette par le personnel des sociétés d'aviation. Les formalités sont réduites au minimum et les contrôles sanitaires et douaniers inexistants.

La capitale elle-même semble désertée par une grande partie de ses habitants. Les portes des boutiques, banques, administrations et ministères demeurent obstinément fermées. Seuls sont ouverts les magasins d'alimenta*tion et quelques stations* d'essence, devant lesquels attendent de longues files de voitures.

Si la disparition des embouteillages inextricables de naguère n'est pas sans agrément pour le voyageur, les nombreuses barricades, parfois rudimentaires, qui lui coupent le chemin, les amas de détritus abandonnés sur la chaussée, le bruit lointain des tirs à l'arme automatique, les camions de l'armée stationnés aux principaux carrefours, les inscriptions révolutionnaires qui barbouillent la plupart des murs, lui rappellent qu'il vient de pénétrer dans une ville totalement livrée aux forces de la peur, de la haine et de la révolte.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 3.)

EUROPE

## MM. Giscard d'Estaing et Barre s'engageront dans la campagne pour l'élection de l'Assemblée

M. Giscard d'Estaing aborde avec optimisme et sérénité, selon son entourage, une année au cours de laquelle il s'attend à voir *aboutir les résultats de la politique économique menée depuis deux* ans. Ces résultats influeront sur les conditions et les termes du débat de *politique étrangère*, provoqué par l'élection du 10 juin, qui alimenteront les principales échéances d'un calendrier diplomatique chargé.

Le *chef de l'Etat aura, pendant les* premiers mois de l'année, une activité internationale aussi intense que celle qu'on lui a vue depuis le printemps dernier. *Mais les dirigeants* du R.P.R. estiment que l'orientation de cette diplomatie s'éloigne du principe d'équilibre entre les blocs appliqué par le général de Gaulle. Ils observent, statistiques à l'appui, que les dirigeants français ont des contacts plus fréquents avec leurs homologues occidentaux qu'avec ceux des pays de l'Est. A quoi l'on rétorque, à l'Elysée, que la place des *Etats-Unis dans le monde occidental* explique que M. Giscard d'Estaing rencontre souvent le chef de l'exécutif américain. Mais les relations de la France avec les pays de l'Est ne sont nullement réduites, ainsi *qu'on a pu le voir ces derniers mois*, au cours desquels le président de la République s'est entretenu avec M. Edward Gierek, chef de l'Etat *polonais, et a reçu à Paris M.* Janos Kadar, chef de l'Etat hongrois ; M. Giscard d'Estaing doit se rendre en Roumanie du 18 au 20 janvier et, au mois d'avril, en Union soviétique.

Le souci d'indépendance de la politique étrangère française a été affirmé récemment en deux occasions. Paris a adopté une position très ferme à l'égard des Etats-Unis dans les négociations commerciales *multilatérales de Genève* et, vis-à-vis de l'Allemagne, dans l'affaire des montants compensatoires monétaires.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 8.)

*Dans une déclaration au « Monde »*

**M. Chevènement condamne l'« orientation droitière » de M. Rocard**

**Le retour du CERES à la direction du P.S. est envisagé**

Lire page 9 les propos de M. Chevènement recueillis par Guy Porte.

## La réforme Haby compromise

### *L'orientation en fin de 5e menace le collège unique*

*Treize millions d'élèves entament, le jeudi 4 janvier, le deuxième trimestre de l'année scolaire. Près de quatre ans après le vote de la « loi Haby » par le Parlement, moins d'un an après le remplacement de son auteur à la tête du ministère de l'éducation, on semble s'acheminer vers un abandon, en douceur, de sa réforme.*

Celle-ci, décidément, résiste mal au temps. La réforme de M. René Haby, en effet, qui devait s'attaquer à tout l'édifice scolaire, de la maternelle au baccalauréat, a été victime de plus d'un grignotage. Le plus spectaculaire a été le report à 1981 du début de l'application du décret concernant les lycées et le baccalauréat en deux parties, dont on ne parle plus du tout aujourd'hui. Dans le premier degré, les changements sont restés modestes. Très vite, en fait, la réforme est devenue, selon le vœu du président de la République, celle du « *collège unique* », qui, en accueillant tous les jeunes Français jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, devait tenter d'égaliser les chances.

Aujourd'hui, c'est le collège unique lui-même qui est menacé par les procédures d'orientation prévues à la fin de la classe de cinquième.

« *Le fait d'avoir un collège unique pour tous les jeunes Français assurera l'identité de formation, notamment culturelle, jusqu'à seize ans (...) quelle que soit la future activité, tous les élèves seront dans les mêmes classes et recevront le même enseignement jusqu'à seize ans (...), cela égalisera beaucoup de chances.* » Ainsi s'exprimait M. Giscard d'Estaing au cours d'un débat télévisé avec des lycéens, quelques mois avant que la réforme Haby ne fasse ses premiers pas en classe de sixième. C'était en juin 1977. Depuis, chaque rentrée scolaire devait marquer une étape dans l'application de la réforme au collège. Ce fut le cas en septembre 1977 en sixième et en septembre 1978 en cinquième. Mais la prochaine étape, celle de la classe de quatrième, n'aura pas lieu en 1979.

CATHERINE ARDITTI.

(Lire la suite page 20.)

*AU JOUR LE JOUR*

### Le vide et l'inconnu

*Certes, depuis six mois que les Iraniens descendent par centaines de milliers dans la rue et tombent sous les balles de la troupe, il apparaît de plus en plus évident que le chah d'Iran aura du mal à trouver un gouvernement qui ne soit pas un groupuscule de fantômes dans un pays déchiré entre le vide du pouvoir et l'inconnu de la foule.*

*Certes, la population semble appeler de ses vœux le retour de l'ayatollah Khomeiny, mais on en est encore à se demander s'il sera aussi facile à ce dernier de gouverner son pays de Téhéran que de le contre-gouverner sous un arbre de Neauphle-le-Château. Car si l'on sait ce qu'il ne veut pas, on voit plus mal ce qu'il veut.*

BERNARD CHAPUIS.

AVANT LA RÉUNION DE LA GUADELOUPE

## La place de l'Europe dans les négociations SALT

**Les présidents Carter et Giscard d'Estaing, le premier ministre britannique, M. Callaghan, et le chancelier ouest-allemand, M. Schmidt, se rencontreront vendredi 5 et samedi 6 janvier à la Guadeloupe pour échanger leurs idées, sans ordre du jour et sans témoins, sur les *grandes affaires politiques du monde*.**

**La limitation des armements atomiques est une de leurs principales préoccupations. Bien que Moscou et Washington n'aient pu se mettre définitivement d'accord en décembre, la conclusion d'un nouvel accord américano-soviétique — SALT-II — reste probable.**

**Que signifient pour les Européens SALT-II et un futur accord SALT-III ? C'est une des questions qui seront certainement soulevées au cours d'une discussion qui mettra en présence le président américain, les dirigeants des deux puissances européennes disposant de l'arme atomique, et celui du pays d'Europe — l'Allemagne fédérale — où sont entreposées le plus d'armes atomiques américaines.**

Les dernières négociations sur le deuxième accord américano-soviétique sur la limitation des armements stratégiques (SALT-2) interviennent alors que, dans les états-majors français, on se livre à une réflexion sur la nature des systèmes d'armes de la nouvelle génération de la force nationale de dissuasion nucléaire.

De cette réflexion découleront des choix que le gouvernement français présentera à l'approbation du Parlement, lors de l'exa*men de la révision de la loi* de programmation militaire en juin 1979.

par JACQUES ISNARD

Il serait illusoire de croire que les analyses en cours dans les états-majors français peuvent ne pas tenir compte des nouveaux accords SALT, surtout si — comme tout le laisse à penser — les prochaines négociations amé*ricano-soviétiques devraient porter* sur ce qu'il est convenu d'appeler les armements dits de la « zone grise », c'est-à-dire les dispositifs *avancés* des Etats-Unis et de l'Union soviétique déployés en Europe et, éventuellement, les armements nucléaires propres à la Grande-Bretagne et à la France.

A un stade ou à un autre de la grande concertation nucléaire américano-soviétique et selon des formules qu'il est encore difficile de prévoir, la France et l'Europe seront concernées, directement ou indirectement, par les négociations SALT. Du reste, lors de la préparation des accords SALT-2, les Soviétiques avaient déjà expliqué que, en raison des menaces sur leurs frontières avec la Chine et compte tenu des systèmes que les Américains maintiennent en Europe occidentale aux côtés des *panoplies de leurs alliés*, les Soviétiques devaient être autorisés à posséder plus de missiles intercontinentaux que les Etats-Unis.

### L'œuvre des Grands

*Récemment* le chef d'état-major français des armées, le général Guy Méry, a répondu en quelque sorte, à ce souci de l'Union *soviétique d'obtenir*, un jour, que soient comptabilisés et incluses les forces nucléaires françaises dans de nouvelles discussions SALT.

« *Il serait illusoire*, a déclaré le général Méry, *de vouloir fixer dès maintenant et chiffrer de façon précise le niveau des forces nucléaires des Grands à partir duquel nous pourrions envisager de limiter nos propres forces stratégiques, puisque celles-ci ne se définissent pas en fonction du volume des forces adverses.* »

(Lire la suite page 6.)



UNE EXPOSITION A LA VILLA MÉDICIS

## *Matisse à Rome*

Commençons bien l'année. Commençons-la à Rome. Commençons-la avec Matisse. On a toujours une raison pour aller à Rome, on a toujours une raison pour placer une année nouvelle sous le signe de la sagesse, du « luxe », de la « volupté », entendue, cela va *de soi, au sens le plus élevé et le* plus intellectuel du terme. Voici nos deux raisons réunies pour quelques semaines encore (jusqu'au 28 janvier), puisque *la Villa* Médicis consacre au peintre des « Odalisques » et des « Fenêtres » une exposition qui, sans avoir l'ampleur de l'hommage parisien de 1970, évoque de façon très suggestive ses ambitions, ses profonds calculs, le bonheur de ses moments d'abandon comme le plain-chant de ses derniers jours.

Il peut paraître fastidieux de décrire une exposition, surtout à l'usage de qui n'aura pas l'occasion de contrôler sur place la *justesse des effusions du commen*tateur. Que je vous dise tout de même ce que l'on peut voir à Rome. Des tableaux, qui vont des natures mortes encore hésitantes de 1900 au « Rideau égyptien » de 1948 et au grand panneau décoratif (« la Verdure ») donné par Jean Matisse au musée de Cimiez. Des sculptures, dont la série des « Jeannette ». Des dessins : somptueuses encres de Chine, ruisselantes de lumière de 1948, et « Platannes *royaux* », « Métaphysiques » de 1951. Et, en fin de parcours, les « Images de jazz », comme Matisse nommait modestement *ce suprême aboutissement* de l'histoire de *l'aplat* et du papier collé.

*C'est une cinquantaine d'œuvres* bien choisies et bien présentées que les Romains peuvent découvrir à la Villa Médicis, pour leur plus grand plaisir, si l'on en juge par la foule qui ne cesse de s'empresser à la Villa. Foule silencieuse, méditative, comme il convient au sujet, et aussi disciplinée que peut être insupportable celle qui envahit, par exemple, le Vatican, et même dans la Sixtine un tel tapage que l'on s'attend à la voir foudroyée par les Prophètes, les Sibylles et le terrible Juge, avant que ceux-ci n'aient fondu sous l'effet des milliers de respirations indiscrètes et de commentaires familiaux. — A. Fr.

(*Lire page 11, dans « le Monde des arts et des spectacles », l'article d'André Fermigier.*)

Le Monde

# idées

## SÉCURITÉ SOCIALE

## Descartes et l'assurance-maladie

par le docteur JOËL LE PREVOST

SI la biologie de l'époque de Descartes avait pu dépasser le simple stade descriptif, nul doute que ce cerveau supérieur eût été enthousiasmé par le système de régulation qui régit l'équilibre de toute vie. Il est tellement séduisant par sa simplicité et sa logique que tout naturellement la technologie l'a copié, réalisant des thermostats de chauffage, des régulateurs de vitesse de véhicules, des pilotes automatiques de navires, d'avions ou de fusées, etc.

On reste donc confondu de l'illogisme médiéval de certains mécanismes sociaux en France, et notamment de la façon de *« réguler » le budget de l'assurance maladie* : quand le déficit s'installe, les uns réclament une compression des dépenses, alors que d'autres, s'y refusant absolument, demandent, au contraire, une augmentation des cotisations (de préférence, d'ailleurs, celles des autres), comme si l'une ou l'autre solution allait, en quoi que ce soit, amener une diminution de la morbidité.

Ce système ne peut pas se « réguler » de lui-même, parce qu'il n'y a aucun lien logique et automatique entre les dépenses dues à la morbidité, et des recettes, indépendantes de celles-ci, puisque issues de cotisations patronales et personnelles.

La seule façon logique et naturelle de diminuer les dépenses de l'assurance maladie, c'est, évidemment, de réduire la morbidité, donc les facteurs de cette morbidité, et la seule façon logique et naturelle de réduire ces facteurs de morbidité, c'est de taxer ces toxiques (au sens large du terme) au prorata de leur nocivité, puis d'affecter ces recettes à l'assurance maladie ; on obtient alors un système de type biologique :

*« Plus on consomme de toxiques, au sens large du terme, plus il y a de ressources pour soigner les victimes de l'intoxication. Moins on consomme de toxiques, moins il est nécessaire de dépenser. »*

Il ne reste plus, pour faire *fonctionner* cette régulation biologique, qu'à rechercher les principales causes de dépenses de santé, en les classant, non pas d'après le lieu de dépense (hôpital, clinique, cabinets médicaux, pharmacie, etc.), ce qui n'a aucun intérêt pratique, mais d'après la cause de la dépense, en ordonnant, selon leurs coûts respectifs, les grands groupes d'affections morbides, ce qui donnerait à peu près ceci :

1) Maladies du cœur et des vaisseaux (1 décès sur 2) ;
2) Accidents de la circulation (13 260 tués, en 1973, mais dix à vingt fois plus de blessés) (1) ;
3) L'alcoolisme (17 546 morts par cirrhose en 1975) (2) ;
4) Le cancer, etc.

A partir de cette base solide, établie par des statisticiens compétents, on recherchera dans une deuxième étape les facteurs favorisant cette morbidité, afin de les taxer.

### Mesurer les facteurs de morbidité

En réalité, cette recherche est déjà faite depuis longtemps.

On sait par exemple que la moitié des états cardio-vasculaires graves précoces et 85 % des cancers du poumon sont dus au tabac (3). On sait que l'alcoolisme est présent dans 60 % des accidents de la route (4). On sait que le bruit, le surmenage, le système des 3/8, la course au rendement, sont capables de provoquer des états anxieux et dépressifs. On sait que certains sports, la moto, la vitesse sur les routes sont sources d'énormes dépenses de traumatologie. On sait que certains aliments, comme les graisses animales ou les aliments riches en acide urique, induisent l'artériosclérose. On sait que les fumées industrielles favorisent le brouillard, lui-même source de bronchites chroniques, etc.

Il ne manque pas, en France, *d'épidémiologistes et de statisticiens* capables de mesurer, avec un degré d'exactitude acceptable, la part des différents facteurs de morbidité dans les dépenses « maladie ».

Bien entendu, le mode de vie se transformant sans cesse, naturellement, et sous l'influence de ces taxes et amendes dissuasives, il faudrait revoir ces pourcentages périodiquement, ajouter d'autres paramètres éventuellement, et opérer la régulation au vu des résultats.

Bien entendu, aussi, l'Etat devra récuperer les produits des taxes attribués à la Sécurité sociale et ainsi perdues pour lui. En fait, la suppression d'une partie importante des charges sociales des entreprises augmenterait leurs bénéfices, donc leur rendement fiscal. Elle augmenterait aussi leur capacité d'investissement, donc leur production et par conséquent leur rendement fiscal.

Elle réduirait la véritable « dissuasion à l'embauche » que représentent les charges sociales pour les patrons, ce qui réduirait donc le coût du chômage tout en augmentant le nombre de salariés soumis à l'impôt sur le revenu. De plus, l'investissement sanitaire à la charge de l'Etat s'avérant moins impérieux il est vraisemblable que, loin d'y perdre, l'Etat y gagnerait. De toute façon, il ne manque pas, rue de Rivoli, de technocrates capables de préciser la chose.

Il ne resterait plus qu'à aménager une transition pour la reconversion progressive des métiers touchés par cet assainissement du mode de vie des Français, comme les planteurs de tabac, les producteurs de mauvais alcool.

Il y aurait lieu quand même de conserver la cotisation personnelle de l'assuré, car il est normal que chacun participe à sa propre protection ainsi qu'à un système de solidarité nationale, et enfin parce que, bien sûr, toutes les maladies ne sont pas dues à la pollution, même prise au sens le plus large du terme.

*Quoi qu'il en soit*, si on peut comprendre qu'en 1945, dans le dénuement général de l'après-guerre, dans l'ignorance où l'on était alors de l'importance des phénomènes de pollution dans la morbidité, et dans la quasi-ignorance où l'on était du caractère très général des phénomènes de régulation dans tous les domaines de biologie, on ait fait appel aux entreprises pour financer aux trois quarts le régime maladie, il est impensable qu'en 1979 on ait recours à un système aussi illogique et aussi inadapté à toute autre régulation.

Messieurs les ministres et députés et responsables de toute nature, soyez cartésiens, puis agissez.

(1) I.N.S.E.E. 1973.
(2) Congrès de défense contre l'alcoolisme, Strasbourg 1976.
(3) Bulletin de l'ordre des médecins (décembre 1977).
(4) Déclaration du ministre de l'intérieur, R.T.L., le 26 février 1977.

## Alcool et tabac : une « taxe pour risque excessif »

par JEAN-JACQUES BERNIER (*)

LES décisions gouvernementales sur le financement de la Sécurité sociale ont été placées sous le vocable de la solidarité. *« Le fondement même de la Sécurité sociale est d'instituer une solidarité entre les grands malades et l'ensemble des assurés bien portants. »* (S. Veil.)

La générosité des propos est réconfortante, mais elle néglige une partie de la réalité malheureusement plus sordide. Il existe en effet un groupe de maladies dont on doit, en toute honnêteté et sans manquer à la générosité, se demander si le coût des soins qu'elles exigent doit être couvert par la solidarité, ou s'il ne devrait pas être réglé par une redevance spéciale... combien justifiée. Je veux parler des maladies liées à l'alcool et au tabac. Le problème est d'importance : il s'agit de plus de 10 milliards de francs !

Mme Veil, ministre de la santé, et le médecin que je suis, sont nécessairement d'accord pour prendre en charge tous les malades, y compris les alcooliques et ceux qui abusent du tabac : médecins, nous nous devons de soigner tous les malades sans aucune discrimination. Mais, Mme Veil, ministre de la Sécurité sociale, et le cotisant de la Sécurité sociale que je suis ne peuvent pas ne pas remarquer qu'il y a une différence fondamentale entre les maladies liées à l'alcool et au tabac et les autres maladies. Cette différence fondamentale est que ces maladies ont d'abord rapporté beaucoup d'argent à l'Etat.

C'est une *vérité scientifique* que la cirrhose ou le cancer du poumon nécessitent, en moyenne, quinze à vingt années d'une consommation excessive de boisson alcoolisée ou de tabac avant de se manifester. Or le tabac est un monopole d'Etat, un double monopole même puisque l'Etat producteur fixe les prix de la production et que l'Etat fiscal détermine et perçoit les taxes.

Pour l'alcool, le mécanisme de production est différent, mais les taxes directes et indirectes perçues par les finances sont connues de tous. Quinze à vingt ans de consommation excessive de l'un et l'autre de ces produits représentent pour les finances publiques un revenu important : on parle de 5 milliards, mais le chiffre réel est probablement supérieur.

Le premier ministre, le ministre des finances, font aujourd'hui appel à la solidarité. L'honnêteté *exigerait que le gouvernement* donne l'exemple, que les finances rendent à la Sécurité sociale l'argent que lui a rapporté le tabac et l'alcool !

On connait la réponse. Le budget français est un : il n'y a pas de recettes affectées. De toute façon cet argent a été utilisé dans le budget général. Si cet argent est affecté à la Sécurité sociale, nous ne ferons que déplacer le problème : il faudra trouver d'autres ressources. Cet argument est sans valeur. Au fil des années, le déficit de la Sécurité sociale a fait l'objet de prises de position multiples de la part de nos gouvernements successifs : jamais aucun ministre n'a eu le courage de reconnaître les faits que je dénonce ; par contre, combien de boucs émissaires n'ont-ils pas été cloués au pilori ! Finalement, bien souvent l'Etat a décidé de « boucher le trou » de la Sécurité sociale. Il l'a fait en faisant croire à sa générosité alors qu'il ne rendait qu'une partie de ses profits sur le commerce de l'alcool et du tabac, gardant le trop perçu !

On s'étonnera peut-être de la vigueur de mes propos et de la brutalité de mes termes. Si je le fais, c'est parce qu'il faut sortir de cette hypocrisie, c'est parce qu'il est de l'intérêt de tous de dire la vérité et d'agir avec clarté. C'est pour cela que je propose que soit créée une taxe pour *« risque excessif de maladies »*, taxe qui sera perçue, pour le compte de la Sécurité sociale, à l'occasion de toute consommation d'alcool et de tabac.

### Une taxe à la mesure du problème

*Cette* taxe ne doit pas être symbolique, il faut qu'elle soit à la mesure du problème à traiter. Son but doit être double, rembourser la Sécurité sociale des frais que lui cause la prise en charge des maladies liées à la consommation de l'alcool et du tabac, financer les organismes de traitement de la maladie alcoolique et tabagique à son stade utile, c'est-à-dire avant l'établissement de la lésion définitive.

Une taxe sur l'alcool et le tabac pour risque excessif de maladies, sera-t-elle significative ? Le « black-out » maintenu sur toutes les informations concernant le coût de la pathologie de l'alcool et du tabac fait croire qu'une taxe de ce genre serait illusoire : « Une goutte d'eau dans la mer ». Il n'en est rien ! L'unité de compte est le « milliard ».

Le coût des maladies dues à l'alcool et au tabac est au minimum de 10 milliards. Ce chiffre est volontairement inférieur à la réalité afin de pouvoir faire l'objet de discussion ; il repose sur cinq maladies indiscutablement dues à l'alcool et au tabac et néglige tout le reste. Il faut se rappeler que le déficit annoncé de la seule branche maladie de la Sécurité sociale est de l'ordre de 5 milliards de francs. Il est donc vrai que la pathologie de l'alcool et du tabac dépasse le déficit !

En contrepartie, pendant une année, les Français achètent plus de quatre milliards de paquets de cigarettes et près de deux milliards de cigares divers. Toujours pendant une année, les Français consomment près d'un milliard de litres d'alcool pur, c'est-à-dire plusieurs milliards de bouteilles de boissons alcoolisées ! Ces chiffres parlent d'eux-mêmes !

Voilà la vérité ! Je souhaite vivement que tous les Français en soient informés. S'il est vrai qu'un gouvernement souhaite convaincre avant de décider, j'espère vivement qu'il réajuste sa position et qu'il n'hésite pas à dire enfin la vérité, toute la vérité.

Pour ma part, j'invite les plus hautes autorités médicales de notre pays à faire les démarches solennelles qui s'imposent et réclament, avec moi, l'institution d'une taxe, pour risque excessif de maladies, sur l'alcool et le tabac.

(*) Vice-président de l'université de Paris-VII.

## Trop, c'est trop !

par le docteur ARTHUR PAECHT (*)

SI j'accepte assez facilement le déficit de 4,7 milliards de francs du régime dit « vieillesse », parce que je suis de ceux qui pensent que les possibilités de ce régime sont encore insuffisantes, je ne puis admettre, en revanche, celui prévu pour l'assurance-maladie, qui dépassera également les 2 milliards de francs.

Très simplement, et de manière *ni limitative ni exhaustive*, je voudrais relever ici deux ou trois cas précis, du ressort de la pratique quotidienne, susceptibles d'éclairer mon propos.

M. Dupont ressent une douleur thoracique et incrimine son cœur. Il décide, de son propre chef, de consulter un cardiologue, qui va lui faire un électrocardiogramme. Le praticien tente de le rassurer, mais M. Dupont n'est pas convaincu. Il se rend chez un deuxième cardiologue qui, n'ayant pas connaissance du premier tracé, en pratiquera un second.

*Le lendemain*, cet assuré expédiera à la Sécurité sociale une demande de remboursement pour deux électrocardiogrammes. Il aurait bien pu en envoyer trois.

Le surlendemain, M. Dupont a toujours sa douleur thoracique. Sachant son cœur innocent, il se rend chez un spécialiste du poumon qui pratiquera une radiographie. Elle sera normale, mais fera, elle aussi, l'objet d'une demande de remboursement.

Enfin, le jour suivant, des boutons *cutanés viennent s'ajouter* à la douleur et le dermatologue consulté fait le diagnostic de zona intercostal, affection ne nécessitant, en l'occurrence, qu'une banale administration de calmants.

J'arrête là mon exemple pour en tirer quelques conséquences :

N'importe quel malade, réel ou imaginaire, peut avec notre régime consulter de lui-même un ou plusieurs spécialistes, et pas forcément ceux qui conviennent. Cette pratique peut, en raison de ses errements inévitables, être préjudiciable au malade lui-même. Elle l'est en tout cas sûrement pour les finances de la Sécurité sociale, qui rembourse ainsi une quantité considérable d'actes médicaux spécialisés et d'examens complémentaires coûteux, non justifiés médicalement par l'état du patient.

Nous avons, en France, bon nombre de médecins généralistes ou d'internistes parfaitement capables de diriger, si besoin, mais si besoin seulement, sur le spécialiste compétent, en fonction d'une approche raisonnée du diagnostic et non pas au hasard d'une adresse remise par un voisin ou un ami.

*L'obligation d'un « dispatching »* effectué par un médecin, ou tout au moins une différenciation, dans le taux de remboursement selon qu'on a été envoyé par un médecin ou que l'on a directement consulté le spécialiste me paraît de nature à réaliser des économies substantielles.

Un autre exemple concerne un des aspects de l'hospitalisation. Une personne âgée, atteinte d'une affection aiguë, est hospitalisée dans un service de médecine ou de spécialité. Huit jours plus tard, dans bon nombre de cas, elle peut être considérée comme guérie médicalement. Mais, si elle vit seule, cas de plus en plus fréquent, elle peut ne pas être en état de rentrer chez elle pour sa convalescence. Pourtant son état ne nécessite souvent que les services d'un hôtel convenable pendant quelques semaines.

Actuellement aucun règlement ne permet de lui assurer le gite et le couvert dans ces conditions. Alors elle reste quelques jours, parfois quelques semaines de plus à l'hôpital, en attendant soit le retour à son domicile, soit le plus souvent, son placement dans une maison de convalescence et « médicale » dont le prix de journée sera deux fois plus élevé qu'une pension dans un excellent hôtel.

Eviter les hospitalisations indues, quand on sait que les prix de journée s'échelonnent, selon les services, de 300 F à 1 000 F par jour, me paraît une condition préalable et nécessaire à toute tentative de redressement de la situation financière. S'il faut pour cela revoir et assouplir la réglementation qu'attend-on pour le faire, et pour le faire rapidement ?

Il n'est pas envisageable de rétablir l'équilibre tant que tous les assurés pourront consulter sans frein et être ainsi ordonnateurs de dépenses publiques sans limitation.

Il n'est pas raisonnable de penser que l'augmentation des recettes permettra de résorber durablement le déficit tant que tous les médecins seront eux aussi ordonnateurs de dépenses incontrôlables et non maîtrisables par l'exécution sans réserve d'un nombre illimité d'actes entraînant des prescriptions illimitées de *médicaments, d'examens complémentaires et d'hospitalisation.*

Trop c'est trop, et avec les meilleures intentions du monde, nous sommes sans doute en train de liquider une des plus belles conquêtes sociales de ce siècle, celle du droit à la santé pour tous et de l'égalité devant la souffrance et la maladie.

(*) Député du Var, médecin des hôpitaux de Toulon, directeur d'enseignement à la faculté de médecine de Marseille.

## Quand Coluche trinque avec Kafka

par PHILIPPE MOSSÉ (*)

NE voilà-t-il pas qu'au nom de la morale et de l'économie, sacro-saints moteurs de l'Occident, on voudrait faire payer les pots cassés à ceux qui les boivent ! La solution apparaît simple : *épongeons le déficit en « épongeant les excédents »*, c'est-à-dire augmentons le prix de l'alcool et opérons un *transfert des surtaxes ainsi perçues* du budget de l'Etat vers celui de la Sécurité sociale.

Prendre l'argent là où il se trouve sous forme liquide, pourquoi pas ?

Mais présenter cette alchimie comme une solution, voilà qui fait, dans une certaine démesure, déborder le vase.

Sully Lederman avait démontré en son temps que, au niveau d'une nation, l'augmentation du nombre d'alcooliques était fortement corrélée avec l'accroissement de la consommation moyenne par habitant (1). Une étude effectuée pour la C.E.E. avait mis en évidence les liens complexes et variés qui pouvaient exister entre la consommation d'alcool, son prix et les revenus dans les divers pays d'Europe (2). Ces études statistiques nous feraient-elles oublier l'évidence ? L'alcoolique c'est *aussi* celui qui absorbe excessivement de boissons alcoolisées au point d'en être dépendant. Pousser jusqu'à la lie la logique de l'inflation nous placerait dans un système où producteurs et consommateurs d'alcool plus durement taxés seraient du *même* coup dédouanés.

Comme si, en aval de ces phénomènes, le coût de l'alcoolisme était *une fatalité*, comme si *la neutralité du système de repérage, de récupération* et de prise en charge des alcooliques était indiscutable. Comme *si, en amont*, les *conditions* qui poussent les hommes à boire et les femmes à s'en cacher étaient absolument maîtrisées par ceux-là mêmes qui en souffrent.

Considérant les alcooliques comme des coupables, on voudrait les transformer en martyrs : erreur, double erreur.

*Curieux* scénario auquel on aboutirait alors : le ministre de la santé et de la famille et ce producteur de *pastis unissent leurs vœux pour que la demande d'alcool reste ferme.*

L'autre solution ?

— A moyen terme, mettre en place des procédures de guidage tendant à organiser l'offre de soins (3), à éviter les détours de production.

— A long terme, réduire les causes réductibles, éviter les pathologies évitables, en *organisant* la prévention et l' « éducation sanitaire populaire » (4). Il ne s'agit pas de solutions de facilité.

(*) Chercheur au laboratoire d'économie et de sociologie du travail.

(1) La relation symétrique serait à mettre en évidence avant d'entamer une politique d'éradication de l'alcoolisme axée exclusivement sur l'offre d'alcool.
(2) Rapport du haut comité d'études et d'information sur l'alcoolisme, 1972, exposé de J.-M. Roche.
(3) Une étude du professeur Lereboulet permet de conclure qu'environ 20 % du budget de la Sécurité sociale sont aujourd'hui consacrés à l'hébergement et au traitement des alcooliques dans les hôpitaux.
(4) Michel Lucas in rapport de l'inspection générale des affaires sociales 1976.

● RECTIFICATIF. — Dans la page « Idées » du *Monde* daté 31 décembre-1er janvier, une coquille a fait dire à M. Bernard Nicolaeff : « *L'illustration politique* » dénoncée par Jacques Ellul, au lieu de, bien entendu : « *L'illusion politique* ».

### Réplique à... Jacques Rolland de Renéville

## Le médicament et la colombe de Kant

Supprimer les « profits » et le gaspillage de l'industrie pharmaceutique en incitant la Sécurité sociale à fonder son propre « laboratoire à façon »... En faisant cette suggestion dans *le Monde* du 12 décembre, M. de Renéville a-t-il trouvé la recette miraculeuse ? Son article a ceci de remarquable qu'il rassemble toutes les illusions, toutes les erreurs et tous les préjugés communément entretenus à propos du médicament, en les faisant passer pour autant d'évidences.

Faut-il rappeler que la pharmacie représente moins de 5 % du budget total de la Sécurité sociale et que les dépenses pharmaceutiques progressent à un rythme nettement moins rapide que d'autres secteurs ?

En outre, M. de Renéville semble ignorer que le prix des médicaments n'est pas laissé à la libre appréciation des fabricants : il est si sévèrement réglementé par les pouvoirs publics que le médicament français est aujourd'hui l'un des moins chers du monde industrialisé. A ce propos, M. de Renéville s'est demandé pourquoi l'industrie du médicament, qu'il imagine si florissante, subit, de son propre aveu, « fusions, rachats et licenciements » ?

De même, les conditions d'admission des produits pharmaceutiques au remboursement par la Sécurité sociale n'autorisent guère les gaspillages. D'ailleurs, le nombre de médicaments spécialisés en France (4.500 sous 8.800 présentations) est inférieur à celui qu'on trouve en Allemagne, au Japon ou en Italie, et à peu près égal au niveau anglais.

Enfin, comme la colombe de Kant s'imaginait qu'elle volerait mieux sans la résistance de l'air, certains bons esprits croient que le médicament se porterait mieux si l'industrie du médicament ne faisait pas de bénéfices. C'est encore ignorer l'évidence : les bénéfices de l'industrie pharmaceutique ne sont pas engloutis dans des débauches de publicité — elle aussi sévèrement réglementée — ou de somptueux banquets. Ils sont réinvestis dans la recherche, toujours plus longue et plus coûteuse, de nouveaux médicaments, à laquelle l'industrie pharmaceutique consacre environ 10 % de son chiffre d'affaires. C'est une question de vie ou de mort, pour l'industrie du médicament et pour les malades. Il existe d'ailleurs déjà un laboratoire contrôlé par l'Etat, la SANOFI : il ne peut pas plus que les autres se soustraire à l'exigence du profit. Le laboratoire à façon imaginé par M. de Renéville n'y échapperait pas non plus. A moins, bien sûr, qu'il ne fasse pas de recherche. Ce serait une méthode assez incertaine pour réduire le déficit de la Sécurité sociale, mais très efficace pour détruire la médecine française.

Dr J.-P. ESTIVALS,
*directeur de Recherche et Santé.*

Le Monde

# étranger

## L'Afrique du Sud se prépare à un rationnement de l'essence

De notre correspondante

**Johannesburg. — La crise iranienne inquiète de plus en plus l'Afrique du Sud. Le ministre de l'économie, M. Chris Heunis, parle de rationnement d'essence. Des *coupons* ont déjà été imprimés et n'ont plus qu'à être distribués. Depuis la *décision des pays* arabes, en 1973, de boycotter l'Afrique du Sud à cause de sa politique de *discrimination* raciale, l'Iran est quasiment son unique fournisseur de *pétrole*, lui *procurant* 90 % de ses besoins.**

Favorisé en ce qui concerne l'or, le diamant et même le charbon, le *sous-sol* sud-africain manque d'or noir. Des recherches sont menées frénétiquement le long de la côte, *mais* n'ont jusqu'à présent suscité aucun grand espoir. On a découvert un *peu de pétrole* à 140 kilomètres au sud-est de Mossel-Bay, mais le gisement ne semble pas rentable.

Bien que les prospections continuent, Pretoria a concentré ses efforts sur l'exploitation du pétrole à partir du charbon Sasol 1. La première usine utilisant ce procédé fournit 5 % des besoins nationaux, la deuxième usine Sasol 2, prévue pour 1981, devrait pouvoir représenter 25 à 28 % de la consommation. Plusieurs économistes conseillent au gouvernement de construire, sans plus tarder, Sasol 3.

*Les autorités* ne se *contentent* pas cependant de ce procédé et cherchent tout autre moyen *énergétique possible*. La *semaine* passée, il a été annoncé la création d'une usine pilote, coûtant environ 35 millions de rands, pour la transformation de maïs et de canne à sucre en ethanol. Si le procédé est concluant, la société de produits chimiques Sentrachem prévoit d'y investir 350 millions de rands.

Par ailleurs, il est recommandé d'utiliser les transports publics. Bien qu'ils aient un réseau d'autobus qui leur est strictement réservé, la quasi-majorité des Blancs *sud-africains préfèrent* utiliser leur voiture personnelle.

Un comité réunissant des représentants du gouvernement, des compagnies pétrolières, du commerce, de l'industrie et de l'agriculture a été créé pour examiner *la situation et conseiller* des mesures à prendre, qui devraient être *annoncées* au courant du mois de janvier. Quel que soit le futur gouvernement de Téhéran, il y a *en effet* fort à penser que l'une des premières mesures *adoptées sera* de diminuer substantiellement, sinon complètement, l'envoi de pétrole vers l'Afrique du Sud.

L'Afrique du Sud possède d'énormes réserves pétrolières stockées dans d'anciennes galeries de mines qui sont évaluées en général à l'équivalent de deux ans de consommation. Elle préfère toutefois *les conserver*, *pour* ne les utiliser qu'en cas d'extrême urgence. En attendant, le secrétaire au commerce, M. T. Van der Walt, a annoncé que le gouvernement examinait toutes les sources possibles, y compris l'Angola, le Nigéria et le Congo. En tout état de cause, le coût des importations pétrolières pèsera lourd, dans les mois à venir, sur l'économie du pays.

Le Botswana, le Lesotho et le Swaziland, qui récoltent l'or noir à partir des ports sud-africains, pâtiront aussi des événements iraniens.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

## B.P. est obligé de réduire ses livraisons pétrolières

British Petroleum va réduire les livraisons de pétrole brut à ses clients de 30 à 35 % au premier trimestre de 1979. La compagnie a précisé que cette réduction serait répartie équitablement.

B.P. est en effet la *société* pétrolière la plus affectée par les événements d'Iran car elle est chef de file — avec 40 % des parts — du consortium de compagnies occidentales qui produisent l'essentiel du brut iranien. Malgré le développement de sa production dans d'autres régions du monde — notamment en mer du Nord et en *Alaska* — B.P. a enlevé *66* millions de tonnes de pétrole d'Iran en 1977, soit près *de 39 % de ses* approvisionnements. La British Petroleum avait d'ailleurs déjà été obligée de réduire ses livraisons de près de 20 % aux mois de novembre et de décembre 1978.

Les compagnies pétrolières — si l'on en croit le marché — craignent maintenant le pire. Les transactions au jour le jour (dites spot) *dépassent de près* de 3 dollars par baril les cours officiels de l'OPEP. Plus de 90 % du pétrole vendu faisant l'objet de contrats à long terme, ces prix « spot » ne devraient toutefois pas avoir une trop forte influence sur les prix des produits pétroliers dans les pays consommateurs à court terme. Il n'en serait pas de même si la situation devait durer. D'autant qu'on admet désormais *qu'il* faudra de deux à trois mois pour que les champs pétrolifères iraniens retrouvent 80 % de leur rythme d'extraction lorsque la *situation* sera *redevenue* normale.

L'évacuation du personnel du consortium ne peut qu'accroître les difficultés d'entretien, et ultérieurement de remise en marche, de champs qui ne produisent plus que 200 000 barils par jour (alors que la seule consommation locale dépasse 650 000 barils). Neuf cents employés *et leurs familles ont déjà* quitté l'Iran pour Athènes et un autre vol doit décoller d'Abadan aujourd'hui. Des mille cinq cents techniciens, il n'en restera qu'une centaine sur les principaux champs.

Cette évacuation a été décidée en raison de la persistance des grèves du personnel iranien et de la crainte des *attentats* contre les étrangers. Cependant, les administrateurs du consortium, qui *se sont* réunis le 2 janvier à *Londres*, estiment que la situation devrait être suffisamment « *clarifiée* » dans deux semaines pour permettre soit le retour en Iran de ce personnel indispensable à une exploitation efficace des gisements, soit *son* « *redéploiement* » vers d'autres pays. — *(A.F.P., Reuter.)*

### Israël

## Les trois partis religieux obtiennent satisfaction pour le respect du sabbat

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Begin a *préservé* l'unité de son gouvernement : le théâtre Cameri de Tel-Aviv n'ouvrira pas ses portes le 5 janvier durant le sabbat. Le premier ministre en a donné l'assurance mardi 2 janvier aux représentants des trois partis religieux, qui *menaçaient* de quitter la coalition gouvernementale si le maire de Tel-Aviv maintenait *sa décision* d'autoriser le théâtre à donner une représentation le vendredi soir, rompant ainsi le caractère sacré du repos sabbatique (*le Monde* du 3 janvier). M. Begin a donc fait savoir que la *décision* serait annulée. Mais M. Shlomo Lahat, le maire de Tel-Aviv, a précisé qu'il ne se tenait pas pour battu et que l'annulation de *son autorisation ne* portait que sur la représentation du 5 janvier.

*Le Likoud est* troublé par une autre affaire embarrassante. Au terme d'un long procès, M. Samuel Rechtman, député du Likoud, ancien maire de la ville de Rehovot (au sud de Tel-Aviv), *vient* d'être reconnu coupable de corruption. Il était accusé d'avoir reçu une somme de 70 000 livres (environ 16 000 F) de la part d'un promoteur immobilier. La sentence devait être rendue ce mercredi 3 janvier. Le cas de M. Rechtman représente un difficile problème juridique car, même s'il est condamné à une peine d'emprisonnement, il pourrait, selon la loi israélienne sur l'immunité parlementaire, poursuivre ses activités à la Knesset. Plusieurs députés de l'opposition ont demandé que la loi soit amendée pour empêcher cette éventualité. Mais il est probable que M. Rechtman, cédant à la pression de ses amis, présentera sa démission afin d'éviter un débat gênant pour la majorité. — F.C.

● *Israël comptait trois millions sept cent trente mille habitants au 31 décembre 1978*, soit cent trente-cinq mille de plus que l'année précédente, a annoncé lundi 1er janvier le bureau central des statistiques à Jérusalem. La population d'Israël est aujourd'hui composée de trois millions cent trente-cinq mille juifs (un accroissement de soixante-dix-sept mille en un an) ; et de cinq cent quatre-vingt-quinze mille non juifs (musulmans, chrétiens, [illegible], circassiens, arméniens, etc.), soit cinquante-huit mille de plus qu'il y a un an. — *(A.F.P.)*

# LA CRISE EN IRAN

## Les chefs de l'armée s'opposeraient au « départ en vacances » du chah

*(Suite de la première page.)*

Cette impression est accentuée à la *tombée de la nuit, quand* d'imprévisibles coupures de courant plongent la ville, bien avant l'entrée en vigueur du couvre-feu, dans une obscurité presque totale, qui dure parfois jusqu'à l'aube. Un hiver relativement clément a cependant épargné aux habitants privés de chauffage des souffrances supplémentaires.

*La rumeur publique affirme* à ce propos que les nombreuses difficultés auxquelles fait face la population *sont* délibérément accrues par les autorités, qui espèrent ainsi lasser les habitants et émousser leur ardeur. On murmure que les réservoirs d'essence et de fuel domestique sont pleins à ras bord, *alors* que les responsables répètent pour leur part qu'ils sont presque à sec. Certains vont même jusqu'à affirmer que la pénurie est créée et maintenue artificiellement, pour rendre plus acceptable la solution de compromis que M. Bakhtiar s'efforce, *depuis une semaine déjà*, de mettre sur pied.

Condamné par ses anciens amis du Front national, dont il a été exclu, M. Bakhtiar est également dénoncé par les « *journaux muraux* » placardés dans les grandes artères : « *Pas de collaboration, la seule voie est la lutte armée !* », « *Un changement de premier ministre ne nous intéresse pas !* », « *Bakhtiar, ton gouvernement est impossible !* ».

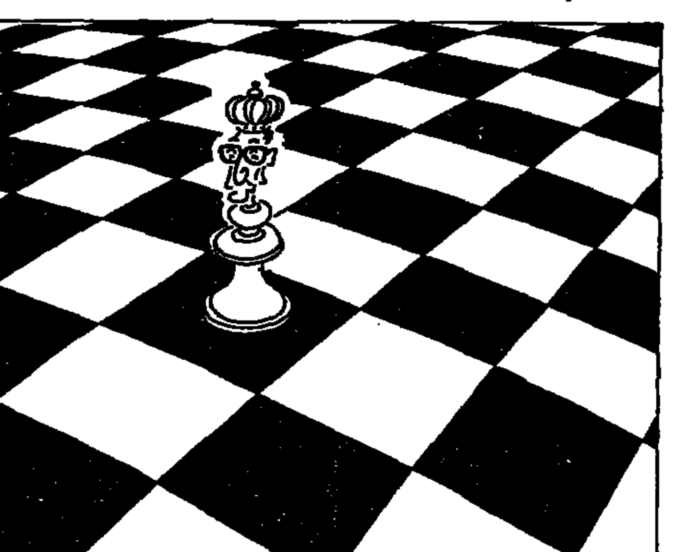
L'intervention, lundi soir à la télévision iranienne, du premier ministre pressenti, qui a promis d'abolir la censure sur la presse et d'autoriser la réapparition des journaux, lui a permis de se tailler un certain succès auprès de l'opinion modérée. Mais ses détracteurs soulignent le fait qu'il n'a parlé que de la levée « *graduelle* » de la loi martiale. Il n'a pas évoqué l'épineux problème de l'avenir des forces armées, et surtout a laissé dans *l'ombre l'éventualité du départ du* souverain à l'étranger.

Un porte-parole du palais impérial a déclaré, mercredi, à ce propos : « *Le souverain a déjà dit et répété qu'il n'avait nullement l'intention pour le moment de quitter Téhéran pour aller se reposer en Iran même ou à l'étranger et, selon la Constitution, un conseil de régence ne peut être nommé qu'en cas d'absence prolongée du souverain hors du territoire national.* »

Le porte-parole a précisé que l'absence du chah, pour qu'un conseil de régence puisse être nommé par le premier ministre avec son accord, devrait être, selon lui, d'« *au moins trois mois* ».

Toutefois, pour lever l'incertitude maintenue par cette *dernière remarque*, il *faut attendre* la conférence de presse que M. Bakhtiar devait donner ce mercredi après-midi à l'intention des journalistes étrangers (1).

Selon les milieux proches du palais, l'armée a fait connaître *au souverain qu'elle* s'opposait à toute formule qui impliquerait son départ pour l'étranger, même déguisé en voyage d'agrément ou de repos. Les commandements des trois armes auraient convaincu le chah que cette solution, loin de régler les problèmes, créerait une situation inextricable, aux implications imprévisibles et lourde de menaces pour l'avenir du régime.



(Dessin de KONK.)

*Longtemps serviteurs loyaux et* obéissants du souverain, les militaires iraniens font de plus en plus sentir le poids de leur influence dans la politique du pays. L'éventualité d'un coup d'Etat militaire n'est plus considérée ici comme une simple vue de l'esprit. Lundi, la capitale foisonnait de rumeurs sur l'imminence d'un *coup de force, et l'on pouvait lire* boulevard Elizabeth l'inscription sibylline suivante : « *Soyez prudent ; le colonel Khosrodad prépare un coup d'Etat militaire pour jeudi.* »

Ce dernier, connu pour son intransigeance et sa fermeté, avait commandé en 1975 le corps expéditionnaire iranien au Dhofar. Il aurait, en juillet 1978, été à l'origine de l'attaque perpétrée à Qom contre la résidence de *l'ayatollah Chariat Madari. On* parle également de l'éventualité d'un putsch dirigé par un autre officier « dur », le général Abbas Gharabaghi, ministre de l'intérieur dans les gouvernements Charif Emami et Azhari.

Il va sans dire que rien ne permet pour l'instant d'étayer ces spéculations. Les milieux de l'opposition *font* valoir *cependant* le danger de plus en plus grand provenant d'éléments incontrôlés de l'armée agissant à l'insu de leurs supérieurs hiérarchiques. *Les* sanglants incidents de Meched, samedi et dimanche derniers, seraient notamment dus à l'*initiative* d'un *jeune colonel*, qui aurait ordonné des représailles massives contre la population, à la suite des atrocités commises par certains groupements extrémistes de l'opposition contre des membres de l'armée et de *la* SAVAK.

Le même scénario semble s'être répété lundi après-midi à Ghazvine, à 150 kilomètres au nord de Téhéran, où le colonel Moghtamedi aurait lancé de son propre chef une expédition punitive contre la population et où une quarantaine de personnes auraient été tuées. Il en aurait été de même à Gorgan et à Kermanchah, à 400 kilomètres au sud-ouest de la capitale, dans le Kurdestan iranien, où quatre-vingt-treize personnes auraient été tuées par l'armée au cours *des trois* derniers jours.

De plus en plus exaspérés par l'agitation populaire qui n'en finit plus et par l'action de certains groupements extrémistes qui utilisent souvent contre leurs adversaires des procédés condamnables pour se venger des sévices subis, certains militaires et membres de la SAVAK se livrent à de véritables *massacres organisés*. C'est l'éternel cycle de la violence et de la répression et le premier signe d'un début de guerre civile dans le pays.

Samedi dernier, ce climat de violence a coûté la vie au commandant *de la SAVAK Ali Vojdani*. Se sentant menacé par des manifestants, il avait, revolver à la main, fait irruption au domicile de M. Sayed Djavadi, l'un des dirigeants de l'opposition. Il estimait, d'ailleurs à tort, que ce dernier avait monté la foule contre lui. Entouré par des manifestants qui l'avaient entraîné dans la rue, M. Vojdani avait tiré, tuant deux d'entre eux, avant de succomber. M. Sayed Djavadi, un des plus ardents défenseurs des *droits de l'homme* en Iran, pacifiste par nature, qui ne se trouvait d'ailleurs pas à son domicile au cours de *cet* incident, s'est une fois de plus réfugié dans la clandestinité, craignant des représailles de la part des amis du commandant.

Un climat aveugle de violence risque de s'installer dans le pays si une *solution politique* urgente n'est pas apportée à la crise. M. Bakhtiar pourrait-il désamorcer *cette tendance ?* Beaucoup en doutent et affirment que même si le premier ministre pressenti arrive, ainsi qu'il le répète, à mettre sur pied une équipe gouvernementale, cette dernière ne sera pas viable et subira le sort des cabinets Charif-Emami et Azhari, tant que le problème essentiel auquel le pays fait face, c'est-à-dire le sort du souverain, n'aura pas été réglé d'une manière définitive.

JEAN GUEYRAS.

(1) Dans une interview à TF 1, M. Bakhtiar avait précisé mardi ce qu'il avait laissé entendre deux jours plus tôt (*le Monde* daté 31 décembre-1er janvier). « *Je n'ai rien exigé*, a-t-il dit, *mais le chah a accepté de faire un tour à l'étranger, de se reposer et de former un conseil de régence.* »

## Visite dans un « centre de torture » de la SAVAK

*Téhéran (A.P.). — Dans le quartier résidentiel de Téhéran, près de l'ambassade américaine, des soldats gardent une propriété, séparée de la rue par un mur de 3 mètres de haut, et qui a été dévastée et incendiée par des manifestants. Il s'agit de l'un des centres de tortures de la SAVAK, la police secrète iranienne.*

*Cette résidence a d'abord appartenu au général Teimour Bakhtiar, un cousin du premier ministre désigné, qui était le chef de la SAVAK jusqu'en 1963. Un colonel a ensuite habité ces deux petites maisons. Selon la rumeur publique, il était l'un des tortionnaires de la police secrète du souverain iranien.*

*Au cours d'une manifestation foule. La voiture fut suivie, dans d'une voiture tirèrent sur la foule. La voiture fut suivie dans les embouteillages de Téhéran, jusqu'aux portes de la propriété par des manifestants qui incendièrent ensuite l'édifice. C'est ainsi que des habitants de Téhéran racontent comment ils ont découvert ce centre de torture.*

*A l'intérieur figurent encore des appareils pour arracher les ongles, des lits de métal munis de fils électriques pour torturer les prisonniers à l'électricité. Un tunnel relie les deux maisons. Dans une petite pièce pouvant servir de cellule se trouvent, superposées sur quatre étages, des couchettes de métal sous lesquelles étaient installé un gros brûleur à gaz. Les détenus étaient liés aux barreaux de la couchette la plus haute, et le brûleur était allumé. S'ils ne parlaient pas, les prisonniers étaient descendus d'un étage.* « Très intéressant, n'est-ce pas ? » *nous dit un jeune soldat iranien sortant du tunnel.*

## La presse soviétique prépare l'opinion à la chute du régime

De notre correspondant

Moscou. — Qui s'ingère dans les affaires de l'Iran ? Tandis que certains milieux américains se réfèrent au « *danger soviétique* » pour suggérer au moins une démonstration de force, Moscou dénonce régulièrement l'ingérence croissante des Etats-Unis chez son voisin du sud et rappelle que les Soviétiques considèrent cette immixtion comme « *intolérable* ». C'est ce qu'avait déjà signifié M. Brejnev au président Carter, en répondant, à la fin de l'année dernière, à une question de la *Pravda*.

Depuis, les Soviétiques ne se sont guère départis de leur prudence concernant le fond de l'affaire iranienne, mais ils accordent de plus en plus de place aux informations en provenance de ce pays, même si c'est essentiellement en reprenant la presse étrangère. Les seuls commentaires propres aux moyens d'information soviétiques concernent justement « *l'ingérence* » des Etats-Unis en Iran. Ainsi, l'agence Tass a-t-elle *annoncé, il y a quelques jours* l'arrivée à Téhéran d'un groupe de « *soixante agents de la C.I.A. spécialistes de la répression* », ce qui devait entraîner une protestation de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou auprès du ministère soviétique des affaires étrangères.

La *Pravda* de ce mercredi 3 janvier publie une « réplique » d'un de ses observateurs politiques, qui s'en prend aux « *élucubrations* » de la presse américaine à propos de la politique soviétique en Iran. « *Il est bien connu que l'U.R.S.S. ne s'est pas ingérée et ne s'ingère pas dans les affaires intérieures de l'Iran* », écrit le journal du P.C. soviétique.

Malgré sa prudence, la presse soviétique semble prendre de plus en plus ses distances vis-à-vis du chah et préparer ses lecteurs à une possible abdication du souverain, bien que le terme n'ait, jusqu'à présent, pas été employé. Cependant, dans un article publié la semaine dernière par l'hebdomadaire *Temps nouveaux*, un membre important du comité central écrivait, sous le pseudonyme de Boris Vesnine, qu'il s'agit, en Iran, « *d'une explosion spécifique de la conscience patriotique nationale. Nous avons affaire ici à l'accroissement des activités historiques spontanées de larges masses qui, tout dernièrement encore, ne participaient pas activement à la politique* ».

DANIEL VERNET.

● *De violents affrontements ont opposé*, mardi 2 janvier, une centaines de policiers et quelques trois cents manifestants venus assiéger pendant quarante-cinq minutes une propriété occupée par la sœur et la mère du chah d'Iran, à Beverly-Hills (Californie). Trente-cinq manifestants ont été blessés, dont deux sérieusement. Six personnes ont été arrêtées. Les manifestants étaient pour la plupart des étudiants iraniens. — *(A.F.P.)*

● *Le parti communiste français* a dénoncé, dans un communiqué publié mardi 2 janvier, à Paris, « *les crimes de la dictature du chah d'Iran, qui ne se maintient que grâce au soutien de l'impérialisme américain* ».

Le P.C.F. appelle par ailleurs à une manifestation devant l'ambassade d'Iran à Paris, vendredi 5 janvier, à 18 h. 30.

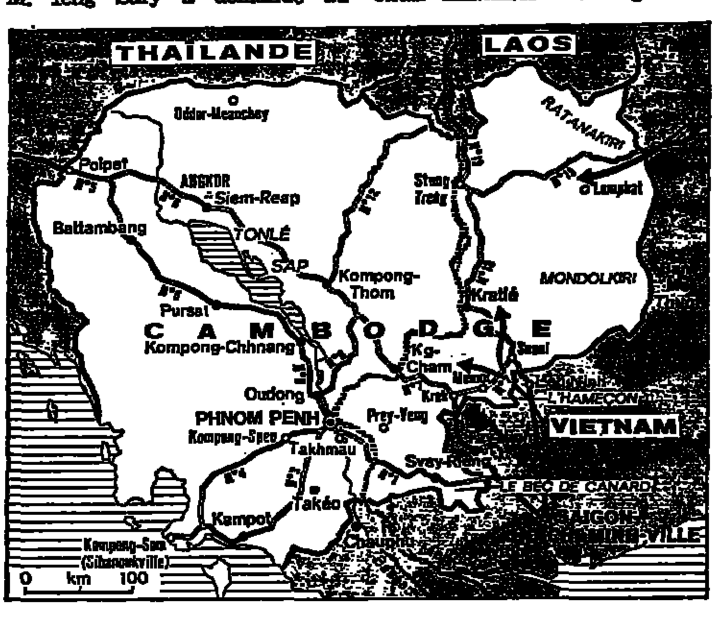
# ASIE

## Cambodge

### Les rebelles pro-vietnamiens affirment avoir franchi le Mékong

Les Nations unies ont publié, mardi 2 janvier, un message envoyé au président du Conseil de sécurité par M. Ieng Sary, vice-premier ministre cambodgien chargé des affaires étrangères. Ce document accuse le Vietnam d'« *agression* » et d'« *atrocités* » et affirme que certains des avions qui bombardent le pays « *sont pilotés par des Soviétiques* ». M. Ieng Sary a demandé au Conseil d'enjoindre à Hanoï de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale du Cambodge et de mettre un terme à toute aide des Nations unies au Vietnam afin qu'il ne soit plus en mesure de « *consolider ses forces d'agression contre le Kampuchéa démocratique* ». La lettre souligne enfin que « *le Vietnam cherche à s'emparer du Kampuchéa et à étendre son expansion vers l'Asie du Sud-Est pour assouvir son ambition régionale et en même temps réaliser l'ambition d'expansionnisme global en Asie du Sud-Est de la grande puissance expansionniste soviétique.* »

Hanoï n'a toujours pas réagi aux accusations de Phnom-Penh. La radio vietnamienne s'est, jusqu'à présent, contentée de citer les émissions de la station des rebelles khmers du FUNSK annonçant leurs succès et d'affirmer que des unités cambodgiennes avaient été anéanties, mais en territoire vietnamien. Pékin vient de rappeller son ambassadeur au Vietnam — arrivé il y a quelques jours seulement à Hanoï — ainsi que son attaché militaire « *pour une durée indéterminée* ». L'agence Chine nouvelle a diffusé l'appel lancé mardi 2 janvier par le chef de l'Etat khmer, M. Khieu Samphan, mais n'a encore fait état d'aucune réaction officielle.




A Phnom-Penh, les principaux chefs militaires cambodgiens se sont réunis mardi soir pour examiner la situation. Un meeting rassemblant de nombreux soldats a été organisé dans la capitale aux cris de « *Tuons tous les agresseurs vietnamiens !* », a annoncé Radio Phnom-Penh.

Sur le terrain, les combats se poursuivent et la radio des rebelles pro-vietnamiens, qui émet à partir de la frontière vietnamienne, a annoncé que le siège de Kompong-Cham, troisième ville du pays, située à 80 kilomètres à vol d'oiseau au nord-est de la capitale, avait commencé. Ce qui signifie que, pour la première fois depuis le début de cette guerre, les troupes qui combattent contre le régime de Phnom-Penh auraient franchi le Mékong. Rappelons que, selon M. Khieu Samphan, l'offensive vietnamienne actuelle aurait commencé le 25 décembre, pénétrant en profondeur le long de trois axes routiers : la nationale 7 en direction du Mékong ; la nationale 13 vers Kratié, dont le FUNSK a annoncé la prise le 31 décembre ; enfin la nationale 19, qui part des Hauts-Plateaux vietnamiens vers la province de Ratanakiri. — *(U.P.I., Reuter, A.F.P.)*

## Chine

### La répartition des tâches au sein du comité central a été modifiée

De notre correspondant

Pékin. — D'importants remaniements ont été décidés dans les services du comité central du parti communiste chinois à l'occasion de la session plénière qu'a tenue cet organisme au mois de décembre et de la « conférence de travail » qui l'a précédée. Si aucun des hauts dirigeants du parti n'a perdu son siège au bureau politique, plusieurs d'entre eux ont dû présenter des autocritiques — qui seront diffusées dans les organisations de base du parti — et ont vu réduire considérablement leurs attributions.

La principale victime de l'opération, selon des sources concordantes et dignes de foi, est M. Wang Dongxing (Wang Tung-hsing) (1), vice-président du comité central, attaqué récemment par divers dazibaos et sans conteste le personnage le plus marqué « à gauche » parmi les six membres du comité permanent du bureau politique, la plus haute instance du régime (2). Ancien garde du corps de Mao Tse-toung, il s'était acquis une spécialité dans les secteurs de la sécurité et du renseignement intérieur, notamment à la tête de l'« unité 8341 », qui *dépendait directement de la présidence* du parti et pouvait procéder à ce titre à toutes sortes d'enquêtes en même temps qu'elle assurait la protection des dirigeants du régime. Depuis la disparition de Lin Biao (Lin Piao), M. Wang Dongxing dirigeait, d'autre part, le « département général » du comité central, organisme aux fonctions mal définies et un peu mystérieuses, mais offrant toutes possibilités d'observation et d'action sur les affaires internes du parti. Sa carrière — il est l'un des rares survivants parmi les dirigeants promus à l'occasion de la révolution culturelle — avait fait douter de son maintien en fonction après la mort de Mao Tse-toung. La part qu'il semble avoir prise dans l'arrestation des membres de la « bande des quatre » et peut-être le rôle de contre-poids qu'il pouvait jouer au sein de la nouvelle direction lui valurent, en fait, d'être promu à la vice-présidence *du comité central. Le contact* particulièrement étroit qu'il avait eu avec le président défunt explique enfin l'influence qu'il exerça, de l'avis général, à la fois sur la publication posthume des œuvres de Mao-Tse-toung et, directement ou par personne interposée, sur le secteur de ela propagande.

Selon des sources généralement bien informées, la plupart des fonctions que M. Wang Dongxing exerçait ainsi, en fait ou en droit, lui échappent désormais. Le secteur de la propagande, qui a fait l'objet de critiques récentes (*le Monde* du 28 décembre) est désormais dirigé par un des nouveaux membres du bureau politique, M. Hu Yaobang (Hu Yao-pang), ami personnel de M. Deng Xiaoping (Teng Hsiao-ping), qui occupait déjà le poste clé de directeur du département d'organisation du comité central, où se décident toutes les mutations, promotions et destitutions des cadres du parti. M. Hu Yaobang remplace à la *tête* de ce département M. Zhang Pinghua (Chang Ping-hua), qui n'avait été nommé à ce poste qu'en novembre 1977 et qu'une longue association dans *le Hunan désigne comme proche* du président Hua.

A bien des égards, le sort qui est fait à M. Wang Donxing rappelle celui de personnages qui, tout en conservant leurs titres dans la direction du parti, ont perdu leurs « bases » de pouvoir sur le terrain : MM. Wu De (Wu Teh) et Seypidin (Saifudin), qui ont cessé de diriger les organisations du parti dans la capitale et au Xinjiang (Sinkiang), le général Chen Xilian (Chen Hsi-lien), qui n'est plus que nominalement (?) commandant de la région militaire de Pékin. M. Wang Dongxing reste vice-président du comité central mais les leviers de commande qu'il avait entre les mains lui sont retirés ou perdent l'essentiel de leur efficacité. Les tâches qu'il assumait sont réparties entre des hommes d'une couleur politique différente, souvent d'anciennes victimes de la révolution culturelle plus ou moins récemment réhabilitées.

Souvent, mais pas toujours, des sources également dignes de foi indiquent que la responsabilité du secrétariat de la commission militaire du comité central vient d'échoir à M. Geng Biao (Keng Piao), membre du bureau politique et déjà directeur du département des liaisons internationales du comité central. La carrière de M. Geng Biao dans l'appareil du parti est déjà longue, mais il a traversé la révolution culturelle sans encombres et ne saurait être considéré comme un « client » de M. Deng Xiaoping. Quels que soient les avantages considérables que s'assure ce dernier, l'idée de compromis, durable ou pas, inspire encore le rééquilibrage des forces en cours à la direction du P.C. chinois.

ALAIN JACOB.

(1) Ainsi que nous l'indiquions dans nos éditions du 3 janvier, *le Monde* utilise désormais le système pinyin de transmission des idéogrammes, mais continuera pendant un certain temps à publier entre parenthèses les noms de personnes et de lieux selon l'ancien système. — *(N.D.L.R.)*

(2) Outre M. Hua Guofeng (Hua Kuo-feng), les membres du comité permanent du bureau politique sont les cinq vice-présidents du comité central, MM. Ye Jianying (Yeh Chien-ying), Deng Xiaoping, Li Xiannian (Li Hsien-nien) et Wang Dongxing.

● Le *Quotidien de Pékin*, principal organe d'informations locales de la capitale chinoise, est à nouveau accessible depuis le 1[er] janvier après un interdit de treize ans. Comme tous les journaux locaux, il leur avait été interdit à la vente, dans les kiosques ou par abonnement, lors de la révolution culturelle. Les seuls quotidiens dès lors accessibles aux étrangers furent le *Quotidien du peuple*, organe central du parti communiste, et *Clarté* (Guangming). — *(A.F.P.)*

### M. DENG XIAOPING DEMANDE AUX AMÉRICAINS DE L'AIDER A RÉSOUDRE PACIFIQUEMENT LE PROBLÈME DE TAIWAN.

*(De notre correspondant.)*

Pékin. — M. Deng Xiaoping s'est fait tout sourires pour accueillir mardi 2 janvier une délégation de parlementaires américains, la première à laquelle il donnait audience depuis la normalisation des relations diplomatiques entre Pékin et Washington. De toute évidence, le vice-premier ministre chinois prépare avec beaucoup d'adresse le voyage qu'il doit entreprendre à la fin du mois aux Etats-Unis. A en croire les membres de la délégation, il a été beaucoup question de Taiwan durant l'entretien, et M. Deng Xiaoping a donné à ses interlocuteurs toutes les assurances qu'ils *pouvaient souhaiter. Il a affirmé* que la République populaire ferait tous ses efforts pour résoudre par des voies pacifiques le problème de la réunification entre Taiwan et le continent. « *Tout homme*, a-t-il dit notamment, *a deux mains : une pour la guerre et une pour la paix. Nous, peuple de Chine, ferons usage de notre main pacifique pour rétablir notre souveraineté sur Taiwan.* »

La solution du problème de Taiwan, a encore dit M. Deng Xiaoping, « *sera le fruit de négociations* », mais il s'attend à voir les Etats-Unis favoriser les efforts de la Chine dans cette direction. Ce qui suppose que « *les personnalités politiques américaines ne fassent pas naître d'obstacles sur la voie d'une solution pacifique* ». Inévitablement, le cas du sénateur Barry Goldwater, adversaire déclaré et actif de la normalisation sino-américaine, devait être évoqué. Fidèle aux traditions de la diplomatie chinoise, M. Deng Xiaoping a déclaré non seulement qu'il serait heureux de recevoir en Chine M. Goldwater, mais encore qu' « *il écouterait avec modestie ses opinions et ne lui chercherait pas querelle* ». — A. J.

## Indonésie

● *Sept cent dix-huit prisonniers politiques* ont été libérés à Bandoeng, apprend-on de source officielle à Djakarta, le mardi 2 janvier. Les prisonniers, parmi lesquels trois journalistes, étaient détenus depuis onze ans dans l'île de Buru, à l'est de l'Indonésie. — *(A.F.P.)*

# AMÉRIQUES

## Chili

### LE GOUVERNEMENT RÉTABLIT LE DROIT DE RÉUNION SYNDICAL

Santiago-du-Chili *(A.F.P.)*. — Le gouvernement chilien a décidé d'autoriser de nouveau des activités syndicales dans les entreprises afin d'éviter un boycottage décrété à l'égard du Chili par l'Organisation régionale interaméricaine des travailleurs (ORIT), a-t-on indiqué officiellement, le mardi 2 janvier, à Santiago.

Le nouveau ministre du travail, M. Jose Pinera, a annoncé à un groupe de dirigeants d'entreprises le rétablissement immédiat du droit de réunion syndical, première étape d'un processus devant mener à la renaissance, à partir du 30 juin prochain, d'une activité syndicale dans un cadre « *institutionnel* ».

L'ORIT avait décidé un boycottage du Chili le 26 novembre dernier, lors d'une réunion à Lima, à l'instigation de la centrale américaine A.F.L.-C.I.O.. Cette centrale souhaite le rétablissement au Chili des élections syndicales, de la pratique des conventions collectives et du droit de grève.



# EUROPE

## Turquie

### A la Chambre, M. Ecevit affronte un débat sur les troubles

De notre correspondant

Ankara. — La discussion à la Chambre d'une motion de censure, le 4 janvier, va obliger M. Bülent Ecevit à affronter l'opposition à propos des massacres de Kahramanmaras. Si quelques élus du parti républicain ne changent pas de camp — ce qui demeure toujours possible, — le gouvernement ne tombera pas, mais il ne se tirera pas d'affaire sans dommages.

La démission de M. Ozaydinli, ministre de l'intérieur (*le Monde* du 3 janvier), n'a pas, en effet, satisfait l'opposition de droite en général ni le Parti de la justice e nparticulier. *Ils ne se contentent pas d'une seule* tête ni d'un bouc émissaire, même s'il est vrai que M. Ozaydinli était depuis plusieurs mois accusé d'incapacité devant le développement des menées subversives. Il avait fait l'objet de huit motions de censure depuis le début de l'année, dont aucune n'avait été votée.

Mais le parti républicain lui-même, auquel le ministre de l'intérieur appartient, lui reprochait ses lenteurs à *purger les services de renseignements* (MIT) et la police des anciens responsables mis en place par la droite et M. Demirel. En outre, les gouverneurs de province nommés par M. Ozaydinli, ne sont pas jugés assez neutres par la gauche du parti républicain, et les députés des départements de l'Est reprochent au ministre d'avoir mis en cause l'extrême gauche dans le déclenchement des événements de Kahramanmaras, alors que M. Ecevit s'était borné à dénoncer la responsabilité de l'extrême droite.

En bref, tout le monde criait haro sur le ministre de l'intérieur, comme cela avait été le cas d'ailleurs lorsque, en 1971, encore général d'aviation, il commandait l'état de siège dans le département d'Eskisehir : il s'était montré également dur vis-à-vis des extrémismes, indépendamment de leur couleur. En 1976, alors qu'il était le plus qualifié par son rang et son ancienneté pour devenir chef d'état-major de l'aviation, MM. Demirel et Erbakan, lui tenant rencune de l'arrestation de leurs sympathisants, nommèrent une autre personnalité.

En prenant sa retraite en 1977, le général Ozaydinli avait accepté de se rallier au parti républicain, et M. Ecevit en fit son ministre de l'intérieur en janvier 1978, non seulement pour lui rendre justice, mais pour rassurer l'armée et, par là, faciliter la mise en ordre des services de renseignements.

Ces intentions n'ont pas suffi : le bilan du terrorisme en 1978 (mille cent soixante-dix morts, selon le journal de droite *Tercuman*) en est la preuve. Le MIT échappe toujours au contrôle du gouvernement et le développement des massacres de Kahramanmaras est imputable à la carence des informations qui auraient dû être fournies par cette organisation au ministère de l'intérieur.

ARTUN UNSAL.

## Espagne

### L'ETA CONTINUERA SON OFFENSIVE PENDANT LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Bilbao *(Reuter)*. — La violence politique en Espagne a fait, mardi 2 janvier, ses deux premières victimes de l'année. Dans les deux cas, la police soupçonne l'organisation séparatiste basque ETA. (*Le Monde* du 3 janvier.)

Le commandant José Maria Herrera, aide de camp du gouverneur militaire du Guipuzcoa, a été abattu à Saint-Sebastien par des inconnus qui ont pris la fuite.

Moins de deux heures plus tard, à Pampelune, en Navarre, un artificier de la police était tué par l'explosion d'une bombe qu'il tentait de désamorcer devant un immeuble appartenant à une personnalité du parti d'extrême droite Fuerza Nueva, qui avait, il y a un mois, échappé à une tentative d'enlèvement.

Il est peu probable, estime-t-on, dans les milieux politiques, que l'ETA observe une trêve pendant la période électorale qui s'ouvre en Espagne. Ces nouveaux attentats coïncident, en effet, avec la *dissolution officielle* du Parlement annoncée vendredi dernier, par M. Suarez, chef du gouvernement, en même temps qu'entrait en vigueur la nouvelle Constitution. Des élections législatives auront lieu le 1[er] mars, suivies, le 3 avril, d'élections municipales, les premières depuis la mort de Franco, il y a trois ans.

Les états-majors des partis politiques vont se réunir pour arrêter la liste de leurs candidats d'ici au 22 janvier, et la campagne électorale s'ouvrira officiellement le 7 février.

● *M. Marcelino Oreja*, ministre des affaires étrangères se rendra, à partir du dimanche 7 janvier, en Egypte, au Soudan, en Ethiopie et au Kenya. D'autre part, M. Oreja se rendra en Union soviétique le 17 janvier. Cette visite sera la première visite officielle en U.R.S.S. d'un ministre des affaires étrangères, se rendra. — *(A.F.P.)*

## Grande-Bretagne

● *Georgi Markov*, le dissident bulgare assassiné à Londres en septembre dernier, est mort empoisonné à la ricine, a indiqué mardi 2 janvier le coroner du quartier de Battersea, à Londres. La ricine, un produit dérivé du ricin, est un poison végétal qui « *peut être deux fois plus fort que le venin de cobra* », selon la déclaration du coroner.

Georgi Markov a succombé le 11 septembre, quelques heures après avoir été frappé par une balle microscopique, apparemment tirée d'un parapluie. Markov travaillait au service bulgare de la B.B.C. et critiquait régulièrement le régime de Sofia sur les ondes de Radio-Free Europe. — *(A.F.P.)*

[La ricine est un mélange de protéines qui exerce une action hautement toxique sur les voies digestives. L'huile de ricin, en revanche, quoiqu'extraite de la même graine, ne présente — à la suite des transformations que subit la matière brute — aucun caractère toxique.]

## Tchécoslovaquie

### Un appel de la Charte 77

### LES LIBERTÉS CIVIQUES SERONT PROGRESSIVEMENT IMPOSÉES

A l'occasion de l'an nouveau, les porte-parole de la Charte 77, MM. Hejdanek et Havel ont publié, à Prague, un appel à l'opinion publique démocratique de Tchécoslovaquie dont on trouvera l'essentiel ci-dessous :

« *A l'heure où nombre de nos concitoyens, dont de nombreux signataires de la Charte 77, sont emprisonnés pour leurs opinions, où l'un de nos porte-parole de notre initiative civique est détenu contrairement à la loi (M. Sabata), où un deuxième, contrairement à toutes les lois, est sequestré à son domicile tandis que la police garde l'entrée de l'appartement d'un troisième, nous aimerions vous assurer que notre communauté vit, travaille et ne perd pas l'espoir que les libertés civiques essentielles seront progressivement imposées en Tchécoslovaquie et que le combat à cet effet a un sens pour l'avenir aussi. (...) Nous espérons que, vous aussi, vous conserverez un espoir inaltérable pour les jours à venir.* »

## A travers le monde

### États-Unis

● LE MILITANT NOIR MARION BARRY est devenu officiellement maire de Washington, le mardi 2 janvier, alors qu'il était membre du conseil municipal. M. Barry avait échappé, il y a deux ans, à la mort lorsqu'un groupe de musulmans noirs dissidents avait pris d'assaut la mairie de Washington. Vainqueur des « primaires » contre M. Walter Washington, le maire sortant, M. Barry avait été élu à la mairie en novembre dernier. C'est la seconde fois seulement depuis 1900 que les habitants de la capitale fédérale, « noire » à plus de 70 %, élisent leur maire : le Congrès ne leur a restitué ce droit qu'en 1974. — *(Reuter.)*

### Cap-Vert

● LES DERNIERS PRISONNIERS POLITIQUES du Cap-Vert ont été libérés à l'occasion du Nouvel An par M. Aristides Pereira, président de la République, qui a annoncé cette mesure dans un message de vœux à la nation.

### Nicaragua

● QUATORZE PERSONNES ONT ETE TUEES le 1[er] janvier au Nicaragua, a annoncé la presse de Managua. Cinq guérilleros du Front sandiniste ont trouvé la mort au cours d'affrontements avec l'armée à Esteli, dans le nord du pays. Sept civils et deux soldats ont d'autre part péri au cours de heurts entre groupes de civils armés et patrouilles de police dans divers quartiers de la capitale. — *(A.F.P.)*

# Découvrez gratuitement L'ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS

## La plus grande encyclopédie française et la plus complète.

*✱ 20 grands volumes (format 21 x 30 cm)*
*✱ 21.760 pages ✱ 19.000 articles*
*✱ 20.681 illustrations*



## Ce dossier de présentation de 32 pages vous sera envoyé gratuitement par la poste, sans le moindre engagement.



Nous avons réalisé ce dossier parce que l'Encyclopædia Universalis n'est pas exactement telle que vous l'imaginez. Il est donc indispensable que vous la jugiez **par vous-même.** L'Encyclopædia Universalis, en effet, n'est pas seulement la plus grande encyclopédie française. Elle ne se contente pas de réunir - en 20 grands volumes de plus de 1.000 pages chacun - la somme immense des connaissances humaines.

### Elle est aussi la plus scientifique.

La plus scientifique car elle a été entièrement conçue et rédigée par des savants : par 3.800 spécialistes français et internationaux qui font autorité dans leur domaine. Parmi eux, vous trouverez des Prix Nobel, des membres de l'Institut, des académiciens, des professeurs, des médecins, des historiens, des archéologues, des chercheurs...

### Elle est aussi la plus moderne.

La plus moderne d'esprit car elle s'adresse moins aux yeux qu'à l'intelligence. Plutôt que les grandes images en couleurs, elle privilégie les graphiques, les dessins, les schémas en noir et blanc... qui montrent, qui détaillent, qui **expliquent.**

Elle est aussi la plus moderne par sa luxueuse reliure blanc ivoire qui se marie aux cadres les plus contemporains.

### Elle est aussi la seule actuellement à bénéficier d'une mise à jour annuelle.

L'Encyclopædia Universalis continue à vivre, chaque année, au rythme des derniers événements et découvertes, avec la parution d'UNIVERSALIA. Ce volume annuel, de même reliure et de même format que l'Encyclopædia, est proposé aux souscripteurs qui le désirent à des conditions exceptionnelles.

Pour toutes ces raisons et pour bien d'autres encore, demandez votre dossier gratuit - sans le moindre engagement. Il vous suffit de poster le bon ci-dessous ou d'appeler le **320.02.31** *(répondeur automatique 24 h/24).*

**Le Club Français du Livre**
**7, rue Armand-Moisant,**
**75754 PARIS Cedex 15**

## Avantages spéciaux actuellement réservés aux souscripteurs :

**• Universalia 1978 en cadeau**
Ce fascinant volume de 600 pages, abondamment illustrées, analyse et explique tous les événements-clefs de l'année écoulée. C'est un cadeau d'une valeur de 200 F.

**• Un crédit avantageux**
Vous pouvez, si vous le désirez, étaler le paiement de votre Encyclopædia sur une durée allant jusqu'à 3 ans.

**• Un privilège à vie pour toute nouvelle édition**
Si nous sortions dans l'avenir une nouvelle édition de l'Encyclopædia Universalis, vous pourriez, à toute époque de votre choix et en échange de l'édition actuelle, acquérir cette nouvelle édition **pour la moitié de son prix.**



*"Nous pensons que l'Encyclopædia Universalis est le seul ouvrage d'esprit vraiment moderne..."*
**Le Monde**

ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS

## Bon pour une documentation Gratuite

OUI, je désire faire plus ample connaissance avec l'Encyclopædia Universalis et connaître vos avantageuses formules de paiement. Envoyez-moi par la poste, gratuitement et sans engagement, le passionnant Dossier UNIVERSALIS.

Nom ____________ Prénom ____________

N° ______ Rue ____________

Code postal [ | | | | ] Localité ____________

*(Offre valable uniquement pour la France métropolitaine.)*

Renvoyez ce bon dès aujourd'hui au **Club Français du Livre, 7, rue Armand-Moisant, 75754 PARIS Cedex 15.**

044 3801 069

# AFRIQUE

## L'Algérie au milieu du gué

### II. — La jeunesse, atout et menace

De notre correspondant DANIEL JUNQUA

**L'Algérie s'est lancée dans une gigantesque entreprise d'industrialisation. Des usines ont été construites par centaines. La production de certaines d'entre elles commence à atteindre un niveau significatif et la gamme des produits « made in Algeria » s'élargit lentement. Cette politique s'accompagne d'un effort d'investissement humain que compromet dangereusement la croissance démographique (« le Monde » du 3 janvier).**

Alger. — M. Abderhamane a quarante-deux ans. Petit, sec et nerveux, il fait volontiers part à ses collègues de travail de ses difficultés quotidiennes. Sa verve et ses talents de comédien donnent comme un air d'épopée à ses actions les plus prosaïques. Employé de ministère, M. Abderhamane n'est pas peu fier d'appartenir à l'Administration avec un grand A. Sa moustache taillée en pointe frémit d'émotion lorsqu'il aborde ce sujet. Son complet élimé et sa cravate ficelle fermement nouée témoignent tout à la fois de son souci de respectabilité et des limites imposées par son salaire. Il est difficile, avec 900 dinars par mois, d'être élégant, surtout lorsqu'on doit élever onze enfants. Dieu merci, M. Abderhamane loge dans un « bien vacant », un petit deux-pièces abandonné par ses locataires en 1962 et géré depuis par la willaya (préfecture). Il ne lui en coûte que 80 dinars. Mais rien n'étant parfait, hélas ! il doit, pour rejoindre son travail, risquer chaque jour de périr étouffé dans un de ces autobus vert et jaune de la R.S.T.A., parfois surchargés à tel point que la caisse râcle la chaussée dans les virages. Les deux heures quotidiennes de trajet pèsent leur poids de fatigue lorsqu'elles s'ajoutent, en fin de semaine, aux quarante-quatre heures de travail imposées par la législation.

M. Abderhamane prend les choses du bon côté. Certes, on ne mange pas chez lui de la viande tous les jours, ni même toutes les semaines. A 30 dinars le kilo, c'est encore un luxe inabordable pour beaucoup. Ce ne sont pas les allocations familiales (1), 40 dinars par enfant et par mois, qui permettent des « extras », mais il y a dans le monde des gens plus malheureux ! M. Abderhamane accepte son sort puisque Dieu l'a voulu ainsi. Tous ses espoirs, il les a placés dans ses enfants. Le plus jeune n'a que dix mois, et les projets pour lui sont d'autant plus prématurés qu'il s'agit d'une fille. Mais l'aîné, Mohamed, qui va sur ses vingt ans, vient d'entrer à l'université. Du même coup, il s'est vu attribuer une bourse trimestrielle de 1 380 dinars (2). Son père le voit déjà ingénieur. Peut-être même sera-t-il un jour, « *inch Allah !* » P.-D.G. d'une société nationale.

#### L'école, outil de promotion

Ils sont des millions qui, comme M. Abderhamane, rêvent pour leurs enfants d'une vie meilleure. Est-ce un héritage de la colonisation, un legs d'une France tout entière vouée au culte du diplôme et du baccalauréat ? Toujours est-il que l'école perçue comme moyen de promotion sociale constitue la première des revendications populaires. Dès 1962, les autorités se sont efforcées de répondre à cette attente. Qu'aurait signifié l'indépendance sans l'école pour tous ? Et comment créer un Etat moderne, mettre en place un énorme appareil de production sans engager, en même temps, un immense effort de formation ?

Pour en prendre l'exacte mesure, il suffit d'opserver, six fois par jour, dans les rues des villes, les flux et les reflux des marées enfantines qui viennent battre les façades des écoles, fillettes sérieuses aux cheveux sagement tressés, garçons fiers et batailleurs. Pour utiliser au maximum les locaux disponibles, l'éducation nationale a institué la « double vacation » 50 % seulement des constructions scolaires prévues par le plan quadriennal ont pu être, en effet, réalisées. La moitié des élèves travaillent donc de 8 heures à 10 heures et de 13 heures à 15 heures, l'autre de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures tous les jours de la semaine, sauf le vendredi. Quelque quatre millions d'enfants et d'adolescents ont pu ainsi participer à la dernière rentrée scolaire : 3 000 000 dans le primaire, 750 000 dans l'enseignement moyen et 180 000 dans le secondaire. L'école a pénétré dans les régions les plus reculées du pays et l'on peut voir, à l'aube, sur les sentiers de Kabylie et des Aurès, comme sur les routes et les pistes des hauts plateaux cheminer des files de jeunes porteurs de tabliers et de cartables de carton bouilli ou de plastique.

La priorité absolue accordée à la politique d'éducation et de formation se manifeste de façon spectaculaire sur le plan financier. Depuis huit ans, les crédits de fonctionnement attribués à ce secteur représentent plus de 30 % du budget total de l'Etat. Le pourcentage du produit intérieur brut (P.I.B.) consacré à cette action, tant en dépenses de fonctionnement que d'équipement, atteint 11 %, ce qui place l'Algérie très loin devant les Etats-Unis ou l'Union soviétique. Seule la Tunisie a réalisé dans la région un effort comparable, obtenant des résultats remarquables tant en quantité qu'en qualité.

Celle-ci laisse sérieusement à désirer en Algérie. Le niveau de l'enseignement est médiocre en raison de la surcharge des classes — l'effectif atteint parfois soixante-dix élèves — et de l'insuffisante qualification des maîtres. Le système de la double vocation n'arrange rien. L'arabisation hâtivement réalisée ces dernières années au nom du retour aux sources culturelles arabo-islamiques n'a pas que des résultats heureux (3). Les enfants orientés dans les « filières » arabisées ont constaté, en fin de parcours, qu'ils pouvaient espérer obtenir au mieux des postes d'enseignant, même lorsqu'ils avaient suivi des études scientifiques. Le secteur productif ne veut pas d'eux. Ils ont le sentiment d'avoir été trompés et ont manifesté à plusieurs occasions leur déception et leur rancœur.

#### Un rendement faible

De façon générale, le rendement de la « machine » scolaire est faible. Le pourcentage de rejet est très élevé. Neuf mille jeunes seulement ont pu franchir, en 1978, l'obstacle du baccalauréat, soit moins d'un tiers des candidats officiels auxquels il fallait ajouter un nombre égal de candidats libres. Des dizaines de milliers de jeunes sont cependant récupérés par les instituts de technologie des ministères. Ceux-ci forment les techniciens supérieurs dont le secteur industriel a besoin. Les programmes d'études sont fixés en fonction des demandes précises des futurs utilisateurs. Les conditions de vie et de travail dans ces établissements, qui reçoivent au total plusieurs dizaines de milliers d'élèves, sont aussi proches que possible de celles qu'ils connaîtront dans les unités de production. Ils perçoivent tous, d'ailleurs, un pré-salaire et doivent être « opérationnels » dès leur entrée dans la vie professionnelle.

Les structures existantes ne sont pas à même cependant de prendre en charge tous les « exclus » du système scolaire. Ces jeunes inactifs ayant la rue pour seul domaine « bricolent » et alimentent souvent une délinquance juvénile dont l'accroissement inquiète les autorités. L'exode rural, la surpopulation des villes et la rupture des structures familiales traditionnelles facilitent cette évolution.

En dépit de ses défauts et de ses lacunes, l'enseignement primaire et secondaire alimente sans cesse davantage le supérieur, lui aussi en plein développement. En 1962, l'Algérie comptait une seule université et quelques centaines de jeunes gens effectuaient, en quasi-totalité à l'étranger, des études supérieures. En octobre dernier, 70 000 étudiants ont pris les chemin des amphithéâtres et des salles de laboratoire des quatre universités (Alger, Oran, Constantine et Annaba) et des six « centres universitaires » (Tizi-Ouzou, Sétif et Batna à l'est, Mostaganem, Bel-Abbès et Tlemcen à l'ouest). Là encore, tout est loin d'être parfait.

La réforme des études adoptée en 1971 sur le modèle américain — découpage de l'enseignement en modules semestriels, travail en petits groupes, multiplication des filières — était sans doute trop ambitieuse. Elle nécessite plus de moyens en enseignants, en locaux et en bibliothèques que ne peut en rassembler une université encore en chantier. Les étudiants doivent parfois travailler au milieu des bulldozers et des grues. Ils logent souvent à quatre par chambre, perdent des heures en interminables transports et prennent d'assaut les rares salles de travail. Mais l'Algérie n'en est plus réduite, comme la plupart des pays africains et même comme son voisin marocain, à envoyer la majeure partie de ses étudiants en Europe. Les jeunes qui se rendent en France, aux Etats-Unis ou dans les pays socialistes y vont seulement pour des stages de perfectionnement ou des cours de troisième cycle. Toutes les formations de base sont dispensées désormais en Algérie même.

#### Une foudroyante progression démographique

En dépit des sévères critiques dont elle est l'objet de la part des responsables eux-mêmes, des disparités régionales encore très fortes, de la scolarisation très insiffisante des filles, victimes des traditions et des préjugés sociaux, l'œuvre déjà réalisée dans le domaine de la formation et de l'enseignement paraît très largement positive. Il n'est pas sûr cependant qu'elle puisse être poursuivie à un rythme suffisant pour améliorer la qualité ni même simplement pour faire face à un prodigieux accroissement des besoins. L'éducation est en effet le premier secteur à subir depuis plusieurs années de plein fouet les effets de la foudroyante progression démographique.

La population (4) a doublé entre 1960 et 1978, passant de 9 000 000 à 18 250 000. Son taux d'accroissement de 3,2 % est l'un des plus rapides du monde, comparable à celui des pays latino-américains. Selon les résultats provisoires du recensement effectué à la fin de 1977, 54 % de la population ont moins de dix-huit ans, et surtout 25 % environ de la population ont moins de cinq ans. C'est donc un véritable raz de marée qui va déferler ces prochaines années. Quels nouveaux efforts ne faudra-t-il pas déployer pour tenter de scolariser tout le monde, alors que les établissements déjà ouverts fonctionnent à l'extrême limite de leurs capacités ?

Déjà, en 1978, si le nombre d'enfants scolarisés a augmenté, le taux de scolarisation a baissé d'un point, tombant de 71,6 % à 70,6 %. Si faible soit-il, ce recul, compte tenu des ambitions des dirigeants et des efforts qu'ils déploient, est de nature à les inquiéter. Au rythme actuel d'accroissement, l'Algérie comptera en l'an 2000 un minimum de 35 000 000 d'enfants. Le chiffre donne d'autant plus à réfléchir que 96 % d'entre eux vivent au nord, dans une région allant des hauts plateaux à la mer, sur un sixième du territoire. La densité dans les grandes willayas du sud est inférieure à un habitant pour 2 kilomètres carrés et elle n'atteint pas un habitant pour 10 kilomètres carrés dans celle de Tamanrasset.

Lexode rural vient encore compliquer la tâche des planificateurs ; les croissances locales, résultat de ces mouvements internes de population, accentuent celles dues à la natalité. Les villes ont démesurément gonflé et leurs infrastructures sont mises à rude épreuve. La population de la capitale dépasse les deux millions d'habitants, celle de Constantine a triplé depuis 1966 (près d'un million) et celle d'Oran a doublé. En 1966, le pourcentage de la population urbanisée était de 31 %. Il a augmenté de dix points.

Catégoriquement écartée en 1966 lorsque M. Taleb Ibrahimi, alors ministre de l'éducation, en avait défendu l'opportunité, l'idée d'une politique concertée de contrôle des naissances commence à faire son chemin dans les esprits. Plus personne ne s'y oppose vraiment, ni au Conseil de la révolution ni au gouvernement. La mise en œuvre en 1966 d'une telle politique, disent certains responsables, aurait été « *prématurée* », car elle n'aurait pas été psychologiquement acceptée par la population ; les obstacles d'ordre religieux et traditionnel étaient alors troppuissants. Une politique d'espacement ou de prévention des naissances, ajuotent-ils, ne se conçoit qu'à partir d'un certain seuil de développement. Comment l'appliquer sans un environnement médico-social minimal et sans une généralisation des équipements sanitaires individuels et collectifs ? Comment persuader les couples des avantages d'une famille réduite s'ils n'ont pour eux-mêmes et pour leurs enfants aucun espoir de promotion ou même de vie décente ? Il y faut un minimum d'éducation. Les conditions, dit-on à Alger, commencent à être réunies pour s'engager dans cette voie.

*Les esprits ont, en effet, évolué* et une demande commence spontanément à se manifester. Les centres installés en ville sont très sollicités par un nombre de plus en plus grand de femmes qui ne considèrent plus comme une bénédiction du ciel le fait d'avoir dix, douze ou quatorze enfants. La scolarisation des femmes qui progresse lentement, le nombre de plus en plus grand de jeunes femmes qui travaillent ou qui font des études, la proportion importante de femmes dans les promotions de médecins (de l'ordre du tiers), tout cela joue lentement mais sûrement en faveur d'une limitation de la natalité. Il n'est pas certain que ce soit suffisant et des mesures plus énergiques seront peut-être nécessaires. Ce n'est pas le moindre des problèmes auxquels vont se trouver confrontés les successeurs du président Boumediène. Ils doivent, de surcroît, faire rapidement face à deux autres difficultés : l'insuffisance dramatique de logements et la baisse de la production agricole. Leurs choix pourraient bien entraîner quelques révisions déchirantes.

**Prochain article :**

**III. - DU PAIN ET DU BÉTON**

(1) Dans le secteur agricole, les allocations familiales sont de 32 dinars seulement par enfant ; les parents ne les perçoivent que pour les quatre premiers.

(2) 1 dinar = 1,20 F. La bourse trimestrielle est de 1 380 dinars pour les scientifiques : physiciens, mathématiciens, etc. Les littéraires, les juristes et les médecins touchent 300 dinars de moins.

(3) L'enseignement est dispensé de façon exclusivement arabe dans les deux premières années du primaire. Au-delà, il devient bilingue. Dans le secondaire, un tiers des classes de lycées ont été progressivement arabisées à partir de 1971, tandis que s'ouvraient des collèges et lycées pour les élèves dont la scolarité était faite uniquement en arabe. Dans le supérieur, les licences de lettres et droit ont été arabisées. L'arabe a fait plus récemment son entrée en mathématiques et sciences exactes.

(4) Compte tenu des 800 000 émigrés.

# DIPLOMATIE

AVANT LA RÉUNION

## La place de l'Europe dans les négociations SALT

*(Suite de la première page.)*

« *C'est la raison pour laquelle nous estimons que la première étape du désarmement nucléaire doit être l'œuvre des Grands et que nous ne saurions y prendre part avant que ceux-ci n'aient réduit de façon très sensible le volume de leurs arsenaux et mis un terme à la compétition qualitative échevelée à laquelle ils se livrent.* »

Sur le strict plan des réalités militaires, le chef d'état-major des armées n'a pas tort de dénoncer la course qualitative « *échevelée* » aux armements entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Depuis 1972, date de la première série des accords SALT 1 conclus entre MM. Richard Nixon et Leotions de principes des deux Super-Grands ne doivent pas être l'arbre qui cache la forêt.

Pour ne prendre que quelques exemples et de l'aveu même du général Thomas Stafford, chef d'état-major adjoint de l'armée de l'air américaine pour la recherche et le développement, la puissance de destruction des Etats-Unis et de l'Union soviétique, — si l'on admet que tous les missiles intercontinentaux sol-sol lancés sur l'adversaire ont réellement fonctionné au maximum de leurs capacités, — devrait progresser, respectivement de 20 % et de 83 % d'ici au milieu de la décennie prochaine.

Les missiles intercontinentaux terrestres représentent, actuellement, 53 % du nombre total des vecteurs nucléaires aux Etats-Unis, le quart des charges opérationnelles et 35 % de la puissance de destruction américaine. Ces mêmes engins constituent, en 1978, le secteur de l'arsenal nucléaire sur lequel les Soviétiques ont fait le plus de progrès, parce qu'ils peuvent emporter le plus grand nombre de charges multiples les plus diverses, guidées avec une grande précision.

Tout en respectant les textes signés depuis six ans, les Etats-Unis, ont noté les experts français, ont pu passer des quelque 7 000 ogives nucléaires en 1972 à entre 20 000 et 30 000 aujourd'hui, tandis que l'Union soviétique, qui en possédait de l'ordre de 2 600 en 1972, peut se prévaloir d'un arsenal qui compte, en 1978, de 17 000 à 26 000 ogives nucléaires. L'imprécision apparente des calculs vient du fait que tous les systèmes d'armes porteurs de charges nucléaires — bombardiers, missiles terrestres, sous-marins ou obus d'artillerie — peuvent ne pas être opérationnels au moment de la décision d'un tir.

Plus la panoplie nucléaire d'un pays devient complexe, diversifiée et se miniaturise et plus les procédés de contrôle, auxquels les Américains et les Soviétiques donnent l'impression de se fier, se révèlent inopérants à l'usage. Le satellite d'observation, qui est le moyen principal de ce contrôle, est incapable, par exemple, de discerner les silos rechargeables, les têtes multiples ou de compter des missiles de croisière entreposés dans leurs hangars.

#### Dépassés par la technique

C'est dire combien sont rapidement dépassés par la technique et l'innovation tous les accords de limitation d'armements stratégiques, quelle que soit la bonne foi de leurs signataires.

Le secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires européennes ne fait pas une constatation tellement différente lorsqu'il admet qu'en imposant des limites temporaires — jusqu'en 1985 — le nouveau traité SALT viendra à expiration avant qu'aucun des nouveaux systèmes mis au point par les Etats-Unis ne soit prêt à être installé. « *Il s'agit des systèmes* (missiles mobiles et missiles de croisière), explique M. George Vest, *dont l'utilité et l'efficacité sont encore à l'étude, bien que nous souhaitions conserver la possibilité d'en faire le choix s'ils nous conviennent.* » On ne peut être plus clair.

C'est précisément dans ce contexte général qu'intervient la réflexion des états-majors français sur l'avenir de la dissuasion nationale.

L'alternative est très schématiquement la suivante. Ou les dirigeants français se font progressivement à l'idée d'une réduction, à long terme, des panoplies nucléaires en Europe et la dissua*sion nationale ne peut* rester longtemps à l'écart d'une telle évolution qui touchera également l'arsenal britannique. De cette orientation découleront des choix qu. pourraient modifier sensiblement l'organisation même de la défense française et la répartition de l'effort militaire. Ou bien, les dirigeants français ne renoncent pas à moderniser l'arsenal nucléaire et ils décident d'accélérer les études en cours, par exemple, sur le missile de croisière et le satellite militaire. De telles options posent de nouveaux problèmes, à commencer par celui de l'étendue de l'effort financier à consentir seul ou par celui de la place de la France dans le concert atlantique et européen si le gouvernement n'écarte pas *a priori* l'éventualité d'un partage des investissements et, donc, d'une coopération avec ses alliés.

Dans la deuxième partie de l'alternative, il est clair que la France prend la responsabilité de considérer la perspective de nouvelles discussions américano-soviétiques sur les armes nucléaires européennes comme contraire à ses intérêts et à ceux d'un équilibre militaire en Europe.

Ne dit-on pas, de source britannique à Paris, que, lors de leurs entretiens en tête à tête du 24 novembre dernier, MM. James Callaghan et Valéry Giscard d'Estaing ont examiné cet aspect particulier de la situation et que les deux pays s'orientent vers une attitude assez proche, à savoir un refus que les armes nucléaires britanniques et françaises soient comptabilisées dans la « zone grise » de nouvelles conversations SALT ?

A l'OTAN, on s'attend à cette réaction française, même si on tient à faire observer que les Etats-Unis ont su, durant leurs négociations avec l'Union soviétique, préserver les intérêts européens en conservant la possibilité d'un transfert de la technologie américaine aux alliés.

#### Des arguments fournis aux Soviétiques

Compte tenu de certaines déclarations précédentes de responsables français, les états-majors devront déployer beaucoup de conviction et d'habileté s'ils veulent que Moscou comprenne, sans ambiguïté, leur refus de voir la force nucléaire française être l'objet d'un quelconque marchandage entre Grands sur l'élaboration d'une politique européenne de sécurité.

En cosignant, le 19 juin 1974 à Ottawa, une déclaration du conseil atlantique selon laquelle « *deux pays européens* (la France et la Grande-Bretagne) *disposent de forces nucléaires en mesure de jouer un rôle propre contribuant au renforcement global de la dissuasion de l'alliance* », la France paraît, aujourd'hui, donner indirectement raison aux Soviétiques s'ils sont décidés à recenser l'arme nucléaire française parmi les forces jouissant d'une apparente autonomie mais placées, en réalité, dans la mouvance du bloc occidental.

De même, en ne dissipant pas l'incertitude, entretenue par M. Giscard d'Estaing et le général Méry, en 1976, à l'Institut des hautes études de défense nationale, sur le concept d'une dissuasion ou d'une « *sanctuarisation* » élargies au bénéfice de l'ensemble européen, les responsables français *ont* fourni des arguments à l'Union soviétique si elle voulait douter du caractère proprement national de leur arme nucléaire.

Si, donc, le choix de la France rejoint celui de ses états-majors : moderniser la dissuasion et ne prendre part au désarmement nucléaire que le jour où les accords *SALT* auront modifié très sensiblement les rapports de forces entre les grandes puissances, ce ne peut être qu'après une analyse approfondie des conséquences, sur la situation en Europe, de l'actuelle concertation américano-soviétique dans le domaine nucléaire.

Une telle analyse pourrait montrer, en particulier, que les Soviétiques et les Américains se sont, dans un premier temps, autorisés à édifier un système de missiles antimissiles suffisant pour contrer une force de dissuasion modeste ou rudimentaire. Ce fut SALT 1. Puis, ils se sont accordés le droit d'accroître les systèmes centraux — bombardiers, missiles et sous-marins — placés directement et sans partage sous leur seule autorité politique au bénéfice de leur propre sécurité. C'est SALT 2. Enfin, ils devraient chercher à mieux contrôler ou à neutraliser les armes nucléaires des deux pays européens dont la justification principale est, précisément, de vouloir disposer des moyens de la dissuasion pour éviter, dans la mesure du possible, le retour à tout affrontement classique qui transformerait l'Europe en un champ de bataille parcouru par des armées étrangères. C'est peut-être SALT 3.

Ce n'est pas un hasard si, dans le même temps, les Etats-Unis et l'Union soviétique insistent tant auprès de leurs alliés respectifs pour qu'ils accroissent leurs dépenses consacrées aux seules forces classiques.

#### Rapprochement franco-britannique ?

Ainsi que l'ont fait observer des parlementaires de l'Union de l'Europe occidentale, lors de la dernière assemblée, un certain *nombre d'experts aux Etats-Unis* et en Europe considèrent que SALT 2, par les progrès que cet accord entérine au profit de l'Union soviétique, sont de nature à affaiblir la crédibilité de la dissuasion américaine au bénéfice de l'Europe. Le fait que le potentiel américain soit perçu comme déclinant, relativement à la montée en puissance de l'Union soviétique, hypothèque la situation en Europe dont la couverture stratégique par les Américains est remise en question.

Les deux puissances nucléaires en Europe, la Grande-Bretagne et la France, devront tirer les conséquences d'une telle évolution militaire plus tôt qu'elles ne le prévoyaient généralement. Chacun pour soi ou ensemble.

Il existe, de part et d'autre de la Manche, des intérêts communs qui pourraient justifier un certain rapprochement. La France tente de moderniser son arsenal nucléaire après 1980. La Grande-Bretagne songe au remplacement de sa flotte de sous-marins Polaris. Deux objectifs parallèles et, qui sait ?, convergents. Avant le 31 décembre 1979, date à laquelle le Royaume-Uni doit renouveler ou non les accords nucléaires qui le lient, depuis 1958, à Washington.

JACQUES ISNARD.

# AFRIQUE

## Rhodésie

# Le maintien du nom actuel du pays dans le projet de Constitution mécontente les Noirs modérés

*Le conseil* exécutif multiracial du gouvernement de transition de Salisbury a rendu public, mardi 2 janvier, le projet de Constitution qui sera soumis par référendum le 30 janvier à la population blanche de Rhodésie. Seul élément surprenant dans ce document de cent quarante-sept pages : un article stipule que le pays s'appellera « *Zimbabwe-Rhodésie* ».

Le recours à cette dénomination est destiné à sa satisfaire les est destiné à satisfaire les Blancs attachés à la référence à Cecil Rhodes, fondateur de la colonie. Du même coup, il représente un camouflet pour les dirigeants noirs modérés associés à la minorité blanche au sein du gouvernement de transition. Dès mardi, un représentant de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (*ZANU*) que dirige le révérend Sithole, a déclaré que le maintien d'une appellation « *liée à l'oppression et au colonialisme* » sera préjudiciable à la reconnaissance du nouveau régime. « *Nous aurions préféré*, a-t-il ajouté, *le nom Zimbabwe qui a déjà acquis une crédibilité internationale.* »

De son côté, le porte-parole du Conseil national africain unifié (UANC) de l'évêque Muzorewa a déclaré que l'acceptation de la nouvelle Constitution ne sera pas complète aussi longtemps que sera maintenu un nom qui représente « *le monstre contre lequel nous nous sommes battus toutes ces années* ». Seul, le chef Chirau a précisé que, pour lui, « *le nom n'est pas un problème* ».

Le projet de Constitution reprend, dans ses grandes lignes, les structures gouvernementales prévues aux termes de l'accord de règlement interne du 3 mars.

Le Zimbabwe-Rhodésie sera dirigé par un président dont les pouvoirs seront limités. Son mandat sera de dix ans. Il ne pourra agir que sur recommandation du conseil exécutif.

Le Parlement sera composé d'un Sénat de trente membres et d'une Chambre basse de cent membres. Il sera élu pour cinq ans. Le Sénat sera composé de dix Noirs, de dix Blancs et de dix chefs tribaux élus par le Conseil national des chefs.

L'Assemblée sera composée de soixante-douze Noirs et de vingt-huit Blancs. Les membres noirs seront élus par des électeurs noirs, selon le principe « un homme, une voix ». *Les* sièges blancs seront séparés en deux catégories. Vingt seront pourvus par des électeurs blancs et les *huit* restants par les *quatre-vingt*-douze autres parlementaires de la Chambre basse.

Le chef de l'Etat sera désigné par un collège électoral regroupant les élus des deux chambres. Il choisira le premier ministre. Le projet de Constitution sera soumis à l'ensemble de la population le 20 avril prochain. Les élections législatives au suffrage universel se tiendront le même jour. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

## CORRESPONDANCE

# Sur une interview de Ian Smith

*Le P. Roland Pichon, S.J. du Centre de recherche et d'action sociales de l'action populaire, nous a adressé une lettre dont voici l'essentiel.*

Ce n'est point sans une certaine stupeur que je viens de constater la place énorme consacrée dans votre numéro du 29 décembre aux propos de M. Ian Smith.

Je ne vous dénie pas le droit, au nom de l'information, de donner à vos lecteurs la possibilité de connaître le point de vue du représentant de quelque deux cent mille colons européens qui, crispés sur leurs privilèges acquis dans un régime colonial raciste, sont convaincus que leur lutte s'identifie avec celle de la défense de la « civilisation chrétienne occidentale blanche ». Mais, par votre gros sous-titre de première page, qui est un choix de votre journal, « *L'Europe devrait mettre fin aux sanctions et appuyer les Noirs modérés de Rhodésie* », vous révélez sans ambiguïté l'orientation de cette information. M. Smith peut être satisfait ! Grâce à de « bons amis », il avait pu se rendre aux Etats-Unis pour plaider sa cause ; il n'a pu venir en France — notre gouvernement ayant condamné les Etats-Unis au sujet de cette visite, — mais y ayant aussi de « bons amis », grâce à la complaisance de la direction de TF 1, il a pu se faire entendre des Français sur notre petit écran (le 7 novembre, émission : « Profil de Smith », réalisée par J.-F. Chauvel), et, grâce à vous, il peut se faire lire de vos lecteurs.

La publication de cette interview, telle que vous la présentez, est, *je n'hésite pas à l'affirmer*, en pesant mes mots, une malhonnêteté, indécente et ne respectant pas la vérité. Elle est alarmante, beaucoup plus que celle de Darquier de Pellepoix par le journal *l'Express*. Darquier de Pellepoix n'est qu'un vieillard sans pouvoir, mais Smith, dont les états de service ne le cèdent en rien aux siens, dispose encore d'une armée et d'une aviation (équipée de nos Alouette III, de Mirage) pour la défense d'un régime colonial raciste et d'intérêts économiques français et occidentaux. Ses réponses très habiles aux questions, assez complaisantes de Hervé Lavenir et Loïc Conquer, il faut le reconnaître, ne pourront que renforcer le racisme — pas mort — du monde occidental en général, des Français en particulier ; le choix de votre sous-titre : « Nos ennemis veulent chasser les Blancs occidentaux et dominer les Noirs » y aidera et convaincra bien des Français que les ennemis de Smith sont nos ennemis, en particulier ce « *Front patriotique qui continue de commettre les plus bestiales atrocités contre les populations...* »

Si l'interview de Darquier de Pellepoix a provoqué la tempête que vous savez, celle de Smith, malheureusement, ne troublera guère les Français « mal informés » — effectivement, ce n'est point en lisant votre journal qu'ils peuvent se faire une idée de la réalité...— ; elle les confirmera dans leur bonne conscience de « civilisés » qui ont contribue à sauver les « bébés roses » par l'intervention au Shaba « *contre les terroristes criminels déguisés en mouvement de libération* » ; elle les persuadera qu'il serait bon de « *lever les sanctions* » et de soutenir les « *Noirs modérés* » de Rhodésie...

**[La position du « Monde » sur le racisme *en général*, et sur la Rhodésie en particulier, n'a pas besoin, nous semble-t-il, d'être rappelée. Publier une interview de M. Ian Smith *ne signifie évidemment pas* qu'on en approuve les termes. Et il était difficile, le Père Pichon le reconnaîtra, de lui donner un titre *qui n'exprime pas la position de* l'interviewé...]**

## Zambie

● LE PRESIDENT KAUNDA *a annoncé*, mardi 2 janvier, à Lusaka la composition du nouveau cabinet zambien, sur lequel le parti au pouvoir, l'UNIP (Parti unifié de l'indépendance nationale) exerce un contrôle plus étroit que jamais. Cinq membres du comité central du parti ont, en effet, été nommés afin de superviser certains ministères. M. Daniel Lisulo a été nommé premier ministre. — *(A.F.P.)*

## POINT DE VUE

# Pour la paix

par JACQUES SOUSTELLE

Il est en Afrique un pays grand comme les quatre cinquièmes de la France qui possède un sol fertile, un sous-sol *riche* en minerais et en *charbon* ; ce pays s'est affranchi de toute discrimination raciale ; il est dirigé par un exécutif composé d'un Blanc et de trois Noirs, et son gouvernement comporte un nombre égal de Noirs et de *Blancs*.

Etonnant paradoxe, l'existence de ce pays. La Rhodésie est niée par la communauté internationale. L'ONU lui impose depuis treize ans un boycottage rigoureux. Des groupes terroristes, armés et entraînés par *l'Union soviétique, Cuba et l'Allemagne* de l'Est, qui s'efforcent d'y semer le désordre, bénéficient du soutien des Nations unies. Les *Etats démocratiques de l'Occident* se refusent à établir quelque relation que ce soit avec son gouvernement. C'est à grand-peine que le premier ministre, M. Ian Smith, et ses collègues autochtones ont été autorisés à se rendre à Washington, où le *président Carter* s'est abstenu *de* les recevoir.

Bref, la Rhodésie est un Etat paria.

On prétend que ce qui justifie ce traitement discriminatoire, unique dans le monde d'aujourd'hui, est le caractère « raciste » de son régime. La minorité blanche de deux cent soixante mille Rhodésiens d'origine européenne opprimerait la majorité noire, sans parler des quelques *dizaines de milliers d'Asiatiques et de* métis. Elle maintiendrait un système de discrimination raciale analogue à l'« apartheid » que l'on reproche à l'Afrique du Sud (pourtant reconnue, elle, par la plupart des Etats) et concentrerait jalousement entre *ses mains* tout le *pouvoir* politique.

Or tout cela est faux.

### Pas de ségrégation raciale

Pour écarter tout de suite un mauvais argument, précisons que le Land Tenure Amendment Act a ouvert aux Noirs toutes les terres cultivables en dehors de celles (terres « tribales ») qui leur étaient réservées. Autrement *dit, aux 44 % des terres que* les Noirs possédaient déjà sous le régime précédent, s'ajoute l'accès à 36 % des terres « ex-blanches ».

Non seulement il n'y a pas trace de ségrégation raciale en Rhodésie, mais l'observateur impartial ne peut *manquer d'être frappé par le nombre* et la qualité des cadres africains qu'il rencontre à tous les niveaux, depuis les ministres jusqu'aux chefs d'entreprise, dans les services publics, dans les professions libérales. J'ai pu m'entretenir avec des éco*nomistes, des avocats, des hommes* d'affaires, des enseignants, des fonctionnaires, des prêtres. Qu'ils appartiennent à l'ethnie shona, la plus nombreuses, à celle des Ndébélés ou à des groupes moins importants, ils font preuve de qualités intellec*tuelles et humaines qui ne sont en* rien inférieures à celles de leurs collègues blancs. Dans les réunions et les débats auxquels j'ai pris part, ils détenaient généralement une large majorité, ce qui ne semblait gêner personne. Parmi les professions exercées par ces Africains, je note celles de directeur de production, de directeur de vente, de président de chambre de commerce, de pré*sident de syndicat agricole*, de doyen de faculté, de professeur d'université, de médecin, de vétérinaire, d'hôtelier et naturellement de ministre.

Un des facteurs qui expliquent ce haut niveau de l'élite autochtone *est évidemment l'université de Salis*bury : dès sa création en 1955, elle avait expressément rejeté toute discrimination raciale (article 4 de sa charte) ; actuellement, la majorité des étudiants *sont africanisés*, et l'on note une augmentation rapide du nombre des jeunes filles autochtones qui entrent à l'université.

Le pourcentage des Noirs qui servent sous l'uniforme est considé*rable : trois pour un Blanc dans* l'armée, quatre pour un dans la police, seize pour un dans les services de surveillance et de sécurité.

Décrire la Rhodésie comme un pays raciste où une majorité autochtone serait opprimée relève du délire *ou de l'imposture.*

En fait, il n'y a pas en Rhodésie lutte pour le pouvoir entre les Blancs et les Noirs : cette lutte se situe entre *les Noirs qui sont au gouver*nement et ceux qui veulent les en chasser.

Ces derniers, N'komo et Mugabé, chefs d'un « Front patriotique » qui multiplie les atrocités... contre les Noirs dix fois plus que contre les *Européens, savent que s'ils se pré*sentaient aux élections dans les conditions normales d'une démocratie, ils ne dépasseraient probablement pas 20 % des suffrages. Ils cherchent donc à prendre par la violence tout le pouvoir.

Du Mozambique, ou de Zambie, leurs groupes armés poussent des raids en territoire rhodésien, puis se *replient* après *avoir assassiné et* incendié. Au hasard des nouvelles, on relève l'extermination de la *famille Chirwa, des Noirs*, vingt-trois personnes tuées dont neuf femmes et treize enfants de deux à six ans : la « liquidation » de la famille Lalloo, des Indiens ; le meurtre des passagers d'un avion civil abattu le 3 septembre par un missile *Sam-III de fabrication russe.* Si les villes sont calmes — l'atmosphère *business as usual* de courage tranquille m'a rappelé l'Angleterre assiégée de 1940, — la terreur sévit dans les campagnes. J'ai vu les pitoyables victimes des *guérilleros* marxistes refluer vers les villages où les hôpitaux accueillent les enfants déshydratés et affamés, *les femmes en pleurs*. Ce sont les Noirs, dont cer*tains affectent hypocritement de se* soucier, qui souffrent le plus des *coups des terroristes*.

### Un aveuglement désastreux

L'aveuglement de l'Occident est désastreux. En dépit de leurs Kalatchnikov et de leurs missiles *soviétiques*, les terroristes n'auraient aucune chance de s'emparer du pouvoir qu'ils *convoitent s'ils n'étaient* encouragés par les complaisances du « monde libre ». Le Conseil œcuménique des Eglises ne va-t-il pas jusqu'à inonder d'argent chrétien ceux qui brûlent les missions et tuent les Noirs, protestants ou catho*liques ? L'ONU ne reconnaît-elle pas* le Front patriotique comme seul représentant authentique de la Rhodésie ?

L'évêque (méthodiste) Abel Muzorewa, un des trois membres autochtones du Conseil exécutif, m'a dit avec tristesse : « *Nous avons aboli la discrimination raciale, nous avons conclu le 3 mars dernier l'accord constitutionnel sur le principe « un homme, une voix »* (one man, one vote), *nous allons d'un même pas vers le gouvernement de la majorité noire, il y a déjà autant de ministres africains que de ministres européens, et malgré tout cela le monde continue à nous accuser, à soutenir nos adversaires, à nous imposer le boycottage. Est-ce juste ?* »

Il ajoute : « *Les sanctions n'ont qu'un résultat : elles privent la Rhodésie de ressources qui lui seraient nécessaires pour accroître le budget de la santé ou augmenter les salaires. Qui en souffre ? D'abord les Africains, hélas !* »

*Ian Smith me dit : « Tout ce que les Occidentaux ont exigé, nous l'avons fait. J'ai moi-même, à Washington, proposé une « table ronde » de tous les partis, y compris de ceux qui nous combattent. On ne nous répond qu'en maintenant les sanctions économiques. Est-ce juste ?* »

Il faut bien reconnaître que ce *n'est pas juste*. Les sanctions, qui durent depuis treize ans, ne ruineront pas la Rhodésie. Mais elles freinent son essor. L'économie rhodésienne est contrainte de vendre et d'acheter par intermédiaire, donc de vendre bon marché et d'acheter *cher*. La *non-reconnaissance* internationale ne détruira pas la Rhodésie. *Mais elle encourage le terrorisme et retarde le retour à la paix.*

*Tandis que Washington, et l'Europe, s'obstinent au mépris de toute justice — et au seul profit de l'impérialisme russe, — à dénier à la Rhodésie le droit d'exister, la Zambie rouvre sa frontière.* J'ai vu les trains franchir le Zambèze à côté des prodigieuses cataractes de Victoria-Falls : le cuivre zambien descend vers le sud, le maïs rhodésien et les engrais sud-africains montent vers Lusaka. La réalité impose aux pays de l'Afrique australe, par-delà les rhétoriques et les ambitions déchaînées, *un minimum de solidarité.*

La Zambie du président Zaunda a ouvert et maintenu *ouverte* sa frontière alors même que l'aviation rhodésienne pulvérisait des camps de terroristes sur son territoire : les Zambiens ne se sont pas souciés de prendre le parti des intrus qui campent sur leur sol.

Le gouvernement Smith-Muzorewa-Sitholé-Chirau a été amené à ren*voyer au printemps prochain* les élections prévues dans l'accord de mars dernier : le texte de la future Constitution n'est pas prêt, l'enregistrement des électeurs n'est pas terminé. Ce délai n'a aucune signification politique. On aurait tort d'y voir, *comme certains commentateurs* se sont empressés de le faire, un retour en arrière par rapport au plan arrêté en mars. Le gouvernement a aussi annoncé son intention de maintenir, après les élections, l'union multiraciale qui règne actuellement. Comment pourrait-il en être autrement, puisque les Rhodésiens blancs ne sont pas des « colons » qui pourraient à la rigueur regagner une métropole, mais en *fait* des *Africains* comme les autres, liés à toutes les autres ethnies, sur le même sol, par un destin commun.

Et la France ? Comme les autres pays occidentaux, elle n'entretient aucune relation diplomatique ou consulaire avec Salisbury. *Mais à la* différence des autres, elle n'a pas non plus de relations économiques, tandis que les *businessmen* de divers pays, laissant leurs gouvernements pérorer, font de fructueuses affaires. Les Britanniques eux-mêmes, comme l'a *révélé un scandale récent*, confient à M. Owen les vertueuses indignations et aux compagnies pétrolières le ravitaillement de l'ex-colonie « rebelle ». On ne voit pas très bien quel intérêt peut avoir la France à s'aligner sur les plus extrémistes de l'ONU alors que la Rhodésie offrirait à nos exportateurs, à nos industries, à notre production de biens d'équipement, de magnifiques occasions, dont profitent de persévérants Allemands et d'astucieux Japonais.

*Une politique constructive et réaliste devrait se fixer pour but la levée des sanctions, la fin du boycottage,* le soutien à toute initiative susceptible de conduire dès le printemps prochain à des élections démocratiques. L'Afrique entière, et *le monde, ont tout à gagner à ce* que la Rhodésie, échappant à la subversion, poursuive son évolution librement, dans la concorde et dans la paix.

## Zaïre

# La monnaie nationale est dévaluée de cinquante pour cent

Kinshasa *(Reuter)*. — Le zaïre a été dévalué, mardi 2 janvier, d'environ 50 %. Désormais, un dollar américain vaut 1,54 zaïre.

Cette quatrième modification de la parité du zaïre en l'espace de deux mois porte à près de 100 % le taux de dévaluation cumulé de la monnaie zaïroise pendant cette période. Seule la première dévaluation du zaïre, de 10 %, avait été annoncée officiellement par la Banque centrale, les autres modifications ayant été communiquées dans les notes fixant le taux de change que l'institut d'émission fait parvenir quotidiennement aux banques.

Cette dernière dévaluation s'inscrit dans le cadre du plan de sauvetage du zaïre entrepris sous les auspices du Fonds monétaire international (F.M.I.) et destiné à remettre sur pied l'économie zaïroise. C'est ainsi que M. Erwin Blumenthal, haut fonctionnaire du F.M.I., à la tête d'une équipe de cinq experts internationaux attachés à la Banque centrale chargée de la supervision de la remise en ordre économique du pays, a signé, le 16 décembre, une lettre dans laquelle figurent les noms de cinquante sociétés zaïroises, certaines appartenant à de hautes personnalités du régime, auxquelles toute transaction bancaire, directe ou indirecte, est interdite jusqu'à ce que leurs dettes soient payées et leurs capitaux placés à l'étranger rapatriés.

Cette décision a déjà eu des effets positifs, affirme-t-on dans les milieux bancaires de Kinshasa : treize noms ont été barrés de la liste, dont quatre mardi, après que les conditions imposées par le F.M.I. eurent été remplies.

La Banque centrale, qui s'est engagée à payer les intérêts dus sur les anciens prêts et à assurer le service de la dette des nouveaux prêts (c'était l'une des conditions mises par un consortium de banques occidentales en échange d'un prêt de 220 millions de dollars au Zaïre), est à jour.

Le plan de stabilisation supervisé par le F.M.I. — seconde condition au crédit accordé — fera l'objet de conversations à la fin de février ou au début du mois de mars.



# DIPLOMATIE

## DE LA GUADELOUPE

## POINT DE VUE

# Renverser les fronts

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

Le sommet de la Guadeloupe est inopportun pour deux rai*sons de forme et une raison* de fond.

Première raison. Les rencontres de chefs d'Etat ou de gouvernement, à force de se répéter, perdent non seulement leur impact populaire, mais surtout leur efficacité diploma*tique et administrative. La vie de la* Communauté européenne, depuis l'institution de son conseil, montre davantage une congestion vers le haut des circuits de décision que l'émergence d'une réelle identité de vues. Le public est flatté, dans ses nostalgies monarchiques — au moins chez nous, — dans la superstition que la poignée de main est gage de paix et d'amitié : *il n'est pas* éduqué *sur la complexité des rela*tions internationales, les rapports de force qui les dominent, les éléments extra-gouvernementaux de la vie planétaire. Mieux vaudrait économiser comme antan de telles manifestations, à moins qu'on cherche précisément à *les banaliser : ce qui*, à terme, et quand ce sera nécessaire, privera la vie internationale d'un outil important.

Deuxième raison. Les rencontres pour en être doivent réunir peu de participants. Les exclus posent des problèmes qui ne sont pas que de protocole mais rejaillissent sur la vie des institutions communes et même *sur la solution des questions* qu'on prétendait traiter de la sorte. Ainsi les sommets économiques occidentaux de ces dernières années ont posé le problème de la participation de puissances telles que le Canada ou de la Communauté européenne en tant que *telle*. L'exclusion des « petits » pays du Marché commun, et *surtout celle trop fréquente de l'Italie*, est typique de la faute régulièrement commise par la diplomatie française depuis le plan Fouchet qui échoua en grande partie parce que Rome n'avait pas été assez mis dans la confidence de Bonn et de *Paris ; ce qui faillit se reproduire* pour le Système monétaire européen.

Mais la raison de fond est déter*minante*. M. Giscard d'Estaing va à l'encontre de ce que devrait être notre orientation diplomatique. La nouvelle donne économique mondiale commencée à *l'automne de* 1973 par le renchérissement des matières premières *n'a été que le prélude* à la fin décisive de l'après-guerre. Les camps changent à toute vitesse, donc les intérêts et les possibilités de chacun. Au monde bipolaire flanqué *du tiers-monde poli*tiquement indécis mais convoité, tiraillé de tous côtés, succède un planisphère après tout plus conforme à la nature des peuples. L'entente entre les Etats-Unis, la Chine et le Japon, unissant savoir-faire, ressources démographiques et matières premières, autant qu'espace et anticolonialisme, pose la question de la *sécurité soviétique en des termes* tout différents de ceux d'après Yalta.

L'Union soviétique — cernée au dehors, changeant d'équilibres raciaux et démographiques au dedans — ne peut trouver sa sécurité et maintenir son identité russe qu'en se rapprochant de l'Europe occidentale ; *son glacis doit désormais être* ailleurs, ses hantises aussi. L'y aider, c'est-à-dire *prendre résolument* son parti vis-à-vis de l'Extrême-Orient, est le chemin de la concession soviétique majeure tant attendue par l'Europe : *la liberté*, en tout cas la libéralisation, en Europe orientale et la fin du dialogue exclusif entre Moscou et Washington. Cette réconciliation du Vieux Monde par-delà les *idéologies et les méfiances qui ne* l'auront divisé qu'un petit siècle, c'est la tâche immense qui se propose à un pays comme le nôtre, s'il sait déchiffrer les signes de ces derniers temps.

Garder comme règle de comportement international le clivage Est-Ouest et la Communauté économique de la toute petite Europe occidentale — comme le sommet de la Guadeloupe le manifeste à l'initiative malheureuse de la France, — c'est manquer cette chance qui ne se présente qu'une ou deux *fois par siècle* à un pays d'être le premier à comprendre qu'une époque nouvelle commence. Le sommet qu'il faut préparer par d'intenses réflexions et analyses, puis des rencontres bilatérales, c'est la réunion des seuls chefs d'Etat ou de gouvernement européens de quelque côté du rideau de fer qu'ils aient leur capitale. Chine et *Etats-Unis sont désormais nos seuls* vrais rivaux : cette rivalité est l'occasion historique de réconciliation *entre l'Est et l'Ouest de notre cher* Vieux Continent. A la Guadeloupe, on y tourne le dos.

Le Monde

# politique

# Le président de la République espère que les élections européennes montreront « l'unité de la France dans la diversité des courants d'opinion »

**La cérémonie des vœux de Nouvel An, qui s'est tenue mardi 2 janvier à l'Elysée, a été pour M. Valéry Giscard d'Estaing l'occasion de rappeler les orientations que le gouvernement et les administrations devront mettre en œuvre en 1979. Recevant le gouvernement puis les corps constitués, le président de la République a souligné que l'axe principal de la politique suivie est le redressement économique, tâche à laquelle l'exécutif pourra consacrer tous ses efforts en cette année « qui ne connaîtra pas d'échéance électorale nationale intérieure » (« le Monde » du 3 janvier), et il a invité l'administration à « faciliter l'épanouissement de l'initiative individuelle ».**

**Le conseil supérieur de la magistrature, le Conseil constitutionnel et les officiers généraux des trois armes ont ensuite présenté leurs vœux au chef de l'Etat, qui a réuni à déjeuner M. Raymond Barre et MM. Jacques Chaban-Delmas, Alain Poher, Roger Frey et Gabriel Ventejol, respectivement présidents de l'Assemblée nationale, du Sénat, du Conseil constitutionnel et du Conseil économique et social.**

**Devant les bureaux des Assemblées, reçus au début de l'après-midi, M. Giscard d'Estaing a évoqué les élections européennes, qui, a-t-il dit, « seront l'occasion de choisir comment la France sera représentée à l'extérieur, et non comment elle sera divisée à l'intérieur ». Le président de la République a ajouté que ce scrutin devra montrer « l'unité de la nation dans la diversité des courants d'opinion ».**

**M. Christian de La Malène, sénateur (R.P.R.), et premier adjoint au maire, conduisait la délégation du Conseil de Paris venue présenter ses vœux au chef de l'Etat. M. Jean Tiberi, député (R.P.R.) et deuxième adjoint au maire, a indiqué que M. Giscard d'Estaing avait prié les conseillers de transmettre à M. Jacques Chirac « ses vœux chaleureux d'amitié et de prompt rétablissement ». Le président de la République a ensuite reçu les vœux des autorités religieuses et ceux du corps diplomatique. Répondant au nonce apostolique, le chef de l'État a déclaré que la France « sera présente en 1979 sur tous les chemins qui conduisent à la paix, sur tous les chantiers où elle se bâtit ».**

## Les vœux des corps constitués

Après les vœux du gouvernement (*le Monde* du 3 janvier), le président de la République a reçu ceux des corps constitués, présentés par M. Christian Chavanon, vice-président du Conseil d'Etat. Celui-ci a relevé que « *l'administration n'a pas bonne presse* » et qu'elle éprouve « *des difficultés à entrer en communication cordiale avec l'administré* ». Il a ajouté : « *Rapprocher l'usager des détenteurs de l'autorité, c'est une grande tâche faussement simple et faussement compliquée.* » M. Chavanon a évoqué les « *lourdeurs* » que crée l'Etat, dans son « *désir de bien faire* », et il a souhaité que « *les textes fassent davantage confiance à celui qui les applique et ne prétendent pas tout régler* ».

M. Giscard d'Estaing a déclaré : « *La fonction publique postule toujours l'honnêteté ; elle requiert souvent le désintéressement, l'ardeur et la foi.* » Il a tracé trois orientations à la fonction publique, pour les années à venir : elle devra « *aider la France à gagner dans la compétition internationale, contribuer à renforcer les liens de solidarité entre les Français, développer, enfin, la communication entre l'Etat et les citoyens* ».

La fonction publique, a déclaré M. Giscard d'Estaing, doit « *conduire l'adaptation de l'économie par sa propre adaptation* ». Elle doit adopter « *d'autres structures, d'autres méthodes plus légères et plus proches de l'administré* ». Le chef de l'Etat a ajouté : « *La compétition économique tend naturellement à creuser les écarts entre les hommes les secteurs et les régions. Certains triomphent, d'autres perdent pied. Nous ne pouvons pas accepter que se créent ainsi deux France, celle de l'avant-garde, prospère et active, et celle de la traine. L'action de solidarité nationale et l'unité des Français en dépendent.* » M. Giscard d'Estaing a souligné l'importance de « *la confiance des Français* », qui, a-t-il dit, « *dépend du succès de l'action, mais est aussi la condition de la réussite de cette action* ».

Pour ce qui est de la communication entre l'administration et les administrés, le président de la République a déclaré qu'il est nécessaire de simplifier les structures, d'adopter un langage « *simple et compréhensible* », de pratiquer « *une large délégation des compétences et des responsabilités* », et de lutter contre « *la pratique abusive du secret* ».

Situant la tâche de la fonction publique dans le cadre des réformes engagées, le président de la République a déclaré qu'il convient de « *privilégier l'initiative et la concurrence plutôt que le contrôle* ».

« *Chacun d'entre vous*, a-t-il dit, *doit accompagner et, dans la mesure de ses responsabilités, conduire la France.* » Il faut pour cela « *vous défaire de l'esprit qui habite chacun de nous, esprit de rivalité des compétences, esprit de routine, rétention d'attributions que l'on n'est pas à même d'exercer* ».

### UNE LETTRE DU MAIRE DE PARIS A M. GISCARD D'ESTAING

M. Jacques Chirac, qui, en raison des séances de rééducation qu'il poursuit dans une clinique, n'a pu se rendre au palais de l'Elysée pour présenter ses vœux au président de la République, lui a adressé une lettre manuscrite dans laquelle il écrit notamment :

« *Il ne me sera pas possible de me rendre cette année au palais de l'Elysée pour venir, conformément à la tradition, vous offrir les vœux déférents du peuple de la capitale. Tout en renouvelant l'expression de mes respects, je vous prie de bien vouloir accepter, monsieur le président de la République, avec mes souhaits personnels pour vous-même, Mme Giscard d'Estaing et vos enfants, à l'occasion de la nouvelle année, les assurances de ma très haute considération.* »

### M. CHIRAC : les partis de gauche vont tenter de prendre leur revanche.

M. Jacques Chirac, dans un message de vœux à ses électeurs de Corrèze, écrit notamment :

« *Le danger majeur a été écarté, du moins momentanément. Cependant, rien n'est jamais définitivement acquis et, profitant des difficultés que nous connaissons — hélas ! — dans le domaine de l'activité économique et de l'emploi, les partis de gauche vont tenter, aux prochaines élections cantonales, de prendre la revanche de leur défaite aux législatives. L'offensive du printemps sera rude, ne nous y trompons pas. Mais l'enjeu essentiel reste l'élection de l'Assemblée des communautés européennes. Vous connaissez ma position : elle est celle de l'indépendance de la France, voulue par le général et Georges Pompidou. Cela seul doit inspirer notre action. Peu à peu, confusément, le pays le ressent et exige de savoir où l'on veut l'entraîner. (...)*

» *...C'est au cœur de nos provinces, c'est au milieu de mes compatriotes de Corrèze que je trouverai la force de mener une grande campagne d'explication auprès de tous les Français, car je sais que, d'instinct, ils sont attachés, de toutes leurs fibres, à ces valeurs essentielles. Et nous savons bien que tous ceux qui y ont fait appel, au cours de notre histoire, ont toujours suscité un formidable écho, car leur voix était celle de l'espérance.* »

DEVANT LE CORPS DIPLOMATIQUE

## *Le chef de l'État souhaite que la détente permette la rencontre des peuples*

M. Mohamed Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie, a présenté à M. Giscard d'Estaing, mardi 2 janvier, en fin d'après-midi, les vœux des ambassadeurs des pays ayant conclu des accords particuliers avec la France. M. Bedjaoui a exprimé sa « *foi* » dans la coopération entre l'Algérie et la France. Il a déclaré que l'Afrique souhaite que se réalisent « *les promesses et les espoirs* » suscités par le dialogue Nord-Sud, dont M. Giscard d'Estaing a été, a-t-il dit, « *le promoteur le plus éminent* ».

Le président de la République a souligné que la paix est la condition du développement en Afrique. A cet égard, a-t-il dit, les sujets de préoccupation ne manquent pas : le président de la République a rappelé les événements survenus au Shaba, province du Zaïre, au printemps dernier, le « *maintien d'une situation dangereuse au Zimbabwe* » (Rhodésie), la persistance des tensions dans la corne de l'Afrique, les difficultés rencontrées pour l'accession de la Namibie à l'indépendance. « *Comment ne pas déplorer*, a-t-il ajouté, *la timidité des efforts entrepris par l'Afrique du Sud pour mettre un terme au système de discrimination raciale ?* »

M. Giscard d'Estaing a cité, parmi les éléments de satisfaction apparus l'an passé, la réconciliation de la Guinée avec la Côte-d'Ivoire et le Sénégal, la normalisation des rapports entre le Zaïre et l'Angola, la recherche d'une solution équitable du conflit saharien et celle d'une solution d'unité nationale au Tchad.

Le chef de l'Etat a ensuite reçu les vœux du corps diplomatique dans son ensemble, présentés par le doyen Mgr Righi Lambertini, nonce apostolique. M. Giscard d'Estaing a évoqué « *l'éloquent message que Sa Sainteté le pape Jean Paul II a adressé à « tous ceux qui désirent la paix ». J'y ai retrouvé*, a-t-il dit, *la vigueur de pensée, la fermeté du ton et la simplicité directe qui m'ont impressionné lorsque j'ai eu l'honneur de m'entretenir avec elle au lendemain de son intronisation.* »

Le président de la République a ajouté : « *La France est au premier rang des pays qui désirent la paix. Elle sera présente, en 1979, sur tous les chemins qui y conduisent, sur tous les chantiers où elle se bâtit.* » Il a déclaré que la détente « *ne doit pas rester une passerelle étroite, réservée aux Etats et à ceux qui les gouvernent* » et qu'elle doit devenir « *une large avenue ouverte à la rencontre des peuples et des hommes* ».

M. Giscard d'Estaing a indiqué que la France, appelée à présider pendant le premier semestre de 1979 les travaux de la Communauté européenne, « *compte sur le concours actif de tous ses partenaires pour que l'année qui vient soit marquée de progrès décisifs dans la voie d'une organisation européenne stable, démocratique et efficace* ». Evoquant la paix au Proche-Orient, le chef de l'Etat a déclaré : « *Des gestes courageux en ont, depuis un an, dégagé les abords. Mais le pas décisif, celui qui permettrait d'aboutir au règlement global sans lequel la paix ne saurait être ni juste ni durable, n'a pas été franchi. La France souhaite que ce pas soit franchi en 1979.* »

Le président de la République a ensuite parlé de l'Afrique. Il a noté qu'au sud le terme de la décolonisation approche. Au nord, « *la France voit s'esquisser avec espoir la perspective d'une nécessaire réconciliation. C'est le vœu de la France qu'avec l'achèvement de cette décennie l'Afrique soit enfin totalement et pleinement rendue aux Africains* ».

M. Giscard d'Estaing a déclaré en conclusion : « *Favoriser des relations plus équitables entre le Nord et le Sud ; promouvoir, dans le respect du droit à la sécurité de chaque nation, un désarmement réel et contrôlé dont l'année 1978 a marqué certaines orientations ; associer tous les peuples, jusqu'à celui de la nombreuse Chine, dans le sentiment d'une commune solidarité, tels sont les espoirs et les ambitions de la France au seuil de cette année nouvelle.* »

## L'élection de l'Assemblée européenne

*(Suite de la première page.)*

On note qu'aucun parti n'a critiqué la façon dont le gouvernement s'est comporté dans ces deux négociations. Ceux qui soupçonnent à l'œuvre, derrière les discours officiels, le « parti de l'étranger », pourront insinuer que ce durcissement n'a d'autre fin que de parer à leurs critiques. Mais, si l'on écarte les procès d'intention, force est de constater que les faits parlent en faveur de M. Giscard d'Estaing.

La violence de l'attaque lancée par la direction du R.P.R. contre la politique européenne du chef de l'Etat n'a pas laissé celui-ci impassible, comme on l'a vu le 9 décembre, lorsqu'il a dénoncé ceux qui veulent faire de la France la « *vieille fille de l'Europe* », ceux-là mêmes que visait, le 31 décembre, l'allusion faite par M. Giscard d'Estaing aux « *inutiles querelles* » apparues ces cerniers temps. L'initiative de M. Alain Peyrefitte, qui a exprimé son désaccord avec M. Jacques Chirac, et celle des autres ministres, membres du R.P.R., qui ont apporté leur soutien au garde des Sceaux, « *n'a pas été découragée* » par l'Elysée. Le moins qu'on pouvait attendre de membres d'un gouvernement soupçonné d' « abandon national » par leur propre parti était qu'ils contestent le bien-fondé de ces attaques. Mais il ne semble pas qu'ils aient été incités à réagir plus violemment, l'essentiel étant de démontrer à l'opinion que le maire de Paris joue un jeu personnel.

### L'Europe et la situation économique

Il reste que l'action de M. Chirac a pour effet de limiter la marge de manœuvre du président de la République et risque de détourner le débat européen du sens que M. Giscard d'Estaing entend lui donner. Aussi le chef de l'Etat et le premier dire et de redire, ainsi que M. Barre ministre ne se priveront-ils pas de vœux du gouvernement à l'Elysée, l'a fait, mardi, en présentant les que, hors de la construction d'une Europe confédérale, il n'y a, pour la France et pour les autres pays européens, qu'un « *lent et inexorable déclin* ».

Les affaires européennes seront examinées au cours de conseils interministériels restreints, qui pourront donner lieu à des communiqués et, surtout, la réunion du conseil européen à Paris, au mois de mars, sera l'occasion d'attirer l'attention de l'opinion sur l'importance de la construction européenne. M. Giscard d'Estaing avait indiqué, d'autre part, au cours de sa conférence de presse du 21 novembre dernier, qu'il s'entretiendrait de politique étrangère, au début de cette année, avec les dirigeants des principales formations politiques.

La campagne que MM. Giscard d'Estaing et Barre se préparent à mener part notamment du constat, obtenu à partir de certains sondages, que près de la moitié des Français sont favorables aux thèses européennes du président de la République. Ceux qui adhèrent à la position de M. Chirac représenteraient 20 % du corps électoral, les 30 % restants comprenant les électeurs communistes, qui se déterminent sur des bases différentes, et les indécis. Il serait intéressant de connaître les références politiques des personnes interrogées ; on peut supposer que les partisans des thèses exprimées par M. Giscard d'Estaing se recrutent, pour l'essentiel, parmi les électeurs de l'U.D.F. et du P.S.

L'attitude du chef de l'Etat consiste à opposer les pro-européens, tournés vers l'avenir, aux passéistes, qui ne proposent d'autre voie que le repli de la France sur elle-même. Mais il faut en même temps répondre aux inquiétudes des catégories de la population qui souffrent de la concurrence des voisins européens et qui craignent de ne pouvoir affronter celle de nouveaux partenaires. Un voyage dans le Sud-Ouest permettra au chef de l'Etat d'annoncer les grandes lignes du plan de modernisation étudié pour cette région et de contrer les tendances hostiles à l'Europe, qui ont pu s'y renforcer. M. Giscard d'Estaing se rendra aussi en Alsace, région géographiquement plus « européenne » que toute autre.

L'autre objectif du président de la République est d'éviter que l'élection de juin n'apparaisse comme un sondage à l'échelle réelle, portant sur l'ensemble de la politique suivie. Le fait que le scrutin européen soit précédé, en mars, par les élections cantonales, pourrait avoir pour effet de concentrer sur celles-ci l'expression de l'inquiétude des Français face à la situation économique.

L'opinion percevra-t-elle ensuite les signes d'une amélioration dont certains indices sont déjà apparus, notamment dans le domaine des prix des produits manufacturés et dans l'évolution du chômage ? L'emploi reste, en tout cas, la préoccupation prioritaire du président de la République, ainsi qu'il l'a souligné en évoquant, mardi, l'attention que le gouvernement doit porter « *aux secteurs économiques et aux régions en difficulté* ». Mais, si des progrès n'apparaissent pas d'ici au mois de juin, il est possible que les électeurs, en votant pour l'opposition ou en s'abstenant, signifient au président de la République que la situation économique est, pour eux, plus importante que l'Europe. La question est de savoir si un tel résultat accroîtrait les tensions au sein de la majorité ou, au contraire, l'inciterait à serrer les rangs, et si la position de M. Giscard d'Estaing au sein de son électorat serait entamée.

PATRICK JARREAU.

### La session extraordinaire du Parlement sur l'indemnisation du chômage

### LA COMMISSION SÉNATORIALE VEUT MAINTENIR TOUS LEURS DROITS AUX BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE PUBLIQUE.

Le Sénat a commencé, mercredi 3 janvier à 15 heures, l'examen en séance publique de la réforme de l'indemnisation du chômage. Ce texte, adopté par l'Assemblée nationale le 21 décembre, premier jour de la session extraordinaire interrompue ensuite par le refus du Sénat d'engager une discussion précipitée, prévoit notamment la disparition de l'aide publique, et consacre le régime paritaire de l'UNEDIC, qui devient le seul organisme chargé de l'indemnisation du chômage.

La commission sénatoriale des affaires sociales, dont l'exposé du rapporteur, M. MICHEL LABEGUERIE (Un. centr., Pyrénées-Atlantiques) devait ouvrir le débat, reproche au projet gouvernemental de n'avoir prévu aucune disposition permettant « *de régler réellement les problèmes que résolvait même imparfaitement l'allocation d'assistance constituée par l'aide publique, allocation sans limitation de durée et que supprime le texte en discussion* ».

La commission demande donc que les bénéficiaires actuels de l'aide publique « *voient leurs droits intégralement maintenus, cela jusqu'à ce qu'ils relèvent d'un régime d'assistance ou d'une mesure d'insertion professionnelle leur assurant un revenu au moins équivalent* ».

Le projet voté par l'Assemblée nationale se contentait de poser le principe de dégressivité trimestrielle pour le calcul de l'allocation spéciale de licenciement économique. La commission sénatoriale a voulu préciser que le point d'arrivée souhaitable était, au plus, de 70 % du salaire antérieur, le revenu de remplacement ne pouvant être inférieur à 90 % du SMIC.



### A propos du plan Aquitaine

### M. LABARRÈRE (P.S.) PROPOSE UN DÉBAT TÉLÉVISÉ A M. CHABAN-DELMAS

*(De notre correspondant.)*

Bordeaux. — M. André Labarrère (P.S.), maire de Pau, député des Pyrénées-Atlantiques, qui est candidat à la présidence du conseil régional d'Aquitaine, a adressé une lettre ouverte à l'actuel président de ce conseil, M. Jacques Chaban-Delmas. Il lui propose un face-à-face télévisé sur FR 3 à l'occasion de la présentation du plan de renouveau de l'Aquitaine, par M. André Chadeau, délégué de la DATAR, le 8 janvier à Bordeaux.

Dans sa lettre, M. Labarrère écrit : « *Chaque année l'approche des élections à la présidence du conseil régional voit se multiplier nos apparitions à FR 3 Aquitaine. Dans le même temps, on me fait savoir qu'il ne peut être question que le député et maire de Pau paraisse à la télévision régionale vu l'approche des élections municipales (ceci pour 1977), législatives (ceci pour 1978) et cantonales pour cette année. Or, le 8 janvier prochain, vous présentez votre plan Aquitaine à Bordeaux, ce qui entraînera vraisemblablement une vague de reportages télévisés à la veille des élections à la présidence du conseil régional.* » M. La Barrère ajoute qu'il serait juste que les Aquitains soient informés des propositions de l'opposition.

M. Chaban-Delmas n'a pas fait connaître sa réponse. Malgré un décompte qui ne lui était pas *a priori* favorable, l'ancien premier ministre avait été réélu président du conseil régional en 1977 avec neuf voix d'avance sur M. Labarrère et, en 1978, avec quatre voix. Le prochain scrutin, fixé au 23 janvier, s'annonce encore plus serré, à tel point que le maire de Bordeaux n'a pas encore fait acte de candidature. Il lui manquerait certaines assurances. S'il ne les obtenait pas, on lui prête l'intention de faire appel à une candidature dans le Lot-et-Garonne, celle de M. Esquirol, maire d'Agen, qui se déclare apolitique.

PIERRE CHERRUAU.

## DANS UN ENTRETIEN ACCORDÉ AU «MONDE»

# M. Chevènement condamne l'«orientation droitière» de M. Rocard et envisage le retour du CERES à la direction du P.S.

**Les membres de la majorité du bureau exécutif du parti socialiste ont repris, mercredi 3 janvier, leur discussion commencée le 13 décembre, poursuivie le 20, pour « vérifier » la réalité de leur accord politique. Ce travail de clarification se poursuivra jusqu'au 6 janvier, date à laquelle se réunit le comité directeur du parti. Il s'agit de savoir si les sous-courants qui constituent la majorité autour du premier secrétaire, c'est-à-dire ceux qu'animent respectivement M. Pierre Mauroy, M. Michel Rocard et MM. Martinet et Taddéi, acceptent ou non d'aller au prochain congrès, du 6 au 8 avril à Metz, en défendant la même ligne politique — la même motion — que M. Mitterrand et ses partisans, soit M. Gaston Defferre, leader de la fédération des Bouches-du-Rhône ; M. Jean Poperen, député du Rhône, animateur de l'ERIS, et les anciens membres de la Convention des institutions républicaines.**

**Au cours de la réunion du 20 décembre, il a été décidé par un vote — en l'absence de M. Rocard — que la discussion se poursuivrait sur la base de deux déclarations de M. Mitterrand rappelant la ligne politique de la majorité, l'une du 8 juillet, l'autre du 25 novembre, et de compléments éventuels. Ainsi se trouvaient écartés — du moins comme textes concurrentiels dans la discussion — quatre documents déposés par MM. Mauroy, Rocard, Martinet, Taddéi, Cot, Pontillon, Fajardie, et Mme Pontillon, sur l'union de la gauche, la politique internationale, la politique économique et le fonctionnement du P.S. Depuis, M. Rocard a contesté cette procédure qui, selon lui, enterre le débat de fond, et il a annoncé qu'il déposerait une « contribution » définissant ce que doit être, selon lui et ses amis, le « combat socialiste d'aujourd'hui ». Au point où en sont les choses, le débat de procédure devrait disparaître au profit d'une véritable tentative de clarification. Celle-ci est maintenant bien amorcée et s'oriente vers un affrontement entre M. Rocard, bien décidé à faire prendre en compte ses thèses, et M. Mitterrand, tout aussi décidé à préserver son autorité en imposant sa ligne politique.**

**M. Mauroy, leader de la fédération du Nord, qui a déjà fait un bout de chemin avec M. Rocard, devra se déterminer plus nettement. Les proches de M. Mitterrand estiment qu'il a déjà partie liée avec le député des Yvelines, mais observent qu'il a besoin de maintenir la cohésion de l'actuelle majorité pour préserver celle de sa fédération. M. Gaston Defferre fait pression sur lui pour qu'il agisse dans ce sens. Son prédécesseur dans le Nord et à la mairie de Lille, M. Augustin Laurent, l'un des anciens notables de la S.F.I.O., a préconisé d'avancer le congrès pour trancher rapidement ces querelles.**

**La minorité du P.S., le CERES, est concernée par la discussion ouverte au sein de la majorité dans la mesure où celle-ci peut déboucher sur une nouvelle coalition majoritaire. C'est une perspective que n'écarte pas M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, qui condamne l' « orientation droitière » de M. Rocard et met des conditions, qui ne sont pas spécialement dissuasives, à un éventuel retour du CERES à la direction du parti. Ainsi s'ébauche, trois mois *avant le congrès, une possibilité de reclassement des tendances.***

**ANDRÉ LAURENS.**

*M. Jean-Pierre Chevènement, l'un des principaux animateurs du CERES, nous a déclaré :*

« A mon avis, l'ambiguïté actuelle tient à la position de Pierre Mauroy lui-même. Sur le plan économique, qu'il s'agisse des nationalisations, du SMIC, du rôle du Plan, il est probablement beaucoup plus proche de François *Mitterrand que de Michel* Rocard. Sur le plan de la politique extérieure, il est l'héritier des positions traditionnelles de la S.F.I.O. Sa démarche me paraît à certains égards moins cohérente que celle de Michel Rocard. Il y a cependant au moins un début d'alliance entre Pierre Mauroy et Michel Rocard. Il est important que, dès aujourd'hui, barrage soit fait à cette offensive, qui est une offensive droitière et qui doit être, à mon avis, dénoncée et combattue comme telle, si nous voulons que la gauche puisse exercer dans notre pays toutes ses responsabilités.

» Il suffit d'analyser les quatre documents rédigés en commun par Pierre Mauroy, Michel Rocard et leurs amis, et dont *le Monde a publié des extraits le 23 décembre*. Les quatre textes présentent une grande cohérence. La constatation de base qui est faite par leurs auteurs, c'est que le capitalisme traverse une simple crise d'adaptation, qui ne met nullement en cause son existence. A partir de cette constatation, toute référence à une stratégie de rupture avec le capitalisme devient superflue.

» Dès lors que les auteurs de ces textes abandonnent implicitement la perspective de la rupture avec le capitalisme — même s'ils conservent la formule, — le projet qu'ils définissent est à mon avis un projet assez banalement réformiste.

### Entre la social-démocratie et le P.C.

» Ce type de proposition renvoie la conclusion d'un nouvel accord de gouvernement avec le parti communiste aux calendes grecques. En réalité, sous prétexte de ne pas revenir à la situation de 1972, les auteurs des textes en question proposent tout simplement de revenir à la situation des années 60, celle où le parti socialiste, tout en se référant verbalement *à l'union de la gauche*, refusait, au nom d'un débat idéologique préalable, la perspective *d'un accord de gouvernement*.

» On voudrait croire que la défaite de mars 1978 — qui s'est jouée à 300 000 voix — aurait marqué la fin d'un demi-siècle d'histoire. Il y a là quelque chose qui correspond très bien au dessein de la bourgeoisie française qui ne veut en aucun cas se retrouver devant des échéances aussi dramatiquement imprévisibles pour elle que celles de mars 1978. On parle d'une « nouvelle pratique » de l'union de la gauche. Le problème, en fait, est extrêmement simple. Si l'on oppose à la ligne communiste une ligne social-démocrate, il n'y a aucun *espoir de s'en sortir. C'est un* cercle vicieux dont on connaît les aboutissements depuis effectivement près d'un demi-siècle.

» Quelle était l'originalité de la stratégie d'Epinay ? C'était de mettre en avant une troisième ligne qui n'était pas la ligne sociale démocrate, mais justement la ligne de rupture avec le capitalisme, qui créait les conditions d'une mutation de la gauche tout entière et obligeait le parti communiste à innover, dans le *sens même de l'affirmation de sa* vocation à transformer démocratiquement la France. Mais il est *vrai que cette stratégie de rupture* démocratique avec le capitalisme s'est trouvée en contradiction avec l'idée que le parti communiste se fait encore trop *souvent de lui-même d'être le* parti unique de la classe ouvrière. Affirmer néanmoins que le P.C. ne peut accepter la victoire de l'union de la gauche que si le rapport de forces lui est favorable relève d'une vision un peu schématique des choses. Cela dépend du contenu politique qui est donné à l'union de la gauche et l'on peut dire que le parti socialiste n'a pas été à la hauteur du contenu politique qu'il fallait donner à l'union de la gauche dans les années 1977-1978. Il n'a pas joué le rôle moteur qui lui revenait et n'a pas placé le P.C. devant ses responsabilités. La ligne d'Epinay, au congrès de Nantes, n'était pas une ligne claire. C'était la politique des mains libres, une politique dont il n'était pas évident qu'elle permettrait effectivement l'application du programme commun.

» La question est de savoir si nous sommes capables de peser en faveur de ceux qui, au P.C., veulent l'union de la gauche, veulent venir au gouvernement et ne pas donner d'arguments à ceux *qui considèrent que*, dans la période actuelle, le P.C. ne doit en aucun cas venir au gouvernement. Je constate que *l'offensive* de Michel Rocard se développe dans *un contexte favorable, qu'il* s'agisse de la stratégie du pouvoir, de l'environnement des médias et du repliement actuel du parti communiste, qui rend la tâche de ceux qui sont attachés à l'union de la gauche extrêmement difficile. Il y a actuellement une alliance objective entre la tendance néo-stalinienne au sein du P.C. et la tendance néo-travailliste au sein du P.S., celle dont la pente aboutirait, qu'on le veuille ou non, à la réapparition d'une troisième force.

### Les conditions du CERES

» Les deux déclarations de François Mitterrand, que celui-ci propose pour servir de base de discussion au prochain congrès de Metz, sont des déclarations de principe assez générales. Elles sont satisfaisantes. Mais les principes sont faits pour être appliqués, et par conséquent il a là un espace qu'il faudra, le moment venu, pouvoir combler. Je considère que François Mitterrand a joué un rôle extrêmement positif dans notre pays pour faire mûrir les conditions d'une union de la gauche victorieuse de 1965 à 1974, et depuis, il s'est fait alternati*vement le hérant de la ligne* d'Epinay et de celle de Nantes. Pour notre part, nous conservons l'originalité de notre démarche et resterons fidèles à l'esprit d'Epinay. *Comme j'ai eu l'occasion de* le dire à notre dernier colloque, nous ne nous prosternerons jamais aux pieds du premier secrétaire. Notre retour à la direction du parti ne peut se faire qu'à deux conditions. La première est celle d'une indispensable clarification politique. Il faut que l'on dise clairement que l'on veut sortir de la logique du capitalisme.

» La deuxième condition est d'ancrer le parti socialiste dans les masses, d'en faire un parti de lutte sur tous les terrains, de faire en sorte qu'au sommet aussi il se réorganise pour devenir plus efficace. L'éviction du CERES de la direction a fait per*dre quatre ans à la construction* du parti, mais nous n'entrerons pas dans la majorité à n'importe quel prix. »

Propos recueillis par
**GUY PORTE.**

---

## LES DIFFICULTÉS DE LA GAUCHE ET LES ÉLECTIONS PARTIELLES

# Les enseignements des « cantonales » infirment ceux des « législatives »

*La dislocation de l'union de la gauche, les sérieuses difficultés internes qui en ont découlé aussi bien pour le P.S. que pour le P.C.F. et la persistance de leur querelle, qui ne semble pas près de finir, ont-elles affecté l'audience électorale des deux principales formations signataires du programme commun de gouvernement de juin 1972 ?*

La réponse que l'on peut faire aujourd'hui à cette question diffère sensiblement de celle qu'avaient dictée les résultats des élections législatives partielles qui s'étaient déroulées entre le 16 juillet et le 1er octobre. Trois de ces cinq élections avaient mis en compétition au premier tour le parti socialiste et le parti communiste. Elles avaient imposé, et avec force, l'impression *d'une progression spectaculaire du* premier et d'un très sensible effritement du second.

Dans la quatrième circonscription *du Pas-de-Calais (3 septembre)*, la première de Meurthe-et-Moselle (17 septembre) et la seizième de Paris (24 septembre), le P.S., qui avait totalisé, le 12 mars, 41 506 voix sur 150 861 suffrages exprimés, en récoltait 49 300 sur 117 745 et bondissait ainsi de 27,51 % à 41,86 % desdits suffrages. Le P.C.F., en revanche, tombait de 17,05 % des suffrages exprimés (25 736 sur 150 861) à 11,69 % (13 765 sur 117 746).

Le P.S. gagnait *ainsi plus de* 14 points, le P.C. en perdait plus de 5. Les socialistes progressaient de 32 % à 49,27 % dans le Pas-de-*Calais, de 26 % à 37,48 %* en Meurthe-et-Moselle, de 22,30 % à 33,01 % à Paris. Les communistes reculaient de 13,18 % à 6,38 % dans le premier de ces départements, de 18,80 % à 14,25 % dans le second et de 20,61 % à 19,33 % dans le troisième.

On voyait ainsi se creuser le fossé entre un P.S. qui séduisait d'autant plus et s'engraissait d'autant mieux qu'il « s'affranchissait » des communistes, et un P.C.F. qui semblait promis à un nouvel amaigrissement dans l'isolement et voué à faire seul les frais de la rupture du 23 septembre 1977 et de ses conséquences.

### P.C. : de l'effilochement à la reprise ?

*L'idée d'un inéluctable effilochement* du parti communiste, infiniment réconfortante pour beaucoup et proclamée cent fois ici et là comme définitivement acquise, résiste mal à une étude des résultats enregistrés dans quarante et un cantons où des élections partielles se sont déroulées depuis les législatives de mars.

Partout en lice au premier tour, conformément à sa stratégie habituelle de présence et d'occupation du terrain, le P.C.F. a recueilli dans l'ensemble de ces quarante et un cantons 36 127 suffrages sur 164 866 exprimés, soit 21,91 %, au lieu de 33 273 sur 161 139, soit 20,64 % lors des vingt et un renouvellements de 1973, des dix-huit renouvellements de 1976, et de deux renouvellements partiels (septembre 1974 à Rumigny dans les Ardennes et septembre 1975 à Neuves-Maisons en Meurthe-et-Moselle). Il a donc gagné 1,27 point.

Le détail des résultats enregistrés par le parti communiste (voix obtenues par rapport aux suffrages exprimés) est le suivant :

— Il a progressé dans vingt-sept cantons situés dans les régions les plus diverses : Aiguebelle en Savoie (+ 18,25 points de pourcentage), Noyers-sur-Jabron dans les Alpes-de-Haute-Provence (+ 10,88), Thizy dans le Rhône (+ 9,18), Monségur en Gironde (+ 8,96), Courville en Eure-et-Loir (+ 6,62), Cambrin dans le Pas-de-Calais (+ 5,08), Gagny en Seine-Saint-Denis (+ 4,66), Ouessant dans le Finistère (+ 4,54), Vaour dans le Tarn (+ 4,43), Le Faouet dans le Morbihan (+ 4,06), Neuves-Maisons en Meurthe-et-Moselle (+ 3,88), Marseille-en-Beauvaisis dans l'Oise (+ 3,73), Sevran en Seine-Saint-Denis (+ 3,71), Montpezat-de-Quercy dans le Tarn-et-Garonne (+ 2,68), Sainte-Anne 2 en Guadeloupe (+ 1,99), Niederbronn dans le Bas-Rhin (+ 1,80), Trie-sur-Baïse dans les Hautes-Pyrénées (+ 1,79), Bellencontre en Seine-Maritime (+ 1,74), Rezé dans la Loire-Atlantique (+ 1,73), Rumigny dans les Ardennes (+ 1,62), Chaumont-Porcien dans les Ardennes (+ 1,57), Saint-Jean-de-Daye dans la Manche (+ 1,33), Damville dans l'Eure (+ 1,08), Crécy-en-Ponthieu dans la Somme (+ 0,90), Saint-Auban dans les Alpes-Maritimes (+ 0,78), Saintes-Sud en Charente-Maritime (+ 0,53), Compiègne-Nord dans l'Oise (+ 0,42) ;

— Il a régressé dans quatorze cantons dont douze appartiennent à des départements situés au sud de la Loire : Le Puy-Sud-Ouest en Haute-Loire (- 16,19 points de pourcentage), Aurillac 4 dans le Cantal (— 10,32), Noroy-le-Bourg en Haute-Saône (— 8,60), Payrac dans le Lot (— 8,52), Monflanquin dans le Lot-et-Garonne (—8,28), Capdenac-Gare dans l'Aveyron (— 7,70), Tarbes 2 dans les Hautes-Pyrénées (— 6,16), Grimaud dans le Var (— 5,79), Montauban 4 dans le Tarn-et-Garonne (— 5,43), Toulouse 14 en Haute-Garonne (— 4,44), Varennes-en-Argonne dans la Meuse (— 2,53), Saint-Symphorien-de-Lay dans la Loire (— 1,85), Latronquière dans le Lot (— 1,21), Cajarc dans le Lot (— 0,76).

### P.S. : un peu de terrain perdu.

*Pour les socialistes les comparaisons ne peuvent porter que sur* vingt-sept des quarante et un can*tons qui nous intéressent. Le P.S.* a, en effet, été présent d'avril à décembre 1978 dans quatre cantons où il était absent en 1973 (Toulouse 14, Noroy-le-Bourg, Trie-sur-Baïse, Varennes-en-Argonne) et dans trois autres où il était absent en 1976 (Latronquière, Saint-Auban, Monflanquin). Il n'a pas présenté de candidats, d'avril à décembre de cette année, dans sept cantons : Montpezat-de-Quercy, Saint-Symphorien, Cajarc, Sainte-Anne 2, Payrac, Bellencontre et Monségur. (La gauche non communiste fut représentée par un M.R.G. à Cajarc et à Payrac.)

Dans l'ensemble des vingt-sept cantons, le P.S. a totalisé 38 196 des 130 141 suffrages exprimés (29,34 %) au lieu de 38 131 sur 128 245 (29,73 %). Il a donc reculé de 0,39 point.

Le détail de ses résultats est le suivant :

— Il a progressé dans quinze cantons : Saint-Jean-de-Daye dans la Manche (+ 17,38 points), Capdenac-Gare dans l'Aveyron (+ 16,31), Marseille-en-Beauvaisis dans l'Oise (+ 16,22), Crécy-en-Ponthieu dans la Somme (+ 16,21), Neuves-Maisons en Meurthe-et-Moselle (+ 15,09), Vaour dans le Tarn (+ 9,87), Cambrin dans le Pas-de-Calais (+ 9,03), Saintes-Sud en Charente-Maritime (+ 8,63), Montauban 4 dans le Tarn-et-*Garonne (+ 8,18), Chaumont-Porcien* dans les Ardennes (+ 7,17), Niederbronn dans le Bas-Rhin (+ 2,74), Gagny en Seine-Saint-Denis (+ 2,23), Aurillac 4 dans le Cantal (+ 2), Damville dans l'Eure (+ 1,85), Grimaud dans le Var (+ 0,75) ;

— Il a régressé dans douze cantons : Noyers-sur-Jabron dans les Alpes-de-Haute-Provence (— 42,36), Sevran en Seine-Saint-Denis (— 39,34), Courville dans l'Eure-et-Loir (— 22,71), Aiguebelle en Savoie (— 16,80), Le Puy-Sud-Ouest en Haute-Loire (— 14,88), Ouessant dans le Finistère (— 14,33), Rezé dans la Loire-Atlantique (— 9,10), Thizy dans le Rhône (— 6,11), Compiègne-Nord dans l'Oise (— 6,21), Tarbes 2 dans les Hautes-Pyrénées (— 2,34), Rumigny dans les Ardennes (— 1,12), Le *Faouët dans le Morbihan (— 0,31)*. La régression plus que spectaculaire enregistrée à Sevran s'explique par le fait qu'un candidat R.P.R. et un candidat d'extrême droite étaient sur les rangs en novembre dernier, alors qu'en septembre 1973 le P.C.F. et le P.S. étaient face à face (*le Monde* du 21 novembre 1978).

Un parti communiste qui non seulement se maintient mais progresse très légèrement et un parti socialiste qui perd du terrain, si peu que ce soit : l'image qu'avaient donnée les législatives de septembre est totalement inversée.

On se gardera, certes, d'en tirer *des conclusions excessives, mais on* est néanmoins fondé à penser qu'une évolution est en train de s'amorcer. Si l'on considère les scrutins cantonaux les plus récents, on constate, en tout cas, que la tendance à l'effilochement est dans l'électorat du P.S., et non dans celui du P.C.F.

Le 5 novembre à Aurillac 4, le 19 novembre à Gagny et à Sevran, le 3 décembre à Saintes-Sud et le 10 décembre à Saint-Jean-de-Daye les socialistes ont totalisé 6 979 des 30 003 suffrages exprimés, soit 23,26 %, au lieu de 6 471 sur 25 081, soit 26,86 %. Le recul est de 3,60 *points et est dû au scrutin de* Sevran évoqué plus haut.

Le 12 novembre à Varennes-en-Argonne, le 19 novembre à Gagny et *à Sevran, le 3 décembre* à Saintes-Sud et le 10 décembre à Saint-Jean-de-Daye les communistes ont recueilli 7 806 des 26 619 suffrages exprimés, soit 29,32 %, au lieu de 5 638 sur 21 918, soit 25,72 %. La progression est de 3,60 points.

Par une extraordinaire coïncidence, *les derniers gains* du P.C.F. « équilibrent » exactement les pertes du P.S. De quoi réconforter M. Marchais. De quoi donner à réfléchir à *MM. Mitterrand, Rocard et Mauroy.*

**RAYMOND BARRILLON.**

### LA PRATIQUE INSTITUTIONNELLE DE LA Ve RÉPUBLIQUE

La Documentation française et le Centre national de la recherche scientifique se sont associés pour publier un ouvrage de quatre cent soixante-quatre pages intitulé *Textes et documents sur la pratique institutionnelle de la Ve République*.

Le but visé étant d'offrir une documentation aussi complète que possible sur la vie publique de ces vingt dernières années, la méthode retenue consiste à fournir à propos de chacun des quatre-vingt-douze articles de la Constitution de 1958, présentés l'un après l'autre, les textes officiels (décrets, lettres, discours, etc.) auxquels a donné lieu l'application de tel ou tel de ces articles.

★ *En vente, au prix de 90 F*, chez les libraires, aux librairies de la Documentation française (31, quai Voltaire, 75007 Paris ; 165, rue Garibaldi, Lyon). Par correspondance : *124, rue Henri-Barbusse*, 93300 Aubervilliers et à la librairie des Editions du C.N.R.S., 15, quai Anatole-France, 75007 Paris.

---

## BIBLIOGRAPHIE

### Quand les députés s'appelaient Lamartine, Hugo ou Jaurès

# *«Ainsi parlait la France»* de J.-F. Kahn

Quelle bonne idée et quel joli livre ! Et comme nous, les Français, nous aimons le discours, les mots !

Jean-François Kahn, qui connaît son histoire politique sur le bout du doigt, s'est dit que, dans des Parlements où les élus se nom*maient Louis Blanc, Tocqueville*, Lamennais, Lacordaire, Proudhon, Thiers, Lamartine, Montalembert, Victor Hugo, Barrès, Jaurès, Gambetta, et même plus près de nous Poincaré, Blum, Daudet, Péri ou Mendès France, l'éloquence devait avoir atteint des sommets. Il a fouillé les comptes rendus et les journaux officiels et il a retenu sept grands débats sur des sujets essentiels qu'il publie tels quels et qu'il éclaire de brefs commentaires pour les replacer dans leur contexte et en faire apprécier tout le suc.

Voici, en date des 11 et 13 septembre 1848, la discussion qui se déroule au sein de l'Assemblée constituante de la IIe République sur le droit au travail. En majorité républicaine, de coloration modérée et centriste, cette *Assemblée s'interroge sur la né*cessité d'inscrire dans la future Constitution « le droit qu'a tout homme de vivre en travaillant ».

*Les orateurs de la gauche*, Ledru-Rollin, Crémieux, le citoyen Mathieu (de la Drôme), auteur de l'amendement, sont incisifs, ardents, mais se savent battus *d'avance. C'est leur procès qui* s'engage, au nom du libéralisme, tandis que leurs plaidoyers en faveur de la justice sociale devancent et annoncent un Marx encore inconnu. *Contre eux s'élève* la voix de Tocqueville qui rejette avec feu tout ce qui, à l'en croire, s'inspire du communisme, du socialisme ou y conduirait. M. Thiers défend trois principes — propriété, liberté, concurrence — hors desquels, dit-il, « *vous ne ferez qu'une société paresseuse et esclave* ». Mais le plus passionné des adversaires du droit au travail, c'est Lamartine, qui se refuse à « *séparer le capital du salaire, le salaire du capital* », réclame qu'on ne se préoccupe pas « *d'une classe de la population, mais du peuple tout entier* » pour conclure à la manière de Danton : « *Du cœur, citoyens, du cœur ! Et toujours du cœur pour le peuple ! Et le peuple donnera le sien, à vous et à la République.* »

Par 596 voix contre 187, l'amendement est repoussé, le droit au travail ne sera pas inscrit dans la Constitution.

Voilà l'extraordinaire débat, des 14 et 18 septembre 1848, dans la même Assemblée, sur la peine de mort. Les arguments échangés, il y a cent trente ans, pour et contre l'abolition, sont exactement ceux que l'on entend aujourd'hui. Au vibrant appel de Victor Hugo pour l'abolition, à l'émouvante intervention dans le même sens du vieux citoyen de Tracy, qui fut député de la noblesse aux Etats Généraux de 1789, répondent les Vivien, Freslon, Le Roux, Aylies, qui disent : c'est trop tôt, l'esprit public n'est pas prêt à accueillir cette mesure, la peine garde une valeur exemplaire, il faut bien que la société se protège, se défende... Ils l'emportent aisément et par 498 voix contre 216, la peine de mort est maintenue.

Chaque débat, chaque page, mériteraient d'être cités : liberté de l'enseignement et laïcité, à propos de la loi Falloux, en janvier 1850 ; invalidation de Garibaldi, le 8 mars 1871, où Victor Hugo — encore lui — se heurte à un tel déferlement de haine et d'intolérance, qu'il jette sa démission et quitte l'Assemblée ; vote, à une voix de majorité, de l'amendement Vallon qui, le 28 janvier 1875, fonde en fait la IIIe République.

Le recueil s'ouvre sur un plaidoyer de Jean-François Kahn en faveur du régime d'Assemblée. « *La prétendue faiblesse qui serait inhérente à ce régime*, écrit-il, *n'est que l'expression des faiblesses de la société elle-même lorsque s'exaspèrent ses contradictions internes. Seule la démocratie parlementaire est en réalité capable de résoudre ces contradictions en les intégrant à sa démarche, en les disciplinant à travers un processus d'alternance.* » Il arrive, certes, que le convoi déraille. C'est toujours dans les pays *ou les périodes qui* restent trop marqués par l'empreinte du pouvoir personnel, où il n'y a pas d'alternance.

Thèse qui se veut évidemment actuelle, comme sont formidablement actuels les débats choisis pour l'illustrer. Il faut lire, malgré quelque ampleur théâtrale, ces discours méconnus qui brûlent par le talent, par la liberté de ton et par la puissance de la réflexion qui les inspirent. Ce livre est un monument à la gloire de la parole et de l'institution parlementaire.

**PIERRE VIANSSON-PONTÉ.**

★ *Ainsi parlait la France.* Les heures chaudes de l'Assemblée nationale. Discours et débats préfacés, choisis et annotés par Jean-François Kahn. Ed. Jean-Claude Simoën, 320 pages, 49 F.

Le Monde

# société

APRÈS L'AMÉLIORATION DE LA SITUATION DANS LE NORD DU PAYS

## La vague de froid atteint les régions méditerranéennes

Après les records de froid enregistrés en France et en Europe au cours du week-end de la Saint-Sylvestre, la température est sensiblement remontée, mercredi 3 janvier, sur les régions atlantiques. Seules les Ardennes, la Lorraine et l'Alsace connaissent encore des températures avoisinant moins 12 degrés. Les autres régions du Nord et de l'Est retrouvent peu à peu une activité normale.

Cependant, d'importantes chutes de neige ont succédé au verglas et au froid : dans les Alpes, la couche de neige atteint parfois 2 mètres de hauteur et plusieurs stations de sports d'hiver ont dû fermer leurs remontées mécaniques. Trois skieurs britanniques et un guide suisse ont péri dans une *avalanche près du col* de l'Oberalp (Suisse). La vague de froid a atteint le sud du territoire : il a neigé dans le Var, où les cultures, notamment celles des fleurs, ont été durement éprouvées. Les navires en provenance de l'Afrique du Nord enregistrent des retards importants.

M. André Lajoinie, député de l'Allier (P.C.), vice-président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, a demandé, dans une lettre adressée à M. Raymond Barre, « quelles mesures le gouvernement *envisage-t-il de prendre pour permettre* aux plus démunis » de faire face à de telles conditions météorologiques. M. Lajoinie suggère qu'une prime spéciale soit versée aux personnes âgées, aux familles nombreuses et aux chômeurs.

En France comme à l'étranger, on commence à mesurer les conséquences de cette brutale vague de froid.

### Allemagne fédérale : la catastrophe du siècle ?

De notre correspondant

Bonn. — Il était inévitable que l'on parle tout d'abord de « *la plus grande catastrophe naturelle du siècle* » en Allemagne fédérale. Dans les derniers jours de 1978, le nord du pays a, en effet, été frappé de la façon la plus brutale par des tempêtes de neige que les météorologues n'avaient guère eu le temps d'annoncer. En quelques heures, les températures tombèrent de + 10 à — 20 degrés. Un « blizzard » sans pitié accumula bientôt des congères hautes de 4 à 5 mètres. Sur l'autoroute Hambourg-Flensburg les voitures furent, en quelques dizaines de minutes, bloquées puis complètement recouverte de neige. La police eut la présence d'esprit de lancer par la radio des appels ehortant les voyageurs à sortir de leur véhicule en dépit des conditions météorologiques plutôt que de mourir d'étouffement dans leur automobile aux portes et vitres définitivement gelées.

Sur le réseau ferroviaire, les trains bloquées ne laissaient plus entrevoir que le toit des wagons. Il fallut, dans bien des cas, plus de vingt-quatre heures pour libérer les voyageurs et leur trouver un abri provisoire où ils durent encore patienter pendant plusieurs jours parfois avant de retrouver la civilisation.

Dans le Schleswig-Holstein, une centaine de bourgades ont été complètement coupée du reste du Dans la plupart des cas, elles monde pendant plusieurs jours. étaient privées d'électricité, de téléphone et même d'eau courante. La tempête, en effet, interdisait aux hélicoptère de leur faire parvenir les secours indispensables. Seuls les blindés de la Bundeswehr purent, en fin de compte, se frayer un chemin à travers les montagnes de neige accumulées par le vent.

S'agit-il vraiment de la « *catastrophe du siècle* » ? Il faut certes déplorer un nombre de décès qui reste encore difficile à établir. La mort a aussi frappé durement les animaux trop accoutumés à une existence *artificielle*. Volailles et cochons élevés industriellement n'ont pas résisté à l'arrêt du chauffage et il en a été de même pour des milliers de vaches dont la traite ne pouvait plus être effectuée faute de courant. Quant aux dégâts matériels qui se chiffrent sans doute par des centaines de millions de deutschemarks, ils ne sont pas encore calculés.

Il n'en reste pas moins que, selon les experts, cette « *visite de la Sibérie en Europe* » n'est pas encore comparable par sa gravité à celle qui a eu lieu il y a exactement un demi-siècle, en janvier 1929. A ce moment-là les températures enregistrées à Munich descendirent jusqu'à — 29 degrés.

Une dernière constatation, toutefois, trouble quelque peu l'esprit des citoyens de la R.F.A. Ceux-ci se sont aperçus que, durant le week-end et les jours de fête leur Bundeswehr est presque inexistant : si l'armée n'a pas été capable d'intervenir autant que cela aurait été souhitble, c'est prce qu'au moment du péril la plupart des soldats se trouvaient en permission.

JEAN WETZ.

### États-Unis : il neige dans le Sud

De notre correspondant

Washington. — Pays des climats contrastés et très divers, les Etats-Unis échappent à tout jugement d'ensemble sur les rigueurs de l'hiver. La température du 1er janvier est allée d'un minimum de moins 30 degrés centigrades à Spokane, dans l'Etat de Washington, sur la côte ouest, à un maximum de plus 28 degrés à Miami-Beach, située 5 000 kilomètres plus à l'est, sans parler des cas encore moins comparables de l'Alaska et de Hawaï. Washington et les villes de la côte est ont eu un Nouvel An exceptionnellement pluvieux et doux : le minimum a été de plus 7 à 8 degrés centigrades dans la capitale, et même à Boston, d'ordinaire beaucoup plus froid. Mais une zone de froid, en provenance du centre des Etats-Unis, se rapprochait de la côte atlantique, annonçant des baisses de température et des chutes de neige.

La région des grands lacs, notamment dans sa partie nordique, est celle où l'hiver est à la fois le plus rude et le plus irrégulier : Minneapolis et Saint-Paul, les deux cités jumelles du Minnesota, connaissent ces jours-ci des températures oscillant entre moins 20 et moins 30 degrés centigrades, comme à Moscou, et personne ne s'en étonne. Les surprises se sont produites dans les Etats du Sud, habitués à un hiver généralement clément. La neige est tombée dans le Mississippi, en Alabama et au nord de la Floride, tandis que les records de froid étaient pulvérisés dans une partie du Texas.

*On s'attend cependant que l'hiver* sera plus doux au total que celui de l'an dernier, qui, pour la seconde année consécutive, avait entraîné une dépense record de carburant. Washington avait eu, en février 1978, une température moyenne voisine de *0 degré centigrade, nettement en* dessous de la normale.

MICHEL TATU.

### Grande-Bretagne : les autorités en accusation

De notre correspondant

Londres. — A peine sortis du grand sommeil des fêtes de fin d'année, les Britanniques doivent faire face à des conditions atmosphériques exceptionnellement sévères dans un pays au climat généralement tempéré. Jamais, depuis quinze ans, la neige n'était tombée en si grande abondance.

Ce ne sont pas seulement le nord du Royaume-Uni et l'Ecosse, régions habituellement les plus exposées, qui sont frappés et pratiquement coupés du reste du pays : de nombreux villages du sud-ouest, et du Kent, notamment, sont isolés et doivent être ravitaillés par hélicoptères. Trois cents passagers ont été bloqués dans un train sans chauffage. Un groupe de touristes, comptant de nombreux Français, venus célébrer la saint Sylvestre à Londres, ont été obligés, faute de pouvoir prendre le bateau à Douvres, de passer la nuit dans les installations improvisées d'un village. Souvenir impérissable pour certains qui multiplièrent les libations.

A l'exception des grandes routes et des autoroutes, qui ont été dégagées non sans mal, la circulation routière est encore partiellement paralysée et reste hasardeuse dans les rues des grandes villes. Le réseau ferroviaire revient lentement à une situation normale après avoir été considérablement perturbé, notamment par les défaillances de nombreux aiguillages paralysés par le gel. L'aérodrome de Heathrow a été fermé pendant de nombreuses heures au cours du dernier week-end, faute de matériel suffisant pour dégager les pistes.

Le gouvernement a décidé d'ouvrir *une enquête pour évaluer* les responsabilités des autorités chargées de la circulation routière, ferroviaire et aérienne. Les services de la météorologie affirment avoir annoncé à l'avance la détérioration générale des conditions climatiques. Les clubs automobiles accusent les autorités locales d'avoir tardé à faire sabler des routes. Ils accusent en outre les employés municipaux qui sont en conflit avec leurs employeurs au sujet de leurs salaires de n'avoir manifesté aucun zèle pour accomplir ce travail indispensable.

M. Howell, le secrétaire d'Etat chargé de l'environnement, qui a fait l'objet de nombreuses railleries, a indiqué qu'il serait extrêmement coûteux d'entretenir un personnel et un matériel spécialisés pour dégager les routes, ces calamités météorologiques intervenant trop rarement en Grande-Bretagne. — H.P.

DANS L'ILE DE NOIRMOUTIER

### L'inquiétude « des paysans de la mer »

De notre correspondant

La Roche-sur-Yon. — La commune de Barbâtre, dans l'île de Noirmoutier, a été déclarée zone sinistrée par le préfet de la Vendée après que la mer eut envahi quelque 500 hectares de terre à la suite de la rupture d'une digue dans la nuit de la saint Sylvestre (*le Monde* du 2 janvier 1979).

Le pompage des eaux salées a commencé, mais malgré cela, cette catastrophe ne sera pas sans conséquences. Il faudra d'abord prendre en charge les travaux de réfection de la digue qui, en la circonstance, pourraient bien revenir aux propriétaires et riverains de l'ouvrage. Un autre problème est posé par l'indemnisation des propriétaires et des exploitants des terres touchées. Ces dernières étaient partiellement consacrées à la culture de la célèbre « pomme de terre de Noirmoutier », et, pour le reste, aux céréales. Les *infiltrations* d'eau de mer qui se sont produites sur la voie express qui mène du pont au centre de l'île ont aussi détruit de nombreuses cultures maraîchères.

Les « paysans de la mer » se souviennent maintenant du mois de mars 1937, où, pendant six jours, une partie semblable de l'île fut touchée de la même manière. Les terres à primeurs inondées furent stériles pendant plusieurs années. Aujourd'hui encore, les cultivateurs disent que les récoltes ne sont pas aussi abondantes et savoureuses qu'autrefois. Certains redoutent même que la vieille digue minée par la mer puisse céder à nouveau prochainement. — H. L.

### Dunkerque est paralysé

De notre correspondant

Dunkerque. — A Dunkerque, l'enneigement des routes et des quais du port a pour effet de paralyser certaines industries et de bloquer le trafic.

Aux chantiers navals France-Dunkerque, la direction a fermé, mercredi matin 3 janvier, l'entreprise jusqu'à nouvel ordre en raison de l'état des routes qui ne permet pas d'assurer dans de bonnes conditions le ramassage du personnel et de l'insécurité des conditions de travail. Cette décision concerne la presque totalité des effectifs de trois mille sept cents salariés.

A Usinor-Dunkerque — où près de la moitié des effectifs viennent des régions voisines (cinq mille sur onze mille), — de nombreux services de ramassage en cars ne peuvent être assurés, et le taux d'absentéisme est exceptionnellement élevé. Au port, la neige bloque la desserte ferroviaire des quais. Depuis lundi matin, presque tous les bateaux sont inactifs faute de marchandises ; 80 % des dockers étaient en chômage au matin du 3 janvier. Deux ou trois navires seulement ont pu commencer leurs opérations dans des conditions très précaires.

A Usinor-Mardyck, aux conséquences de l'enneigement des routes s'ajoutent celles du conflit ayant surgi dans certains secteurs de l'usine. Selon la direction, ce conflit n'a eu aucune influence notable sur la production (tôle fine et fer-blanc). La C.G.T., la C.F.D.T. et F.O. avaient lancé un appel commun à une grève de trente-deux heures. — M. B.

TÉMOIGNAGE

### Pas de taxis au bout du Capitole

*Un de nos lecteurs parisiens M. J. F. Brousse nous adresse le témoignage suivant :*

Lundi soir 1er janvier, 23 h. 40. Le Capitole est en passe de tenir ses promesses, il va relier Toulouse à Paris en six heures. Les voyageurs se pressent vers les couloirs. Vitry... Ablon..., tout à coup le train stoppe : une, deux, cinq, dix minutes... trente minutes... Les gosses piaillent, les parents bougonnent, tout le monde râle. Dans les haut-parleurs, la voix inaudible du chef de train s'évertue à réciter : « *Messieurs les voyageurs... train... à l'arrêt... ne pas descendre de voiture...* »

Au bout d'une heure, c'est l'entrée par la petite porte en gare d'Austerlitz. Le TransEurop Express, le Capitole, aura mis soixante minutes pour « entrer en gare ». Le train est presque vide lorsqu'une voix féminine — pas très audible elle non plus — signale qu'on est arrivé, qu'il ne faut rien oublier dans le train et que la S.N.C.F. regrette ce retard. C'est tout, pas d'explication. Dehors, un tableau noir signale des mouvements d'arrêt de travail.

La vie reprend. Paris est là.

Evidemment, plus de métro, de bus ; dehors, plusieurs centaines de personnes, sinon plus, battent la semelle : certains attendent un taxi depuis plus de deux heures. Des agents de police débonnaires essaient de canaliser tout ce monde qui patiente courageusement. Un taxi passe toutes les dix minutes. Il est 2 heures du matin, il fait moins six, moins sept degrés. Les gosses repiaillent, la foule grossit, les adultes s'indignent. « *Et pendant ce temps-là, la S.N.C.F. dort sur ses deux oreilles !* »... « *Elle a un an pour préparer les rentrées du 1er janvier ! A chaque fois, ça recommence !* » ... « *Bien sûr, les voies sont gelées, mais quel manque d'humanité !* »... La foule acquiesce. « *Tout à coup, un murmure : « On a prévenu Max Meynier sur R.T.L., il fait venir des taxis !* »

L'espoir renaît. Quand il est 2, 3 heures du matin et que, par cette nuit de neige, une voix enfin entend votre appel, on a tendance à bien isoler ceux qui sont « sympas » de ceux qui ne le sont pas

[Le mécontentement des voyageurs du Capitole est compréhensible. Ils n'ont pas été les seuls à pâtir de la désorganisation des transports *publics parisiens le 30 décembre et* le 1er janvier. Le froid, la neige et le gel n'expliquent pas tout...

115 trains sur 1 828 sont arrivés en retard à Paris dimanche ; 201 sur 1 287 lundi. La S.N.C.F. lorsqu'elle prévoit des arrivées au-delà des heures de fermeture du métro lance une *demande de secours à la R.A.T.P.* Ce qui a été fait lundi soir à Montparnasse pour un convoi rentrant de Brest à 1h. 40. La Régie a dépêché douze autobus conduits par des machinistes volontaires convoqués par téléphone.

La S.N.C.F. n'a hélas pas d'autorité *sur les taxis, qui eux ont été pratiquement* absents de la capitale durant quarante-huit heures. Leurs porte-parole reconnaissent qu'ils évitent de sortir les jours de fête par crainte des embouteillages et... des fêtards. Raison de plus pour rester chez eux lorsque le gel vergiace les rues. La préfecture de police se *déclare elle-même impuissante :* « Les taxis n'ont aucune obligation de circuler les jours fériés. » Curieuse situation à la limite de l'admissible. Les chauffeurs jouissent d'un monopole qu'ils savent, s'il le faut, défendre âprement ; ne peut-on leur imposer en contrepartie d'assurer, sous *conditions à définir*, un service public minimum ?

Question à poser à la mairie de Paris qui se doit de ne pas accepter que la capitale, à certaines heures, soit, à l'exception du réseau squelettique des autobus de nuit, pratiquement privée de moyens de transport *public*.

A moins d'obtenir que la Régie, à l'exemple de ce qui se fait à New-York, *décide d'assurer* un service de métro minimum durant la nuit. Autre affaire qui soulève d'autres difficultés...]

UN NUMÉRO DE LA REVUE « ACTES »

### L'enfant, le juge et la loi

Instituée dans l'intérêt de l'enfant, la protection judiciaire des mineurs remplit-elle le rôle que lui a assigné le législateur ? Les spécialistes qui ont collaboré au dernier numéro de la *revue Actes* ne le croient pas. La *somme de leurs observations* constitue une mise en pièces féroce, engagée, mais précise, du système imaginé en 1945 et complété en 1970 par les mesures sur la protection des jeunes « *en danger* ».

Selon l'article 375 du code civil, « *si la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger, ou si les conditions de son éducation sont grandement compromises, des mesures d'assistance éducative peuvent être ordonnées par la justice* ». Sait-on que, *en vertu de* ce texte « progressiste » et des articles suivants, le juge des enfants peut déchoir le père et la mère de l'autorité parentale, demander des rapports réguliers sur l'enfant et sa famille, *obliger un mineur à aller à l'école, le placer où bon lui semble,* contrôler ses visites et sa correspondance, etc ?

On comprend ce qui justifie cet interventionnisme. Faut-il laisser un *enfant* entre les mains de parents *brutaux, alcooliques ou débiles ?* Doit-on attendre que sa santé, son équilibre et son éducation soient *définitivement compromis* pour intervenir ? Tout se joue avant cinq ans, assurent des spécialistes. Pour le meilleur et pour le pire. Mais les *pouvoirs* du juge des enfants contribuent à accentuer l'emprise de notre société ultra-centralisée (et bientôt sur-informatisée) sur l'individu, réduisant peu à peu la liberté de chacun.

*Parents et enfants qui* « *bénéficient* » de ces mesures de protection peuvent certes se faire assister d'un avocat et faire appel des décisions du juge. Mais combien d'entre eux le savent ? Face aux éducateurs, psychologues, tuteurs et assistantes sociales, dont on lui impose l'intervention, que peut l'individu isolé ? N'est-il pas alarmant d'assister au gonflement démesuré du nombre de ces spécialistes (on en comptait plus de vingt et un il y a quelque temps au chevet *d'une même famille* de Bordeaux).

Les auteurs expliquent ainsi cette prolifération : « *Combien d'établissements, grâce au système de financement par prix de journées ont leur existence liée à la reproduction sans cesse renouvelée d'inadaptés, de débiles, de cas sociaux, et de différents types d'handicapés. Leur vie tend à se cantonner à un problème d'approvisionnement et d'élargissement constant de leur clientèle.* »

Engagé, ce numéro l'est à un double titre. D'abord parce qu'il *publie un appel de cent travailleurs* de l'Education surveillée qui déclarent : « *Nous sommes conscients que les notions de confidentiel et de secret des rapports écrits sur les gens, destinés à l'autorité judiciaire, sont opposés au droit des personnes* » et s'engagent à envoyer systématiquement le double de ces rapports aux intéressés. Ensuite parce qu'il constitue une sorte de guide du justiciable mineur, multipliant les *mises* en garde et les conseils. Analytique et pratique, ce numéro sera utile à tous ceux qui, « bénéficiaires », « complices », ou simplement soucieux de mieux prendre la mesure du « quadrillage social », cherchent un éclairage original sur cet aspect mal connu du *droit français*.

★ *Actes*, numéro 19-20, « Les mineurs, le droit et la justice », 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris, 32 F.

### Violences au bar Le Lexicon

#### UN SYNDICAT DE POLICIERS RÉCLAME UNE ENQUÊTE

Le Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.) souhaite « *qu'une enquête rétablisse la vérité* » au sujet de l'intervention de la police, le 26 décembre, dans un bar *parisien de la rue d'Alésia fréquenté* par des immigrés, Le Lexicon (*le Monde* du 30 décembre). Dans un communiqué, le S.N.A.P.C. déplore que « *plusieurs journaux dénoncent, sur le fait de déclarations de personnes interpellées, de prétendues exactions de la part des policiers* ». Le S.N.A.P.C. souhaite que « *les déclarations de personnes qui les incriminent soient officiellement recueillies, qu'une enquête permette éventuellement de disculper les fonctionnaires afin qu'ils puissent juridiquement entreprendre des poursuites pour dénonciations calomnieuses contre les détracteurs et en diffamation contre les organes de presse qui auraient reproduit des faits inexacts* ».

● *M. Bonnet et la sécurité des Français*. M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a affirmé, à l'occasion des vœux de la nouvelle année, « *sa volonté d'améliorer la sécurité des Français, en 1979* ». Il a rappelé que, conformément au programme de Blois, mille emplois de policiers et mille emplois de gendarmes seraient créés dans l'année, « *à ces mille policiers, sans compter les cinquante premières femmes gardiens de la paix*, a précisé le ministre, *s'ajouteront, ainsi que je l'ai déjà annoncé, des policiers actuellement chargés de tâches administratives et qui seront désormais employés sur la voie publique aux tâches de sécurité* ».

● *Naufrage d'un pétrolier : trente et un disparus.* — Trente et un des trente-cinq hommes d'équipage du pétrolier américain *Master-Michael*, qui a sombré en mer des Caraïbes, mardi 2 janvier, après qu'une explosion eut mis le feu au bâtiment, sont portés disparus. Selon les rescapés, la plupart des hommes d'équipage se sont jetés à l'eau — sans gilet de sauvetage le plus souvent — après que le feu eut pris à la poupe du pétrolier de 3 339 tonnes qui transportait du fuel du Venezuela à Haïti. — (*Reuter.*)

**Le Monde** DES ARTS ET DES SPECTACLES

## Matisse à la villa Médicis

# Le faune et le lion

MATISSE et l'Italie ? Le rapport n'est pas évident. Il n'y a pas, à notre connaissance, de Matisse importants dans les musées ou les collections particulières italiennes, et, si le peintre a fait plusieurs voyages au-delà des Alpes, l'Orient sicilien seul semble *l'avoir comblé*, et au milieu de tant de chefs-d'œuvre il n'a guère « considéré », selon Apollinaire, que Duccio, Piero della Francesca, les primitifs siennois et, avant tout, Giotto. « *Giotto*, écrivait-il à Bonnard en 1946, *est pour moi le sommet de mes désirs, mais la route qui mène à un équivalent, à notre époque, est trop importante pour une seule vie.* »

Cette phrase, souvent citée, est assez déconcertante, et d'emblée l'on ne voit pas très bien ce que Giotto a pu apprendre au peintre des *Odalisques*, de *la Joie de vivre*, et même d'œuvres aussi monumentales que *la Leçon de piano*, *les Marocains* ou les panneaux de *la Danse* et de *la Musique*. Essayons, en un mot, d'y voir clair, et, si ce mot n'est pas clair, c'est que l'œuvre de Matisse, en dépit de ses apparences aimables, demeure la plus complexe, la plus insaisissable parfois de toute la peinture contemporaine.

∴

Comme tous les hommes de son temps, Matisse est d'abord un visuel : il part toujours d'un spectacle, d'une chose vue, même insignifiante, et c'est toujours à partir d'un spectacle, figure, paysage, nature morte, modulation d'une fleur ou d'une hanche de femme, que naît chez lui l'émotion, à la fois artistique et humaine, que s'exprime « *le sentiment pour ainsi dire religieux* » qu'il avait des choses et des êtres. Lui-même l'a dit : « *Toute ma vie, j'ai été influencé par l'opinion courante des mes débuts où l'on acceptait seulement de consigner les observations faites sur la nature.* »

Mais la nature n'est rien sans l'« *expression* » et « *pendant toute ma carrière*, écrit Matisse, *j'ai réagi contre cette opinion, et cette lutte a été la source des différents avatars de ma route* ». Là intervient Giotto, et l'Orient, arabe ou byzantin, non sans quelque regard vers la Chine et le japonisme de 1900. Ce n'est pas en effet la description qui importe, mais l'ordre, l'architecture plastique, l'« *idée* », si l'on veut, que lui impose l'esprit. Si voluptueux *que soient* le détail de l'instant, le chant d'une alouette, la dernière lueur du jour, ils ne sont rien auprès du *Silence habité des maisons*, pour reprendre le titre d'un tableau de 1947, de la synthèse des émotions, des souvenirs, *des points de vue associés à un spectacle* (en cela Matisse n'est pas loin des cubistes), synthèse qui aboutit à une sorte d'épure, d'absolu démonstratif et pourtant délectable.

Dans la vie, dans les êtres, dans ce bouquet de myosotis, dans la colonne de ce cou, dans cette coupe où dorment des grenades, il y a toujours plus que ce que dit le premier regard. *Les contemporains ne s'y sont pas* trompés qui ont souvent reproché à Matisse sa « *force brutale* », sa négligence des « *émotions familières* ». Lorsque, après les années heroïques, le « *fauve ensoleillé* » semble être devenu, aux yeux de Cocteau, « *un petit chat de Bonnard* », un critique félicitait Matisse d'être « *rentré avec une affectueuse docilité au sein de la nature* ». Et, dès 1905, Maurice Denis écrivait : « *Ce que l'on trouve chez Matisse, c'est l'artificiel ; non pas l'artificiel littéraire, ni l'artificiel décoratif..., mais quelque chose de plus abstrait encore, la peinture hors de toute contingence, l'acte pur de peindre.* »

Abstrait, artificiel ? Abstrait peut-être : pour Kandinsky, Matisse était le peintre du « *divin* », des « *hauteurs inaccessibles de l'esprit* ». Artificiel, non. Si un spectacle nous retient, celui-ci et non un autre, ce n'est pas par la somme de ses accidents et ce n'est pas en énumérant ceux-ci *que vous parviendrez à rendre l'émo*tion diffuse, mystérieuse dont il vous a saisi, l'émotion de Proust disant adieu à ses « *pauvres petites aubépines* » ou de Nerval retrouvant son Valois. A quoi bon, dès lors, distinguer plans et détails ? L'art se chargera de donner à votre bonheur l'espace qui lui convient. Un peintre ne voit pas comme un géomètre, et lorsque vous regardez un visage aimé, vous ne vous attardez pas à considérer le petit bouton qui fleurit au bout de son nez. Sinon, la scène de ménage n'est pas loin. « *Je ne peins pas une femme*, disait Matisse, *je fais un tableau.* »

C'est au nom de cette vérité-là, celle de l'émotion, de la tendresse raisonnable, de la bonté, que Matisse a joué toute sa vie avec ces ruptures de plan et de perspective qui aujourd'hui encore laissent pantois, avec ces invraisemblables raccourcis qui réconcilient l'un et le multiple, abolissent toute distance entre les objets aperçus en transparence dans la lumière des « *époques nues* », de la « *ferveur première* » que chantait le faune de Mallarmé. Certes, il n'est pas le premier à peindre plat, et Gauguin, comme Cézanne lui avaient appris que le rendu de la perspective et du volume n'est pas le but de la peinture.

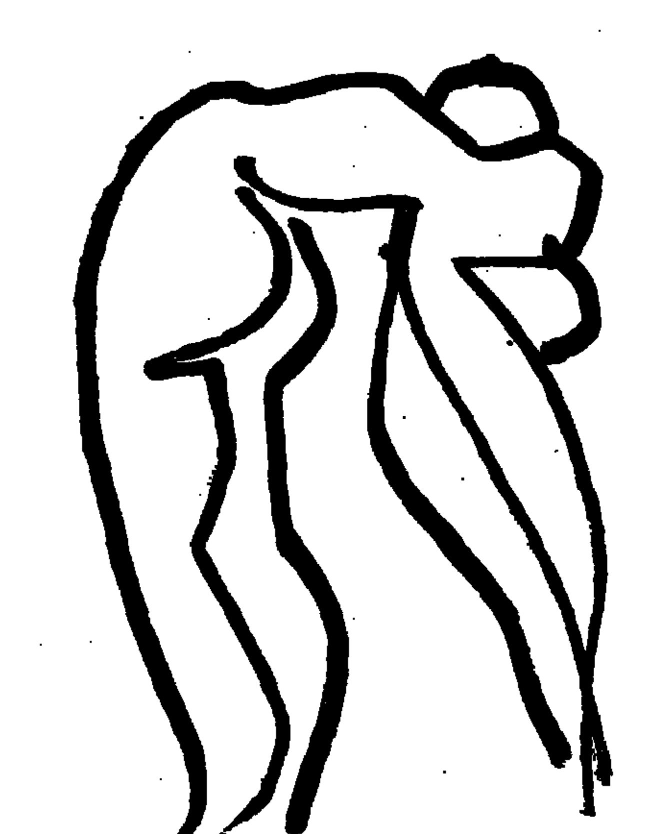
Mais, même par rapport à eux, quel bond, quelle audace dans *l'Atelier du quai Saint-Michel*, dans le merveilleux *Bouquet de myosotis* de Detroit ou dans cette à jamais (et tant mieux) énigmatique *Porte-fenêtre à Collioure* devant laquelle tout Rome s'assemble et délibère ! Quant à *l'Atelier* peint à Issy en 1917-1919, il nous paraît représenter le lieu extrême, le point de non-retour où s'est aventurée la peinture moderne dans son dialogue avec la réalité.

Le jardin et le ciel se confondent, le chemin remonte vers l'horizon, enveloppe les maisons, les arbres flottent dans les airs comme de gros ballons. A en juger par la couleur du tableau, il ne devait pas faire très beau ce jour-là. Le sentiment de liberté et de bonheur qui se dégage d'une telle œuvre n'est pas moins intense : c'est la liberté de l'esprit enfin accordée à son rêve par les soins d'une sorte de raison supérieure, l'instant de bonheur qui précède le grand sommeil de la sensualité comblée.

∴

On comprend mal, devant de telles œuvres, que l'on ait voulu faire de Matisse un « *classique* », comme le dit encore G. C. Argan dans la préface du catalogue. Certes, pour un Italien, et surtout pour un Romain, tout Français est, d'une certaine manière, classique. Mais le discours *clair et éloquent, à la fois* très élaboré et concis, que l'on associe en général à l'idée de classicisme n'est pas celui de Matisse, lequel n'est fait que de césures, de passion exprimée, il est vrai, par les moyens en apparence les plus simples, d'éclatantes et irrévérencieuses audaces. Peu de peintres ont été à ce point imprudents.

Et cela, même dans les œuvres de l'entre-deux-guerres, dans les odalisques de la période niçoise que l'on a souvent opposées aux entreprises héroïques des années 1910 et aux grandes synthèses « giottesques » de la fin de sa vie. C'est un grand mérite de cette exposition que d'avoir montré, par un choix excellent, qu'il n'y a pas deux Matisse, comme on l'a souvent écrit (et nous-même) : celui des Ateliers rouges et celui de la Méditerranée cordiale, conciliante, un peu trop apaisée et lassée de non*chaloir des années 1920.*



« L'Acrobate »
1952

Certes, les formats sont plus modestes, les sujets plus intimistes, la dissonance moins altière. Mais regardez la formidable équerre du *Rêve* et du *Nu rose* ou cette merveille peu connue et d'incroyable subtilité qu'est *l'Intérieur au vase étrusque*, et vous verrez que c'est toujours le même peintre et que, même s'il n'intimide plus comme le Grand Turc donnant audience, c'est toujours dans le gant de velours la même main de fer. Conclusion : on n'en a jamais fini avec Matisse, et nous réclamons une exposition qui nous montre ce que fut entre le Grand Turc et le merveilleux vieillard de Vence, dans son calme superbe de lion au repos, l'homme de cinquante ans.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Matisse à la villa Médicis, à Rome. *Jusqu'au 28 janvier.*

## Réalismes des années 20 à Londres

# *La ligne dure de la peinture allemande*

LA *Neue Sachlichkeit, c'est la Nouvelle Objectivité*, le regard d'entomologiste que les peintres ont jeté sur l'Allemagne des années 20. La précision, parfois quasi photographique, était leur genre, tantôt caricatural et dérisoire, tantôt romantique et magique sous une apparence de sobriété et de neutralité. De 1919 à 1933, la peinture allemande s'est manifestée comme un commentaire sur la vie quotidienne. Ce sont très exacte*ment les années de la République* de Weimar. La *Neue Sachlichkeit* est née avec, et en principe a *cessé d'exister* au changement de régime. Elle est la peinture de l'Allemagne qui sort de la guerre, vit la grande inflation et assiste à la mise en place de la société industrielle, juste avant le grand bouleversement hitlérien.

Il y a vingt-sept peintres dans cette exposition organisée par l'Arts Council de Londres à la Hayward Gallery. *A part les trois grands :* George Grosz, Otto Dix et Beckmann, ils sont presque tous peu *ou pas connus en* France. L'exposition Paris-Berlin, au centre Georges-Pompidou, était extrêmement fournie. Elle montrait l'équivalent d'un Musée de l'art moderne allemand. *Il faut cependant* bien admettre que si elle était riche dans l'ensemble, elle apparaissait « pauvre » dans le détail. Les quatorze années de la *Neue Sachlichkeit* sont illustrées ici par près de quatre cents œuvres, tableaux, dessins, *photos* et livres ! Mais c'est la peinture qui y règne en maîtresse. Les quelques tableaux bien connus de *Dix, Grosz et Beckmann* qu'on avait vus à Beaubourg, ne sont rien à côté des salles — parfois deux ou trois — que l'exposition londonienne consacre à chacun de ces peintres. Et la découverte, c'est aussi le nombre de peintres de qualité naturellement très inégale, mais qui donne les dimensions de ce mouvement plein d'ambiguïté.

∴

Les labels d'école sont bien commodes. Ils simplifient les idées et unifient les diversités. Quelle *hétérogénéité pourtant dans* ce réalisme, tantôt magique, tantôt expressionniste, et dans ce faux-semblant d'impersonnalité où l'objectivité n'est naturellement qu'une affaire de subjectivité. Ici, c'est l'Allemagne du terroir peinte avec de la terre dans les pinceaux, là, l'« *iconisation* » *des objets* industriels, ailleurs la dénonciation des injustices, le malheur des exploités et le profit des exploiteurs, la dérision des blessés de guerre charcutés et médaillés. Les peintres de Berlin passaient pour être à gauche et ceux de Munich à droite. Le réalisme était caricatural ici et magique là...

Ordinairement, c'est par moquerie que les mouvements artistiques trouvent leur nom, qu'il s'agisse du fauvisme ou du cubisme. Ici, la dénomination est « sérieuse ». Elle est l'invention d'un conservateur *du musée de Mannheim*, M. Hartlaub. En 1923, il eut l'idée d'une exposition de peintres, qui depuis *une décennie* avaient troqué le déchaînement expressionniste pour une nouvelle manière de peindre, précise, ferme, statique, ni sentimentale ni émotionnelle. En fait, qui peignaient *pour voir* et donner à voir, et non pour exprimer leur *individualité*.

Cette attitude nouvelle n'était pas seulement allemande. En 1914, très exactement, Chirico en Italie avait soudain mis au monde une peinture où les hommes sont des mannequins de bois, perdus dans leur rêverie au milieu d'un espace *architectural antique. Les poètes y* voyaient *la métaphore de l'homme* contemporain, homme-robot, sans traits personnels, sans visage. Faut-il s'étonner si l'angoisse métaphysique de Chirico puisée dans la lecture des philosophes germaniques a en retour exercé une fascination certaine sur les peintres allemands comme Grosz, comme *Schlichter et bien d'autres ? Mais* en Allemagne le décor change. Nous ne sommes plus dans un *théâtre à l'italienne*, mais dans un urbanisme industriel — celui du Bauhaus, qui a lui aussi vécu et a disparu avec la République de Weimar. *Rues et usines sont* dessinées au tire-ligne. C'est le nouveau pragmatisme industriel et son univers rigide *où les objets ont* des volumes plus gros que nature.

∴

En fait, dans toute l'Europe apparaît cette ligne dure et réaliste du *dessin. En Allemagne, elle est* l'alternative aux déchaînement expressionnistes. En France, à l'abstraction et à l'esthétisme, justifié par lui-même. Léger pratique ce dessin neutre, et Picasso comme Derain connaissent leur période ingresque. Chez les peintres *allemands, il arrive que le réalisme figuratif passe* aussi par la manière ingresque, comme le montre l'œuvre aigüe de Schad.

Il était fatal que tous ces réalismes servent les régimes qui ont besoin de peintres d'images, pour donner le change à *la réalité* et en modifier le sens. « *Verismo* », clamaient les peintres du Novecento italien. *C'est dans cette filière que* des artistes français ont fait le voyage en Allemagne. On trouve dans cette exposition de la *Neue Sachlichkeit* allemande, deux peintres français : Herbin et Metzinger. Mais *les réalistes* en France sont alors des esthètes. En Allemagne, ils sont photographiques, avec une précision analytique qui donne un *monde statique, comme ces photo*graphies sculpturales où toute trace de la main est absente. La peinture sans s'en rendre compte, mimait la machine en y ajoutant un peu de contenu mental.

Un artiste dont le nom n'a pas traversé le Rhin passe pour le maître du paysage industriel : Grossberg, peintre d'usines, de générateurs et *de souffleries avec* la rigueur géométrique d'un Mondrian. Mais les figures de première ligne de la *Neue Sachlichkeit* se sont attachées à peindre les hommes plutôt que les machines. Et on revient à la trilogie Grosz, Dix et Beckmann, *qui* au sortir de la guerre et de la mort regardent la vie avec le sentiment de la redécouvrir.

*C'est le réalisme de la laideur* qui attire Dix. Sa peinture est toujours le contraire de cette réifica*tion de l'objet industriel qui carac*térise beaucoup de peintres de la *Neue Sachlichkeit*, comme Gross*berg ou Wegner. Elle est toute* véhémence et émotion. Ses thèmes sont essentiellement la guerre, le *sexe et les portraits. Et derrière* le costume social, Dix dépeint toujours la bestialité de l'homme. La ville *chez lui est une jungle, où* l'homme est une bête, les lupanars son repaire, ses tranchées ses lieux de pourriture.

*Georges Grosz, lui, est un militant* politique, animateur du « groupe rouge ». La caricature est son *arme opérationnelle pour fustiger*, avec un *dessin* d'une maladresse enfantine doublée d'une lucidité incroyable, les profiteurs de guerre *à cigare, les bourgeois à col cassé*, à côté des anciens combattants chômeurs, des généraux qui ne *rêvent que de revanche. Il a peint* le visage du nouveau pouvoir social en moraliste. Et en caricaturiste qui ne fait pas rire. L'art de Max Beckmann contient toute la force psychique du cinéma expression*niste* allemand. Il est à contre-courant de la *Neue Sachlichkeit*, dont il avait précédé le réalisme (il l'a pratiquement abandonné après *la guerre). Mais partout*, chez Scholz et ses horribles « paysans industriels », chez Hoerle et ses « tubes » à la Léger, et chez Davringhausen et Radzivill, s'affirme ce fétichisme typique des objets.

∴

Lorsque les nazis prennent le pouvoir, peu d'artistes de la *Neue Sachlichkeit émigrent (à part les* plus cosmopolites, comme Grosz et Beckmann). Et même si certains d'entre eux, tel Dix, devaient figurer dans l'exposition munichoise de l'« art décadent », le régime a pu récupérer leur réalisme, qui, souvent, se confond avec l'esthétisme national socialiste, fait avec « le sang et la terre » allemands (« Blut *und boden* »), *l'héroïsme*, la santé et l'optimisme triomphant en plus. En Italie aussi, le duce s'est servi *des artistes réalistes modernes du Novecento* milanais pour illustrer son pouvoir. Et ces derniers se *sont à leur tour servi du régime* fasciste pour obtenir des commandes monumentales.

JACQUES MICHEL.

★ *La Neue Sachlichkeit et le nouveau réalisme allemand des années 20*, à la Hayward *Gallery* de Londres. Exposition organisée par l'Arts Council avec la collaboration de Wieland Schmied, qui a signé le texte du *catalogue*.

## UN PEINTRE A ZURICH

# Charles Lapicque, à contre-courant

*IL les connaît bien pour les avoir scrutés en profondeur, s'en défiant, il les a observés au point de pouvoir en dessiner une carte fluctuante, il les a palpés pour s'y être heurté, il les a épiés de très près, de très loin, ce peintre qui est un navigateur, ce navigateur qui est un peintre, oui, il les connaît bien tous ces courants à même de dériver l'embarcation d'une vie qu'est votre œuvre sur une plage déserte où l'on échoue, sur un écueil où l'on se brise.*

*Il y a une leçon singulière — mot pris dans son acception la plus large et la plus intime, donc aussi unique — que l'on peut tirer d'une vision perspicace d'un voyage dans le « paysage » lapicquien. Mais l'efficacité de la leçon est, pour le grand nombre, compromise, comme une voile qui faseye quand le vent ne l'embrasse. Les mouvements divers en vogue, faisant le siège du solitaire, finissent par aiguiller leurs directions contraires dans un même fossé de lieux communs : on aboutit à une effrayante équivalence où les dons personnels se diluent dans un naufrage de l'art.*

### Le sensible à travers le mental

*A coup sûr, en tenant compte seulement de la contemporanéité picturale dont on nous gave, il est de très rares exceptions au fourmillement de reflets que se renvoient les uns aux autres des miroirs sans tain. Mais dans l'embrassement général de tout un chacun qui se complimente, c'est le maigre triomphe d'une impasse dont Staël, dès 1952, percevait justement la finalité d'un non-être, lui qui, évoquant le fait divers du « gang de la traction-avant », parlait plaisamment du « gang de l'abstraction-avant ». Il moquait ainsi cette « avant-garde », autre académisme, mais sans confusion de jugement : car l'inventeur Mondrian se tire d'affaire tout seul ; son « abstractionnisme » se justifie parfaitement dans la continuité de sa recherche, ne faisant pas abstraction, à sa manière, du rythme vital, et sa peinture s'affirme comme un équivalent statique de la danse. Pour les épigones, c'est une autre affaire, le temps les prendra pour tels. Il reste que l'important est de laisser survivre intensément le sensible à travers le tamis du mental.*

*Précisément, c'est là où Lapicque aborde le problème avant bien d'autres. Et l'antériorité se prouve avec l'étonnant* Hommage à Palestrina *de 1925 dont l'accord révèle une vibration si profonde que son « abstractisation » devient chose aussi concrète que le jeu des notes nées de la portée musicale. Coup de maître d'un homme de vingt-sept ans, Lapicque ne voulut en rester là. Sa formation scientifique le poussant à des découvertes diverses dans le domaine de l'optique et de la couleur, il s'évertuait à « inventer » les solutions les plus audacieuses aux problèmes qu'il se posait, en particulier celui d'un nouvel espace, d'un espace, à points de vue multiples, résolu par une grille à ossature bleue. Et c'est* Jeanne d'Arc traversant la Loire (1940), *suivie d'une série d'autres peintures renouvelant l'espace ancien auquel nous avait habitués depuis la Renaissance celui de la perspective d'Alberti. A chaque temps son invention. Toutefois la* Jeanne d'Arc *n'est pas seulement une grande « trouvaille », au-delà, elle est aussi l'expression héroïque du refus des événements tragiques de notre défaite de 1940. Voilà où le sentiment altier du cœur s'allie à la recherche formelle. La nouveauté en est si considérable que les peintres les plus notables de l'école de Paris d'alors en firent leur profit.*

*Pourtant, dès l'apparition de* Jeanne *si imbriquée dans sa prison de verticales et d'horizontales, la figure humaine, si stylisée soit-elle, prendra au cours des années et dans le développement de l'œuvre une place essentielle. Là réside le vrai scandale. N'est-il pas véritablement choquant ce retour à une « nouvelle figuration » dans un moment où la bataille pour un non-figuratif confus et une abstraction desséchante à force de refus d'un humain sensible faisait rage sur les cimaises de la capitale ! En voie de conséquence, Lapicque se voit de plus en plus isolé dans son non-conformisme et prend ses distances de « courants alternatifs » agitant alors le monde de l'art. Ce n'est pas position de repli, bien au contraire position avancée, celle de l'homme de quart veillant debout, à la proue de son esquif, non pas sur l'horizon de son propre destin limité, mais sur les données immédiates de la conscience picturale de l'avenir.*

*La témérité de Lapicque naît à la fois d'une nature de jeunesse de quatre fois vingt ans (ce qui n'égale pas quatre-vingts) qu'il faut saluer aujourd'hui en songeant aux vieillards de vingt-cinq ou quarante ans et de cette préhension d'un réel transcendé ayant toutes les ressources d'une diversité à l'infini. C'est pourquoi Lapicque ne craint pas de s'attaquer à la peinture d'histoire* (la Prise de Jérusalem) : *à la scène mythologique* (Diane et Actéon) ; *à l'événement du jour* (la Libération de Paris) ; *au paysage pur* (Venise, Bretagne, Bourgogne) *où l'architecture en ruine ou debout est signe de la main de l'homme mêlée à la nature ; à la* Mer, *la mer,* perpetuum mobile *de l'hydre toujours présente dans l'œuvre ; aux* Figures armées *comme aux* Portraits contemporains ; *enfin, à un bestiaire surgissant par étapes, en rugissant, en grondant, en criant* (Tigres, Lions, Mouettes) : *animation d'un pinceau dynamique dans une abondance maîtrisée, aussi éloignée qu'il se peut de tout académisme d'arrière ou d'avant-garde, déterminé qu'il est par exigence intérieure à figurer.*

### Une leçon singulière

*Seul, le peintre, c'est normal. Solitaire, le navigateur, c'est normal pour qui sait les courants à s'en détourner. Reconnu quelques décennies après que la trajectoire de l'œuvre fut achevée en parabole, c'est normal. Il n'en a pas été autrement de Cézanne et d'autres se tenant à l'écart.*

*Que voulez-vous, c'est le sort de ceux qui épousent la solitude pour créer hors du battage commercial, des modes et de la spéculation. Par bonheur, il est encore aujourd'hui quelques jeunes peintres-ermites vivant cachés dans l'ombre des campagnes, loin des foires d'empoigne et des courants-sirènes, hors du courant tout court. Ils ne font pas à la manière de Lapicque; que Dieu les en garde, ils ne seraient plus eux-mêmes. Qu'ils préservent leur âme et à travers elle une vision du monde qui leur soit propre. Pour ce, le seul chemin, intuitif et naturel : l'abordage à contre-courant. La leçon singulière de Lapicque, comme en témoignent en un beau raccourci rétrospectif de 1940 à 1970 trente-sept peintures — denses de couleurs ou de suavité, de tonus ou de tendresse, de spiritualité ou d'humour, d'assise ou de mouvement baroque, allègre et emporté, — se cristallise en l'éclat de leur tension, filant au plus près, lof pour lof, entre les amers et l'écueil des conventions, fussent-elles de bâbord ou de tribord.*

PIERRE GRANVILLE.

★ Galerie Peter Nathan, Zurich. Jusqu'au 27 janvier 1979.

## CORRESPONDANCE

# Des locaux pour les étudiants

*M. Michel Marot, architecte et professeur à l'Ecole des beaux-arts, nous adresse une lettre sur la situation de l'enseignement de l'architecture, dont nous donnons quelques extraits :*

L'enseignement secondaire, par sa culture exclusive de la mémoire, sécrète une résistance farouche de la part de ceux qui, *plus manuels et moins abstraits,* ressentent pour le geste et l'image autant sinon plus d'attrait que pour le verbe et le chiffre. Parmi ceux-ci, certains s'engouffrent vers des écoles d'art qui ne sont pas la suite logique de l'enseignement secondaire, et parmi eux certains veulent être architectes (...).

Il y a bien longtemps que l'enseignement de l'architecture est délaissé. En 1850, le coût de l'étudiant architecte valait le *coût du polytechnicien* : les crédits, les locaux, l'encadrement, étaient de même niveau. (...). En 1965, la formation de l'architecte ne valait plus que le dixième de celle du polytechnicien. L'Etat, qui ne dépensait quasiment rien pour cet enseignement, n'en attendait rien, n'en exigeait rien. Dans ce « vivier » gratuit, il n'avait qu'à attendre et puiser, par sélections diverses, les rares architectes qu'il utiliserait pour ses édifices publics (bâtiments civils, puis monuments historiques).

En 1965, la révolte réclame des locaux, des moyens, des crédits. En 1968, la révolution s'empare de cet enseignement toujours délaissé. (...)

A raison de un par an, les ministres de la culture se succèdent ; ils n'ont ni le temps, ni les moyens, ni le goût de résoudre ce problème de l'enseignement de l'architecture qui traîne depuis la guerre.

Des *discours,* des *intentions,* des promesses, des décrets, des lois de validation, se heurtent à des initiatives souterraines de création d'organismes parallèles, consommateurs de crédits et locaux aux dépens des établissements d'enseignement.

Seule réussite dans cette période noire : l'éclatement de l'enseignement unique par la création de nombreux établissements à Paris et en province. Ce simple alignement sur les structures étrangères n'a malheureusement pas apporté les fruits escomptés, car le malaise mondial de l'enseignement s'est répandu à merveille dans ce corps déchiqueté. En effet, l'orientation des élèves, l'exposition des travaux d'élèves, la pratique, les stages, le dessin, exigent des moyens, des locaux, des crédits, en un mot, une politique constructive. (...)

Les étudiants architectes sont tellement mal logés que les locaux réservés au personnel d'entretien paraissent scandaleusement spacieux. Les droits acquis des fonctionnaires sont devenus des privilèges d'aristocrates. Les seuls moyens d'obtenir satisfaction sont aujourd'hui : occupation des lieux, grèves, envahissement, séquestration, manifestation, en un mot violence, car les instances judiciaires sont trop lentes pour être utilisables efficacement.

Une administration qui croît démesurément d'année en année finit évidemment par s'habituer à sa lourdeur et à son inefficacité. C'est alors que l'habitude devient mauvaise volonté, car chaque fonctionnaire finit par réserver son effort à son seul profit. Voilà comment la bureaucratie s'implante et étouffe.

Depuis 1968, vingt mille étudiants ont été abîmés, rendus aigris par cette désagrégation, soit dix fois plus qu'à la décade précédente, déjà jugée folklorique. Mais cette fois-ci, le folklore est triste et grave.

Quand un enseignement a bien été détérioré par manque de crédits, de locaux et de personnel, le renouveau ne peut venir ni de la création d'un supplément d'études pour faire une élite à qui on assurera des débouchés vers la recherche, l'enseignement ou la construction publique, ni du maintien dans l'état d'abandon d'un certain nombre de « viviers » prévus pour former deux sortes d'architectes hybrides au service d'un avenir bien triste : les « ingétectes », qui injecteront les composants préfabriqués dans les bâtisses standards, dont on attendra de moins en moins de poésie mais de plus en plus de rentabilité ; les « archineurs », qui rechigneront sur les projets des bâtisseurs du dimanche, dont on exigera le respect du style du jour par C.A.U.E. (*) interposé.

★ C.A.U.E. : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.



## *L'« Architecture d'aujourd'hui » numéro 200*

# Casser la boîte

L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI vient de publier sont deux centième numéro. Ou plutôt le deux centième numéro de sa seconde série. Il y a eu, en effet, avant la guerre, une première *Architecture d'aujourd'hui*.

Fondée en 1930 par M. André Bloc (créateur d'un fauteuil que l'on devrait bien « rééditer ») avec, comme rédacteur en chef Pierre Vago (le futur auteur de l'église souterraine de Lourdes), la revue, dont les principes relevaient à la fois de Le Corbusier et de Perret, fut d'abord une revue de combat, combat pour l'architecture moderne, alors si brillamment représentée, et sous-utilisée, en France, combat contre la médiocrité, la vaniteuse insuffisance de l'architecture officielle.

André Bloc écrivait dans le premier numéro : *« Notre programme est simple : il consiste à lutter contre toutes les routines, contre les règlements défectueux, contre les matériaux néfastes, contre la vague de laideur qui a permis l'édification en plein Paris, dans ses plus beaux quartiers, de monstrueuses constructions élevées à coups de millions, mais au mépris de toutes considérations d'art. »* Même si le vocabulaire en est d'un autre temps, il est à peine besoin de souligner que ces lignes n'ont rien perdu de leur actualité.

Revue d'architecture, qui diffusa les principes du style international, la première *Architecture d'aujourd'hui* fut aussi une *revue de réflexion*, attentive aux aspects sociaux et culturels de la construction, au problème des techniques et des matériaux, à l'urbanisme, attentive encore à la nécessité d'étendre le territoire de l'architecture à des domaines que n'abordait pas l'enseignement de l'école, ceux, par exemple, du spectacle, des transports, de l'esthétique de la rue, de la construction automobile et même... de la défense passive.

### *Les grandes demeures*

Mais le plus grand mérite de la revue d'André Bloc fut d'être une revue internationale, à une époque où le seul voyage conseillé aux étudiants d'architecture était celui qui mène du quai Malaquais à la villa Médicis. C'est grâce à l'*Architecture d'aujourd'hui* que furent assez rapidement connues en France les réalisations ou les idées d'Hans Poelzig, de Frank Lloyd Wright, des architectes constructivistes, et l'ouverture d'esprit de la revue était telle qu'on y trouve des articles consacrés aussi bien aux « problèmes de l'édification des villes socialistes en U.R.S.S. » qu'à « l'architecture monumentale en Allemagne » (mai 1939) et à l'exposition universelle qui devait avoir lieu à Rome en 1942.

La revue cessa ses publications en 1940. Elle reparut en 1945 avec les mêmes principes et la même richesse d'information. A la mort d'André Bloc, en 1966, Marc Emery devint rédacteur en chef. Il l'est de nouveau aujourd'hui, après quelques années d'absence, et l'on n'a pas oublié les remarquables numéros spéciaux qui furent, sous sa direction, consacrés à l'architecture soviétique, à l'Espagne, à Louis Kahn, à Paris, aux villes nouvelles, aux problèmes de l'habitat et des constructions universitaires, etc.

Et le numéro 200 d'*A.A.*, comme on dit. Son titre est : « Les grandes demeures ». Un tel sujet, dans certains milieux, surprendra sans doute, irritera même, et il n'est pas impossible qu'il ait été choisi avec une pointe de malice ou de provocation. Les grandes demeures, les palais, les villes, les loisirs des riches, qu'avons-nous à faire de tout cela aujourd'hui ? Oui, mais l'activité architecturale est une, la villa Savoye, les « maisons de la prairie » de Frank Lloyd Wright sont elles aussi « grandes demeures » et, lorsqu'on édifie une maison, petite ou grande, somptueuse ou modeste, on est dans un univers réel alors que la réflexion architecturale se noie bien souvent aujourd'hui dans un discours famélique, exprimé dans le pire des jargons et inspiré par les pires modes intellectuelles. Après tout, l'architecture est peut-être d'abord, comme aime à le dire Jean Prouvé, de la belle construction, et si l'on refuse « les belles demeures », on supprime du même coup Palladio, Ledoux, Voysey, Horta, Mies Van der Rohe et tout ce qui fut le lieu privilégié d'expérience de l'architecture européenne.

Cela dit, la revue nous présente, sans prendre parti, à son habitude, en décrivant seulement, un panorama très varié de maisons récemment construites ou en cours de construction un peu partout dans le monde (y compris en Iran, avec un très curieux projet de Ricardo Porro). La France est représentée par deux villas de Roland Simounet et Christian Gimonet, toutes deux remarquables, l'une par son énergie plastique, sa rigueur, sa densité, si l'on peut dire, méditerranéenne, l'autre par l'élégance, la sensibilité avec lesquelles elle s'inscrit dans un paysage boisé des environs de Bourges.



Maison d'habitation près de Toulon. Architecte : Roland Simounet.

Certains projets sont assez rudement expérimentaux, d'autres parfaitement exaspérants, ainsi la « folie » d'Antti Lovag sur la Côte d'Azur ou la maison en bois de Venturi et Rauch. Mais l'ensemble est très tonique, surtout lorsqu'il s'agit des réalisations américaines et italiennes. Et si l'on considère telle résidence de Paul Rudolph, de Richard Meier ou l'étonnante forteresse édifiée par Paolo Portoghesi sur un promontoire près de Gaète, on se dit que l'imagination a enfin repris le pouvoir en architecture, avec le goût des solutions complexes, inattendues, et que l'on en a peut-être terminé avec la désolante aridité des dernières expressions du style international.

### *Rien de plus simple*

Oui, mais ne risque-t-on pas d'aller un peu trop loin dans l'autre sens : la gratuité, le geste, le vedettariat, la vaine opulence des formes ? Dans un article qui fait l'historique des « grandes demeures » depuis la Renaissance jusqu'à Bruno Taut et Mallet-Stevens, le même Paolo Porthogesi dont nous parlions à l'instant commente quelques exemples, plans à l'appui. Ce qui frappe dans tous ces plans, c'est leur clarté, leur économie formelle et, pour tout dire, leur simplicité.

Rien de plus simple que le plan de la villa Stein et de la villa Tugendhat de Mies Van der Rohe, que celui de la maison sur la cascade de Wright, lequel avait pourtant une très nette tendance à porter son chapeau de travers et à lever le petit doigt en l'air, que ceux encore d'édifices en apparence aussi complexes que la villa Barbaro de Palladio ou le château de Vaux-le-Vicomte. Alors que les plans de nos jeunes Turcs, parfois, donnent un peu le tournis, relèvent du dédale et de la valse-hésitation.

Bien sûr, le problème est là : casser la boîte, comme on dit aux Etats-Unis (« to break the box »), en finir avec l'orthogonie, le parallélépipède, la forme minimale. Oui, mais à condition de ne pas jeter l'argent par les fenêtres et la logique par-dessus les moulins, de ne pas s'en remettre à des solutions purement décoratives comme c'est le cas pour les derniers immeubles de Philip Johnson. L'exemple de la nouvelle ambassade d'Australie, quai Branly, montre que l'énergie plastique, le goût de la sculpture, l'originalité (d'ailleurs très modérée) du parti ne vont pas nécessairement de pair avec la gratuité. Encore une fois, avant d'être un discours inspiré sur Marx, Freud, Heidegger ou l'une *des pâles vedettes du parisianisme culturel*, l'architecture, c'est de la belle construction, et il ne dépend malheureusement pas des architectes qu'elle soit, sur le plan social et moral, plus satisfaisante.

A. F.

## « LES LIEUX DU SPECTACLE »

# *Le théâtre hors la ville*

*CHAQUE numéro de l'*Architecture d'aujourd'hui* est consacré à un thème : un lieu, un architecte, un type d'architecture, parfois encore un domaine parallèle, mais où la construction et l'espace interviennent. Cette pratique du thème, assez coutumière (presque trop) des revues d'architecture, et la calme périodicité (bimestrielle) de l'A.A., font que chacune de ses parutions est en fait un « numéro spécial » et reste un ouvrage de référence, un élément intemporel d'une vaste encyclopédie. Il y a des hauts et des bas, comme dans toute encyclopédie, mais l'A.A. ne souffre guère de la concurrence sur le terrain qui est le sien :* Technique et Architecture *est, comme son nom l'indique, trop réservée aux spécialistes ;* A.M.C. *(Architecture - Mouvement - Continuité), trop ouverte à une érudition qui, dépassant l'élitisme, a souvent atteint le jargon.*

*Après « Reconversion et réhabilitation des grands ensembles » (n° 194), « Architecture iranienne » (n° 195), « Habitations semi-collectives » (n° 196), « Venturi et Rauch » (n° 197), « Espaces publics » (n° 198), l'avant-dernier numéro de l'année (n° 199), réalisé par Christian Dupavillon, est consacré aux « Lieux du spectacle ». Malgré un plan qui manque parfois d'évidence, ce numéro est assez exemplaire par son ouverture à un public moins spécialisé. De la fête vénitienne aux techniques acoustiques de l'IRCAM, de la rue aux scènes polyvalentes, les espaces du spectacle n'y sont pas seulement mesurés en termes de plans, d'élévations, de constructions, mais en termes d'usage et de vie. Car, si l'on y rencontre nombre d'architectes du présent et quelques-uns du passé, on y croise aussi les scénographes et metteurs en scène (Dario Fo, Antoine Vitez), le public et parfois la foule. A parcourir ce numéro, on arrive à croire en somme que l'architecture n'est pas réservée aux seuls architectes.*

*Les lieux du spectacle s'ouvrent sur la ville, sur « tous les lieux » possibles — rues, places, ponts, parvis d'église, monuments — qu'elle offrait au théâtre, aux saltimbanques et à la fête, aux formes organisées ou spontanées du spectacle ; sur tous les lieux aussi qui peuvent devenir les abris de cette part de la vie aujourd'hui exclue des artères de la ville : gazomètre, bibliothèque, cartoucherie ou abattoirs. Une page tragicomique met ici en relief le caractère désolant des manifestations que nous offre aujourd'hui Paris et l'imagination des fêtes d'antan.*

*La deuxième partie de ce numéro est celle des lieux spécifiques du spectacle. Qu'ils soient ceux d'un groupe (la Schaubühne de Berlin) et modelables selon les besoins de ce groupe, ou qu'ils soient ceux de collectivités publiques, et transformables selon les activités qu'ils peuvent un jour recevoir (salles polyvalentes), les lieux actuels du spectacle semblent refuser l'immobilisme des vieux théâtres.*

*L'espace, aujourd'hui, doit pouvoir être aménagé au gré du temps, des goûts et peut-être des modes. L'architecte est devenu l'ingénieur de machines complexes, et les seules colonnes, les seules dorures auxquelles cet hyper-scénographe puisse désormais rêver sont celles qui doivent pouvoir occuper, sans contrainte, ses espaces et ses plateaux : le théâtre a bien disparu de la ville.*

FRÉDÉRIC EDELMANN.

# une sélection



« Le Cri du sorcier » vu par Bonnaffé

## cinéma

### SIMONE DE BEAUVOIR

**de Josée Dayan et Malka Ribowska**

*Fixée avec amitié, à l'adresse d'un public qui ne lit pas, et pour l'avenir, l'image d'une femme forte, telle que ses Mémoires l'avaient décrite. Simone de Beauvoir s'entretient d'elle-même avec ses amis. Entre leurs conversations se profile un demi-siècle d'histoire habilement évoqué par les auteurs du film.*

### CONFIDENCES POUR CONFIDENCES

**de Pascal Thomas**

*L'histoire de trois sœurs, de l'enfance à l'âge adulte. Quinze ans de chronique familiale où à l'humour de certains épisodes se mêle la mélancolie de la jeunesse qu'on ne peut pas retenir. Subtilité et changement de ton chez Pascal Thomas.*

### L'ESCLAVE DE L'AMOUR

**de Nikita Mikhalkov**

*Belle et insolite, l'histoire d'une star des mélodrames bourgeois qui découvre par amour, en octobre 1917, la réalité de son époque. Mais on est dans le cinéma à Odessa, loin de la révolution à Moscou. Sans complaisance esthétique, Nikita Mikhalkov peint un monde doucement emporté par le courant de l'histoire.*

### INTÉRIEURS

**de Woody Allen**

*Intérieur d'une famille, où des filles narcissiques errent en zigzag entre deux pôles d'attraction : leurs propres angoisses et le vide de leur mère dépressive. Le drame vient au jour avec l'arrivée d'une femme en robe rouge, qui sait regarder dehors.*

### LE GOUT DU SAKE

**de Yasushiro Ozu**

*Rarement images plus simples exprimèrent de façon plus poignante la solitude de la vieillesse et l'approche de la mort.*

*Un vieil homme garde jalousement sa fille auprès de lui. Puis il découvre qu'il va faire son malheur et qu'il est temps de la marier. Tout est pudeur, suggestion, frémissements sur les eaux lisses des convenances.*

### SANS FAMILLE

**de Vittorio Gassman**

*L'errance de deux hommes, un magicien de cirque forain et un orphelin. Retournant les lois et les conventions du mélodrame et de la comédie italienne, Gassman, acteur-réalisateur (surprenant), a construit un récit picaresque et poétique, traversé par l'ange du bizarre et une profonde émotion.*

### L'ŒUVRE DE MICHAEL SNOW

**au Centre Georges-Pompidou**

*(Lire notre article page 15.)*

### LE CRI DU SORCIER

**de Jerzy Skolimowski**

*A voir en* dolby-sound *pour la beauté du cri. C'est une affaire de sorcellerie, ou de folie, qui bouleverse un calme cottage de la tendre campagne anglaise, avec l'arrivée d'Alan Bates, détenteur de secrets aborigènes. Très élégante mise en scène.*

ET AUSSI : Une histoire simple, *de Claude Sautet (quelques moments de la vie d'une femme, entre un enfant refusé et un accepté)* ; Un mariage, *de Robert Altman (une satire sous forme de mascarade)* ; Insiang, *de Lino Brocka (découverte d'un cinéaste philippin humaniste).*

## théâtre

### LA VILLÉGIATURE

**à l'Odéon**

*Dans la République de Venise, la bourgeoisie s'endette à vouloir copier les usages d'une autre classe. De la drôlerie jusqu'à la mélancolie, des personnages-pantins jusqu'aux caractères de Théâtre, les figures claires et noires se profilent sur du camaïeu couleur sable, dans de belles lumières de soleil. Cinq heures qui passent en un rêve.*

### MESURE POUR MESURE

**aux Bouffes du Nord**

*Peter Brook guide le public dans l'enchevêtrement de sentiments exacerbés, et tout paraît clair. Clarté de l'intelligence.*

### ZADIG

**à Orsay**

*Jean-Louis Barrault accroche des lampions et des couleurs chatoyantes aux phrases du conte philosophico-drôlatique. Sur les rives d'un Euphrate imaginaire, les comédiens s'amusent.*

### ZOUC

**à Bobino**

*La prodigieuse générosité d'une grande comédienne qui prend sur elle, pour les montrer et les exorciser, les malheurs, les travers, les insignifiances des gens.*

### ANNA PRUCNAL

**au Forum des Halles**

*La fille de l'Est à corps perdu dans ses enthousiasmes, dans ses passions et ses rires. Il faut aller se perdre dans les yeux d'Anna Prucnal.*

ET AUSSI : *Naïves Hirondelles* à la Péniche (la virulence du théâtre de l'absurde). — *Pif-Paf* à *Essaïon (suspense comique).* — *Notre-Dame-de-Paris* au Palais des Sports (jusqu'au 7 janvier). — *Poubel Girl* aux 400 coups (Florence Georgietti est belle et elle a du chien). — *Harlem années 30* au Théâtre de Paris (le suprême du musical).

## musique

*Après son unique semaine de relâche (relative) de l'année, la musique se réveille lentement de l'engourdissement des fêtes. Peu d'événements, le plus notable étant le retour d'Alfred Brendel pour jouer avec l'Orchestre de Paris, sous la direction de Barenboïm, le* Concertstück *ou « le Retour du croisé », de Weber et le 2e* Concerto, *de Liszt, qu'il a toujours aimé jouer en sortant de ses méditations profondes (Palais des congrès, le 4, à 20 h. 30 ; le 5, à 19 h. 30 ; Champs-Elysées, le 6, à 10 heures). Côté musique de chambre, c'est un merveilleux concert Schubert du « cycle Barenboïm » avec Jessye Norman et le chœur de l'Orchestre de Paris, avec des lieder, la* Sérénade, *le* Psaume 23, *d'une douceur de rêve et le* Chant de victoire de Myriam, *cantate de la fin de sa vie, sur un épisode de la Bible (Champs-Elysées, le 9 janvier). Côté théâtre lyrique, on notera la création d'un opéra d'Henri Barraud,* le Roi Gordogane, *dans le beau cadre des Entrepôts Lainé, à Bordeaux ; l'œuvre traite gaiement du pouvoir abusif à travers des images de contes populaires (les 5, 6, 7).*

— ET AUSSI : Concert collectif du G.R.M. : Canton, Ferrari, Mache, Parmegiani, avec le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. J.-Cl. Pennetier (Radio-France, le 4, à 19 h.) ; Dvorak, Ravel, Chostakovitch, par le Trio Rouvier-Kantorow-Muller (Ranelagh, le 4) ; *Sapho*, de Gounod, avec V. Cortez, A. Vanzo, dir. S. Cambreling (Radio-France, le 5, à 20 h.) ; Schumann, Berlioz, Wagner, par C. Herzog et D. Baldwin (Gaveau, le 6, à 17 h. 15) ; Sonates op. 109, 110, 111, de Beethoven, par Ch. Eschenbach (Radio-France, le 6) ; Mozart, Schubert, Schumann, par le Quatuor Via Nova et Ch. Lardé (Conciergerie, tous les samedis et dimanches de janvier, 17 h. 30) ; Bloch, Schumann, Brahms, par G. Causse et P.-L. Aymard (Théâtre d'Orsay, le 7, à 11 h.) ; Roussel, Ravel, Mendelssohn, par l'Orchestre Colonne, dir. : A. Girard, avec F. Duchable (Châtelet, le 7, à 18 h. 30) ; *Haydn, Jolivet,* Schubert, par l'Ensemble Orchestral de Paris, dir. : J. Mercier (Gaveau, les 8 et 9) ; Glinka, Chopin, Prokofiev, par l'Orchestre National, dir. E. Tchakarov, avec A. Slobodianik (Pleyel, le 8) ; *la Nativité*, de M.-A. Charpentier (chapelle de la Salpêtrière, le 8) ; Concerts bleus : Mozart, Ravel, Fauré (Congrès, le 9, à 18 h. 30) ; concerts-manifestes du GERM : Ferreyra, Benhamou, Mefano, Manoury, Englert (Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe, le 9) ; cours public d'interprétation de Paul Tortelier (Chambéry, le 9) ; Schubert et Smetana, par le Quatuor Schubert (Radio-France, le 10) ; Trio Tortelier (Chambéry, le 10) ; *Macbeth*, de Verdi, mise en scène : G. Benhaïm (Auditorium de Lyon, les 10, 13, 16, 19, 21 janvier).

## expositions

### LE TEMPS DES GARES

**au Centre Georges-Pompidou**

*Les gares, nos cathédrales des temps modernes. Elles cristallisèrent sur leur cœur de verre et de fer les grandes innovations architecturales du siècle dernier. Elles furent le pivot de la restructuration des villes, un point stratégique d'échanges de tous ordres, un lieu de passage par excellence, qui inspira nombre de poètes, d'écrivains, de peintres, de cinéastes. Aujourd'hui, elles sont souvent menacées, au pire vouées à disparaître, au mieux appelées à recevoir une nouvelle affectation. Tout cela, l'exposition du Centre Georges-Pompidou le développe largement, avec une quantité de documents, mais aussi des maquettes et des modèles réduits de trains ; si bien qu'on peut aussi y emmener ses enfants.*

### LA RUCHE ET MONTPARNASSE

**au musée Jacquemart-André**

*Une exposition-évocation des peintres de la Ruche et de Montparnasse, au musée Jacquemart-André avec un ensemble d'œuvres de Chagall, Soutine, Modigliani, Léger, Krémègne, Archipenko, Foujita, Van Dongen et bien d'autres. L'illustration de l'époque qui a vu naître l'école de Paris.*

### L'ART ET LA VILLE-ART DANS LA VIE

**Rue Berryer**

*Il y est question du 1 % des constructions scolaires, de l'implantation de l'art dans les villes nouvelles, d'expériences menées par des municipalités comme Grenoble et Vitry, et, dans une moins large mesure, d'exemples étrangers comme le métro de Bruxelles ou les murs peints des villes américaines.*

### N.-J. PAIK B. ET M. LEISGEN G. PAOLINI

**à l'ARC**

*Trois expositions, trois démarches artistiques différentes. L'une, celle de Paik, s'est logée derrière le petit écran, mais attention, ce n'est pas de la vidéo. L'autre, celle de Barbara et Michael Leisgen, s'écrit tout près du soleil, avec l'appareil photo. La troisième, celle de Paolini, est dans la tête et à même les murs de l'ARC dans un environnement « culturel ». Quelque part dans la poésie les trois se rejoignent.*

### CHARLES LOUPOT

**au Musée de l'affiche**

*Le « Bonhomme Valentine », la publicité de Saint-Raphaël, c'est de Charles Loupot, un des grands de l'affiche de France. Il contribua dans les années 20 à en renouveler le style, avec Cassandre, Carlu et Paul Colin. Il est cependant le moins connu des trois mousquetaires.*

ET AUSSI : *Les Frères Le Nain*, au Grand Palais (dernière semaine) ; *Les Macchiaioli* (au Grand Palais, dernière semaine) ; *Les Dessins d'Eisenstein*, au Centre Georges-Pompidou (dernière semaine) ; *La Carte postale*, au Musée des arts et traditions populaires (le structuralisme appliqué à un produit qu'on aimerait voir traité autrement) ; *Balthus*, galerie Claude-Bernard (des dessins) ; *Les Objets tranquilles*, galerie J. Ostier (la nature morte japonaise).

## variétés

### MAMA BEA TEKIELSKI

**à Campagne-Première**

*Les cris et les vociférations d'une chanteuse en marge du « show business », dont la voix scande durement des phrases simples.*


















## CANADIEN, HUMORISTE, SCEPTIQUE

# Michael Snow réinvente le plaisir du film

OUBLIONS le cinéma, cette illusion « dominante » (puisqu'on a, en principe, enterré l'idéologie) ; oublions encore plus le cinéma-cinéma, selon la méchante expression d'un autre Canadien, Pierre Perrault, c'est-à-dire l'illusion démultipliée par le romanesque. Regardons simplement la réalité du film : un filet de lumière plus ou moins bariolé, plus ou moins brouillé, des sons plus ou moins purs, plus ou moins dégradés. Regardons leur jeu de cache-cache permanent.

Chantal Akerman, la jeune cinéaste de *News from Home*, *les Rendez-vous d'Anna*, a admirablement décrit à Daniel Caux, dans une émission de France-Culture consacrée à Michael Snow, le plaisir particulier que nous procure son travail : « *Dans un film traditionnel de narration,... qu'est-ce qu'on essaie ? On essaie de vous faire oublier deux heures, ou une heure et demie, le temps passe de manière à ce qu'il ne se voie pas. Et là, on sent et on entend et on voit le temps passer, et... c'est pas deux heures qu'on perd, c'est deux heures qu'on vit.* »

### De Chicoutimi à Toronto

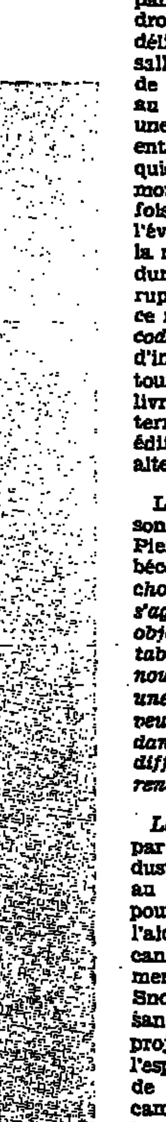
Pierre Théberge, conservateur de l'art canadien contemporain à la Galerie nationale du Canada d'Ottawa, qui a organisé l'actuelle manifestation du Centre Georges-Pompidou consacrée à Michael Snow (1), Québécois lui-même, aime à rappeler l'ascendance canadienne-française de Snow. Québécois par sa mère, Carmen Lévesque, pianiste, Michael Snow a passé une partie de son enfance, jusqu'à l'âge de dix ans, au lac Clair, près de Chicoutimi, où habitait son grand-père. « Lac Clair *est aussi une toile de 1960, elle préfigure la fin de* Wavelength, *le film qui remporta le grand prix du Festival du film expérimental de Knokke-le-Zoute en janvier 1968*, précise Pierre Théberge. *Le paysage de* la Région centrale *est celui de son enfance, l'humour de ses films, une certaine forme d'excentricité, doivent quelque chose au Québec, à cette région du Québec*. »

Né en 1929, à Toronto, Michael Snow y achève ses études secondaires puis, de 1948 à 1952, il s'inscrit au College of Art de cette ville. Il commence à jouer régulièrement du jazz, comme pianiste, et participe à une exposition de groupe. En 1953-1954, il s'exile en Europe, peint, gagne sa vie comme musicien de jazz (piano et trompette) avec divers groupes en France, en Belgique, en Italie, en Yougoslavie. De retour au Canada, il devient directeur du département animation de la Graphic Films de George Dunning, qui travaille pour la télévision commerciale (1955). Il monte la première exposition de ses œuvres à Toronto : dessins, peintures, sculptures. En 1956, il tourne avec l'aide d'un collègue de Graphic Films *A to Z*, petit film d'animation de six minutes : « *deux chaises font l'amour* ». Il épouse Joyce Wieland, connue chez Graphic. A partir de 1959, il gagne sa vie comme pianiste professionnel de jazz.

Après divers séjours à New-York, en 1962 et en 1963, Michael Snow s'y installe définitivement en 1964. « *Je suis parti pour New-York afin d'essayer de tirer de moi ce que je croyais y être*, déclare-t-il en 1971... *Ce qui nous a permis, à Joyce et à moi, de faire ce que nous voulions faire a beaucoup à voir avec Jonas Mekas (2) : il avait su créer un lieu où vous pouviez montrer vos films à d'autres personnes qui s'y intéressaient... Et ce groupe (de Jonas Mekas) répandait une idée entièrement neuve : qu'il était possible de faire un film en dehors de l'industrie cinématographique.* »

Dès 1963, Michael Snow entreprend le tournage d'un film de long métrage où paraît Marcel Duchamp. Le film ne sera jamais terminé, par manque d'argent. « *Ce film*, explique Pierre Théberge dans le catalogue édité par Beaubourg, *se situait dans le cadre général de la série des* Walking Woman Works *commencée en 1961. Jusqu'en 1967, Snow utilisa exclusivement comme point de référence formel cette silhouette de femme en mouvement et dressa, à travers un très grand nombre de dessins, de tableaux, de sculptures et d'estampes, un inventaire exhaustif de ses ressources artistiques par l'utilisation de tous les processus possibles de représentation, y compris l'image photographique dans* Four to Five *en 1962 et cinématographique avec le film* New-York Eye and Ear Control *en 1964. La série se termina par une sculpture en onze éléments dispersés à travers les terrains du pavillon de la province de l'Ontario à l'Expo 67 de Montréal.* »

### La révélation de « Wavelength »



Tourné en une semaine à New-York, au mois de décembre 1966, *Wavelength* ne sera achevé qu'en mai 1967 et aussitôt réservé, sur la suggestion de Jonas Mekas, pour le Festival du film expérimental de Jacques Ledoux, en Belgique, fin 1967 début 1968. Michael Snow définit le film comme « *un zoom ininterrompu de quarante-cinq minutes... tourné à partir d'une caméra fixe placée à une extrémité d'une pièce de 25 mètres de long et enregistrant à l'autre extrémité une rangée de fenêtres et la rue... Cela, le décor, et l'action qui s'y déroule, sont cosmiquement équivalents. La pièce (et le zoom) sont interrompus par quatre événements, dont une mort.* » Par « *équivalence cosmique* », Michael Snow entend que l'espace, le champ balayé par le zoom, cette longue pièce effilée, et la durée, symbolisée par ce mouvement de balayage progressif de l'espace par l'objectif mobile de la caméra fixe, se correspondent rigoureusement. Le zoom s'achève sur un gros plan d'une photographie épinglée au mur, photographie de vagues mouvantes figées dans l'immobilité. Deux sortes de son commentent, en contrepoint, cette durée spatio-temporelle : un son direct, lors des quatre événements mentionnés, puis un son synthétique qui passe de cinquante cycles par seconde à douze mille cycles par seconde.

*Wavelenght*, littéralement « longueur d'onde », est peut-être le film le plus célèbre de l'avant-garde américaine. L'œuvre suivante de Snow, *Back and Forth*, également réalisée aux Etats-Unis, fut tournée à l'occasion d'un séminaire d'artistes, à la Fairleigh Dickinson University, dans le New-Jersey, en 1968. La caméra, toujours fixée sur son trépied, se déplace selon un simple mouvement panoramique, droite-gauche, gauche-droite, et balaie un espace rigoureusement délimité entre deux points extrêmes d'une salle de classe. Ce mouvement de balayage de l'espace, de plus en plus rapide, ou au contraire se ralentissant, contraint à une lecture non réaliste du champ visuel entrevu, où passent des silhouettes, s'esquissent et s'effacent des actions. Ce mouvement droite-gauche, et retour, parfois raccourci au montage ou altéré par l'évolution de la lumière, occupe plus de la moitié des cinquante-deux minutes que dure le film. Un second mouvement, de rupture, de haut en bas et retour, casse ce rythme sans vraiment le détruire. Une *coda*, reprise en plans fixes d'un choix d'images entrevues précédemment dans le tourbillon du mouvement, images parfois livrées en négatif, met définitivement par terre le château de cartes un moment édifié par ces mouvements de balancier alternés.

Le cinéaste a parfaitement expliqué son dessein dans un entretien avec Jean-Pierre Bastien, de la Cinémathèque québécoise : « *Quand on reconnaît quelque chose sur l'écran, on est porté à dire qu'il s'agit d'un objet qu'on identifie comme objet (par exemple une chaise ou une table). Alors que la vitesse du mouvement nous force à ressentir que c'est vraiment une image.* » Et de préciser : « *(Les gens) veulent qu'on leur montre quelque chose dans le film et non le film. C'est très différent. Lorsqu'on découvre cette différence, ça devient très intéressant.* »

*La Région centrale* (1970-1971), financé par la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne — au total le film a coûté 27 000 dollars pour une durée de trois heures, — avec l'aide de Famous Players, la branche canadienne de Paramount, est l'aboutissement logique de *Wavelength* Michael Snow conte tout simplement la naissance du monde, ou, si l'on préfère, la projection de la sphère terrestre à travers l'espace infini des galaxies par le seul jeu de l'illusion cinématographique. Une caméra fut spécialement construite pour la circonstance, capable de balayer l'espace dans toutes les directions imaginables, à partir d'un point central fixe, ce que Snow appelle « *un œil flottant dans l'espace* ». Michael Snow fut déposé avec sa femme et la gigantesque caméra au sommet d'un plateau circulaire coupé de toute vie civilisée, à 160 kilomètres au nord de Sept-Iles, dans le Québec. Le tournage dura cinq jours, le montage plusieurs mois. Le son, électronique, extraordinaire, inoubliable, fut reconstitué à partir de la bande sonore qui avait servi à programmer les mouvements de la caméra.

### Aller plus loin

« *Après* la Région centrale, commente Chantal Akerman, *tu dis : on peut pas aller plus loin, et puis je suis sûre qu'on peut, on peut toujours.* » De retour dans son pays natal, Michael Snow abandonne ses jeux avec la caméra dévoreuse d'espace, refait du cinéma comme Jean-Luc Godard (celui de *British Sounds*) ou *Jean-Marie Straub (tout Straub)*, sans pour autant revenir à l'histoire, à la narration : c'est, en 1973-1974, la série de variations sur *le Neveu de Rameau* de Diderot, simple point de repère pour une méditation sur l'illusion cinématographique, pédagogie presque brechtienne, mais toujours non narrative, non « réaliste », sur les rapports de l'image et du son. Son premier « vrai » film parlant, affirme l'auteur.

*Rameau's Nephew*, etc. (un très long titre, canularesque, à l'image d'un film de près de cinq heures qui moque toutes nos perceptions), fait le point sur les recherches de l'artiste — nom préférable à celui de cinéaste, ses recherches en photographie, en peinture, en sculpture, en musique, étant profondément marquées par ce souci de déconstruction permanente, sonore, visuelle, pratiquée à travers l'objet film. Michael Snow met par terre quatre-vingts ans de cinéma, une industrie, un art qu'on a cru classé une fois pour toutes. Au seuil de la cinquantaine, ou presque, il avoue de manière très épicurienne : « *Je veux faire tout ce que je peux, goûter tout ce que je peux, découvrir tout ce que je peux... de moi et du monde.* » Loin d'être une tête d'œuf (symbole de l'intellectuel en Amérique), il nous invite à toujours plus de plaisir, à une découverte toujours renouvelée du monde sensible. Pour autant que nous ne prenions pas les schémas qui sont les nôtres depuis des millénaires comme les seuls possibles, les seuls enrichissants.

LOUIS MARCORELLES.

(1) Exposition jusqu'au 29 janvier 1979.
Les films, du 3 au 7 janvier.
*Les 19 et 20 janvier*, au *Centre Pompidou* puis au Centre culturel canadien, colloque sur le thème : l'image photographique comme processus d'expérimentation plastique, à propos de l'œuvre de Michael Snow.
Plus une série de concerts avec le groupe C.C.M.C. (Canadian Creative Music Collective), auquel appartient Michael Snow.

(2) Jonas Mekas réunit, autour de la revue *Film Culture* et de l'Anthology Film Archive, dans les années 50-60, les talents qui allaient devenir l'avant-garde cinématographique américaine : d'abord Stan Brakhage, Kenneth Anger, Gregory Markopoulos, puis Andy Warhol, Michael Snow, Hollis Frampton.

# Expositions

**CENTRE POMPIDOU**

Entrée principale, rue St-Martin (277-12-33). — Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim. de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

SOUVENIR DE MARCOUSSIS (4e étage). Jusqu'au 15 janvier.

LE REGARD DU PEINTRE. Jusqu'au 22 janvier.

MICHAEL SNOW. Jusqu'au 29 janvier.

UNE CERTAINE VISION DU MONDE. Peinture de handicapés mentaux. — (Foyer du premier sous-sol). Jusqu'au 29 janvier.

**Centre de création industrielle**

20 000 LIEUX SOUS LES MERS. A la découverte du pétrole en mer. — Forum. Jusqu'au 26 février.

EISENSTEIN, constructeur d'espaces scéniques : Croquis et dessins. Jusqu'au 8 janvier.

LE TEMPS DES GARES (5e étage). Jusqu'au 9 avril.

JOUETS et JEUX. Jusqu'au 8 janvier.

**B.P.I.**

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. — Jusqu'au 29 janvier.

LE VIN : Boire avec les yeux, le nez, la bouche et la mémoire. — Jusqu'au 8 janvier.

**MUSEES**

LES FRERES LE NAIN. — Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F. Jusqu'au 8 janvier.

I MACCHIAIOLI. Peintures en Toscane. 1856-1880. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 janvier.

SECONDES RENCONTRES INTERNATIONALES D'ART CONTEMPORAIN. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 janvier.

LE PAYSAGE EN ITALIE AU XVIIe SIECLE. Dessins du musée du Louvre. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 15 janvier.

CLAUDE LORRAIN. Dessins du British Museum. — Musée du Louvre, pavillon de Flore (voir ci-dessus). Entrée : 3 F ; le dimanche : 4 F. Jusqu'au 15 janvier.

RETABLES ITALIENS DU XIIe AU XVe SIECLE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 janvier.

INDE. CINQ MILLE ANS D'ART. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F ; sam. : 6 F. Jusqu'au 28 février.

TRESORS DES ROIS DU DANEMARK. — Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 7 janvier.

LES ATLANTES ET CARIATIDES DE PARIS 1850-1930. — L'ATTRIBUTION : Problèmes et méthodes. AUTOUR DE QUELQUES ŒUVRES DU SECOND EMPIRE. — LA RELIGION A CHYPRE DANS L'ANTIQUITE. — Musée d'art et d'essai, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15

MIRO. Cent sculptures (1962-1978). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 14 janvier.

MONTANIER (1946-1974). Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 janvier.

JEAN CHIEZE. Itinéraire d'un graveur sur bois en France : Vivarais, Provence, Corse, Forez, Alpes, Bretagne, Normandie, Ile-de-France. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 janvier.

BARBARA ET MICHAEL LEISGEN : Les écritures du soleil. NAM JUNE PAIK : Rétrospective GIULIO PAOLINI : Del bello intelligibile. — ARC, Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 janvier.

MA-ESPACE-TEMPS AU JAPON. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 20 h. ; dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 8 janvier.

LA TRAVERSEE DU TEMPS PERDU. Parcours-spectacles du XIXe siècle. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 22 janvier.

CHARLES LOUPOT, affichiste. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 5 mars.

FORMES CHINOISES. Centenaire de Victor Segalen, 1878-1919. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (522-23-31). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 11 février.

LOUIS LEYGUE. — A la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf les dimanches et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 28 février.

PASCALE MORICE ET GUADAGNUCCI. Prix Bourdelle 1977. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 14 janvier.

LA RUCHE ET MONTPARNASSE. 1902-1930. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-94). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h.

ART PRECOLOMBIEN DE LA MARTINIQUE. — Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, place du Château (963-00-22). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2.50 F. Jusqu'au 12 février.

ARMISTICE ET PAIX. 1918-1978. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel des Invalides (551-93-02). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 30 ; dim., de 14 h. à 17 h. 30. Entrée : 4 F. Jusqu'au 15 janvier.

LEOPOLD SEDAR SENGHOR. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 18 février.

L'ESTAMPE AUJOURD'HUI, 1973-1978. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 7 janvier.

LA CHINE entre le collodion humide et le gélatinobromure. Photographies anciennes. Bibliothèque nationale. Galerie de photographie, square Louvois. De 12 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 8 février.

SECRETS D'ELEGANCE : 1750-1950. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F.

LA CARTE POSTALE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; dim. : 4 F (gratuite le 18 janvier). Jusqu'au 5 mars.

HENRY MAURICE CAHOURS. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30 ; dim. de 11 h. à 17 h. 30.

LE SPECTACLE ET LA FETE AU TEMPS DE BALZAC. — Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-56-38). Jusqu'au 25 février.

CERAMIQUE CONTEMPORAINE. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 20 h. Jusqu'au 27 janvier.

SPLENDEUR DES COSTUMES DU MONDE. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 5 mars.

**CENTRES CULTURELS**

L'ART DANS LA VILLE - ART DANS LA VIE. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (455-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 21 janvier.

STAFFAN HALLSTROM. Peintures. — GOSTA WILANDER. Stockholm au bord de l'eau. Photographies. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h., samedi et dimanche, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 7 janvier.

MOSAIQUES DE RAVENNE. — S.A.D.G., 100, rue du Cherche-Midi (548-53-10). Sauf dim. et fêtes, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 27 janvier.

PICASSO 1970-1972. 156 gravures et leurs 87 états préparatoires. Jusqu'au 11 février. — CREATIS. Deux cents photographies. Jusqu'au 14 janvier. — ROUMANIE. Jusqu'au 4 février. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (278-63-65). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30.

RON MARTIN et HENRY SAXE - ROBERT WALKER, BILL JONES, ARDELE LISTER : Reproductions de l'imaginaire. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 10 janvier.

LES JOUETS ANCIENS. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf dim. et lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

ROB WILLOUGHBY, photographies. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 13 janvier.

MINES ET MINEURS D'AUJOURD'HUI. Charbonnages de France, 11, avenue Delcassé (563-11-20). Sauf dim., de 10 h. à 18 h. 30. Entrée libre. Jusqu'au 16 février.

**GALERIES**

LES OBJETS TRANQUILLES. Natures mortes japonaises dix-huitième et dix-neuvième siècle. — Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57). Jusqu'au 13 janvier.

SURIMONOS. Estampes japonaises des dix-huitième et dix-neuvième siècles. — L'imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 31 janvier.

BALMES - CYNE - LE CLOAREC - RIVIERE - VIELFAURE. — Le Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Janvier.

A QUOI BON DES POETES EN UN TEMPS DE MANQUE ? — Galerie N. Dausset, 16, rue de Lille (297-41-07). Jusqu'au 15 janvier.

LA VIE D'AUTREFOIS RACONTEE PAR DES JOUETS. — Salons Ricard, 35, avenue Franklin-Roosevelt. Sauf dim. et fêtes. Jusqu'au 12 janvier.

AMERICAN PRINTS. Jaspers Johns, Ellsworth Kelly, Roy Lichtenstein, R. Rauschenberg, Ad Reinhardt, F. Stella, Cy Twombly, J. Youngerman. — Galerie Gillepsie de Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 19 janvier.

LES METAREALISTES. Diaz, Garel, Kuper, Leproust, etc. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 20 janvier.

LE BIAIS. — Le Lieu-Dit, 171, rue Saint-Jacques (033-83-87). Jusqu'au 10 janvier.

GILLES AILLAUD. Hagia Niki ou les travaux de l'été. — Galerie K. Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 8 février.

BALTHUS. Dessins. — Galerie Claude-Bernard, 7, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 27 janvier.

DADO. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (033-22-40). Jusqu'au 6 janvier.

DOMOTO. Œuvres sur papier. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 27 janvier.

FAVRESSE. Aria de machinas - suite et bee-box. — Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (033-58-79). Jusqu'au 13 janvier.

JACQUES GAUTIER - Objets, sculptures, bijoux, 36, rue Jacob (260-84-33). Jusqu'au 31 janvier.

MICHEL JOURNIAC. Espace cryptique. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 20 janvier.

KYUNG-JA SHIM. — Galerie P.-Facchetti, 6, rue des Saints-Pères (260-76-22). Jusqu'au 13 janvier.

ELIE LASCAUX. Peintures, dessins, objets. — Galerie L. Leiris, 47, rue Monceau (522-57-35). Jusqu'au 27 janvier.

LUDICUS. Œuvres de Agullo L. Bec, Biasi, A. Bonnier, Journiac, Kemarrec, Silberman, Topor, etc. — N.R.A., 2, rue du Jour (503-19-58). Jusqu'au 10 janvier.

URS LUTHI. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 13 janvier.

ANNA MARK. — Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs. Jusqu'au 8 janvier.

JOAN MIRO. Peintures. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 20 janvier.

JEAN-LUC PARANT. — Galerie K. Pissarro - C. Duvernois, 59, rue de Rivoli (233-45-17). Jusqu'au 13 janvier.

JEAN-MARIE POUMEYROL. Peintures, dessins. — Galerie Bijan Aalam, 22, galerie Véro-Dodat (236-26-99). Jusqu'au 14 janvier.

JEAN-MARIE QUENEAU. Peintures récentes. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 13 janvier.

ROTH ET RAINER. Duos, duels, etc. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 13 janvier.

GRZEGORZ STANCZYK. Dessins. — L'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 13 janvier.

TADINI. — Galerie C, 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Jusqu'au 12 janvier.

JACK VANARSKY. — Galerie Lacloche, 24, rue de Grenelle (222-74-75). Jusqu'au 15 janvier.

JAN VOSS. Aquarelles récentes. — Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 25 janvier.

**REGION PARISIENNE**

BEAUVAIS. Beauvais et la tapisserie : de Caron à Vasarely. — Galerie nationale de la tapisserie, rue Saint-Pierre (448-29-93).

MONTREUIL. Fil : S. Hicks, D. Graffin, J. Melin. — Centre des expositions, esplanade B. Frachon (858-91-82). Jusqu'au 10 février.

NANTERRE. Le ciel arabe. — Maison de la culture, 7, avenue Pablo-Picasso (721-22-25). Jusqu'au 14 janvier.

PONTOISE. Camille Pissarro, gravures : « Pontoise, ses rues, ses marchés, sa campagne ». — Hommage à Ludovic Piette : 1821-1878. — Hommage à Charles-François Daubigny : 1817-1878. Musée, 4, rue Lemercier (031-93-00). Jusqu'au 8 février.

SAINT-DENIS. Marc Saint-Saëns, tapisseries, peintures, dessins. — Musée municipal d'art et d'histoire. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. ; dim., de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 janvier.

SAINT-MAUR. Salon 1978 de la Société des artistes du Val-de-Marne. — Musée, 5 ter, avenue du Bac, à La Varenne (283-41-42). Sauf mardi et jours fériés, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 14 janvier.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Eloge du petit format : peinture, sculpture, dessin (collection P. Bourut). — Musée Véra, Jardin des Arts, place A.-Malraux (973-73-73). Sauf mardi et jours fériés, de 14 h. à 19 h. Sam. et dim., de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 29 janvier.

VILLEPARISIS. Travaux sur papier, objets. — Centre culturel municipal J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Jusqu'au 4 février.

**EN PROVINCE**

ANGERS. Bidauld paysagiste français (1758-1846). — Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 30 janvier.

BOURGES. Focus 78 (art contemporain). — Musée Cujas et hôtel de ville. Jusqu'au 30 janvier.

CLERMONT-FERRAND. Thomas Degeorge (1786-1854). — Musée Bargoin, 45, rue Ballainvilliers (91-37-31). Jusqu'au 14 janvier.

FLAINE. Un air de fête : M. Raysse, N. de Saint-Phalle, Takis, Tinguely. — Centre d'art (90-80-01). Janvier.

GRENOBLE. Christo : The running fence. — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 15 janvier.

LAVAL. Robert Tatin. — Musée du Vieux-Château (53-39-89). Jusqu'au 10 janvier.

LILLE. La sculpture romane et gothique du nord de la France. — Musée des beaux-arts, place de la République (57-01-84). Jusqu'au 26 février.

LOUVIERS. Noël, le Jour de l'an, les Rois, autrefois en Normandie. — Musée. Jusqu'au 11 février.

LYON. Giorgio Morandi : estampes originales. — Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66).

MARCQ-EN-BARŒUL. Braque. — Septentrion. Fondation Provost (78-30-32). Jusqu'au 21 janvier.

METZ. La vie quotidienne en Egypte chez les artisans de pharaon. — Musée, 2, rue du Haut-Poirier (75-10-18). Jusqu'au 28 février.

MONTAUBAN. Aglaé Liberaki : sculptures en pierre et dessins. — Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 11 février.

MONTPELLIER. Gutherz. — Musée Fabre. Du 6 au 29 janvier.

NANTES. L'homme et son corps dans la société traditionnelle. — Château des ducs de Bretagne, 1, place Marc-Elder (47-18-15). Jusqu'au 12 février.

NICE. Festival Inde : scènes musicales de l'Inde, miniatures de 1590 à 1860. — Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (88-53-18). — L'Inde vue par Claude Sauvageot. Photographies. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis. (85-65-23). Jusqu'en avril.

ROUEN. La caricature. Le monde de M. Proust. Nadar et la photographie. — Musée des beaux-arts, square Verdrel (71-28-40). Jusqu'au 15 février.

LES SABLES D'OLONNE. Maîtres européens de la gravure des quinzième et dix-huitième siècles (collection A. Wittert, de l'université de Liège). Gaston Chaissac. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix (32-01-16). Jusqu'au 8 janvier.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Georges Braque : œuvre graphique. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 30 janvier.

SAINT-QUENTIN. La Picardie antique d'après les photographies aériennes de R. Agache (à la découverte des habitats et des paysages disparus). — Musée A. Lecuyer. Jusqu'au 29 janvier.

STRASBOURG. Peintures sous verre d'Alsace. — Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas. Jusqu'au 22 avril.

TOURS. Ponts de Tours : traversée des fleuves et des ruaux du Moyen-Age à nos jours. — Musée 18, place F.-Sicard. Jusqu'en février.




● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à... heures

## DINERS AVANT LE SPECTACLE

| | |
|---|---|
| L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24<br>16, rue Coquillière, 1er T.l.jrs | Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 21 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières. |
| CHEZ HANSI 548-96-42<br>3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs | Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières. |
| FLORA DANICA ELY. 20-41<br>142, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs | 19 h. à 0 h. Vue sur son agréable jard. Spéc. Danoises et Scandinaves. Hors-d'œuvre danois. Festival de Saumon. Mignon de rennes. Canard. |
| AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39<br>12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs | Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières. |

## DINERS

### RIVE DROITE

| | |
|---|---|
| LE CLAIR DE LUNE F/dim. s., lun.<br>24, rue du Pont-Neuf, 1er, 233-66-21 | Jusqu'à 23 h. Style Bistrot, cuisine soignée. Environ 80 F serv. compr. le vendredi : pot-au-feu des Halles aux 3 viandes 40 F (tout compris). |
| CHEZ KATY 508-40-10<br>17, rue J.-J.-Rousseau, 1er. T.l.jrs | Jusqu'à 22 h. 30. Spéc. Marocaines dans cadre typique : Pastilla 35, Méchoui 38, Tagines 28, Couscous 20 à 38. Ses pâtisseries. Menu 24 F. |
| DARKOUM, 742-53-60<br>44, rue Sainte-Anne, 2e. T.l.jrs | Cadre typique. Spéc. Marocaines réputées : Couscous, Pastilla, Tagines, Méchoui. Vin de Boulaouane. Salon, salle climat. On sert J. 23 h. 30. |
| LA TOUR HASSAN Rés. 233-79-34<br>27, rue Turbigo, 2e. T.l.jrs | Spécialités marocaines : Couscous, Méchoui, Tagines, Basteiaa. Déjeuners. Dîners. Soupers jusqu'à minuit. |
| ASSIETTE AU BŒUF-POCCARDI<br>9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ● | Propose une formule « Bœuf » pour 28,50 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 h. du matin. Ambiance musicale. Dessert faits maison. Ouvert le dim. |
| LES JARDINS DU MARAIS<br>15, r. Charlot, 3e. F/dim. 272-08-65 | Nouveau plaisir à ne pas manquer. Cadre original, intime, charmant pour apprécier les bienfaits d'une excellente cuisine. |
| CHEZ JANOU F/sam. et dim.<br>33, rue des Tournelles, 3e. | Place des Vosges. Jusq. 23 h. dans un authentique bistrot. Cuisine familiale : Rôti de veau charentais au cognac 32. Desserts. |
| LE GRENIER SUR L'EAU 271-03-39<br>14, rue du Pont-Louis-Philippe, 4e | Jusqu'à 23 h. 30, l'aimable accueil d'une jeune équipe. Cadre 1930 authentique, ambiance feutrée. Cuisine originale. Déjeuners d'affaires. |
| RELAIS BELLMAN F/sam. s. et d.<br>37, rue François-Ier, 8e, 359-33-01 | Jusq. 22 h. Cadre élégant, confort. Bar, salle climat. Cuis. franç. tradit. Sole aux courgettes, Gratin de nouilles, Fricassée de lapereau. |
| LA MAISON DU VALAIS F/dim.<br>20, rue Royale, 8e. 260-22-72 | J. 23 h. Cad. typiq., calme, conf. Spéc. (et cave) Suisses et Franç. Trad. MENU des MAYENS av. viande séchée, Raclette et Fendant 86 F t.c. |
| TOKYO, 9, rue de l'Isly, 8e. T.l.jrs | 387-19-04. J. 22 h. Spéc. Jap. et Barbecue Coréen. P.M.R. : 45, 50 F. |
| LE MENARA 742-06-92<br>8, bd de la Madeleine, 8e. F/dim. | Jusqu'à 23 h. 30 dans le cadre féerique d'un palais marocain : Pastilla aux pigeons - Méchoui - Ses tagines et brochettes. MENU 90 F. |
| ROGER PLEGAT WESTPHALIE<br>8, av. F.-Roosevelt, 8e. 359-91-20 | Jusqu'à 1 heure du matin. Spéc. du Rouergue. Cassoulet aveyron. Confit canard feuilleté au roquefort. Ses poissons grillés. Fermé samedi |
| ASSIETTE AU BŒUF<br>123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs | Propose une formule « Bœuf » pour 28,50 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 h. du matin. Desserts faits maison. Ouvert le dimanche. |
| BISTRO DE LA GARE<br>73, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs | Propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats, 28,50 F s.n.c. Desserts faits maison. Le soir jusq. 1 h. du mat. Décor d'un bistro d'hier. Ouv. le dimanche. |
| KATOU 359-07-83<br>79, rue La Boétie, 8e. F/dim. | Jusq. 1 h. Cadre élégant et typique. Salle climatisée. Spéc. africaines : Tiébou Dieuné, Bourakhé, Foufou, Maffé aux gombos et spéc. franç. |
| FRERE JACQUES 380-13-91<br>4, r. Gal-Lanzerac (Etoile). F/S.-D. | Crottin Chavignol chaud, salade lard, tarte poireaux, poissons au beurre blanc, gibiers, ris de veau aux girolles, tarte citron. |
| LE SHOW-CHAUD 225-32-65<br>66, Champs-Elysées, 8e. | — FORMULE à 29 F - Caprice d'Huîtres, Côte de Bœuf<br>— De MIDI à MINUIT. Brochette d'Agneau, demi-Coquelet, Faux-Filet.<br>— Galerie POINT-SHOW. T.l.j. ambiance musicale, orchestre en soirée. |
| LE COLISEE 225-44-50<br>44, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs | Son plateau de fruits de mer (arrivage quotidien). Ses huîtres, ses poissons, ses grillades. Soupers après le spectale. |
| LOUIS XIV 208-56-56 - 200-19-20<br>8, boulevard Saint-Denis, 10e. | Déjeuners. Dîners. Soupers après minuit. Fermé le lundi et le mardi. Huîtres. Fruits de mer. Gibiers. Crustacés. Rôtisserie. Salons. |
| DOUCET EST 206-40-62<br>8, rue du 8-Mai-1945, 10e. T.l.jrs | J. 24 h. Cadre nouv. au rez-de-chaussée : Brasserie, menu 26 F s.n.c. et carte. Rest. gastronomique au premier. Spéc. du Chef. Ses Poissons. |
| FLO PRO. 13-59<br>63, rue Saint-Denis, 10e. F/dim. | La plus pittoresque brasserie de Paris, ouverte jusqu'à 2 heures du matin. Ses spécialités. Foie gras frais 25 F. BANC D'HUITRES |
| SAINT-GERMAIN-DE-LA-MER<br>9, boulevard Voltaire, 11e. 700-02-56 | Tous les jours 3 heures du matin. Huîtres, poissons, viandes. Menu 32 et 50 F. |
| LE SALAMMBO 727-71-91<br>121, avenue Victor-Hugo, 16e. T.l.jrs | Jusq. 23 h. 30. Nouv. cadre 1930 confortable et douillet. Ses grillades de 20 à 36 F, ses poissons et plats du jour - PARKING proche. |
| ST-JEAN-PIED-DE-PORT F/dim.<br>123, av. Wagram, 17e. Parking ass.<br>227-64-24 - 227-61-50 | Menu 76 F t.c. Déj. d'aff. Dîners. Carte. Coquil. St-Jacques aux cèpes. Foie gras de canard chaud aux raisins, Magret, Cassoulet, Paella, Soufflé framboises, Fruits de mer, Gibiers de saison. Accueil jusq. 23 h. |
| LE GUERLANDE 606-59-05<br>12, rue Caulaincourt, 18e. T.l.jrs | Jusqu'à 23 h. au pied de la Butte, un cadre confortable, une table variée, vivier de Saumon de fontaine - Ecrevisses. P.M.R. : 100 F. |

### RIVE GAUCHE

| | |
|---|---|
| LA COCHONNAILLE 663-96-81<br>21, rue de la Harpe, 5e | Jusq. 23 h. 30 sem., 0 h. 30 le samedi. Cave historique du XIIe. Souper aux chandelles. Assiettes de cochonnailles 16. Menus 35,40 et 41,10 s.c. |
| AU VIEUX PARIS ODE. 79-22<br>2, place du Panthéon, 5e. F/dim. | J. 22 h. 30. Spéc. du Sud-Ouest : saucisson d'oie farci, foie gras de canard, confits, piperade, chipirons à la basquaise. Sa cave. P.M.R. 70 F |
| LAPEROUSE 326-68-04<br>51, q. Grands-Augustins, 6e. F/dim. | On sert jusqu'à 23 h. 30. Grande carte. Menus 90, 125, 148 F service compris. Ses salons de deux à cinquante couverts. |
| ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs<br>Face église St-Germain-des-Prés. 6e | Propose une formule « Bœuf » pour 28,50 F s.n.c., jusqu'à 1 heure du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison. Ouv. le dim. |
| BISTRO DE LA GARE<br>59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs | 3 hors-d'œuvre, 3 plats 28,50 F s.n.c. Décor classé monument historique. Desserts faits maison. Jusqu'à 1 h. du matin. Ouvert le dimanche. |
| SAINT-GERMAIN-DE-LA-MER<br>2, rue Sabot 222-84-90 | A Saint-Germain-des-Prés (6e). Tous les jours jusqu'à 3 h. du matin. Huîtres, poissons, viandes. Menus 30 et 50 F. |
| SHINTOKYO T.l.jrs<br>22, rue Delambre, 14e. 326-45-00 | Jusqu'à 23 h. Spéc. Japonaises : SOUKIYAKI - SASHIMI - Barbecue Coréen - Grillades à votre goût... préparées par vous. P.M.R. : 50 F. |
| LE BŒUF SUR LE GRILL 727-98-40<br>47, avenue R.-Poincaré, 16e. F/dim. | Jusqu'à 22 h. 15. Entrée. Tourteau frais décortiqué 25, Salade foie gras 27 F, Carré d'agneau aux herbes pour deux personnes 78 F. |
| LE SULLY DAUPHINE 553-24-40<br>85, avenue Foch, 16e. F/dim. | Jusqu'à 23 heures, dans le calme, sa salle panoramique sur le Bois. Ses spécialités sarladaises : confits foie gras, terrine. MENU 55 F |
| CHEZ FRANÇOISE 551-87-20<br>Aérog. Invalides. F/lundi. 705-49-03 | Guy DEMESSENCE, Foie gras frais, barbue aux petits légumes, Filets de sole « Françoise ». Lapereau sauté au vinaigre de Xérès. |
| LA TAVERNE ALSACIENNE<br>286, rue de Vaugirard. 828-80-60. | Brasserie - Restaurant - Joli cadre alsacien - Tous les produits d'Alsace. Banc d'huîtres - Plat du jour : environ 21 F. |

### HORS DE PARIS

| | |
|---|---|
| CHATEAU DE LA CORNICHE ****<br>Rolleboise, 60 km de Paris | UN WEEK-END GOURMAND DANS VOTRE CHATEAU-HOTEL TEL. : 093-21-24. |

## SOUPERS APRÈS MINUIT

**PINKUS** à Montmartre, 17, rue Damrémont, 252-17-96. Ouv. ts les jrs jusq. 2 h. Spéc. foie vol. Pinkus (terr. poissons)

**LE CONGRÈS** Pte Maillot, 12 h. à 2 h. mat. 574-17-24. 80, av. Grande-Armée. SON BANC D'HUITRES - POISSONS. Spéc. Viandes de BŒUF grillées

**LA CLOSERIE DES LILAS** 171, boulevard du Montparnasse 326-70-50 - 033-21-68. Au piano Yvan Meryer

**GUY** 6, r. Mabillon, ODE. 87-61 Saint-Germain-des-Prés. Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978. Feijoada - Churrascos - Camaroes

**MERVEILLES DES MERS** 292-20-14 CHARLOT Ier, 522-47-08. 128 bis, boulevard de Clichy (18e). Son banc d'huîtres - Poissons

**TERMINUS NORD** Ts les jours 824-48-72. Brasserie 1925. Spéc. alsaciennes. 23, rue de Dunkerque (10e)

**LE PETIT ZINC** r. de Buci, 6e ODE. 79-34. Huîtres - Poissons - Vins de pays

**LE MUNICHE** 27, r. de Buci, 6e 633-62-09. Choucroute - Spécialités

**DESSIRIER** T. l. jrs - 754-74-14. 9, pl. Pereire (17e). LE SPECIALISTE DE L'HUITRE. Poissons - Spécialités - Grillades

**JULIEN** Tous les soirs jusqu'à 1 h. 30 (sf dim.) 16, rue du Fg-Saint-Denis (10e) 770-12-06

**LE LOUIS XIV** 8, bd St-Denis, 200-19-90. Fermé lundi-mardi. HUITRES. FRUITS DE MER. Crustacés. Rôtisserie

**WEPLER** 14, place Clichy 522-53-28. SON BANC D'HUITRES. Foies gras frais. Poissons

**LA TOUR D'ARGENT** 6, place de la Bastille, 344-32-19. Cadre élégant et confort. T.l.jrs. De midi à 1 h 15 mat. Grill. Poiss. BANC D'HUITRES

**LES VIEUX MÉTIERS DE FRANCE** 13, boulev. Auguste-Blanqui (13e) T. 588-90-03. Fermé dim. et lundi. Soupers aux chand. - Foie gras. Poissons - Huîtres - Crustacés

**LE CUJAS** 033-01-10, 22, r. Cujas, Paris-5e **35 F**. Sa formule complète à : Ecrevisses à l'américaine. Lotte à l'oseille. Ris veau aux morilles. SERV. ASS. JUSQU'À 5 H MATIN

# Concerts

**JEUDI 4**

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, sol. : A. Brendel, piano, dir. : D. Barenboim (Weber, Liszt, Berlioz).

THEATRE DU RANELAGH, 20 h. 30 : Trio Rouvier - Kantorow - Muller (Dvorak, Ravel, Chostakovitch).

EGLISE SAINT-LOUIS-D'ANTIN, 12 h. : F. Wolff, orgue (Bach, Schumann, Dupré).

**VENDREDI 5**

PALAIS DES CONGRES, 19 h. 30 : voir le 4.

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : S. Cambreling, chœurs de Radio-France (Gounod).

**SAMEDI 6**

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 10 h. : voir le 4, Palais des Congrès.

SALLE GAVEAU, 17 h. 15 : C. Herzog, soprano, Dalton Baldwin, piano (Schumann, Berlioz, Wagner, Mozart).

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : C. Eschenbach, piano (Beethoven).

CONCIERGERIE DU PALAIS, 17 h. 30 : Quatuor via Nova, C. Lardé (Mozart, Schumann, Schubert).

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Cathédrale des Andes.

LUCERNAIRE, 21 h. : F. Bou, piano, F. Douchet, alto, C. Chrétien, violon, R. Duval, contrebasse, J.-M. Chrétien, violoncelle (Schubert).

**DIMANCHE 7**

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 6.

THEATRE D'ORSAY, 10 h. 45 : G. Causse, alto, P.-L. Aimard, piano (Bloch, Schumann, Brahms).

CHATELET, 18 h. 30 : Orchestre des concerts Colonne, dir. : A. Girard, sol. F. Duchable, piano (Roussel, Ravel, Mendelssohn).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : P. Dankelmaier, orgue (Messiaen, Dandrieu, Bach, Dupré, Kropfreiter, Cabanilles).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : J.-C. Orliac, ténor, V. Munro, baryton, A. Bedois, orgue (chant grégorien et musique du Moyen Age).

EGLISE DES LAZARISTES, 17 h. : Chœurs et ensemble instrumental L. Casali (Noëls des provinces françaises, d'Aquin, Charpentier).

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 16 h. : Quintette de cuivres J.-M. Cozzolino.

EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Ensemble 12, dir. : P. Bride, sol. H. Nagorsen, soprano, M. Piquemal, baryton (Bach, Britten).

LA PENICHE, 20 h. 30 : Groupe Syrinx, musique contemporaine et électro-acoustique.

CONCIERGERIE DU PALAIS, 17 h. 30 : voir le 6.

EGLISE REFORMEE D'AUTEUIL, 17 h. 45 : M. L. Girod, orgue, S. Milliot, violoncelle (Buxtehude, Bach, Bloch, Tournemire).

EGLISE AMERICAINE, 18 h. : R. Bachman, soprano, A. Stilz, piano (Brahms, Schubert).

**LUNDI 8**

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 6.

GAVEAU, 21 h. : Arto Noras, dir. : J. Mercier (Murail, Haydn, Jolivet, Schubert).

PLEYEL, 21 h. : Orchestre national de France, dir. : E. Tchakarov, sol. A. Slobodianik, piano (Chopin, Prokofiev).

CHAPELLE DE LA SALPETRIERE, 20 h. 45 : Ars Antiqua (M.-A. Charpentier).

THEATRE DE L'ATHENEE, 21 h. : M. Rudy, piano (Bach, Scriabine, Rachmaninoff).

**MARDI 9**

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 6.

GAVEAU, 21 h. : voir le 8.

EGLISE SAINT-IGNACE, 20 h. 45 : R. Falcinelli, orgue (Franck, Vierne, Liszt).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Chœur mixte de Radio-France, dir. : A. Oldham, J. Norman, soprano, D. Barenboim, piano (Schubert).

PORTE DE LA SUISSE, 21 h. : Concert-Manifeste Germ (Ferreyra, Manoury, Englert), E. Lamandier, mezzo-soprano (Benhamou), L. Imbert, P. Marietan (Mefano).

CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h. 45 : H. Brossard, piano.

PITIE-SALPETRIERE, 12 h. 30 : J. Simon, violon, M.-C. Witterkoer, D. Lobet, alto, M. Simon, A. Frischt, violoncelle (Brahms).

PALAIS DES CONGRES, 18 h. 30 : P. Boulanger, C. Desurmont, R. Gallois, J. Hubeau (Mozart, Ravel, Fauré).

# Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

## Les salles subventionnées

**OPERA** (073-57-50), relâche.
**SALLE FAVART** (742-59-69), le 8, à 20 h., les 9 et 10, à 19 h. 30 : *Carolyn Carlson et le G.R.T.O.P.*
**COMEDIE-FRANÇAISE** (296-10-20), les 4, 7, 8, 9 et 10, à 20 h. 30 : la Puce à l'oreille ; les 3, 5 et 6, à 20 h. 30, le 7, à 14 h. 30 : Six personnages en quête d'auteur ; les 3, 6 et 10, à 14 h. 30 : la Jalousie du barbouillé ; les Fourberies de Scapin.
**CHAILLOT** (727-81-15), Grand Théâtre, les 5, 6, 8, 9, à 20 h. 30 ; le 7, à 15 h. : Bernard Haller (Salmigondivers) ; Gémier, les 9 et 10, à 20 h. 30 : le Belvédère.
**ODEON** (325-70-32) (D. soir, L.), 19 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Trilogie de la villégiature.
**PETIT ODEON** (325-70-32), les 9 et 10, à 18 h. 30 : Le jour où Mary Shelley rencontra Charlotte Brontë.
**T.E.P.** (797-96-06), les 5, 6, 9 et 10, à 20 h. 30, le 7 à 15 h. : Jules César.
**PETIT T.E.P.** (636-79-09), relâche.
**CENTRE G.-POMPIDOU** (277-11-12) (Mardi) : musique, tous les jours à 15 h., 16 h. 30 et 18 h. : le Diatope, de Xénakis. — Cinéma, le 5, à 18 h. : la Fête du Nouvel An : films sur Michael Snow : débats, le 4, à 16 h. : 20 000 lieux sous les mers ; le 5, à 20 h. 30 : Modernité au Moyen-Age ; le 8, à 20 h. 30 : Michel Serres.

## Les salles municipales

**CHATELET** (233-40-00) D., L.), 20 h. 30 : Rose de Noël.
**THEATRE DE LA VILLE** (274-11-24), les 9 et 10, à 18 h. 30 : Soledad Bravo ; chants d'Espagne et d'Amérique latine ; le 10, à 20 h. 30 : les Trois Sœurs.
**CARRE SILVIA MONTFORT** (745-31-43), Jardin d'acclimatation, les 6, 7 et 10, à 15 h. ; les 6 et 7, à 18 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne. — Théâtre du Jardin le 9, à 14 h. 30 : Initiation à la danse.

## Les autres salles

**AIRE LIBRE** (322-70-78) (D., L.), 20 h. 45 : Délire à deux.
**ANTOINE** (208-77-71) (L., les 3, 4), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Pont japonais.
**ARTS-HEBERTOT** (387-23-23) (les 8, 9 et 10, à 20 h. 30 : Mon père avait raison.
**ATELIER** (606-49-24) (L., les 3, 4), 21 h., mat. dim. 15 h. : la Culotte. Mer., J., V., S. 18 h. 30 : Un homme à la rencontre d'A. Artaud.
**ATHENEE** (073-27-24) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : le Grand Feu.
**BIOTHEATRE** (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Crique.
**BOUFFES DU NORD** (239-34-50) (D., L.), 20 h. 30, mat. sam. 15 h. : Mesure pour mesure.
**BOUFFES-PARISIENS** (073-87-94) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Charlatan (rel. les 9, 10, 11).
**CARTOUCHERIE DE VINCENNES**, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : la Sœur de Shakespeare. Théâtre de la Tempête (326-38-38) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : la Vie est un songe. Atelier du Chaudron (328-97-04), V., S. 20 h. 30, dim. 16 h. : Sens.
**CHAPITEAU TRETEAUX DE FRANCE** (aux Halles) (727-17-59) L.), 20 h. 45 : les Trois Mousquetaires.
**CITE INTERNATIONALE** (589-67-67) La Resserre, les 9 et 10, à 21 h. : Iakov Bogomolov.
**COMEDIE-CAUMARTIN** (073-43-41) (J.) 21 h. 10, mat. dim. 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
**DAUNOU** (261-69-14) (J., le 3, D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Ulysse au pays des merveilles.
**ESSAION** (278-46-42) (L.). I : 20 h. 30 : Pif-Paf ; 22 h. : Abraham et Samuel. — II : 20 h. 30 : le Chant général ; 22 h. 15 : Un certain Plume.
**FONTAINE** (874-82-74) (D.), 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie, la vie qu'on vit.
**FORUM DES HALLES** (233-60-96) (D., L.), 22 h. 30 : Omajakeno.
**GAITE-MONTPARNASSE** (322-16-18) 20 h. 30, la Surface de réparation (dernière le 7, à 15 h.).
**HUCHETTE** (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
**IL TEATRINO** (322-28-92) (D., L.), 20 h. 30 : la Vénitienne.
**LA BRUYERE** (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h et 18 h. 30 : les Folles du samedi soir.
**LUCERNAIRE** (544-57-34) (D.), I : *18 h. 30 : Chair chaude ; 20 h 30 :* Jerry di Giacomo (mime) : 22 h. 15 : le Shaga. — II : 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 20 h. 30 : Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.
**MADELEINE** (265-07-09) (le 3, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Préféré.
**MARIGNY** (256-04-41) (le 3, J., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
***MATHURINS*** *(265-90-00) (D. soir,* L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Changement à vue.
**MICHODIERE** (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires (rel. les 8, 9, 10).
**MODERNE** (874-94-28) (L.), 20 h. 30 : mat. dim. 15 h. : A condition de vivre.
**MONTPARNASSE** (320-89-90) (les 3, 4, 5, D. soir, L.), 21 h., mat. sam. 17 h., dim. 15 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
**NOUVEAUTES** (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h 30 : Apprends-moi Céline (rel. les 3, 4).
**ŒUVRE** (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : les Aiguilleurs.
**ORSAY** (548-38-53), les 3, 4, 9, 20 h. 30 : Harold et Maude ; les 5, 6, à 20 h. 30 ; le 7, à 15 h. et 18 h. 30 : Zadig.
**PALACE CROIX-NIVERT** (734-52-21) (Mar.), 20 h. : Rocky Horror Show.
**PALAIS-ROYAL** (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Le tout pour le tout (rel. les 8, 9, 10).
**PALAIS DES SPORTS** (532-41-29), 20 h. 30, mat. sam. 15 h. 30, dim. 14 h. 30 et 18 h. : Notre-Dame-de-Paris (dern. le 7).
**LA PENICHE** (205-40-39) (D., L.), 20 h. 30 : Naïves hirondelles.
**PLAISANCE** (320-00-06), 20 h. 30 : Tête de méduse (dern. le 6).
**POCHE-MONTPARNASSE** (548-92-97) (les 3, 4, D.), 21 h., sam. 20 h. 30 et 22 h. 15 : le Premier.
**PRESENT** (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Eve des Amériques.
**SAINT-GEORGES** (878-63-47) (les 3, 4), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Attention fragile.
**STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES** (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h., et 18 h. 30 : Fleurs de papier.
**THEATRE D'EDGAR** (322-11-02) (D.) 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
**THEATRE DU MARAIS** (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. : le Pompier de mes rêves.
**THEATRE MARIE-STUART** (508-17-80) (D.), 20 h. 15 : Phèdre.
**TRISTAN-BERNARD** (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. : Crime à la clef.
**VARIETES** (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Cage aux folles (rel. les 8, 9, 10, 11).

## Les cafés-théâtres

**AU BEC FIN** (296-29-35) (D.), 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : la Femme rompue (dernière, le 9).
**LES BLANCS-MANTEAUX** (887-97-58 (D.). — I., 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : la Tour Vandenesle ; 22 h. 30 : A force d'attendre l'autobus. — II., 20 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage ; 22 h. 30 : A. Valardy.
**LA BAIE DE NAPLES** (233-10-78) : 20 h. 15 : Dupecnot à Paris ; 21 h. 15 : la Mordue signe ; 22 h. 30 : J.-R. Falguière, Ph. Bonnier.
**AU COUPE-CHOU** (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Pas la bouche pleine ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
**CAFE D'EDGAR** (322-11-02) (D.). — I., 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise. — II., 22 h. 30 : le Peplum en folie.
**CAFE DE LA GARE** (278-52-51) (D., L.), 20 h. : le Bonbon magique *(dernière, le 8).*
**COUR DES MIRACLES** (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Pierre Louki ; 22 h. : le Gros Oiseau.
**DIX-HEURES** (606-07-48) (D., L.), 20 h. 30 : Ricet Barrier ; 22 h. 15 : France Léa.
**FANAL** (233-91-17) (D.), 21 h. 15 : le Président.
**NOUVEAU CHIC PARISIEN** (887-45-08) (D.), 20 h. 15 : la Valoche ; 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
**LES PETITS PAVES** (607-30-15) (Mar.), 21 h. 15 : Eros Rosse ; 22 h. 15 : Petites Histoires sur les gens et les animaux.
**LE PLATEAU** (271-71-90) (D.), 20 h. 30 : Tout simplement ; 22 h. : Good Day.
**POINT-VIRGULE** (278-67-03) (D., L.), 22 h. 30 : Alors, heureuse ?
**LE SELENITE** (033-53-14), les 5, 6, 7, à 19 h. : Edith et Dathis.
**LA SOUPAP** (278-27-54) (D., L., Mar.), 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. : le Pourquoi des choses ; 22 h. 30 : Duo d'un homme.
**THEATRE DES 400 COUPS** (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : *Le fromage blanc s'est évanoui* ; 21 h. 30 : Bye Bye Baby ; 22 h. 30 : Poubelle girl.
**LA TANIERE** (337-74-39), les 4, 5, 6, à 20 h. 45 : J.-L. Sitruc ; 22 h. 30 : Louis Arti.

## Dans la région parisienne

**ATHIS-MONS**, salle des fêtes, le 5, à 21 h. : J.-P. Farré.
**BOULOGNE**, T.B.B. (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : les Loups (à partir du 5).
**BURES-SUR-YVETTE**, M.J.C., le 4, à 21 h. : Tempête pluriel.
**CHOISY-LE-ROI**, C.M.A.C., le 3, à 21 h. : Comment ça va, Zanni ?
**CLICHY-LA-GARENNE**, théâtre Rutebeuf, le 7, à 15 h. : Catherine Sauvage, Roger Pierre.
**COURBEVOIE**, Maison pour tous, le 4, à 20 h. 30 : Chrysalide ; le 6, à 20 h. 30 : Jazz-rock.
**CRETEIL**, Maison A.-Malraux, le 6, à 20 h. 30 : Arcane V ; le 7, à 15 h. 30 : Michael Rudy.
**FONTAINEBLEAU**, Théâtre, le 9, à 21 h. : Ensemble Madiost (danse).
**MALAKOFF**, Théâtre 71, le 5, à 21 h. : Coupe-rire.
**MANTES-LA-JOLIE**, C.C., le 6, à 21 h. : Yvan Dautin.
**MARLY-LE-ROI**, Maison J.-Vilar, le 6, à 21 h. : Oze (jazz-rock) ; le 8, à 18 h. : la Maurache (chansons et danses du Moyen-Age).
**MONTREUIL**, salle des fêtes, le 6, à 21 h. : Archie Shepp.
**PALAISEAU**, Ecole polytechnique, le 9, à 21 h. : Rufus.
**RIS-ORANGIS**, salle R.-Desnos, les 5, 6, à 20 h. 30 : Anachronisme d'un théâtre chronique...
**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**, salle M.-Denis, le 9, à 17 h. 45 : la Maurache.
**SAINT-MAUR**, auditorium, le 6, à 21 h. : Chorale à Cœur Joie (Haendel) ; Conservatoire (D. soir, L., Ma.), mat. D. 16 h. : les Pauvres Gens (à partir du 4).
**VILLEPREUX**, théâtre du Val-de-Gally), le 7, à 17 h. : Alex Métayer, Talian.

# Variétés

## Le music-hall

**BOBINO** (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. 30 : Zouc.
**CHAPITEAU DES HALLES** (233-60-96), Petite salle (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Anna Prucnal.
**COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES** (256-02-15) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. *dim. 15 h. : G. Bedos.*
**GYMNASE** (770-16-15) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : Coluche.
**LUCERNAIRE** (544-57-34) (L.), 22 h. 30 : Claire.
**OLYMPIA** (742-25-49). A partir du 9, 21 h. : Alain Souchon ; 21 h., dern. le 7, 14 h. 30 : Joe Dassin.
**SOFITEL - HELIPORT** (371-61-87), 14 h., 20 h. 30 : Candrillon sur glace (dern. le 4).
**THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES** (225-44-36), 20 h. 30, mat. les 6, 7, 15 h. : Brasil Tropical (dern. le 7).
**THEATRE DE L'ATHENEE** (073-27-24), 21 h. : Juliette Gréco (dern. le 6).
**THEATRE 347** (874-28-34) (D., L.), 21 h. : Ingrid Caven.

## Les comédies musicales

**THEATRE DE PARIS** *(285-09-30)* (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Harlem années 30.
**THEATRE MOGADOR** (285-28-80) (les 3, 4, 7, 8), 20 h. 30, mat dim. 14 h. 30 : le Pays du sourire.

## Les chansonniers

**DEUX ANES** (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : A.-M. Carrière, M. Horgues (à partir du 5).
**CAVEAU DE LA REPUBLIQUE** (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Et voilà l'travail.

## La danse

**LA FORGE** (371-71-89), les 6, 7, 18 h. 30 : Farid Chopel et Lila Greene.
**THEATRE 13** (589-05-99), les 5, 6, 21 h. ; le 7, 15 h. : Indépendanse.

## Le mime

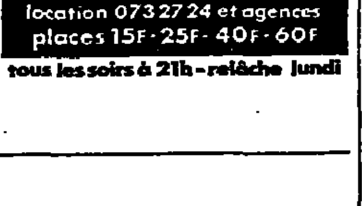
**THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN** (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Cri des oiseaux (Anne Sicco).

## Jazz, pop', rock, folk

**CAVEAU DE LA HUCHETTE**, 21 h. 30 : Willy Bonni Quintet, jazz.
**STADIUM**, bar Totem, les 9 et 10, à 21 h. : Archie Shepp Quartet, avec S. Kessler, B. Cunningham et C. Jarvis, jazz.
**GOLF DROUOT**, 21 h., 30 : le 6, Go-go, Pigalles, rock.
**PETIT OPPORTUN** (D., L.), 22 h. : G. Arvanitas, P. Michelot, M. Roques, jazz.
**THEATRE CAMPAGNE PREMIERE**, jusqu'au 10, 20 h. : Mama Bea Tekielski, rock.
**COLLECTIF**, 28, rue Dunois, 13e, les 4, 6, 7, 21 h. : Nadavati, rock ; le 5, 18 h. 30 : Bobby Few, Nico Nissim, G.E. Nouel, François Tusques ; le 8, 21 h. : trio TCK, middle-jazz ; le 9, 21 h. : Gérard Dole, Georges Mama Cool, cajun.
**THEATRE MARIE-STUART** (D.), *18 h. 30 : Hamsa music.*










**Le Monde**
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | | | |
| 128 F | 235 F | 343 F | 450 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | | | |
| 228 F | 435 F | 643 F | 850 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | | | |
| 155 F | 290 F | 425 F | 560 F |
| II. — SUISSE - TUNISIE | | | |
| 203 F | 385 F | 568 F | 750 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

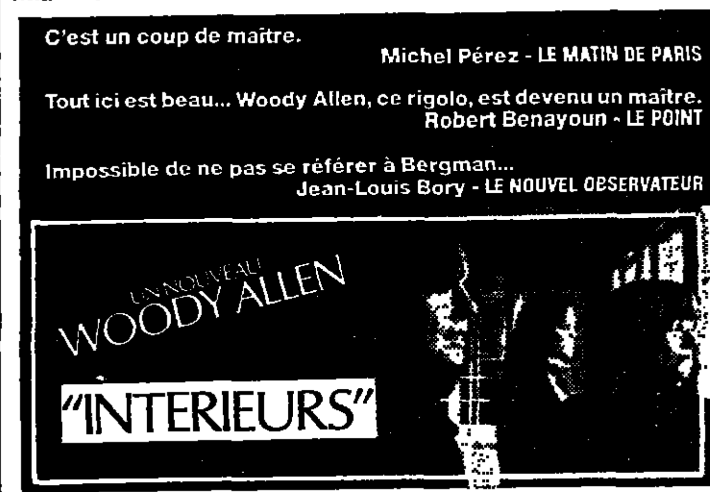












# Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

## La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 3 JANVIER

16 h. : l'Expédition du Kon-Tiki, de T. Heyerdahl, J.-J. Languepin, M. Ichac ; 18 h. : le Temps des loups, de S. Gobbi ; 20 h. : Sang et Or, de R. Rossen ; 22 h. : les Hauts de Hurlevents, de L. Buñuel.
Petite salle. — 15 h. et 17 h. : Film d'art et expérimental italien (1960-1978).

JEUDI 4 JANVIER

16 h. : Fièvre sur Anatahan, de J. von Sternberg ; 18 h. : Film d'art et expérimental italien ; 20 h. : Tueurs de dames, d'A. Mackendrick ; 22 h. : Calmos, de B. Blier.
Petite salle. — 15 h. et 17 h. : Film d'art et expérimental italien (1960-1978).

VENDREDI 5 JANVIER

16 h. : Nana, de J. Renoir ; 18 h. : Film d'art et expérimental italien ; 20 h. : les Aventures d'un héros, de M. Allouache (en sa présence) ; 22 h. : la Révolte des pêcheurs, d'E. Piscator.
Petite salle. — 15 h. : Film d'art et expérimental italien (1960-1978).

SAMEDI 6 JANVIER

16 h. : Chris Marker ; 18 h. : Film d'art et expérimental italien ; 20 h. : l'Equipée sauvage, de L. Benedek ; 22 h. : Sunset Boulevard, de B. Wilder.

DIMANCHE 7 JANVIER

16 h. : la Chartreuse de Parme, de Christian-Jaque ; 20 h. : Hiroshima, mon amour, d'A. Resnais ; 22 h. : Don'telook back, de D. Pennebaker.

LUNDI 8 JANVIER

Relâche.

MARDI 9 JANVIER

16 h. : Pierre le Grand, de V. Petrov ; 20 h. : One P.M., de D. Pennebaker ; 22 h. : Fifi peau de pêche, d'E. Sutherland.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 3 JANVIER

15 h. : le Grand Bazar, de C. Zidi ; 17 h. : Battling Butler, de B. Keaton ; 19 h. : Mirage de la vie, de D. Sirk ; 21 h. : Das Madchen vom Moorhof, de D. Sirk.

JEUDI 4 JANVIER

15 h. : Qui ?, de L. Keigel ; 17 h. : Terra de april, de P. Constantini et A. Glogowski ; 19 h. : Stuten der Gesellschaft, de D. Sirk ; 21 h. : la Habanera, de D. Sirk.

VENDREDI 5 JANVIER

15 h. : le Saut de l'ange, d'Y. Boisset ; 17 h. : Programme de courts métrages ; 19 h. : l'Aveu, de D. Sirk ; 21 h. : A Scandal in Paris, de D. Sirk.

SAMEDI 6 JANVIER

15 h. : Giboulée sur Mars, de R. Charles ; Carnavalanous, de B. Dubique, S. Valembois et J.-L. Besengez ; Léo a des ennuis, de W. Leroux ; Chambre à louer, de P. Lepold et F. Tourman ; Spirales, de C. Ikam ; Georgia, de C. Lipinska ; 17 h. : Je ne sais rien mais je dirai tout, de P. Richard ; 19 h. : Des filles disparaissent, de D. Sirk ; 21 h. : la Première Légion, de D. Sirk.

DIMANCHE 7 JANVIER

15 h. : Bons Baisers de Hongkong, de Y. Chiffre ; 17 h. : Festival international de Lille ; 19 h. : Tempête sur la colline, de D. Sirk ; 21 h. : No Room for the Groom, de D. Sirk.

LUNDI 8 JANVIER

15 h. : la Moutarde me monte au nez, de C. Zidi ; 17 h. : la Scoumoune, de J. Giovanni ; 19 h. : Has Anybody seen my Gal, de D. Sirk ; 21 h. : Taza, son of Cochise, de D. Sirk.

MARDI 9 JANVIER

Relâche.

## Les exclusivités

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).
L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
AVALANCHE (A., v.o.) : Paramount-City Triomphe, 8e (225-45-76) ; (v.f.), Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.), Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.), v. am. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707112-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CRI DU SORCIER (A.) (*), v.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES DENTS DE LA MER (2e partie) (A), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

### Les films nouveaux

CONFIDENCES POUR CONFIDENCES, film français de Pascal Thomas : Quintette, 5e (033-35-40) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES YEUX DE LAURA MARS, film américain de Irwin Kershner (v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).
LE ROUGE DE CHINE, film français de J. Richard : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp., Olympic, 14e (542-62-42).
SIMONE DE BEAUVOIR, film français de Josée Dayan et M. Ribowska : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
ON EFFACE TOUT, film français de Pascal Vidal : Quintette, 5e (033-35-40) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

DERNIER AMOUR (It.), v.o. : Epée de bois, 5e (337-57-47).
DOSSIER 51 (Fr.), Calypso, 17e (754-10-68).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., **) v.o. : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
L'EMPIRE DU GREC (A.) v.o. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov.) v.o. : Cosmos, 6e (548-62-25) (sf Mer., Sam., Dim. a.-m.).
LA FEMME GAUCHERE (All.) v.o. : la Clef, 5e (337-90-90). H. sp.
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.) v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES FILLES DU REGIMENT (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; les Tourelles (636-51-98).
FLAMMES (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
GIRL FRIENDS (A.), v.o. : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE GOUT DU SAKE (Jap.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18 ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LA GRANDE CUISINE (A.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LA GRANDE MENACE (Ang.), v.f. : Berlitz, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ternes, 17e (380-10-41).
GREASE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp. ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
INSIANG (Phil., v.o.) : St-Séverin, 5e (033-50-91).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
JUKE-BOX (A., v.o., *) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Capri, 2e (508-11-69).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
KOUNAK, le LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 5e (548-62-25), h. sp.
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LAST WALTZ (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o., **) : la Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-54) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
MOLIERE (Fr., 2 époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
MODULATION DE FREQUENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PAIR ET IMPAIR (It., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24 ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
PASSE-MONTAGNE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90). Heure spéciale.
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Diderot, 12e (343-19-29).
LE PION (Fr.) : U.G.C.-Opéra (261-50-32).
PLEIN LES POCHES POUR PAS UN ROND (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
POINT OF ORDER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
RUE DE LA JOIE, (Jap., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
SANS FAMILLE (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67).
SCENIC ROUTE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE SECOND EVEIL (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), H. sp.
SONATE D'AUTOMNE, (Suéd., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e ((828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : U.G.C.Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
HAROLD LLYOD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e).
IF (Angl., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MAHLER (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mar.).
MONTY PYTHON (Angl., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Murat, 16e (651-99-75).
MORT A VENISE (Angl.-It., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
MUSIC LOVERS (A., v.o.) (**) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) : (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
PORTE DES LILAS (Fr.) : Palace-Croix-Nivert, 15e.
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.), studio Cujac, 5e (033-89-22).
PROVIDENCE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
SALOMON ET LA REINE DE SABA (A., v.f.) (70 mm.) : Broadway, 16e 527-41-16).
SOUS LE PLUS GRAND CHAPITEAU DU MONDE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
TEX AVERY FOLLIES (d.a.) (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e.
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE TOUR DU MONDE EN QUATRE-VINGTS JOURS (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

## Les grandes reprises

A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) : Dominique, 5e (705-04-55) (sf mar.).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche-St-Germain, 6e (633-10-82).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LE BAR DE LA FOURCHE (Fr.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
CENDRILLON (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71 ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
CETTE SACREE VERITE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES CONTES IMMORAUX (Pol.) (**, v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
ELVIS SHOW (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Bo'l'Mich, 5e (033-48-29).
EXODUS (A., v.f.) (v.o. J., V.) : Eldorado, 10e (208-18-76) 70 mm.
FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Haussmann, 9e.
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Cinoche-St-Germain, 6e (633-10-82).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Olympic, 14e (542-67-42).

## Les festivals

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) ; mer. : les Marx au grand magasin ; jeud., dim. : Plumes de cheval ; vend., mard. : Chercheurs d'or ; sam. : Duck Soup ; lund. : Une nuit à l'Opéra.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS : Action République, 11e (805-51-33) ; mer. : le Dernier Milliardaire ; le Puritain ; jeud. : l'Assassinat du Père Noël ; Goupil mains rouges ; vend. : le Corbeau ; Goupil mains rouges ; sam. : le Corbeau ; le Port du désir ; dim. : la Duchesse de Langeais ; lund. : l'Eternel retour ; le Baron fantôme ; mard. : l'Eternel retour ; La nuit est mon royaume.
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07) : Mer. : Orange mécanique ; jeud. : la Femme gauchère ; vend. : le Pion ; sam. : l'Empire de la passion ; dim., mard. (sf 21 h. 30) : Dernier amour.
HOMOSEXUALITE (v.o.) Bilboquet, 6e (222-87-23) ; mer./sam. : la Tendresse des loups ; dim./mard. : Un dimanche comme les autres.
DESSINS ANIMES UNIVERSAL (v.o.), Daumesnil, 12e (343-52-97) H. Sp.
CHATELET-VICTORIA, (v.o.), 1er (508-94-14) I : 14 h. : Satyricon ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. : Cria Cuervos ; 20 h. : (+ sam. 0 h. 15) : Cabaret ; 22 h. 10 : l'Epouvantail ; vend. 0 h. 15 : l'Œuf du serpent. — II : 14 h. 5 : Citizen Kane ; 16 h. 10 (+ vend. 0 h. 15 ) : A bout de souffle ; 18 h. (+ sam. 0 h. 15) : Taxi Driver ; 20 h., 22 h. 15 : Midnight Express.
FEMMES A L'ECRAN (v.o.) Epée de Bois, 5e (337-57-47) : mer. : les Petites Marguerites ; jeud., vend., sam. : Et Dieu créa la femme ; dim., lund., mard. : Vivre sa vie.
MUSIQUE ET CINEMA (v.o.) Le Seine, 5e (325-95-99) : 14 h. 30 : Olivier Messiaen et les oiseaux ; 16 h., 18 h. 15 : la Flûte enchantée ; 20 h. 30 : Chronique d'Anna Magdalena Bach.
HAS (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 15 : Le manuscrit trouvé à Saragosse ; 16 h. 45 : la Clepsydre.
ANTHOLOGIE DU WESTERN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer. : Fureur apache ; jeud. : la Revanche d'un homme nommé Cheval ; vend. : 3 h. 10 pour Yuma ; sam. : Pat Garrett et Billy le Kid ; dim. : Quarante Tueurs ; lund. : Ciel rouge ; mard. : les Chasseurs de scalps.
CINQ GRANDS FELLINI (v.o), Olympic, 14e (542-67-42), mer., jeud. : Fellini-Roma ; vend. : Satyricon ; sam. : Juliette des esprits ; dim. : Casanova, de Fellini ; lund., mard. : les Clowns.
CINQ FILMS A VOIR OU A REVOIR (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83) : 14 h. : The Missouri Breaks ; 16 h. : Un dimanche comme les autres ; 18 h. : Nous sommes tous des voleurs ; 20 h. : Portier de nuit ; 22 h. (+ vend., sam. 24 h.) : Rocky Horror Picture Show.

## Les séances spéciales

ALICE N'EST PLUS ICI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 22 h.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
BORN TO WIN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 21 h.
COMMENCEZ LA REVOLUTION SANS NOUS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
DES CHRISTS PAR MILLIERS (Fr.) : Eldorado, 10e (208-18-76), 22 h.
DROLE DE SEDUCTEUR (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar., 21 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.
LES FEUX DU MUSIC-HALL (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) (sf S., D.).
FREAKS (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (*) : Le Seine, 5e, 22 h.
OLIVER (A., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
SALE REVEUR (Fr.) : Les Tourelles, 20e, sam., 17 h.
TOUT VA BIEN (Fr.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) (**) : Le Seine, 5e, 12 h. 30 (sf D.).

## Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : la Carapate.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Juke Box ; les Dents de la mer (2e partie) ; la Malédiction de la Panthère rose.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : la Malédiction de la Panthère rose ; Une histoire simple ; les Bronzés ; Pair et Impair ; L'ouragan vient de Navarone.
LA CELLE SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-65) : Plein les poches pour pas un rond ; Grease.
ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-81-84) : les Bronzés ; Piranhas ; le Bois de bouleaux.
LES MUREAUX, Club AZ (474-38-90) : la Clé sur la porte ; les Filles du régiment. — Club YZ : l'Ultimatum des trois mercenaires ; les Dents de la mer (2e partie).
LE VESINET, Médicis (966-18-15) : Un candidat au poil. — Cinécal (976-38-17) : le Convoi de la peur ; le Troisième Homme. — CAL (976-32-75), jeu., 21 h. : la Chambre verte.
MANTES, Domino (082-04-05) : Cendrillon ; l'Ouragan vient de Navarone ; Pair et Impair. — Normandie (477-02-35) : Grease.
MAULE, Etoiles (478-85-74) : Midnight Express ; Général, nous voilà.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : L'ouragan vient de Navarone ; Une histoire simple ; les Dents de la mer (2e partie) ; Pair et Impair.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : la Carapate.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (963-04-08) : Cendrillon ; la Clé sur la porte.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : les Dents de la mer (2e partie) ; la Clé sur la porte ; Une histoire simple ; les Bronzés.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Cendrillon ; les Filles du régiment ; Confidences pour confidences ; la Clé sur la porte ; les Dents de la mer (2e partie) ; la Grande Cuisine. — C2L (950-55-55) : les Yeux de Laura Mars. — Club (950-17-96) : Peau d'âne ; Mort à Venise ; la Marquise d'O.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : le Sucre ; Grease ; Sonate d'automne.
BURES-ORSAY, les Ulis (907-54-14) : Cendrillon ; Pair et Impair ; L'ouragan vient de Navarone ; la Malédiction de la Panthère rose.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Cendrillon ; la Clé sur la porte ; Plein les poches pour pas un rond.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Une histoire simple ; L'ouragan vient de Navarone ; Peter et Elliott le dragon.
GIF, Central Ciné (907-61-85) : Peter et Elliott le dragon. — Val Courcelles (907-44-18) : Les réformés se portent bien ; Orange mécanique ; Intérieur d'un couvent. — Ven. et sam., 24 h. : les Rescapés du futur.
GRIGNY, France (906-49-96) : la Ballade des Dalton ; Piranhas. — Paris (905-79-60) ; les Mains dans les poches.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Arsenic et Vieilles Dentelles ; le Témoin ; Intérieur d'un couvent.
SAVIGNY, Rex (996-31-45) : Avalanche ; Pair et Impair.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : Pair et Impair ; Plein les poches pour pas un rond.
VIRY-CHATILLON, Calypso (921 85-72) : les Bronzés ; Une histoire simple.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Confidences pour confidences. la Malédiction de la panthère rose, les Dents de la mer (2e partie).
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : les Bronzés.
CHAVILLE (926-51-98) : la Conséquence.
COURBEVOIE, la Lanterne (788-97-83) : Alambrista, le Prête-nom.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : la Ballade des Dalton.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) : le Privé de ces dames. Girlfriends.
LEVALLOIS, C.-Sadoul (270-22-15) : Grease, le Témoin.
MALAKOFF, Palace (253-12-69) : le Convoi de la peur, Sonate d'automne, les Naufragés de l'île perdue.
NEUILLY, Village (722-83-05) : Plein les poches pour pas un rond.
RUEIL, Ariel (749-46-25) : les Filles du régiment ; les Dents de la mer (2e partie) ; la Clé sur la porte ; la Grande Cuisine ; l'Ultimatum des trois mercenaires.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : la Carapate, Dernier amour ; Cendrillon ; mer., ven., 21 h. : Si Versailles m'était conté ; sam., 21 h. : El Topo.
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : Grease ; les Bronzés, l'Amour violé.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Sonate d'automne, Passe-montagne.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Cendrillon, la Clé sur la porte, la Malédiction de la panthère rose, Une histoire simple ; Prado : les Bronzés. Jeu., 21 h. : Nos héros réussiront-ils ?...
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : Soleil des hyènes, la Tortue sur le dos.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : la Clé sur la porte ; les Dix-Huit Hommes de bronze, Avalanche.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : les Dents de la mer (2e partie), L'ouragan vient de Navarone, Grease.
MONTREUIL, Méliès (858-28-02) : la Clé sur la porte, Pair et impair, les Filles du régiment.
LE RAINCY, Casino (203-32-32) : les Bronzés.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : Cendrillon, Pair et impair, la Clé sur la porte, plein les poches pour pas un rond.
ROSNY, Artel (528-80-00) : les Dents de la mer (2e partie), Pair et impair, les Bronzés, Une histoire simple, les Filles du régiment, Plein les poches pour pas un rond.
VINCENNES, Palace : Avalanche.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre Jean-Vilar (657-11-24), sam. 21 h. : Adieu ma jolie.
CACHAN, Pléiade (665-13-58) : les Bronzés ; mardi : Judith Therpauve.
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Une histoire simple ; La malédiction de la Panthèse rose ; Peter et Elliott le dragon ; l'Ouragan vient de Navarone.
CHOISY-LE-ROI, CMAC (890-89-79), dim. 17 h., mar. 21 h. : L'ordre et la sécurité du monde.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : les Yeux de Laura Mars ; Cendrillon ; la Clé sur la porte ; les Filles du régiment ; Grease ; Avalanche.
JOINVILLE-LE-PONT, Centre socioculturel (883-22-26) : mar. 21 h. : le Témoin ; le Sucre.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Cendrillon.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Avalanche ; Plein les poches pour pas un rond ; Cendrillon.
MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : le Pion ; l'Arbre aux sabots ; la Fièvre du samedi soir.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : la Clé sur la porte ; Pair et Impair ; les Bronzés ; Plein les poches pour pas un rond. — Port : les Yeux de Laura Mars.
ORLY, Paramount (726-21-69) : la Clé sur la porte ; Grease.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90), Une histoire simple ; L'ouragan vient de Navarone ; la Malédiction de la Panthère rose.
VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02) : la Carapate.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES (389-08-54) : les Dents de la mer (2e partie) ; Pair et Impair ; les Bronzés.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : les Filles du régiment ; la Clé sur la porte ; les Dents de la mer (2e partie) ; L'ouragan vient de Navarone ; Un mariage ; Grease. — Gamma (981-00-03) : Cendrillon ; Pair et Impair ; Plein les poches pour pas un rond ; les Bronzés.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : la Clé sur la porte ; Pair et Impair ; les Dents de la mer (2e partie) ; Une histoire simple ; les Yeux de Laura Mars ; Cendrillon. — Marly : l'Empire de la passion ; l'Empire des sens.
GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92 : Les risque-tout ; Midnight Express.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : L'ouragan vient de Navarone ; Plein les poches pour pas un rond ; les Dents de la mer ; Pair et Impair.









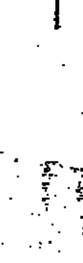
DISQUES

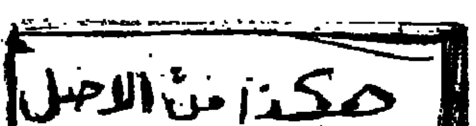



Collection dirigée par F. Bayle







# RADIO-TÉLÉVISION

## D'une chaîne à l'autre

### MM. MITTERRAND ET ROCARD SUR ANTENNE 2

● M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., sera l'invité du premier journal de la mi-journée sur Antenne 2, lundi 8 janvier, à partir de 12 h. 45. Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, participera au journal du mardi 9 et M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, à celui du mercredi 10.

D'autre part, M. Michel Rocard, membre du secrétariat du P.S., sera l'invité de l'émission « Cartes sur table », lundi 15 janvier, sur Antenne 2.

### POUR DES ÉMISSIONS BRETONNES

● L'association Radio-télé Brezhoneg, qui s'est réunie le samedi 30 décembre, à Loudéac (Côtes-du-Nord), a réclamé, dans une motion, l'élargissement de la place accordé au breton et au gallo dans les émissions régionales. Eaae a préconisé la création d'un véritable centre breton de radio-télévision géré démocratiquement et diffusant des émissions pou rles « cinq départements bretons ».

### LE XIXe FESTIVAL DE MONTE-CARLO

● Le dix-neuvième Festival international de télévision de Monte-Carlo aura lieu du 16 au 24 février. Deux concours sont organisés : le premier est réservé aux programmes dramatiques (du 17 au 23) et le second (les 21, 22 et 23) mettra en compétition les émissions d'actualité.

### SIX CONCERTS AVEC WILHELM FURTWANGLER

● France-Musique diffusera les six premiers dimanches de l'année, de 20 h. 30 à 22 h. 30, une série de concerts publics enregistrés entre 1947 et 1954 par Wilhelm Furtwängler à la tête des orchestres philharmoniques de Berlin et de Hambourg et de l'Orchestre de la radio de Hambourg. Mort il y a vingt-cinq ans, ce chef prestigieux a dirigé ces formations à Berlin, Hambourg, Wiesbaden et Paris dans des classiques du répertoire. Chacun des concerts sera assorti de témoignages de personnalités musicales ayant connu Furtwängler : Yehudi Menuhin, les sopranos Elisabeth Schwarzkopf et Elisabeth Grumer, et Walter Legge, le directeur artistique, dans les années 50, de la firme de disques la Voix de son maître.

● Le prochain forum organisé par R.M.C. et la presse régionale aura pour invités les présidents des trois sociétés nationales de télévision, MM. Jean-Louis Guillaud (TF 1), Maurice Ulrich (A 2) et Claude Contamine (FR 3) et pour thèmes les programmes de l'année 1979 et la politique de chacune des trois chaînes dans les régions. Il sera enregistré, à Marseille, mercredi 10 janvier, dans les locaux du Provençal et diffusé vendredi 12 janvier à 18 h. 45.

## MERCREDI 3 JANVIER

### CHAINE I : TF1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour, de P. Bellemare ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : la Petite Fadette, d'après le roman de G. Sand, réal. L. Iglésis, avec F. Dorner, P. Raynold, J.-M. Dupuis, M. Garrel, L. Rollin.

*Le charme de cette aventure campagnarde ne semble pas avoir vieilli, pourtant bien simplifiée et réduite à de jolies images.*

22 h. 15, Une belle vie : Pierre Dac (« Contre tout ce qui est pour, pour tout ce qui est contre »), réal. J. Rutman.

*Fondateur de « l'Os à moelle », cet humoriste sut faire du rire une arme de combat, notamment pendant l'occupation.*

23 h. 30, Journal.

### CHAINE II : A2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (avec Pierre Perret) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Les Muppets (avec Hélène Reddy) ; 21 h. 10, Mi-fugue mi-raison : De la nouvelle vague à la nouvelle vogue.

*Confrontation de deux jeunesses, celle des années 60 et celle d'aujourd'hui. Avec leurs vedettes : de Richard Anthony à Vince Taylor en passant par Manory Boy, Moustique... Des jeunes parlent.*

22 h. 25, Magazine : Voir.
23 h. 30, Journal.

### CHAINE III : FR3

17 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Grands-mères occasionnelles ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 35, FILM : UN VRAI CRIME D'AMOUR, de L. Comencini (1974), avec G. Gemma, S. Sandrelli, B. Montinaro, R. Scarpa, C. Abbiati.

*Un ouvrier milanais s'éprend d'une ouvrière d'origine sicilienne, soumise à sa famille. Leur amour se heurte à leurs différences de caractère et de culture. Le travail à l'usine ruine la santé de la fille.*

*Une admirable tragédie sociale qui emporte loin dans l'émotion.*

22 h. 10, Journal.

### FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Les aventures de Tchitchikov ; 19 h. 25, La science en marche : l'art de sonner les cloches ; 20 h., La musique et les hommes : « Hoffmann compositeur », par C. de Nys ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : « En train pour 1979 », de N.-L. Bernheim.

### FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 18 h. 50, Toboggan ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Entrée de jeu... « Hommag à la musique » ; « Deux Lieder » (Schubert) ; « Du bist wie eine Blume », « la Jeune Religieuse », « Printemps d'amour » ; « Chant d'amour » ; « Chant à la nuit » ; « l'Amour et la Vie d'une femme » (Schumann) ; « Un Moto di foia » (Mozart) ; « Trois chansons de Bilitis » (Debussy), avec T. Brascilisscu, piano, et A. Michael, chant ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : le Sceptre et la lyre ; 1 h., Douces musiques.

## JEUDI 4 JANVIER

### CHAINE I : TF1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Objectif santé ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour, de P. Bellemare ; 19 h. 35, Tirage du Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut (n° 6, fin) ; 21 h. 30, Magazine : l'Evénement.

*Numéro spécial : « Valéry, Jimmy, Helmut, James et les autres. »*

22 h. 35, FILM (cycle Chaplin) : LES TEMPS MODERNES, de C. Chaplin (1935), avec C. Chaplin, P. Goddard, H. Bergman, C. Conklin, A. Garcia, S. Sanford. (Nouvelle rediffusion.)

*Ouvrier d'usine, Charlot est rendu à moitié fou par le travail à la chaîne. Il devient le compagnon d'une pauvre gosse des rues, pourchassée par la police.*

*Pamphlet social contre le machinisme et le système capitaliste. Mais aussi lutte de l'éternel vagabond pour rester libre. Satire et poésie.*

23 h. 45, Journal.

### CHAINE II : A2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : le Pèlerinage ; 14 h., Aujourd'hui madame (Verdi) ; 15 h., Série : Les rues de San-Francisco ; 15 h. 55, L'invitée du jeudi : Jeanne Moreau ; 17 h. 25, Fenêtre sur... Edwige Feuillère ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (avec Pierre Perret) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : LA KERMESSE DES AIGLES, de G. Roy Hill (1975), avec R. Redford, B. Svenson, B. Brundin, S. Sarandon, E. Herrmann.

*Un ancien aviateur de la Première Guerre mondiale, qui se fait passer pour un héros, s'engage dans un cirque volant pour gagner sa vie.*

*Grand film romanesque dont les morceaux de bravoure aériens sont filmés avec un réalisme impressionnant.*

22 h. 30, Courte échelle pour grand écran.
22 h. 50, Journal.

### CHAINE III : FR3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Aide à toute détresse ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : UNE BELLE FILLE COMME MOI, de F. Truffaut (1972), avec B. Lafont, C. Brasseur, C. Denner, G. Marchand, A. Dussolier, P. Léotard, A. Kreis.

*Un sociologue interviewe en prison une jeune femme accusée de meurtre. Elle lui raconte sa vie à sa manière et il se laisse prendre au piège de sa séduction.*

*Un changement total de la manière de Truffaut : une comédie d'humour noir bouffon avec Bernadette Lafont, meneuse de jeu toujours sur la brèche.*

22 h. 10, Journal.

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Michel Seuphor (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... l'imagerie mentale ; à 8 h. 32, Sur les pas de Segalen ; à 8 h. 50, La tour abolie ; 9 h. 7, Matinée littéraire ; 10 h. 45, Questions en zigzag : « la Peur d'aimer », de J. Aime ; 11 h. 2, Semaine chorale de l'Ile-de-France : musique vocale baroque ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France : en Corse ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Une femme sans lendemain », de M. Huriet ; 14 h. 47, Départementales : Chartres ; à 16 h. 50, Libre appel : l'univers est-il en expansion ? ; 17 h. 32, Semaine chorale de l'Ile-de-France : concert de clôture (Schubert, Brahms, Praetorius) ;

18 h. 30, Les aventures de Tchitchikov ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : les marqueurs génétiques ;

20 h., « la Canne de M. de Balzac », d'après D. de Girardin, réal. G. Delaunay ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : « En train pour 1979 », par N.-L. Bernheim.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Musique en plume ; 14 h. 20, Concerto pour guitare (M. Arnold) ; 16 h. 30, Musiques rares : E. Künneke ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Echanges internationaux... « Symphonie n° 8 en ut mineur » (Bruckner), par l'Orchestre du Tonhalle de Zurich, dir. K. Boehm ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : « le Sceptre et la Lyre » ; 1 h., Douces musiques.



# CARNET

### Naissances

— Odile et Etienne MALLET sont heureux d'annoncer la naissance de

**Maxime,**

le 27 décembre 1978.
« Le Potager des Côtes »,
78350 Jouy-en-Josas.

— Belermina VENTRE et François CORNEVIN, ainsi que Pierre, ont la joie d'annoncer la naissance de

**Alexia,**

le 30 décembre 1978.
29, rue des Boulets,
75011 Paris.

### Décès

— M. Antoine Alata et sa famille,
Mme Lise Alata et sa fille,
M. Jean-Noël Alata et sa famille,
M. et Mme R. Helenon et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme veuve Barthélémy ALATA,**
agrégée de l'Université,
directrice honoraire
du lycée Calmette,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

survenu à Paris, le 13 décembre 1978.
L'inhumation a eu lieu le 3 janvier 1979 à Ajaccio (Corse).

— On nous prie d'annoncer le décès du

**colonel Louis BILLOT,**

survenu à Paris, le 13 décembre 1978, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.
Ses obsèques ont eu lieu au colombarium du Père-Lachaise le 20 décembre 1978.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Emmanuel Bloch, ses enfants,
Robert-Louis et Marc, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme veuve Robert BLOCH,**

qui s'est doucement éteinte en sa quatre-vingt-douzième année.
Les obsèques ont eu lieu à Seraincourt dans la plus stricte intimité.

— Unis dans la peine,
M. et Mme Xavier Delouvrier,
M. Paul Derreal et Mme, née Germaine Lefebvre,
leurs parents,
Bertrand, Isabelle et Jean-Marie, Véronique, Antoine et Benoît Delouvrier, Frédérique Derreal, leurs frères et sœurs,
L'association Jeunesse et Marine,
ont le grand chagrin de faire part de la disparition en mer de

**Christophe DELOUVRIER**
et
**Olivier DERREAL,**

à l'âge de vingt ans.
Ils invitent à partager leur espérance en la Résurrection en assistant à la messe célébrée le samedi 6 janvier 1979, à 16 h. 30, en la chapelle des Dominicains, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris (8e). Des messes et des prières sont demandées.
18, rue Duret, 75116 Paris.
1, résidence des Trois-Forêts, 78380 Bougival.
Jeunesse et Marine,
18, rue de Constantinople,
75008 Paris.

— Dans l'avis de décès de
**M. Paul DEROCHE,**
paru dans « le Monde » du 3 janvier 1979, la famille prie de préciser qu'il fallait lire également de la part de :
M. et Mme Gérard Moatti.

— Châteauneuf-du-Pape.
Mme Philippe Dufays,
Mme Henry Contamine et ses enfants,
Mlle Colette Dufays,
Mme Jacques Dufays et ses enfants,
Mlle Thérèse Flinois,
Mlles Berthe et Léa Vanco,
Mlle Marguerite Eysseric,
Mlle Emilie Fayard,
Son ami l'abbé André Raymond,
Les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du rappel à Dieu de leur époux, frère et parent,

**Docteur Philippe DUFAYS,**

survenu le dimanche 31 décembre 1978, à l'âge de soixante-trois ans.
Les obsèques, messe corps présent, auront lieu le jeudi 4 janvier 1979, à 10 heures, en l'église de Châteauneuf-du-Pape.
Les condoléances seront reçues à l'église à l'issue de la cérémonie religieuse.

— Châteauneuf-du-Pape.
L'Echansonnerie des papes a le regret et la très grande tristesse de faire part du décès du

**Docteur Philippe DUFAYS,**
président-fondateur
de l'Echansonnerie des papes,

survenu le dimanche 31 décembre 1978.
Les obsèques auront lieu en l'église de Châteauneuf-du-Pape, le jeudi 4 janvier 1979, à 10 heures.
Les condoléances seront reçues à l'issue de la cérémonie religieuse.



— M. Charles Fehrenbach, membre de l'Institut, directeur de l'Observatoire de Haute-Provence, ses enfants, petits-enfants et sa famille ont la grande douleur de faire part du décès de

**Mme Charles FEHRENBACH,**
née Léonie, Myriam Graff,

survenu le 1er janvier 1979.
Les obsèques auront lieu au temple de Lourmarin, le 4 janvier 1979, à 10 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Les Magnarelles-Lourmarin,
84160 Cadenet.

— Mme Thérèse Fleury,
Mlles Nadia et Laurence Lefèvre,
M. et Mme Alain Fleury et leurs filles,
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Jean FLEURY,**

survenu dans sa soixante-troisième année, le 1er janvier 1979.
Cet avis tient lieu de faire-part.
72, rue de Seine, 75006 Paris.
9, clos des Gardes, 37400 Amboise.

— Mme Henri Garnier, son épouse,
Mlles Sophie et Julie Garnier, ses filles,
Mme Marie-Rose Lauru et ses enfants, sa sœur, ses neveux et nièces,
M. et Mme Sylvain Couderc, ses beaux-parents et leurs petits-enfants,
M. et Mme Jacques Marnier-Lapostolle,
Le docteur et Mme Jean-Louis Couderc,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
ont l'extrême douleur de faire part du décès du

**Docteur Henri GARNIER,**
professeur de clinique chirurgicale
à la faculté de médecine
Paris-Ouest,
chirurgien des hôpitaux de Paris,
chef de service
à l'hôpital Ambroise-Paré,
titulaire
de la médaille commémorative
de la Marche verte
du royaume du Maroc,

survenu à Marrakech, le 30 décembre 1978.
Le service religieux aura lieu en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e, le jeudi 4 janvier 1979, à 13 h. 45.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— L'équipe des chirurgiens, des élèves, des anesthésistes, des panseuses, des infirmières et aides-soignantes, des secrétaires de la clinique chirurgicale de l'hôpital Ambroise-Paré ont l'extrême douleur de faire part du décès de leur patron,

**le professeur Henri GARNIER,**

survenu à Marrakech, le 30 décembre 1978.
Le service religieux aura lieu en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e, le jeudi 4 janvier 1979, à 13 h. 45.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

[Né le 15 octobre 1926 à Belgrade (Yougoslavie), Henri Garnier avait fait ses études de médecine à la faculté de médecine de Paris.
Major de l'internat en 1952, il devient attaché en 1957 dans le service du professeur Cordier, à l'hôpital Antoine-Chantin. Assistant de chirurgie en 1960, il devient, en 1963, chirurgien des hôpitaux. Il entre alors, en 1968, dans le service du professeur Mercadier, à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, puis devient, en 1976, chef de service à l'hôpital Ambroise-Paré.
Le professeur Garnier était, depuis 1977, professeur titulaire de clinique chirurgicale.
Il était d'autre part, depuis de nombreuses années, l'un des chirurgiens attitrés de Hassan II, roi du Maroc. Il se trouvait d'ailleurs au Maroc lors de la tragédie de Skhirat, en 1971.]

— Mme Etienne Gillon,
M. Antoine Gillon,
M. et Mme Gilles de Luze et leur fils,
Mme André Gillon,
Mme André Duluc,
Mme Lefèvre-Dibon et ses enfants,
La baronne de l'Espée et ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Etienne GILLON,**
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 30 décembre 1978, à Paris.
Ni fleurs ni couronnes.
Mme Etienne Gillon demande à ceux qui le souhaitent de déposer au 23, avenue Emile-Deschanel, 75007 Paris, des dons libellés à l'ordre du Centre de recherches neurologiques de la Salpêtrière.
Les obsèques seront célébrées le jeudi 4 janvier, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 93, rue Saint-Dominique.
L'inhumation se déroulera dans la plus stricte intimité à Roquefort-les-Pins.

— La direction et le personnel de la Librairie Larousse ont le regret de faire part du décès de leur président

**M. Etienne GILLON,**

survenu le 30 décembre 1978, à Paris.
Les obsèques seront célébrées le jeudi 4 janvier 1979, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 93, rue Saint-Dominique.
Ni fleurs ni couronnes.
La Librairie demande à ceux qui le souhaitent de déposer au 23, avenue Emile-Deschanel, 75007 Paris des dons libellés à l'ordre du Centre de recherches neurologiques de la Salpêtrière.
(Le Monde du 3 janvier.)

— La direction, le personnel, ses collaborateurs, élèves et amis de l'Institut de chimie des substances naturelles du C.N.R.S., à Gif-sur-Yvette (Essonne), ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Maurice-Marie JANOT,**
directeur-fondateur
de l'Institut de chimie
des substances naturelles
du C.N.R.S.,
membre de l'Académie des sciences,
membre
de l'Académie nationale de médecine,
membre de l'Académie de pharmacie,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris, le 10 décembre 1978.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 13 décembre 1978, à Plombières-les-Bains (Vosges).
Un service religieux sera célébré à son intention, le vendredi 12 janvier 1979, à 9 heures, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, place Sainte-Geneviève, à Paris (5e).
(Le Monde du 13 décembre.)

— On nous prie d'annoncer le décès de

**Mme Renée LALOUE-GOBERT,**
directrice honoraire
du C.E.G. de Vincennes,
officier des Palmes académiques,

survenu le 1er janvier 1979.
De la part de ses parents et amis.
Le service religieux sera célébré le jeudi 4 janvier 1979, à 15 h. 30, en l'église Saint-Saturnin de Nogent-sur-Marne.

— M. Delouvrier, président du conseil d'administration d'Electricité de France,
M. Blancard, président du conseil d'administration de Gaz de France,
M. Boiteux, directeur général d'Electricité de France,
M. Alby, directeur général de Gaz de France,
ont le regret de faire part du décès de

**M. Jean PAGES,**
directeur honoraire
d'Electricité de France
et de Gaz de France,

survenu à Paris, le 29 décembre 1978.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 3 janvier 1979, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy.

— On nous prie d'annoncer le décès de

**Mme SPIRO-DALLAPORTA,**
née Mathilde de Pessonneaux
du Puget,

survenu le 25 décembre, dans sa soixante-treizième année, munie des sacrements de l'Eglise.
De la part de :
M. Spiro-Dallaporta, ses enfants et petits-enfants,
Et de toute la famille.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 28 décembre, au cimetière de Breuillet (Essonne).
28, rue Archelaou, Athènes 501-A.
6, avenue des Alizés,
91650 Breuillet.

### Remerciements

— Mme Henri-Marcel Lepage et ses enfants, dans l'impossibilité de remercier individuellement tous ceux et celles qui, par leur présence, messages, envois de fleurs, leur ont apporté le réconfort de leur amitié lors du rappel à Dieu de

**M. Henri-Marcel LEPAGE,**

les prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.

### Communications diverses

— Le groupe Assurances des anciens Sciences-Po organise, le 17 janvier, un dîner-débat animé par M. Pierre Esteva, administrateur-directeur général de l'Union des assurances de Paris, sur le thème : « L'assurance en question ». Renseignements et inscription : groupe Assurances des anciens Sciences-Po, 187, boulevard Saint-Germain, Paris (7e). Tél. : 548-91-62.

### Visites et conférences

**JEUDI 4 JANVIER**

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Guillier : « Les thermes, les arènes gallo-romaines ».

15 h., vestibule d'entrée du Grand Palais, Mme Oswald : « Exposition les frères Lenain » (entrées limitées).

15 h., 23, rue Jean-Goujon, Mme Pennec : « La chapelle Notre-Dame de Consolation et sa crèche ».

16 h., 158, boulevard Haussmann, Mme Legregeois : « La Ruche » et Montparnasse » (Caisse nationale des monuments historiques).

18 h. 30, 21, rue Cassette : « Splendeur des tumulus du Hallstatt et de la Tène » (Arcus).

15 h., Palais de Chaillot, place du Trocadéro : « L'histoire de la plaisance » (L'art pour tous).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Le Marais » (A travers Paris).

15 h., métro Maubert-Mutualité : « Le musée de la police » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Hager : « Manufacture des Gobelins ».

15 h., musée des monuments français : « La fin du Moyen Age » (Histoire et Archéologie).

CONFERENCE. — 20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Art et civilisation de l'Europe : l'Angleterre des deux roses ».

# ÉDUCATION

LA RÉFORME HABY COMPROMISE

## Menace sur le collège unique

*(Suite de la première page.)*

Pourtant, personne au ministère de l'éducation n'a annoncé le moindre report. C'est une simple *« circulaire annuelle relative aux procédures d'orientation »*, parue au *Bulletin officiel* du 7 décembre (*le Monde* du 9 décembre 1978) qui, tout en se référant à la loi du 11 juillet 1975 (loi Haby), précise comment... on n'appliquera pas tout à fait la loi à la prochaine rentrée en quatrième.

Certes, les filières qui existent encore seront supprimées, mais tous les élèves de cinquième ne seront pas admis dans les classes « indifférenciées ». Certains seront orientés vers des filières dont l'organisation ne correspond pas à la loi. L'article 4 de celle-ci précise en effet : *« Les collèges dispensent un enseignement commun réparti sur quatre niveaux successifs, les deux derniers* (1) *peuvent comporter aussi des enseignements complémentaires dont certains préparent à une formation professionnelle ; ces derniers peuvent comporter des stages contrôlés par l'Etat et accomplis auprès de professionnels agréés. La scolarité correspondant à ces deux niveaux, et comportant obligatoirement l'enseignement commun, peut être accomplie dans des classes préparatoires rattachées à un établissement de formation professionnelle. »*

Vingt-trois classes préparatoires ont ainsi été créées à titre « exploratoire » et les anciennes classes pré-professionnelles de niveau (C.P.P.N.) et classes préparatoires à l'apprentissage (C.P.A.) ont été maintenues à titre provisoire, mais aucune de ces formations (2) ne comporte le fameux *« enseignement commun »* obligatoire.

De plus, la circulaire maintient une sortie après la classe de cinquième vers les préparations en trois ans au certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.), alors que celles-ci — réduites à deux années — ne devraient accueillir que les élèves ayant accompli tout le cursus du collège unique, soit en classe indifférenciée, soit en classe préparatoire. Pour être discrète, cette circulaire n'en constitue pas moins un coup d'arrêt à la mise en place progressive du collège unique. Certes, précise M. Marc Rancurel, directeur des collèges au ministère de l'éducation, *« la loi ne comporte aucune échéance obligatoire »*, et des dispositions transitoires sont nécessaires. Il est vrai aussi que l'application de la réforme en sixième et en cinquième n'a pas résolu tous les problèmes. En supprimant les filières, en modifiant les programmes, en organisant des enseignements de soutien, on a appliqué la théorie de la réforme, mais en pratique on n'a rien changé aux inégalités géographiques ni à la diversité des qualifications des professeurs, dont la plupart ne sont pas en mesure d'affronter dans des classes hétérogènes les difficultés des élèves qui ont le plus besoin d'eux. Même l'inspection générale a constaté, au cours de récentes journées d'études (*le Monde* du 27 octobre 1978), que *« l'inégalité des ressources offertes aux élèves est la règle dans le système éducatif français »*.

### « Il n'y a pas de miracle »

*« Il n'y a pas de miracle,* affirme pour sa part M. Rancurel. *Il serait étonnant qu'en deux ans on ait pu combler tous les écarts »*. C'est pourquoi, selon lui, il est nécessaire de maintenir les classes préparatoires à l'apprentissage (C.P.A.) et les classes préprofessionnelles de niveau (C.P.P.N.) *« sous peine de provoquer en quatrième une hétérogénéité excessive »*.

La période transitoire devrait donc durer tant qu'il n'y aura pas une *« population scolaire plus à niveau, plus homogène »*. M. Rancurel espère que ce temps arrivera lorsque la réforme de l'enseignement primaire aura porté ses fruits. Non seulement cette échéance est très hypothétique, mais, surtout, il apparaît que le collège unique, qui devait apporter *« les mêmes chances dans tous les cartables »*, selon la propagande officielle de 1977, n'existe pas. En effet chaque année, depuis sa mise en place, onze mille élèves n'entrent pas en sixième et, d'après les prévisions du directeur des collèges, 30 % des élèves de cinquième n'entreront pas en quatrième indifférenciée l'an prochain : 8 % devraient redoubler et 22 % être orientés vers les autres voies.

Même si les effectifs sont, cette année, en légère diminution (les statistiques ne sont pas encore connues), on peut estimer, par rapport à l'année 1977-1978, que cent cinquante mille à cent quatre-vingt-dix mille élèves — selon que l'on compte seulement ceux des classes « normales » ou aussi ceux des classes « allégées » et « pratiques » — sortiraient du collège « unique » après la classe de cinquième (3). Sans compter les quelque quinze mille à vingt mille élèves qui, admis en quatrième, « choisiront » les options technologiques ayant, comme ne le cache pas M. Rancurel, une « fonction d'orientation ».

C'est une moyenne nationale qui peut varier d'un établissement à l'autre. Par exemple, des statistiques établies à la fin du premier trimestre sur les élèves de cinquième par le principal d'un collège de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise) donnent la répartition suivante : 60 % iraient en quatrième indifférenciée, 12 % redoubleraient, 18 % seraient dirigés vers un C.A.P., 9 % vers les C.P.A. et les C.P.P.N., 1 % vers les sections d'éducation spécialisée. Même si ces statistiques sont quelque peu modifiées d'ici à la fin de l'année, il y aura de toute façon six classes de quatrième l'an prochain dans l'établissement, qui compte cette année dix cinquième.

### Illusion

Loin de prolonger l'enseignement commun — tel qu'il existe dans l'enseignement primaire — jusqu'à la fin de la troisième et de repousser à ce moment les décisions d'orientation, on avance cette échéance. De plus, on donne l'illusion aux parents et aux jeunes de choisir en exprimant des *« vœux »* au milieu du troisième trimestre. En fait, comme l'indique la circulaire parue le 7 décembre, le conseil des professeurs formule *« un pronostic de réussite »* et des *« indications d'orientation »* à la fin du second trimestre ou au début du troisième. La seule possibilité des familles, en fait, est de faire appel.

Il est vrai que le collège n'est pas le lieu privilégié de correction des inégalités. C'est bien avant qu'il convient de le faire avec quelques chances de succès. D'autre part, on constate qu'un certain nombre d'élèves — qui se recrutent toujours dans les milieux les plus défavorisés — ont envie et besoin de quitter le milieu scolaire avant la fin de la scolarité obligatoire, mais aucune structure ne répond actuellement de façon satisfaisante à leur attente. Il n'est guère étonnant, dans ces conditions, que deux cent soixante-dix-mille jeunes sortent chaque année du système éducatif sans qualification. Parmi eux, on compte de plus en plus d'élèves qui ont commencé à préparer un diplôme professionnel mais n'ont pas achevé leurs études.

Ainsi, par exemple, en 1976, selon une enquête du centre d'étude et de recherche sur les qualifications, vingt-quatre mille élèves ont abandonné leurs études à la fin de la première année de C.A.P. (13 %), vingt mille à la fin de la deuxième année (13 % également) et 22 % à la sortie des C.P.P.N. qui, pourtant, devraient leur permettre de revenir à une filière de formation professionnelle dans le système éducatif. Que deviennent tous les jeunes sans formation professionnelle ? D'après l'enquête, *« au total (...) un sur trois complète sa formation par le canal de l'apprentissage, un autre trouve un emploi, le troisième est inactif ou au chômage »* (4). Dans ces conditions, la porte est largement ouverte aux souhaits du patronat. Le C.N.P.F., en effet, envisage, d'une part, un doublement du nombre des contrats d'apprentissage d'ici à 1980, d'autre part la création par les professionnels d'instituts techniques destinés à accueillir les élèves n'ayant pas achevé leur scolarité obligatoire (*le Monde* daté 3-4 novembre 1978). Les morceaux du puzzle se rejoignent...

CATHERINE ARDITTI.

(1) Il s'agit des classes de quatrième et de troisième.
(2) En 1977-1978, les C.P.P.N. ont accueilli 121 000 élèves et les C.P.A. 65 000.
(3) On comptait en 1977-1978, dans l'enseignement public et privé, 711 200 élèves en classe de cinquième et 166 750 dans les cinquièmes « allégées » et « pratiques ».
(4) Note d'information nº 49 du 25 juin 1978. CEREQ, 9, rue Sextius-Michel, 75732 Paris Cedex 15.



# RELIGION

AU COMITÉ CENTRAL DE LA JAMAIQUE

## Le pasteur Philip Potter redéfinit la vocation évangélique du Conseil œcuménique

Kingstone (*A.F.P.*) — La session annuelle du comité central au Conseil œcuménique des (C.Œ.E.) s'est ouverte le 1er janvier à la Jamaïque par un discours du pasteur Philip Potter, secrétaire général, qui est orogi-naire du Nigeria.

Dans son exposé, l'orateur a notamment relevé l'accusation faite parfois au C.Œ.E. de ne pas se montrer impartial dans ses prises de position économiques, raciales et politiques.

*« Il est curieux,* a-t-il constaté, *que beaucoup des Eglises qui réagissent si vivement aux déclarations et décisions du Conseil dans les domaines des conflits économiques, raciaux et politiques soient précisément celles qui se sont montrées si lentes à réagir aux efforts du Conseil sur les questions de l'unité, du renouveau, de la mission et du service.*

*» Voilà qui met sérieusement en question l'intégrité de notre engagement à l'égard du mouvement œcuménique et notamment du Conseil œcuménique des Eglises. »*

Il est étonnant, a relevé d'autre part le pasteur Potter, que les attaques viennent en grande partie de pays occidentaux qui participent activement au maintien de régimes racistes d'Afrique du Sud. Ce à quoi un délégué d'une Eglise luthérienne d'Allemagne a répliqué en privé : *« Il est étonnant que la commisération du C.Œ.E. aille toujours dans le même sens. Comme si le racisme était un mal seulement occidental. »*

Toujours en privé, le même délégué soulignait *« l'énorme influence »*, selon lui, des Eglises des pays de l'Est, principalement des Eglises orthodoxes au sein du comité central.

Le pasteur Philip Potter voit au contraire dans l'attitude du C.Œ.E. la conséquence de son engagement évangélique. Les Eglises a-t-il précisé, doivent en chaque lieu être *« la voix de ceux qui n'ont pas de voix. Le C.Œ.E. continuera à prendre la défense intégrale des droits de l'homme et et à ouvrir la conscience des Eglises au monde que Dieu aime »*.

● *« Dire la foi aujourd'hui ».* — « Conférences, Evangile et liberté » 1979, à l'U.P., 14, rue de Trévise, Paris (9e), mardi 16 janvier, 19 h. ; « Foi et Croyance », par H. Fesquet, P. Fath, jeudi 18 janvier, 19 h. ; « Dire personnellement sa foi », F. Quéré, J. Chèvre, dimanche 21 janvier, 14 h. 30 ; au Foyer de l'Ame, 7 *bis*, rue du Pasteur-Wagner (11e), « Les confessions de foi hier et aujourd'hui, J.-M. Charensol, L. Evely. Conférences « Evangile et Liberté ».

# SPORTS

## BILAN DE 1978

**Après avoir parlé de la Coupe du monde de football, du duel des tennismen Bjorn Borg et Jimmy Connors, de la consécration d'un nouveau grand champion cycliste, Bernard Hinault, de la lutte contre le dopage et de l'intrusion de la politique dans le sport (« le Monde » du 3 janvier), nous poursuivons le bilan de l'année 1978 en présentant le retour au premier plan mondial des nageuses américaines qui ont détrôné leurs rivales de la République démocratique allemande et la supériorité technique démontrée par Lotus dans le championnat du monde de Formule I.**

### NATATION — Le retour des Américaines

Le fait marquant de l'année a été le renversement complet du rapport des forces entre les équipes féminines américaines et est-allemandes aux championnats du monde de Berlin-Ouest. Conquise en 1973, la suprématie de la République démocratique allemande a été remise en cause par une nouvelle génération de toutes jeunes filles américaines qui n'ont laissé à leurs adversaires qu'un seul titre à Berlin. Il y a deux ans, aux Jeux olympiques de Montréal, c'était l'équipe féminine des Etats-Unis qui avait été contrainte de se contenter d'un seul succès.

Pour l'essentiel, le retour au premier plan des Américaines tient dans l'acroissement de la musculation hors de l'eau, domaine dans lequel la R.D.A. avait montré la voie. Cette réussite est liée aussi à un effort accru des clubs, des universités et, semble-t-il, à des méthodes de détection et de recrutement d'une tout autre efficacité. On a noté que la natation américaine était beaucoup plus décentralisée que par le passé et que la Californie avait perdu le monopole dans la formation des champions.

Désormais, on nage partout, de la côte est à la côte ouest. A cet égard, il est significatif que le centre le plus en vue, par ses résultats en 1978, ait été un petit club de Nashville, dans le Tennessee, encore inconnu hier. Paul Bergen, qui est à l'origine de cette promotion, peut se prévaloir du titre du meilleur entraîneur de l'année. Trois de ses élèves — Tracy Caulkins, Joan Pennington et Nick Nevid — ont remporté à Berlin-Ouest huit titres de champion du monde. La recette de Paul Bergen : une grande résistance physique, due à la musculation « à sec » et un faible poids à tirer dans l'eau.

#### Le déclin est-allemand

Les causes qui ont provoqué le déclin est-allemand sont trop difficiles à cerner pour que l'on en tire des conclusions hâtives et définitives. S'agit-il d'un simple accident ou d'un passage à vide dû à la retraite d'un certain nombre de vedettes dans l'équipe de la R.D.A., ou bien d'un profond défaut de renouvellement annonçant un avenir beaucoup plus préoccupant ? Si tel était le cas, l'idée que l'on se fait en général de la force du sport en République démocratique allemande et de ses structures en profondeur, s'estomperait pour faire place, du moins en natation, à l'impression que tout reposait sur une façade et une élite restreinte n'ayant pas résisté à l'usure du temps. La réponse à ces questions sera donnée aux Jeux olympiques de Moscou en 1980.

La République démocratique allemande a laissé beaucoup de son prestige dans sa déroute de Berlin-Ouest. Outre la perte de leur suprématie, les jeunes filles est-allemandes ont donné prise, encore une fois, à quelques soupçons liés à leurs inexplicables contre-performances. Aucune nageuse de la R.D.A. n'a pu réaliser à Berlin-Ouest, au cours des championnats du monde, des temps comparables à ceux accomplis, un mois plus tôt, lors de leurs championnats nationaux dans un contexte fort différent, c'est-à-dire sans la menace des contrôles anti-dopage. Or tout laisse à penser qu'à Berlin-Ouest un grand pas en avant a été effectué dans le domaine de la détection des anabolisants et que les responsables de la natation est-allemande, prévenues de ces nouvelles possibilités, ont dû réagir en conséquence.

Si la natation féminine américaine est redevenue la première du monde, la natation masculine n'a en aucune manière progressé. En nage libre, les Américains ont même été battus sur 400 et 1 500 mètres par un Soviétique de grand talent, Vladimir Salnikov. L'Union soviétique a fait de gros efforts pour jouer les premiers rôles aux Jeux olympiques de Moscou et l'on peut considérer que les succès de Salnikov en annoncent d'autres.

La natation française a peu fait parler d'elle en 1978. Au fait, existe-t-elle encore en haute compétition ? — F. J.

### AUTOMOBILISME — Le triomphe de Lotus

Les constructeurs de formule 1 n'ont pas fait assaut d'imagination pour dessiner les voitures qui prendront part, en 1979, au championnat du monde. Presque toutes sont des copies des Lotus 79 « à effet de sol » dont la supériorité a été manifeste tout au long de la saison. Huit victoires sur seize grands prix, une sur deux, le pourcentage est éloquent.

Mac Laren, Ligier, Tyrrell, Wolf, Arrows, Shadow, ont déjà procédé aux essais de leurs nouvelles monoplaces qui sont plus ou moins des répliques des Lotus. Le record dans la ressemblance est à porter au crédit de Tyrrell dont la 009 est tout simplement un décalque du modèle.

Brabbham a aussi le projet de mettre en service une voiture « à effet de sol » dès que le nouveau moteur Alfa Romeo — un 12 cylindres en V — sera jugé fiable. Les Brabbham, comme d'ailleurs les Ferrari, ont pour l'heure le handicap de l'architecture de leur moteur — 12 cylindres à plat — trop encombrante, trop large, pour libérer sur les côtés les grands passages d'air indispensables à la création de l'« effet de sol ». Pour ce qu'on sait des intentions à court terme des constructeurs de premier plan, il apparaît que seul Ferrari n'entend pas dévier de sa ligne et conserver des solutions techniques classiques, c'est-à-dire étrangères « à l'effet de sol » intégral.

Renault, qui demeure le seul constructeur utilisant en formule 1 un moteur turbocompressé, a aussi un projet de voiture « à effet de sol » dont l'entrée en service est prévue pour la fin du printemps.

Bien entendu, Lotus ne tient pas son avance technique pour définitive et prépare un modèle 80 que l'on dit aussi révolutionnaire que le précédent. L'hypothèque financière a été levée (1) récemment de sorte que le développement et la mise au point de la Lotus 80 ne devraient guère subir de retard. L'efficacité de la nouvelle Lotus et le bien-fondé des solutions techniques qui ont guidé sa conception pourraient remettre en cause le labeur d'imitation des autres constructeurs.

Il reste, au demeurant, à savoir ce que vaudront les copies de Lotus par rapport à l'original. On a déjà pu se rendre compte que Mac Laren avait joué les cancres maladroits en construisant une imitation peu performante pour l'instant et que quelques autres n'ont pas tout à fait compris les raisons techniques qui sont à l'origine du triomphe de Lotus. L'« effet de sol » consiste à créer une dépression sous la voiture pour accroître son adhérence et à aussi bien canaliser qu'évacuer l'air par le dessin des coques. Jusqu'à présent, la seule copie réellement compétitive dès ses premiers tours de roue est la Ligier. Mais il y a un monde entre les essais privés et la course et il faudra attendre le premier grand prix de 1979, le 21 janvier en Argentine, pour commencer d'apprécier le potentiel de chaque constructeur.

FRANÇOIS JANIN.

(1) A la fin de la saison 1978, Lotus, malgré ses résultats, avait perdu le soutien financier de ses « sponsors ».



PATINAGE DE VITESSE. — *Disputés sur l'anneau Olympique de Grenoble les 1er et 2 janvier, les championnats de France de patinage de vitesse ont été gagnés par le Grenoblois Olivier Belle, vainqueur des 1 500 m, 5 000 m et 10 000 m, et second des 500 m, devant deux autres Grenoblois Chabert et Calderari. Chez les dames, c'est une Parisienne, Marie-France Vives, qui s'est imposée en remportant les 500, 1 000, 1 500 et 3 000 m ; elle devance la Grenobloise Le Deuff ainsi que la Dijonnaise Martin et la Lyonnaise Vachet, toutes deux troisièmes.*

Le Monde

# équipement

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### Les villes les plus chères de France

La revue *Economie et Statistique* vient de publier dans son numéro de décembre 1978 les résultats d'une enquête effectuée par l'INSEE en 1977 sur les prix dans les grandes villes de France. Il en ressort que sur les vingt et une agglomérations étudiées, Paris et Reims sont d'une façon générale les villes « les plus chères » avec un indice de 101,6 alors que Nantes, Nancy, Poitiers, Montpellier et Le Mans apparaissent plus « avantageuses » avec un indice inférieur à 97, tombant même à 95,5 pour Le Mans.

*L'étude, cependant, appelle* des nuances, comme le montrent l'analyse et les commentaires qu'en fait M. Jean-Paul Baraille, membre de la division « prix de détail » au département « population et ménages » de l'INSEE.

D'abord, elle porte sur les prix des biens et services consommés et les loyers ne sont pas pris en compte. Ensuite, dans certaines villes, l'alimentation peut être chère alors que les produits manufacturés y sont bon marché.

Cela dit, est-ce la taille de l'agglomération qui explique certains résultats ? Paris (101,6), Lyon (101,4), Marseille et Lille (99,4), comptent effectivement parmi les unités urbaines les plus chères. Mais la situation géographique paraît aussi jouer un rôle. La proximité de Paris pourrait expliquer les positions « chères » de Reims (101,6), Rouen (100,2), Orléans (99,4), comme la proximité de la frontière allemande et une dimension européenne peuvent jouer contre Strasbourg (100,1).

En revanche, on constate que les villes de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Sud sont « plutôt bon marché ».

Mais aussi bien ne parvient-on pas à expliquer les faibles niveaux de Dijon (97,7) ou de Nancy (96,8) ou au contraire ceux plus élevés de Limoges (99,2) ou de Clermont-Ferrand (98,9).

*En resserrant l'analyse on peut* aussi faire des découvertes. Pour les produits alimentaires la zone Ajaccio-Bastia bat Paris (102,6 contre 102,1), la capitale pouvant avoir malgré tout le bénéfice de la concurrence due au développement des grandes surfaces.

Toujours selon l'enquête de l'INSEE, l'habillement est plus cher dans les villes corses qu'à Marseille, à Montpellier et même à Lyon.

Enfin, c'est dans le secteur « services » que les variations apparaissent les plus fortes puisqu'ici l'indice de Reims, le plus élevé avec 103,4, dépasse de près de 17 % celui du Mans, le plus *faible* avec 88,6. *Au Mans,* les enquêteurs ont constaté que la ville faisait bénéficier ses habitants de services particulièrement avantageux dans les secteurs transport et santé.

#### PARIS EN TÊTE

| | Produits alimentaires | Produits d'habillement | Autres produits manufacturés | Services | Ensemble |
|---|---|---|---|---|---|
| Paris | 102,1 | 102,7 | 100,5 | 102,2 | 101,6 |
| Reims | 99,2 | 102,3 | 101,9 | 103,4 | 101,6 |
| Lyon | 99,5 | 97,7 | 100,7 | 102 | 100,4 |
| Rouen | 99,8 | 99,8 | 101,8 | 98,9 | 100,2 |
| Strasbourg | 100,2 | 99,3 | 100,3 | 99,9 | 100,1 |
| Marseille | 100,4 | 93,7 | 99,8 | 99,8 | 99,4 |
| Lille | 99,6 | 97,3 | 99,5 | 99,9 | 99,4 |
| Orléans | 97,7 | 97,2 | 101 | 100 | 99,4 |
| Limoges | 99,4 | 99,1 | 100,5 | 97,3 | 99,2 |
| Ajaccio-Bastia | 102,6 | 100 | 100 | 94,5 | 99,2 |
| Clermont-Ferrand | 101,1 | 98,5 | 100,9 | 94,2 | 98,9 |
| Rennes | 95,8 | 95,5 | 101,5 | 97,8 | 98,3 |
| Angers | 95 | 98,2 | 101,3 | 97,8 | 98,2 |
| Toulouse | 97,1 | 96,7 | 97,8 | 99,5 | 98 |
| Dijon | 98,7 | 96 | 99,9 | 95,7 | 97,7 |
| Bordeaux | 96,1 | 95,6 | 99,4 | 95,3 | 97 |
| Nantes | 95,6 | 97 | 100,1 | 94 | 96,8 |
| Nancy | 97 | 99,1 | 99,2 | 93 | 96,8 |
| Poitiers | 96,2 | 96,5 | 99,7 | 93,5 | 96,7 |
| Montpellier | 98,4 | 93,8 | 98,9 | 92 | 96,3 |
| Le Mans | 96,2 | 95,8 | 100,7 | 88,6 | 95,5 |

★ Indices base 100 pour l'ensemble des agglomérations.

### LES ENTREPRISES S'INSTALLANT EN PROVINCE SERONT MIEUX AIDÉES

Un décret publié au *Journal officiel* du 31 décembre définit les nouvelles conditions d'attribution de la prime versée par les *pouvoirs publics aux activités de* service (tertiaires) qui s'installent en province.

Quatre innovations sont à noter par rapport à la réglementation précédente :

— A titre exceptionnel une prime pourra être versée lorsque quinze emplois au minimum seront crées (auparavant trente) ;

— Cette prime pourra être modulée en fonction du lieu où *seront crées les emplois et de* la nature de ces emplois ;

— Le plafond de la prime est relevé : il pourra atteindre le triple des apports en fonds propres des entreprises.

— Un acompte pourra être versé à ces dernières.

DANS LA MANCHE

### Les tankers devront circuler plus loin des côtes

Depuis le 1er janvier, certaines catégories de navires, dont les pétroliers, devront, lorsqu'ils traverseront la Manche, emprunter de nouveaux couloirs de navigation plus éloignés des côtes. Ces couloirs ont été dessinés après les décisions prises par l'Organisation *maritime consultative intergouvernementale* (OMCI), qui a voulu ainsi éviter que ne se reproduisent des catastrophes comme celle de l'*Amoco-Cadiz*.

Ils figurent dans la carte ci-jointe, qui reprend celle que nous avons publiée dans les premières éditions du *Monde* datées du 3 janvier et qui, par suite d'une erreur *d'impression, dont nous* prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser, avait été inversée.

Un premier commentaire de cette nouvelle réglementation est donné dans le point de vue ci-dessous. Des capitaines de pétroliers redoutent en effet que, aux risques de pollution par échouage, *on n'en substitue d'autres par* collision.

GRANDE-BRETAGNE — BAIE DE LYME — Cornouaille — Start Point — Cap Lizard — I. Scilly (Sorlingues) — TORREY CANYON — RISQUES DE COLLISIONS — MANCHE — ROUTES RECOMMANDÉES — Cap de la Hague — Casquets — GUERNESEY — JERSEY — EN NOIR : ZONES INTERDITES — AMOCO-CADIZ — BOEHLEN — I. d'Ouessant — BRETAGNE — 0 km 100

La largeur des couloirs de navigation est exprimée en milles marins (1 mille marin = 1852 mètres).

## ENVIRONNEMENT

### L'« ANDROS-PATRIA » RISQUE DE SE VIDER

*L'Andros-Patria,* pétrolier grec endommagé pendant la nuit de la Saint-Sylvestre au large de La Corogne, est traîné vers Lisbonne par deux remorqueurs, dont le norvégien *Wijsmuller*. Il penche à babord et la brèche qu'il porte *de ce côté* laisse *échapper* une longue traînée de pétrole. Les trois citernes centrales qui ont été atteintes lors de l'accident contenaient 60 000 tonnes de pétrole.

Il est probable que cette fraction de la cargaison se sera écoulée quand le navire atteindra un port. Un appareil de l'aéronavale française a survolé le tanker dans la soirée de mardi 2 janvier et a observé deux traînées de pétrole de plusieurs kilomètres de long à 22 kilomètres du littoral de la Galice. Deux bateaux espagnols les traitent avec des produits détergents.

Un vent modéré venant du *nord-ouest souffle sur cette zone* et, après la tempête de ces jours derniers, le temps s'améliore. Les recherches entreprises pour retrouver les vingt personnes qui avaient quitté le navire dans la nuit de dimanche à lundi sont restées infructueuses. Trois membres de l'équipage qui étaient demeurés à bord ont été évacués par un hélicoptère de l'armée espagnole et neuf cadavres ont été repêchés par les bateaux qui s'étaient portés au secours de l'*Andros-Patria*. On ignore encore à la suite de quelles circonstances la coque du super-pétrolier qui transportait 200 000 tonnes de brut du golfe Persique à Rotterdam *s'est fissurée*.

POINT DE VUE

### Capitaines boucs émissaires

par JEAN-CLAUDE LALLITE (*)

Le conseil des ministres du *25 octobre a adopté un projet* de loi aggravant les sanctions (amendes jusqu'à 5 millions de francs, emprisonnement jusqu'à cinq ans) frappant tout capitaine de navire, en cas d'infractions concernant les règles de circulation maritime et en matère de pollution, même involontaire, par hydrocarbures.

A travers ces mesures spectacu*laires, le projecteur est* maintenant braqué sur les capitaines de navires — pétroliers en particulier — que *l'on désigne* à la vindicte des populations réellement ou potentiellement sinistrées.

Les sanctions proposées apparaissent comme le couronnement d'un ensemble de mesures prises à la sauvette, dont la moins judicieuse semble bien être celle qui consiste, sous prétexte d'éloigner les pétroliers en charge des côtes françaises, *à amener ceux-ci à couper ultérieurement* sous un angle faible le trafic des autres navires sortant de la Manche. Cette disposition irréfléchie, participant de la politique de l'autruche, crée un risque nouveau de pollution par collision qui ne se substitue pas pour autant à celui de la pollution par échouement.

La décision de poster des remorqueurs aux endroits stratégiques — extrêmement coûteuse — a-t-elle été précédée d'une étude sérieuse autre que théorique ? Cette prétendue panacée a-t-elle été mise à l'épreuve *d'essais systématiques, mettant en* présence un pétrolier chargé, de tonnage courant, et un remorqueur puissant, par conditions météorologiques extrêmes ?

Est-on sûr qu'avant de laisser les *capitaines seuls face à leur responsabilité*, présentée comme absolue, les pouvoirs publics ont fait tout ce dont ils avaient la possibilité et le devoir ?

Ces sanctions démesurées (connaît-on, en effet, une branche d'activité où une erreur humaine soit passible de peines aussi lourdes et infamantes ?) constituent un transfert de responsabilités arbitraire, et ne tiennent aucun compte des réalités maritimes et techniques.

On oublie, ou on feint d'oublier, qu'il n'est pas de grand navire pour la mer (« *Chaque navire reçoit la vague qu'il mérite* », dit un vieil adage marin), que l'absence totale *de risques n'existe pas, que les matériels* de propulsion, de direction, de détection, de transmissions, pour doublés ou triplés qu'ils soient, ne sauraient être dotés d'une fiabilité infinie, et que, malgré tous leurs efforts, les marins et leurs capitaines ne pourraient faire face à toutes les pollutions accidentelles mineures. De là à considérer ces capitaines et ces marins comme autant de jean-foutre frustes et inciviques, ne laissant jamais passer une occasion de pol*luer les océans quand leur convenance* personnelle est en jeu, il n'y a qu'un pas : le Parlement le franchirait s'il adoptait un projet de loi qui ne tient même pas les cas de force majeure pour une excuse valable. Vous avez bien lu, en effet, pollution, même involontaire. « *Veux pas le savoir* », dirait l'Etat-adjudant.

Il faut signaler une autre coercition : dans les milieux professionnels, *on commence à parler de* « pilotage hauturier » obligatoire. Sous prétexte d'« assistance » aux capitaines, il est question de faire prendre en main, par un « pilote » spécialement embarqué à cet effet, la conduite du navire dans les zones de navigation dense. De très délicats problèmes juridiques seraient alors soulevés, touchant au partage des res*ponsabilités entre capitaine et pilote*. Ce dernier deviendrait-il solidairement responsable, en particulier au *regard de la nouvelle loi ? De plus,* la présence de ce « gendarme de la mer » à bord, resserrant l'étau du contrôle étatique, déjà très contraignant aurait-elle, pour contrepartie, un accroissement de sécurité autre qu'illusoire ?

Il nous reste à espérer que les parlementaires ne se prêteront pas à la manœuvre des pouvoirs publics qui, également dans le domaine de la navigation maritime, fuient devant leurs responsabilités en désignant à l'ire de l'homme de la rue des cibles de choix.

(*) Capitaine au long cours.

## AUJOURD'HUI

### Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel des* 1er, 2 et 3 janvier 1979 :

DES LOIS

● Relatives à certaines infractions en matière de circulation maritime et complétant la loi du 17 décembre 1926 portant code disciplinaire et pénal de la ma*rine marchande ;*

● Relative aux droits grevant les lois d'un immeuble soumis au statut de la copropriété ;

● Relative à la durée du travail et au travail de nuit des femmes ;

● Portant réforme de la loi n° 68-978 du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur et relative aux études en pharmacie et au statut des personnels enseignants des unités d'enseignement et de recherche pharmaceutique ;

● Portant modification de la *loi n° 64-1331 du* 26 décembre 1964 sur la pollution de la mer par les hydrocarbures ;

● Relative à l'institution d'un régime complémentaire d'assurance-vieillesse et survivants pour les avocats ;

● Relative aux entreprises de travail temporaire.

DES DECRETS

● Suspendant provisoirement l'application des dispositions du décret n° 76-383 du 29 avril 1976 relatif aux conditions d'entrée et de séjour en France des membres des familles des étrangers autorisés à résider en France ;

● Portant nominations dans les cadres des officiers de réserve.

DES LISTES

● Des candidats définitivement admis au titre des premier et deuxième concours d'accès aux instituts régionaux d'administration.

UN TABLEAU

● D'avancement et une liste d'aptitude dans la magistrature.

### MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 JANV. 1979 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 4-I-79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 3 janvier à 0 heure et le jeudi 4 janvier à 24 heures :

Le champ de pression va s'affaiblir sensiblement sur la France, en liaison avec l'arrivée sur notre pays des perturbations actuellement sur le proche Atlantique. Ces perturbations progresseront plus rapidement vers les Alpes et la Méditerranée que dans leur partie septentrionale, laquelle pourra, dans la soirée de demain, se rabattre vers l'ouest.

Jeudi, en liaison avec ces perturbations, le temps sera très nuageux à couvert de la Bretagne et de la Normandie aux Alpes, à la Méditerranée et aux Pyrénées, avec des pluies parfois abondantes, qui seront précédées, dans la partie orientale de la zone, de chutes de neige et de verglas.

Plus au nord-est, le temps sera nuageux, avec encore quelques éclaircies. Dans la journée, la zone pluvio-neigeuse progressera assez rapidement vers l'est dans sa partie méridionale et ralentira au nord. Elle sera approximativement axée le soir *du sud de la Bretagne au sud des* Vosges et au nord des Alpes, avec toujours un peu de neige dans sa bordure septentrionale.

*Les vents se renforceront sensiblement* sur notre pays, même dans l'intérieur ; leur direction sera très variable selon les régions. Ils seront forts sur les côtes.

L'adoucissement qui accompagne cette aggravation sera très sensible sur les régions méridionales. Par *contre,* le *temps* pourra rester un peu froid du nord des Vosges à la Flandre et le devenir de nouveau le soir près des côtes de la Manche.

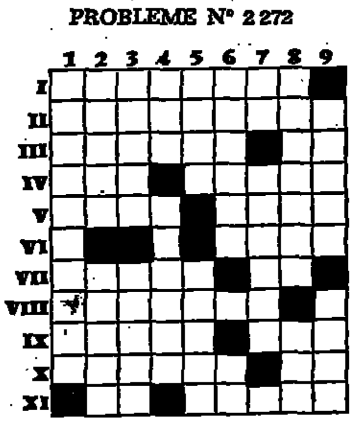
*Mercredi* 3 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 027,6 millibars, soit 770, 8 milli*mètres de mercure.*

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 7 et —3 degrés ; Biarritz, 5 et —1 ; Bordeaux, 2 et —3 ; Brest, 4 et 0 ; Caen, 3 et —10 ; Cherbourg, 3 et —4 ; Clermont-Ferrand, —1 et —4 ; Dijon, —4 et —7 ; Grenoble, —2 et — ; Lille, 2 et —9 ; Lyon, —4 et —9 ; Marseille, 0 et —3 ; Nancy, —4 et —7 ; Nantes, 3 et —5 ; Nice, 6 et 0 ; Paris-Le Bourget, 2 et —9 ; Pau, 3 et —4 ; Perpignan, 4 et —5 ; Rennes, 2 et —5 ; Strasbourg, —3 et —8 ; Tours, 1 et —5 ; Toulouse, 1 et —6 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 20.

*Températures relevées à l'étranger* : Alger, 9 et 2 degrés ; Amsterdam, —3 et —15 ; Athènes, 18 et 8 ; Berlin, —8 et —11 ; Bonn, —7 et —12 ; Bruxelles, 1 et —14 ; Iles Canaries, 21 et 18 ; Copenhague, —5 et —7 ; Genève, —4 et —7 ; Lisbonne, 15 et 11 ; Londres, 2 et —6 ; Madrid, 11 et 4 ; Moscou, —20 et —23 ; New-York, 12 et 1 ; Palma-de-Majorque, 7 et —2 ; Rome, 6 et —5 ; Stockholm, —10 et —11.

### MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 272




HORIZONTALEMENT

I. Ne doivent pas être mis au pilon. — II. Qui peuvent nous poursuivre. — III. Peut qualifier de mauvaises idées ; Adverbe. — IV. Pour soutenir la pièce ; Fut immortalisée par sa belle-fille. — V. *Génies scandinaves* ; N'est parfois qu'un banc. — VI. Est toujours accompagnée de marrons. — VII. Fit sortir du milieu ; A deux branches. — VIII. Ne peut pas se permettre de perdre une seule minute. — IX. Remplacé par une apostrophe ; Peut se présenter en cristaux. — X. Pas libre ; Donné avant une exécution. — XI. Pronom ; Peut servir à faire l'union.

VERTICALEMENT

1. Se donner du mal. — 2. Cris de la meute ; Sont plus plates que des vieilles. — 3. Un navire, parfois ; Se déclare à l'oreille. — 4. Pour la troisième fois ; Risque de se fatiguer quand on la fait attendre. — 5. Un bon endroit ; D'un auxiliaire. — 6. Risque de provoquer le feu quand il a perdu le fil ; Vieille ville. — 7. Pronom ; Dédaignées par ceux qui n'aiment pas le gratin. — 8. Ne doit pas s'attendre à être bien reçue quand elle apporte le charbon ; Prononcé sur la croix. — 9. Toute une théorie ; Endroit où il vaut mieux ne pas mettre les pieds.

Solution du problème n° 2 271

*Horizontalement*

I. Bouillons. — II. Instaurée. — III. Ecaillère. — IV. Ne ; Nouées. — V. Té ; Si. — VI. Ecurie ; Da. — VII. Ah ; Pied. — VIII. Nains. — IX. Custode. — X. Evier ; Ole. — XI. Es ; Tancé.

*Verticalement*

1. Bienséance. — 2. Once ; Chauve. — 3. U.S.A. ; Tu ; Isis. — 4. Itinérante. — 5. Lalo ; Sort. — 6. Lulu ; E.P. — 7. Orée ; Iléon. — 8. Néréide ; I.C. — 9. Sées ; Adorée.

GUY BROUTY.

### Circulation

● *Carcassonne-Narbonne sans feu rouge.* — Les postes de péage de l'autoroute A-61 Carcassonne-Narbonne sont entrés en service le 2 janvier. Pour franchir les 48 kilomètres qui séparent les deux villes audoises, les automobilistes doivent désormais débourser 11 francs. Cette portion d'autoroute avait été ouverte gratuitement à la circulation le 29 décembre dernier.

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 46,00 | 52,62 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 11,00 | 12,58 |
| IMMOBILIER | 32,00 | 36,61 |
| AUTOMOBILES | 32,00 | 36,61 |
| AGENDA | 32,00 | 36,61 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 85,00 | 97,24 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADREES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 27,00 | 30,89 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 6,00 | 6,86 |
| IMMOBILIER | 21,00 | 24,02 |
| AUTOMOBILES | 21,00 | 24,02 |
| AGENDA | 21,00 | 24,02 |





## emplois internationaux

**Institut Universitaire Européen Florence**

recrute au cours des années académiques 1979/1980 et 1980/1981

### QUELQUES PROFESSEURS, MAITRES DE CONFÉRENCES, MAITRES ASSISTANTS ET ASSISTANTS

**Dans les 4 départements :**

*Histoires et civilisation, sciences économiques, sciences politiques et sociales, sciences juridiques.*

Ne seront pris en considération que les candidats occupant des positions comparables dans une université ou institution de recherche, connaissant au moins deux langues, et en principe ressortissants des Communautés Européennes.

Préférence sera donnée aux personnes susceptibles de s'intégrer aux projets de recherche en cours à *l'institut ou désirant y développer des* projets, propres ou en collaboration avec d'autres centres de recherche, de caractère interdisciplinaire ou comparitif.

**Durée du contrat : 3 ans.**

Acte de candidature accompagné du C.V. et d'une liste des publications doit être adressé au plus tard six semaines après la parution de cette annonce à :

L'I.U.E., via dei Roccettini, 5.
50016 SAN DOMENICO DI FIESOLE (FIRENZE) ITALIE.

---

Importante société d'ingénierie française recherche pour une assistance technique auprès d'un pays d'Afriq. noire francophone *un*

### ÉLECTROMÉCANICIEN

ayt une expérience d'au moins cinq ans dans l'entretien des équipements de STATION DE POMPAGE. Outre cette activité spécifique, il aura également à assurer *l'entretien de matériels agricoles* et de terrassement, ainsi qu'à gérer l'atelier central de réparations.

Il est prévu pour ce poste un *séjour* de longue durée auquel sont attachés les avantages de l'expatriation.

Vous voudrez bien écrire (joindre C.V. et indiquer votre rémunération *actuelle*) en précisant sur l'enveloppe la référ. 12 247 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui tr.

---

Import. BUREAU D'ETUDES recherche, disponible rapidem., un Technicien expérimenté dans les travaux de

### GÉNIE RURAL

(aménagements hydro-agricoles, irrigation, terrassements) ainsi que dans l'entretien des matériels des stations de pompage. Un séjour de longue durée, qu'il est souhaitable d'envisager en célibataire, est prévu dans un pays d'Afrique pour ce poste auquel sont attachés les avantages de l'expatriation. Merci d'écrire. Joindre C.V. et précis. votre rémunération sous réf. 1.336 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris, q. tr.

---

Important bureau d'études à vocation internationale rech. pour participer en Amérique Latine à une intervention de conseil et d'organisation, un CONSULTANT spécialisé dans les problèmes

### INSPECTION TECHNIQUE DES VÉHICULES

Cet expert est un ingénieur motoriste. Il a une large expér. des réglages de moteurs à essence et diesel. Il peut : conseiller sur les normes anti-pollution ; organiser des visites périodiques de véhicules ; former des homologues. Le séjour se situe dans un pays au climat des plus agréables. Une très bonne connaissance de la langue espagnole est préfér. Merci de prendre rapidement contact en écrivant (joindre C.V.), sous référence 8.297 à MEDIA P.A., 9, boulev. des Italiens, 75002 Paris, qui tr.

---

### CADRE ÉLECTROMÉCANICIEN

**7 000 000 C.F.A.**

**Compagnie Minière Afrique Équatoriale**

Une Compagnie minière (effectif : 4.000 personnes) opérant en Afrique Equatoriale recherche un Cadre Electromécanicien. Sous l'autorité *du Chef des Services Techniques, Il sera chargé d'étudier* tous les problèmes techniques pouvant survenir au niveau des installations de la Compagnie tant sur le plan mécanique (usine de traitement, transport et manutention du minerai) qu'électrique (H.T., B.T., postes de transformation...). Il participera à des études portant sur les matériels en exploitation (méthodes d'entretien — pièces de rechange — normalisation — modifications à réaliser...). Il collaborera à la refonte de la codification du matériel mécanique ainsi qu'à sa standardisation. Il étudiera le rapport conception/utilisation des matériels et engins dans l'optique d'une augmentation des rendements et d'une diminution des stocks PdR. Le candidat retenu, âgé d'au moins 38 ans, de formation Electromécanique exclusivement (B.T.S., I.U.T...), possédera 10 ans d'une expérience similaire et une excellente connaissance des engins (« Caterpillar » - « Michigan » - « WABCO »), de la grosse manutention et des pompes. A la rémunération s'ajouteront les avantages liés à l'expatriation (logement - congés - gratuité médicale...). Ecrire sous référence 225/M à

**GRH Conseils**

3, avenue de Ségur. — 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

---

**MERIDIEN**
**GUADELOUPE -**

recherche

### Directeur de l'Animation

**Responsable du programme de l'animation.**
**Hôtel 300 chambres, 4 étoiles situé en bord de mer.**
**Poste saisonnier. Disponible immédiatement.**

**Adresser C.V., photo à :**

| | |
|---|---|
| Mr R.P. LORTAL<br>Département du personnel | STE DES HOTELS MERIDIEN<br>13, Square Max Hymans<br>75741 PARIS CEDEX 15 |

---

**IMPORTANTE ENTREPRISE TP - BATIMENT**
recherche pour gros chantier Génie Civil au

### NIGER
### médecin

chargé de la surveillance médicale du personnel expatrié et local.

Une première expérience de la vie en Afrique est souhaitée.

Adresser C.V. détaillé et photo sous No 92112 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

Comme ingénieurs-conseils, *nous sommes actifs* depuis plus de 20 ans en Allemagne et à l'étranger et nous cherchons un

**DIPL. ING. (Ingénieur universitaire du génie civil)**
**ALIMENTATION EN EAU ET ASSAINISSEMENT POUR L'AFRIQUE OCCIDENTALE**

Nous attendons du candidat une *expérience professionnelle* de plusieurs années, préférablement outre-mer, dans le secteur de l'assainissement.
La connaissance de l'allemand est un atout supplémentaire, mais n'est pas obligatoire.
Nous offrons un emploi intéressant avec de bonnes possibilités d'avancement.

Veuillez adresser votre candidature détaillée avec photo à :
DR. GERHARD HOLFELDER
Ingénieurs-Conseils
Postfach 6180
D-7800 Freiburg (Allemagne).

---

Important bureau d'études Paris exerçant une activité d'assistance technique auprès des pays en développement recherche un

### INGÉNIEUR ROUTIER

*diplômé, âgé d'au moins 28 a.,* ayant une première expérience professionnelle dans le domaine des études urbaines. Cet ingén. s'intégrera dans une équipe au sein de laquelle il devra faire autorité pour ce qui concerne sa spécialité. Le lieu d'affectation se situe *dans la* capitale d'un pays du bassin méditerranéen. Le séjour prévu, qu'il est préférable d'envisager en célibataire, est assorti des avantages liés à l'expatriation. Merci de prendre contact en écrivant (joindre C.V. et indiq. rémunérat. actuelle) en précis. sur l'enveloppe la réf. 5.289 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris, qui transmettra.

---

Pour une intervention de longue durée outre-mer bureau d'études français recherche un

### ÉCONOMISTE STATISTICIEN

*Ce spécialiste, diplômé d'une* grande école, a une expérience confirmée (de 5 à 8 ans) acquise pour partie à l'étranger, dans des domaines très ouverts (projets d'investissement, études de factibilité, statistiques budgétaires, démographie, etc.). Le travail proposé fait une large part à l'initiative créatrice. *L'anglais* est nécessaire. Merci d'écrire (joindre C.V. et indiquer votre rémunération actuelle) en spécifiant la référence 5 280 à MEDIA P.A., 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

---

Société Ingénieurs Conseils Paris, rech. pour intervention en Amérique Latine CONSULTANT EN FORMATION spécialisé dans les problèmes

### CIRCULATION URBAINE

Cet expert diplômé (de préfér. ingénieur) a une expérience confirmée de la conception et de la mise en œuvre des actions de formation à tous niveaux dans le domaine de l'organisation de la circulation urbaine (programmation, enquêtes, etc.). Ce poste nécessite une très bonne connaissance de la *langue espagnole. Merci d'écrire* (joindre C.V. et indiqu. rémun.) en précisant la réf. 2.296 à MEDIA P.A., 9, boulev. des Italiens, 75002 Paris, qui tr.

---

Important bureau d'études recherche pour contrôle travaux routiers

### AU MOYEN-ORIENT INGÉNIEURS

ayant une dizaine d'années expérience domaine routier. Séjour de longue durée. Adres. C.V. et prét. no 4.154 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02, qui tr.

---

**ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES**

**296-15-01**

---

ASSOCIATION TOURISME SOCIAL recherche *pour village de vacances à l'étranger*

- Responsable sports
- Moniteurs voile
- Animateurs de jeux
- Animateurs (trices) enfants
- Techniciens son
- Animateurs musiciens
- Hôtesses d'accueil
- Accompagnateurs

Sérieuses références demandées. Sans expérience s'abstenir. — Adresser C.V. complet + photo à O.P.F., no 4100, 2, r. de Sèze, 75009 PARIS.

---

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. *Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e.*

---

Sté Alger recherche

### MÉCANICIEN

spécialisé sur métiers à tisser CERDANS, ayt expér. et référ. intéress. Recrutem. par contrat renouvel. de 2 ans. Rémunérat. intéress. pour élément dynam. *et sérieux. - Logement assuré.* Contacter M. AMMAR S.M.T. 3, rue Chambertin ORAN (ALGERIE)

---

## emplois internationaux emplois internationaux

*Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.*

## emplois régionaux

### cadre juridique Lyon

**Voulez-vous créer le département juridique d'un laboratoire pharmaceutique lyonnais** (450 salariés) en forte expansion, qui accroît son CA de 25 % chaque année dans le monde entier ?
Pour cela, vous avez une expérience du droit des affaires, droit commercial, brevets et marques, acquise pendant cinq ans en entreprise ou en cabinet. *Vous pratiquez la langue anglaise.*
**Ce poste présente de réelles possibilités d'évolution.**
Ecrire à R. BEROUD, réf. 497 LM

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

---

Cabinet expertise comptable ville universitaire de province CENTRE FRANCE recherche

**COLLABORATEUR**

spécialisé dans les études juridiques, très bonne connaissance fiscalité et droit des sociétés exigée, rémunération en conséquence pour candidat de valeur.
Ecr. no 8.773, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

---

LE CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE RENNES recherche

**1 INGENIEUR ANALYSTE**

pour mise en place application laboratoire temps réel. Expérience similaire souhaitée.
*Env. C.V. et prétent. à Monsieur le Directeur du Personnel du C.H.R., rue Henri-le-Guilloux* 35033 RENNES CEDEX.

---

### LE CENTRE D'ÉTUDES TECHNIQUES DE L'ÉQUIPEMENT D'AIX-EN-PROVENCE

recherche

### UN INGÉNIEUR SYSTÈME

sur IBM 370/158
*(SVS, HASP, TSO)*
Titulaire d'un diplôme d'études supérieures.
Le candidat aura deux ans d'expérience sur matériel IBM 370,158 (MFT, MVT, SVS).
Au sein de l'Equipe système, il sera chargé des tâches suiv. :
— Maintenance générale du système d'exploitation.
— *Formation du personnel d'exploitation* et des utilisateurs.
— Développement des logiciels de télétraitement.
Dynamique et efficace, il devra faire preuve d'un réel sens des relations humaines.

Adresser C.V. et prétentions à : C.E.T.E. D'AIX-EN-PROVENCE *SERVICE DU PERSONNEL* B.P. 241, 13605 Aix-en-Provence.

---

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ LAITIÈRE**

recherche pour une de ses unités de

*l'OUEST de la FRANCE (500 personnes)*

### un INGÉNIEUR de FABRICATION
### E.N.S.I.A. ou équivalent

possédant 1 à 2 années d'expérience
(Les candidatures de débutants pourront également être examinées.)

Il assistera le Chef de production et aura en charge diverses études relatives aux produits et aux procédés.

Ce poste préparera l'intéressé à des responsabilités hiérarchiques dans une autre unité du Nord de la France.

Ecrire avec C.V. détaillé à no 92.272, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

---

### DIRECTEUR DEVELOPPEMENT MARKETING
PROVINCE

Notoirement connue, la Société occupe la première place en France dans la fabrication et la diffusion de produits alimentaires.
Pour assurer son développement, elle recherche un cadre de formation commerciale supérieure (HEC, ESSEC, ESC, ou niveau équivalent), ayant l'expérience du marketing et de la vente de produits de grande consommation même non-alimentaires. Placé en position fonctionnelle et dépendant directement du Président, il sera chargé de concevoir et de faire appliquer la politique de diversification et de trouver les voies de croissance de l'entreprise.

France Cadres — *22 rue St Augustin 75002 Paris* vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande: Référence 747 M2.

---

*Nous recherchons*

### UN CONTROLEUR DE GESTION

de formation HEC, SUP DE CO, ESSEC ayant 2 ans d'expérience minimum dans la fonction. La parfaite connaissance de l'anglais est *absolument nécessaire.*

Lieu de travail : PITHIVIERS.

Le candidat devra avoir de bons contacts humains, du dynamisme et le sens de l'humour.

Avantages sociaux : 13e mois, prime de vacances, 5e semaine de congés, congés d'ancienneté, *participation, cantine...*

Adr. C.V. détaillé et photo à Service du Personnel

**LABORATOIRES RIKER**

avenue du 11-Novembre - 45300 PITHIVIERS.

---

*GROUPE INDUSTRIEL MONDIAL*
recherche pour importante usine moderne (plus de 400 personnes) région touristiques des Vosges en expansion constante

### Ingénieur chef de service méthodes

**AM - ENSI - INSA ou similaire**
10 ans d'expérience de fabrication de mécanique de précision en grande série (méthodes, outillage) sont souhaités.
**Mission :**
Connaissant bien les techniques d'usinage et les problèmes d'outillages, il devra gérer l'ensemble des activités méthodes : techniques de fabrication, mise en fabrication de nouveaux produits, *réception et mise en production de nouveaux* équipements productifs, conception et réalisation d'outillages, préparation, chronométrage, organisation des postes de travail, supervision de l'entretien MO.
Une pratique utilisable de l'allemand parlé et lu, ou à défaut de l'anglais est indispensable.
Poste d'avenir stable.

seletec — *Adr. C.V. détaillé s/réf. 846* Conseil en Recrutement 67009 STRASBOURG

---

**Importante Société travaillant dans le domaine de l'**

### Armement
### RÉGION D'ORLÉANS

recherche

### CADRE TECHNIQUE

ayant connaissance en informatique, mécanique et FORTRAN 4.
Anglais indispensable.

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. et prétentions à no 92.165, *CONTESSE Publicité*, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

**S.A. Burroughs**
Le Centre d'Etudes et de Production de VILLERS-ECALLES (à 15 kms de ROUEN)

recherche pour son Service Informatique de Gestion :

### 1 ANALYSTE DEBUTANT

(MIAGE, Maîtrise de Gestion, ESC...)

qui sera responsable d'un ou plusieurs systèmes liés à la gestion de l'usine.

L'anglais parlé est indispensable pour ce poste.

Adresser C.V. avec photo et prétentions à l'attention du Charge de Recrutement BP 5 - 76360 BARENTIN.

---

### INGENIEUR RESPONSABLE DE DEPARTEMENT

La Société fabrique des machines de marquage intéressant une clientèle variée tant en France qu'à l'étranger. Elle recherche, *pour prendre progressivement* la responsabilité du département, un jeune Ingénieur mécanicien non débutant, ayant de réelles aptitudes technico commerciales. Formation AM ou similaire. Expérience professionnelle 3 à 10 ans de préférence en petite mécanique ou mécanique de précision. Connaissance automatismes.
Pratique courante de l'anglais ou de l'allemand impérative. *Seconde langue souhaitée.*
Résidence Mulhouse.

France Cadres — 22 rue St Augustin 75002 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande: Référence 844 M2.

---

**Société Constructions Mécaniques à Vichy**
spécialisée fabrication machines lourdes pour le bois recherche

### INGÉNIEUR QUALIFIÉ

en construction mécanique pour poste Directeur Technique, langue allemande indispensable.

Ecrire sous no 8.975 à Havas, 136, av. de Gaulle, 92522 Neuilly Cedex.

---

Agence d'urbanisme de Dunkerque recrute, pour travail en équipe:

— Un économiste pour études de programmation et montage de dossiers préopérationnels (logement, zone d'ac*tivités, tourisme et loisirs...).* Expérience demandée.

— Deux architectes urbanistes pour suivi de la mise en œuvre de P.O.S. et études préalables et préopérationnelles (en particulier paysagement, espaces verts).

Ecr. av. C.V. réf. et prét. à : *AGUR, 20, av. de la Libération,* 59140 DUNKERQUE.

---

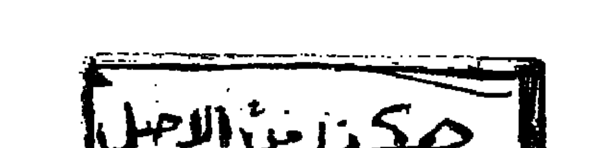
### CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE REGION OUEST

RECRUTE :

### CONSEILLER EN GESTION INDUSTRIELLE

Formation recherchée :
— Contrôle de gestion et commerciale.
Expérience Sup de CO + DECS.
Expérience professionnelle 2 ans minim. de préférence en P.M.I.
Pour conseil individuel et animation de groupes.
Env. C.V. et photo à H.A.P., *No 931.802, B.P. 143,* 85006 LA ROCHE-SUR-YON.





هكذا من الأصل



| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 46,00 | 52,62 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 11,00 | 12,58 |
| IMMOBILIER | 32,00 | 36,61 |
| AUTOMOBILES | 32,00 | 36,61 |
| AGENDA | 32,00 | 36,61 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 85,00 | 97,24 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADREES | La m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 27,00 | 30,89 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 6,00 | 6,86 |
| IMMOBILIER | 21,00 | 24,02 |
| AUTOMOBILES | 21,00 | 24,02 |
| AGENDA | 21,00 | 24,02 |



## offres d'emploi

recherchons

**directeur de l'exploitation**
en région parisienne

*d'un des plus importants et plus modernes*
**établissements de stockage/manutention/expéditions**
d'Europe, par ses dimensions et par ses méthodes, filiale de distribution d'un des plus grands groupes français. Responsable du fonctionnement de cet ensemble qui emploie un millier de personnes et dont les grandes fonctions sont automatisées et informatisées. Il devra faire la preuve de ses capacités de coordinateur et d'animateur dans un poste où les qualités d'organisation sont primordiales, compte tenu du caractère essentiellement logistique des responsabilités.
Une formation d'ingénieur est requise, suivie d'une expérience probante à la tête d'un service similaire.

Adresser C.V. et prétentions à nº 12242
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18 rue Volney 75002 PARIS.

---

**URGENT**
**LE GROUPE WEEK-END PUBLICATIONS**
recherche

**UN CHEF DE PUBLICITÉ (Femme)**
POUR SON HEBDOMADAIRE « TELESTAR »

Elle devra posséder :
- une bonne connaissance du marché Agences/Annonceurs ;
- le sens des contacts à haut niveau ;
- un esprit d'équipe, conjugué avec un caractère enthousiaste et le sens de l'organisation.

**UN RESPONSABLE PROMOTION**
(HOMME ou FEMME)
Dépendant du Directeur du Marketing, il aura pour objectif une gestion rigoureuse et optimale d'un important budget.

Il est nécessaire de faire preuve :
- d'un esprit créatif et d'une bonne connaissance de l'univers média ;
- d'un sens des relations sociales à haut niveau, et de la négociation.

Ce poste est évolutif.

Pour ces deux postes, merci d'envoyer rapidement curriculum vitae, photo et prétentions à : James DAJAN, Directeur du Marketing, 168, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

---

**GROUPE INDUSTRIEL DE STANDING INTERNATIONAL**
(Siège Paris-16e)
recherche :

**DIRECTEUR**

Formation ingénieur Grandes Ecoles ou niveau équivalent.
Très expérimenté dans les domaines
MAINTENANCE-ENTRETIEN
Pour grande industrie tournée vers l'exportation. Poste nécessitant déplacements de courte durée à l'étranger.
ANGLAIS NECESSAIRE

Env. C.V. détaillé avec photo et prét. à nº 91.922 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

DISCRETION ABSOLUE ASSUREE

---

**G.CAM**

Entreprise de service et de conseil en informatique du *groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations*, en forte croissance depuis plusieurs années dans les secteurs publics *et privés, recherche pour :*
PARIS - ORLEANS - ANGERS - BORDEAUX -

**analystes programmeurs ou jeunes ingénieurs**

possédant une formation supérieure en informatique et une première expérience en informatique de gestion.
Compétences techniques particulièrement appréciées IBM : *Assembleur, OS, CICS,DL1 ; CII HB: TDS 66, mini 6, série 61.*

**ingénieurs informaticiens expérimentés**

possédant, outre une formation supérieure en informatique, 4 à 5 *années d'expérience dont une part en milieu Service et Conseil.*
Compétences techniques souhaitées : recherche documentaire, bases de données, télétraitement.

Il leur sera offert :
- un réel travail en équipe
- une délégation de responsabilités de gestion
- des relations de type technico-commercial avec les utilisateurs
- de larges possibilités d'évolution de carrière dans un groupe très diversifié de dimension internationale.

*Adresser c.v., photo et prétentions s/réf. 1828 à :*
Colette Lenoir - G.CAM - Tour Maine Montparnasse
B.P. 185 - 75755 Paris Cédex 15.

---

**IMPORTANT GROUPE FINANCIER**
**PARIS 8e**
recherche

**ASSISTANTE DE SERVICE SOCIAL D.E.**

ayant formation et expérience en entreprise, si possible du type tertiaire (banque, assurances, services).

Adresser C.V., photo et prétentions à nº 4525
PUBLICITES REUNIES
112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

---

SOCIETE INTERNATIONALE D'ENGINEERING
recherche pour son

**département HYDRAULIQUE**

**INGÉNIEUR CHEF DE PROJET**

Le candidat doit avoir 7 à 10 ans d'expérience dans un bureau d'ingénieurs conseils ou dans une entreprise dans le domaine de l'HYDRAULIQUE AGRICOLE.
Il doit parler et écrire correctement l'anglais.

Adresser curric. vitae manuscrit et prétentions sous réf. CT/77 à :
PROFILS
114, av. Charles-de-Gaulle,
92522 NEUILLY.

PROFILS

---

**La siège social (92 Neuilly) d'une importante société métallurgique** recherche

**assistante** pour sa **direction du personnel**

De formation supérieure en Sciences Humaines, la candidate sera appelée à participer à toutes les activités de la fonction personnel : recrutement, formation, relations humaines...
Envoyer C.V. détaillé, photo, prétentions sous réf. DOSEL (mentionnée sur l'enveloppe) à :

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

---

*ENTREPRISE NETTOYAGE INDUSTRIEL*
recherche pour
*région parisienne*

**CHEF D'AGENCE**
Capable d'organiser, contrôler, gérer et développer son agence.

Env. C.V. détaillé et photo LA RAYONNANTE, 26, rue des Petits-Champs, Paris-2e.

---

La développement de nos activités nécessite la collaboration d'un

**TECHNICO-COMMERCIAL**
*de première valeur.*

Connaissant parfaitement les *marchés de demi-produits* non ferreux (cuivre et alliages cuivre) dans les secteurs des *échangeurs de chaleur, de l'électronique, de l'électromécanique, de l'énergie.*
Eléments d'appréciation :
- Connaissances techniques.
- Expérience passée.
- Age minimum 30 ans.
- Langues anglais, allemand.

Ecr. avec C.V. en précisant *prétent. à nº 25.164 P.A., SVP,* 37, rue Gal-FOY, 75008 Paris.

---

**transac** groupe CGE

*leader de la péri-informatique française recherche pour faire face à sa croissance exceptionnelle en vue de nouveaux développements de terminaux intelligents, de mini-ordinateurs et de guichets bancaires*

**INGENIEURS HARDWARE** (réf. 79621)
**POUR L'ETUDES DE MATERIELS INFORMATIQUES**
ayant acquis une bonne expérience dans la réalisation de circuits logiques à base de-microprocesseurs ou intéressés par le développement de circuits analogiques.

Ces postes sont à pourvoir en Région Parisienne.

Prière envoyer candidature manuscrite avec photo et prétentions à Mme Bonnier
TRANSAC S.A.
Centre Pierre Herreng
91680 Bruyères-le-Châtel



---

**GROUPE INDUSTRIEL**
(Biens d'équipement)
recherche

**1 Ingénieur d'Affaire**

pour son DEPARTEMENT TUYAUTERIES INDUSTRIELLES

*Il sera responsable de la bonne réalisation* du contrat confié (40 à 50 millions) du point de vue des coûts, des délais et du respect du Cahier des Charges.

Ce poste requiert :
- Formation initiale grande école (Mines,ECP, ENSAM)
- 5 à 10 ans d'expérience des industries de biens d'équipement sur devis, de préférence dans un poste similaire.
- Des capacités de coordinateur, de gestionnaire et de négociateur.
- Une expérience de la tuyauterie est souhaitable.

Lieu de travail : PARIS

Adresser lettre manuscrite, CV avec photo et prétentions à N. 4515 PUBLICITES REUNIES 112 Bd Voltaire 75011 Paris qui transmettra

---

**MSL**

73, Bd Haussmann 75008 PARIS. Tél. 266.04.93
11, Pl. A.Briand 69003 LYON. Tél. (78) 62.08.33

**JURISTE ASSURANCES**

Disposant d'une organisation internationale, une société française de courtage d'assurances *(plus de 60 personnes,* chiffre d'affaires en progression constante de plus de 25% l'an) spécialisée dans les assurances toutes branches destinées aux entreprises de niveau national et international, recherche un spécialiste assurances responsabilité civile, faisant partie d'une équipe de professionnels, *mais agissant dans le cadre* d'une large autonomie. Le titulaire du poste sera le conseil de ses clients, évaluera les risques, construira et rédigera les contrats, assistera les commerciaux dans les négociations avec les assurés, placera les risques dans les compagnies d'assurances, gérera *les sinistres et suivra* la totalité des affaires dont il aura la charge. Ce poste sera confié de préférence à un juriste (licence ou doctorat en droit), âgé de 25 ans minimum, ayant déjà une expérience de l'assurance en responsabilité civile, acquise soit dans un cabinet, soit dans une compagnie d'assurances, soit dans une grande entreprise. Poste à pourvoir à Paris, nécessitant de courts déplacements. Une certaine connaissance de l'anglais est utile. Ecrire sous référence M 185 (Paris), en joignant un curriculum-vitae manuscrit et une photo récente.

Les réponses seront transmises directement à notre client pour suite à donner sauf si l'enveloppe porte *la mention «conditionnelle» signifiant que la lettre* porte en tête le nom des Sociétés auxquelles elle ne doit pas être communiquée.

---

*IMPORTANT GROUPE BANCAIRE recherche*

**CHARGÉ D'ÉTUDES COMPTABLES**

pour participer à la conception et à la mise en *œuvre de la politique de l'entreprise en matière* de comptabilité générale.

*D.E.C.S. + quelques années d'expérience en entreprise ou dans un cabinet d'expertise.*

*Connaissances pratiques en matières fiscales indispensables.*

*Adresser C.V., photo et prét. ss le nº 6.732 à COFAP,* 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transmettra.

---

Société française études et réalisation d'importants ensembles industriels recherche pour son siège *PARIS (très proche banlieue sud)*

**INGÉNIEUR**

Diplômé grandes écoles, position B - Ayant au moins trois ans d'expérience engineering bâtiments industriels - Pour études et suivi de réalisations d'ouvrages T.C.E.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 7.051 à P. LICHAU, S.A., B.P. 220 - 75063 Paris cedex 02, qui transmettra.

---

**IMPORTANTE SOCIETE SPECIALISEE EN ELECTRONIQUE DE POINTE**
recrute pour son Centre d'Etudes
situé à 30 mn du Centre de Paris par RER

**ingénieur informaticien de gestion d'affaires et d' approvisionnements**

Première expérience souhaitée.

Transport assuré par cars gratuits - Restaurant d'entreprise -

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous No 92.102 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

**IMPORT. FABRICANT JOUETS**
Rech. Chef de Ventes. Fonctions principales :
Animation force de vente. Suivi objectifs. Contacts clients Province. Disponibilité indispensable pr déplacements constants.
Ecr. nº 8.779 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

---

**BANQUE PRIVÉE**
recherche

**JEUNES GENS**
débutants dans la profession, *dégagés O.M.* - Formation min. bacc. ou équivalent.

En vue de pourvoir des postes en agences et services administratifs.
Formation spécifique assurée.
Date d'entrée : au plus tard 1er février 1979.

Envoyer C.V. + photo à : O. C. B. P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris, *sous référence* 8.800 M.

---

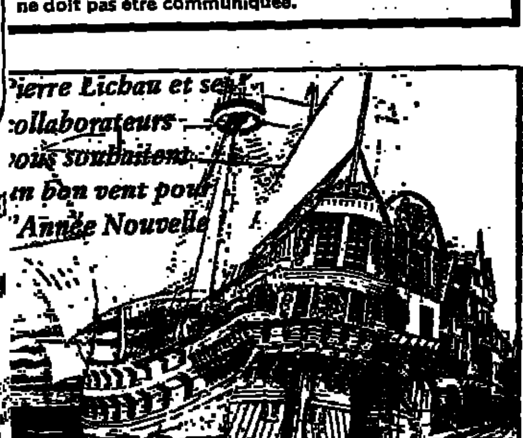
**IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS**
à vocation multinationale
recherche d'urgence

**RESPONSABLE ADMINISTRATIF de CHANTIERS à L'ÉTRANGER**

*Ce cadre de formation* ESSEC, Ecole Supérieure de Commerce - Droit... aura une expérience réussie de 3 à 4 ans dans la gestion administrative *des chantiers export* (au Moyen-Orient de préférence) et une parfaite maîtrise de l'Anglais.
*Après une période de mise au courant à PARIS,* il effectuera des séjours de longue durée à l'étranger.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à nº 92.238, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

---



---

**Société en expansion liée au secteur routier**
recherche
POUR SON SERVICE COMPTABLE

**UN JEUNE CADRE**

de formation *BTS ou DUT comptable.*
Il assure la mise en place des fichiers *d'immobilisation et de stocks et en établit* l'inventaire périodique.
Il assiste les différents échelons de la hiérarchie de la société en matière comptable et budgétaire.

Si vous êtes intéressé adresser CV et prétentions sous référence C.C.B.
à PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

---

Importante Société
Faisant partie d'un Groupe International
spécialisée dans AUDIT et Etudes Financières
recherche

**EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES**

- Formation : H.E.C., E.S.C., I.E.P., E.S.S.E.C.
- D.E.C.S. complet, connaissances anglais ou allemand utiles.

Ayant 2 ou 3 ans d'expérience confirmée dans firme d'AUDIT (chef de mission éventuellement), 25 ans minimum.
Les interventions se situent au niveau d'entreprises de premier plan, tant sur le plan national qu'international demandant une excellente connaissance des affaires de grande importance et offrant les conditions d'une formation de haut niveau.
*Les candidats devront faire preuve de qualités* professionnelles affirmées et de dynamisme alliés au sens du travail en équipe.
- Activité : FRANCE.
- Déplacements éventuels courte durée à l'étrang.
- Très larges possib. de développem. de carrière.

Ecrire avec C.V. et photo sous le nº T 10242 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

**ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS**
(C.A. 600 M.F.)
recherche

**INFORMATICIEN**

pour mise en place et développement applications de gestion sur mini-ordinateurs dans ses Agences Région Parisienne et Province.

Expérience en gestion mini-informatique nécessaire.

Adresser C.V. et prétentions à
**VIAFRANCE**
92-98, bd Victor-Hugo, 92115 CLICHY.

## offres d'emploi

SOCIETE DE DISTRIBUTION D'EQUIPEMENTS AUTOMOBILES EN PLEINE EXPANSION FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT
crée le poste de

### CHEF DES VENTES

- Sous l'autorité directe de la Direction Générale.
  - — Vous dirigerez dix vendeurs sur la FRANCE,
  - — Vous contrôlerez l'évolution des résultats, etc.,
  - — Vous mènerez les actions propres à assurer le développement harmonieux des ventes.
  - — Vous participerez à la sélection et au lancement des nouveaux produits.
  - — Vous analyserez les moyens d'action nécessaires à la force de vente.
- Agé de 28 ans minimum, vous êtes un VRAI animateur, et PRATIQUEZ la vente sur le terrain.
- Vous êtes disponible pour des déplacements très fréquents.
- Position CADRE - La rémunération (fixe + frais + intéressement) sera à la mesure du candidat.

Résidence : région parisienne.

Envoyer curriculum vitae et photo à ARPEL, 18, rue Jean-Allemane, 93430 VILLETANEUSE.

---

### INSTITUT DE RECHERCHES

Banlieue SUD de PARIS, recrute

### UN INGÉNIEUR en AÉRO-THERMO-CHIMIE

(Référence 78.51.)

Le (la) candid., titulaire d'un diplôme d'INGENIEUR GRANDE ECOLE et/ou d'un DOCTORAT, aura des connaissances indispensables en mécanique des fluides et en thermo-dynamique.

Ses travaux lui auront permis de traiter des problèmes d'analyses numériques et de programmation.

Au sein d'une petite équipe, il aura la responsabilité de mettre au point des méthodes de calcul sur ordinateur, de compositions chimiques et d'écoulement en régime subsonique et supersonique.

Ecrire avec C.V., prétent. et photo sous la référence indiquée sous le n° 91.843 à CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

---

UNION CARBIDE

### UNION CARBIDE FRANCE

à RUNGIS

recherche dans le cadre du développement de son département Imaging Systems pour l'Europe

### un technicien

**spécialisé en médecine nucléaire**

Le candidat assurera :
- la formation des forces de vente,
- les démonstrations lors d'expositions et d'installations chez les clients,
- la formation des utilisateurs,
- la documentation sur les méthodes nouvelles.

Il devra avoir une expérience d'au moins un an dans un département de médecine nucléaire utilisant les rayons X et si possible la Gamma caméra.

Nombreux déplacements en Europe.

Anglais courant indispensable plus une autre langue.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à M. le Chef du Personnel UNION CARBIDE FRANCE 4, place des États-Unis SILIC 214 94518 RUNGIS CEDEX

---

LABORATOIRE EUROPÉEN SOCIÉTÉ AMÉRICAINE
offre situation à

### technicien supérieur biochimiste/microbiologiste

Etude et mise au point expérimentale *de procédés variés de la paillasse au site industriel.*

Le candidat :
- Niveau I.U.T. confirmé,
- Quelques années expérience domaines alimentaire, pharmaceutique, ou biochimique,
- Goût pour la manipulation,
- Aptitude à l'autonomie et au leadership,
- Anglais indispensable,
- Déplacements courte durée en Europe.

Cadre de travail agréable, région parisienne.

Merci d'adresser lettre de présentation et CV sous *référence* 25233. - P.A. SVP 37 *rue du Général Foy,* 75008 PARIS.

---

Proche banlieue Sud PARIS
IMPORTANT LABORATOIRE ELECTRICITE ELECTRONIQUE
recherche

### JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

OU DOCTORAT 3e CYCLE ELECTRONIQUE

Connaissances optique et physique générale appréciées.

Envoyer curric. vitae et prétentions sous n° 8.447 à PUBLIFOP 100, rue de Richelieu 75002 PARIS, qui transmettra.

---

THOMSON-CSF
DIVISION SEMI-CONDUCTEURS

### INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

**E.S.E., E.S.M.E. ou équivalent**

Deux à trois années d'expérience industrielle dans les équipements électroniques pour assurer prospection et vente de composants.

a) Pour la vente en France
b) Pour vente export sur l'Europe

Ce deuxième poste impliquant animation et support du réseau commercial existant, la coordination avec la direction du marketing et le suivi des prévisions. - Anglais indispensable

Ecrire avec C.V. dét. manuscrit et photo au Service du Personnel THOMSON CSF, Division Semi-Conducteurs, 50, rue J.-P.-Timbaud - B.P. 5 - 92403 COURBEVOIE.

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche

### CHARGÉ D'ÉTUDES

AFIN DE COMPLÉTER SON ÉQUIPE MARKETING

Il prendra en charge l'ensemble des études de marché, des études de commercialisation, l'analyse des résultats, l'établissement des conditions commerciales, et réalisera toute étude propre à dynamiser les ventes du département

### REPROGRAPHIE DE BUREAU

Il est diplômé d'Etudes Supérieures Commerciales ou Economiques et a une expérience de la vente d'au moins un an dans le domaine des biens d'équipement.

Une expérience Marketing ainsi que la connaissance du marché de la photocopie serait un atout supplémentaire.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et prétentions sous n° 92.108 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra. Discrétion assurée.

---

### ATESMA

86, rue Michel-Ange, Paris-16e
Tél. : 743-12-24 et +
recherche pour Région Paris :

**INGÉNIEURS I ou II EN INFORMATIQUE**
Langage Fortram PL/1
spécialistes temps réel
Mathématique logique

Analyse Système

**INGÉNIEURS I ou II ÉLECTRONICIENS**
INSA Télécom. ou équivalent, connais. dialogue av. calculateurs
Etudes Systèmes numériques logiques

---

SOCIETE INDUSTRIELLE DE POINTE
Leader dans sa profession
(RUEIL-MALMAISON)
cherche

II - Pour son service S.A.V. après-vente :

**UN INGÉNIEUR**
formation grande école
(REF. 121)

**UN TECHNICIEN**
DUT (Mesures physiques ou électroniques)
(REF. 122)

Ces deux postes nécessitent une bonne connaissance de la langue anglaise.
Langue russe appréciée.
De fréquents déplacements sont à prévoir.

II - Pour son service Achats

**UN CHEF DE SERVICE ACHATS**
Ce poste consiste à superviser l'ensemble des achats des différents départements.
Connaissances électronique et mécanique indispensables.
Avec au *moins* 5 ans d'exp.
(REF. 123)

III - Pour son Directeur général

**UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION BILINGUE ANGLAIS**
Expérience indispensabe
(REF. 124)

Adresser lettre manuscrite et C.V. à ORBIS-NC, 28, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris.

---

CENTRE DE FORMATION
Distribution alimentaire
recherche

**ANIMATEURS VACATAIRES CONFIRMES**

- — Relations sociales
- — Relations humaines
- — Gestion commerciale
- — Produits frais

Envoyer C.V. et prétentions : n° 91.774 Contesse Publicité, 20, av de l'Opéra, Paris-1er.

---

**STC**

Leader mondial dans le domaine des périphériques de haute performance sous système de bandes et disques.
Extension mémoire, recherche pour PARIS

**INSPECTEURS MAINTENANCE**

- — Connaissance ordinateur IBM souhaitée.
- — Niveau BT, BTS, IUT ou équivalent (ASPA).

Nombreux avantages.
Salaire selon aptitude ou expérience.

Ecrire avec C.V. et photo à STC, 5, allée du Bourbonnais, 78310 MAUREPAS.

---

Rech. Adjoint à chef service administratif avec préférence connaissances comptables.
Ecr. indiquant âge, expérience, réf., salaire demandé à Société d'Etudes et de gestion administratives, 6, rue Arsène-Houssaye, PARIS-8e.

---

**FRANCO-ANGLAISE DE LEVAGE**
recherche
pour nouvelle implantation zone industrielle (voie n° 2)
LOUVRES (95380)

**CHEF COMPTABLE**

expérimenté - paie - déclarations fiscales, sociales - comptabilité générale, analytique - comptabilité anglo-saxonne et notions *anglais* appréciées.
Envoyer curric. vitae à Louvres. A l'attent. de la Direction génér.

---

Grande entreprise *publique* recherche pour PARIS un collaborateur intéressé par les *problèmes* de CONDITIONS DE TRAVAIL et possédant le diplôme d'ERGONOMISTE DU CNAM (avec DEST option sécurité du travail), dég. O.M.
Adresser C.V., photo et prétent. au n° 8.783 « *le Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

Nous sommes une société Française de première importance

Nous recherchons

Quelques

**PERSONNES DE CARACTÈRE**

capables après un STAGE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 4.000 à 6.000 F MENSUELS.

Nous leur offrons :

- — Une formation complète.
- — Une activité prenante.
- — Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Envoyer C.V. et photo à N° 4.523, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

La préférence sera donnée à candidat ayant fait
- — SOIT de bonnes études.
- — SOIT la preuve de leur personnalité.

---

Sé française en pleine expansion, rech. comptable, 10 ans d'expér. *minim.* dans petite ou moyenne entreprise industrielle pour poste à responsabilité à Paris.
Envoyer C.V. et prétentions à *Monsieur* LE FUR, 3 A, 34, rue Fabert, 75007 Paris.

---

ENTREPRISE PARIS-Xe
en cours d'informatisation sur IBM 34
recherche

**LE RESPONSABLE DE SES APPLICATIONS INFORMATIQUES**

pour organiser, coordonner et contrôler la mise en place, au niveau de chaque service, assurer la maintenance des programmes.

Le poste conviendrait à candidat justifiant d'une réelle expér. et désirant ne pas se cantonner au seul domaine informatique.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à N° 4.531, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

---

IMPORTANTE SOCIETE LUBRIFIANTS et PRODUITS CHIMIQUES
recrute pour son laboratoire

**CHIMISTE**

confirmé (ée) ayant plusieurs années d'expérience de recherche et de synthèse organique dans les domaines :
- — LUBRIFIANTS,
- — BACTERICIDES,
- — PRODUITS de TRAITEMENT de SURFACES.

Ecr. n° 785252, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

---

- — ANALYSTES
- — PROGRAMMEURS

Cobol ou GAP 2

**TIM FRANCE**

1, rue Rossini-9e - 770-37-66.
72, bd Edgar-Quinet, Paris-14e, Me Montparnasse - 322-14-73.

---

NOUS SOMMES UN GROUPEMENT DE
**LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES FRANCAIS**
EN PLEINE EXPANSION

et nous recherchons, pour L'INFORMATION MEDICALE DE NOS INTERLOCUTEURS MEDECINS

**DÉLÉGUÉS MÉDICAUX**

Débutants ou confirmés.

Niveau bac.
POUR LES SECTEURS SUIVANTS

- — 77
- — 62 — 59 (partie)
- — 45 — 28
- — 49 — 72
- — 44 — 85
- — 57
- — 67
- — 68 — 68.

— Nous proposons une rémunération dynamique adaptée aux candidats, ainsi que le remboursement des frais de route.
— Domicile sur secteur et véhicule personnel exigés.

Adress. C.V. manusc. et photo (retournée) sous référence 501

**OURANOS**
Service des P.A.
12 bis, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX
qui transmettra.

Il sera répondu à toutes les candidatures.

---

ASSOCIATION de TOURISME SOCIALE et FAMILIALE
recherche

**RESPONSABLE D'ANIMATION**

de VILLAGES de VACANCES (+ de 500 personnes)

FONCTION :
- — Propose et organise activités diversifiées et loisirs et détente (adultes, 3e âge, adolescents, enfants)
- — Recherche la participation des adhérents.

POSTE :
- — Placé sous l'autorité directe du Directeur du Centre.
- — Expérience professionnelle animation exigée.
- — Age *minimum* 25 ans.

Adresser rapidement C.V. manuscrit + photo (retournée) sous référence 8.525, à L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris CEDEX 02, qui transmettra.

---

SOCIETE ELECTRONIQUE BANLIEUE NORD OUEST PARIS rech.

**INGÉNIEUR**

ECOLE SUPER. OPTIQUE
Pour études et mise au point systèmes opto-électroniques aéroportées.

Expérience quelques années appréciée.

Adr. C.V., photo et prétentions, sous référ. 3.333, à GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 Paris, qui transmettra.

---

IMPORTANTE USINE MODERNE
ameublement grand public
LEADER DANS SA CATEGORIE
recherche pour PARIS

**JEUNE CHEF DE VENTE**

E.S.C. ou similaire, 2 à 3 ans d'expérience personnelle vente à niveau élevé et/ou organisation, contrôle, animation de force de vente sur le terrain

*Mission :*
Développement des ventes et responsabilité du C.A. *d'une importante* ligne de produits grand public.

Animation et contrôle de sept représentants.
Contacts personnels de vente auprès chaines, centrales, etc.

*Poste d'avenir très autonome.*

Bureaux et dépôt modernes proche banlieue SUD.

Adresser C.V. détaillé à SELETEC, Conseil en recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX, sous référence 848.

---

Société service et systèmes informatiques recherche pour son informatique interne :

**ANALYSTE PROGRAMMEUR**

2 à 3 ans d'expérience ou I.U.T. débutant.
Envoyer C.V., photo, prétent T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

---

ECOLE DE LANGUES
recherche

**PROFESSEURS D'ANGLAIS**

langue maternelle, diplômés de l'enseignement supérieur. Envoyer C.V. à CETRADEL, 2, r. des Italiens, 75009 Paris.

---

Sté de Négoce International de Matières Premières (céréales) recherche

**1 CHEF COMPTABLE**
et
**1 EXÉCUTANT CONFIRMÉ**

ayant plusieurs années d'expér ds société d'activité similaire
Adresser C.V. et photo au 8.646 « Le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

IMPORTANTE SOCIETE
recherche

**7 FORTES PERSONNALITÉS**

Nous vous proposons, après une formation intensive, un poste de

**DÉLÉGUÉ CONSEIL**

auprès des dirigeants des P.M.E.
Il faut :
- — Avoir une excellente culture générale,
- — Etre apte à négocier au plus haut niveau.

Ceux-ci devront être capables de devenir nos

**FUTURS RESPONSABLES**

Si cette fonction vous intéresse, téléphonez les 4 et 5 janvier à M. CACCIA au 886-71-27 pour RV ou envoyez C.V. à ZENITH PUBLIC., 36, av. Hoche, 75008 PARIS, s/réf. 495.

---

**STÉ OMERA**

RECH. POUR ARGENTEUIL

**AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS**

B.T.S. ou D.U.T. exigés

Dégagés obligations militaires

Poste stable - 40 h. semaine
13e mois
Restaurant d'entreprise

Ecrire avec C.V., prétent., à Sté OMERA, 49, rue Ferdinand-Berthoud, 95100 ARGENTEUIL

## secrétaires

**SECRÉTAIRE DE DIRECTION BILINGUE ANGLAIS**

Sténo dans les deux langues.
Ecr. avec C.V., photo, prétent., à n° 55.037 B Bleu 17, rue Le bel, 94 - Vincennes.

---

Pour assurer son expansion Organisme international (banlieue Est) - recherche

**SECRÉTAIRE**
expérimentée
Niveau Etudes supérieures
Très bonne rédactrice
Solides connaissanc. en anglais
Sens de responsabilité et d'organisation - Dynamique
Disponible rapidement
Env. C.V. et lettre manuscrite sous n° 8.777 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

---

Établissement Public
recherche

**DACTYLO EXPÉRIMENTÉE**

frappe chiffres, tableaux, textes Travail minutieux. Débutante s'abstenir. Tél. pour R.-V. à Mme Molineris 225-37-62.

---

**BANQUE POPULAIRE DE VERSAILLES**
recherche

**SECRÉTAIRE DE DIRECTION**

titulaire du Bac G 1 ou B.T.S. Expér. professionnelle de plus. années dans le domaine du secrétariat, aimant bien les chiffres et possédant esprit d'initiative.
Lieu de travail : VERSAILLES
Ad. CV et photo à B.P. R.O.P., 2, esplanade du Grand-Siècle 78000 Versailles.

---

Organisme d'informat. sociales offre poste de STENODACTYLO qualifiée compren. l'assist. de la secrét. du directeur en même temps que la responsabil. de fichier d'adresses. Conv. à pers. ayant expér. tenue fichiers et trav. en rapp. av. serv. docum. ou biblio. Condit. : 3.500 × 13. Adres. C.V. à C.I.I.S., 9, rue Vauvilliers, 75001 PARIS, avec mention annonce « le Monde ».

## Conseils en Carrières

**Et si nous parlions de vous...**

De votre carrière professionnelle. Nombreux sont en effet les cadres de haut niveau qui nous ont rencontrés. Nos CONSEILLERS INTERNATIONAUX ont déterminé leur potentiel professionnel, suscité d'autres motivations, déterminé d'autres objectifs ou même suggéré la recherche d'une nouvelle position afin qu'ils trouvent la possibilité de répondre pleinement à leurs aspirations.
Faites comme eux. Appelez-nous, ou écrivez-nous pour un entretien confidentiel. Sans engagement. Sans frais.

FREDERICK
**CHUSID**
6, rue de Berri 75008 Paris. 225 31 80
London W.1 35 Fitzroy St
Sociétés affiliées à l'étranger
Langue anglaise souhaitable (Nous ne recrutons pas)

## travaux à façon

**PEINTURE** Tous corps d'état
DEVIS GRATUIT - 893-02-01

## capitaux ou proposit. com.

**RECH.** affaire négoce en gros C.A. 5 millions minim. Ecr. n° 86.820 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

## automobiles

### vente

**5 à 7 C.V.**

Collaborateur journal vends Austin Allegro Spécial (7 CV), année 1978, 25.000 km, option radio-cassette stéréo (valeur 1.200 F), non cotée Argus, valeur 26.000 F. Prix de vente : 22.000 F. Tél. : 020-85-46, M. Malin, de 19 h. à 20 h.

Vends SIMCA 1301 S
*Modèle* 74 - 80.000 km
Boite automatique
Argus à débattre
Tél. : 329-12-40, poste 477
9 *heures* à 17 *heures*

**12 à 16 C.V.**

Particulier vend CX 2000 Break 1977 première main. - Tél. 893-37-83.

**+ de 16 C.V.**

**MERCEDES 280** S.E. 79
garantie 1 an. Crédit ou leasing possible. - 548-97-69.

### achat

POUR EXPORTATION
**ACHAT ou DEPOT**
MERCEDES, B.M.W., JAGUAR
FRANCE AUTO, 95, r. de Paris, 94 CHARENTON - 368-08-75.

### divers

**104 - 504 - 604**
78 et 79, peu roulé.
Auto-Paris XV. 533-69-95.
63, rue Desnouettes, Paris-15e.

## demandes d'emploi

**INGÉNIEUR TÉLÉCOM.**

- — grande expér. organisation et gestion d'unités décentralisées ;
- — 10 ans direction serv. tech. radar (50-250 pers.) ;
- — 5 ans direction cours dans école technique (3.000 élèves) ;
- — actuellement resp. étude réseau émetteurs TV et FM au Moyen-Orient ;
- — Libre mars 1979, étudie toutes propositions ;
- — En France jusqu'au 17 janvier 1979.

Tél. (40) 73-74-48 ou écr. HAVAS NANTES, n° 1493.

---

ASSISTANT DIRECT. trilingue français - anglais - espagnol, expér. ht niv. France, étranger, Turquie, Afrique, 10 ans organisation internationale U.S.A. et Asie, rech. poste responsabil. Ecrire : HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, référence 600.000.

CIVIL ENG. DESIGNER Petro chem. Exp. English 31. seeks permanent or contact work in Paris. Available march 1979. Ecr. n° 86.881 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

**STANDARDISTE EXPÉR.** cherche emploi le matin. Tél. : 350-98-67.

28 a., solide formation vins et spiritueux, expér. direction ste distribut. vin Afrique Noire et France, ch. respons. France et Air N° 010.289 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 24 a., libéré O.M., tit. maitr. en droit, option droit public exclusiv., rech. emploi (cadre administratif) ds collectivité locale, établ. public territ. ou autre, préf. gde ville. Libre de suite. T. au 16 (59) 28-51-32.

Responsable comptabilité analytique, H. 39 a., budget analyse écarts px de revient. Lib. suite. Ecr. n° 466 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

# L'immobilier

## appartements vente

### 4e arrdt.

**26, RUE DES TOURNELLES**
Près PLACE DES VOSGES
LUXUEUSE RESTAURATION
FINITION AU CHOIX
du STUDIO au 4 PIECES
DUPLEX AVEC JARDIN.
Sur pl ts les jrs 13-18 h. 274-57-69

S/cour pavée PLEIN SOLEIL
**MARAIS - 180 m2**
EXTRAORD. RESTAURATION par ARCHITECTE de TALENT MAJESTUEUX SEJOUR + 3 P.
Px 1.400.000. Vernel : 526-01-50.

### 5e arrdt.

**MAUBERT**
IMMEUBLE DE CARACTERE BELLE RENOVATION
**4/5 P. EN DUPLEX**
cuisine équipée, 2 salles de bains, chauff. central immeuble.
REFAIT NEUF.
**PRIX : 699.500 F**
Mercredi, jeudi, 13 h. à 17 h., 31, RUE DE BIEVRE ou : 723-96-05

**NEUF - 7.650 F LE M2**
PRES MOUFFETARD
Petit imm. direct promoteur.
Reste quelques 3 P. SUD.
GRAND LUXE - 331-32-32.

**Mo CENSIER** IMM. RENOVE
**2 PIECES** Cuisine, w.-c. Salle de bains
Petit jard. privé. Chauf. cent.
PRIX INTERESSANT. Tél. 26, rue du FER-A-MOULIN, mercredi, jeudi de 14 à 17 h.

128, RUE MOUFFETARD
DU 2 PCES AU 5 PCES
S/pl. les mardis et jeudis, de 14 à 18 h. 30. Tél. 755-98-57.

### 6e arrdt.

MONTPARNASSE duplex, 125 m2, 6e/7e étages, séjour, 4 chambres. 567-22-88.

### 7e arrdt.

ST-DOMINIQUE, 3 P., 55 m2
**5.181 le m2** Cuis., s. bains, w.-c., ch. cent.
URGENT. MARNIER : 222-69-50.

BOSQUET-RAPP, 1er étage, 6-7 pièces, 195 m2, standing. Prof. pos. 1.300.000. Exclusiv. « TAC ». Tél. : 329-33-30.

### 8e arrdt.

P. DES ETATS-UNIS
dans HOTEL PARTIC. ravalé 85 m2 + entresol 80 m2, bains, caves, cuisine éclairée a aménager + cour/jardin 48 m2.
Prix : 1.150.000 francs.
Tél. : 359-79-77/67-66, hres burx, M. PUBLICOL.

### 10e arrdt.

GARE DE L'EST
Bel appt. 2e étage, balcon. Imm. ancien, 5 P., dépend., confort. 115 m2 environ. 500.000 F. 720-76-59.

### 13e arrdt.

PORTE CHOISY. 4 P., 86 m2. Park. 342.000 F + 38.000 F C.F. Tél. Imm. récent. 535-56-92.

13e PORTE ITALIE, réc. Beau 2 P., 44 m2. Park., soleil. Prix : 193.000 F + 27.000 C.F. 535-56-92.

**CAMPO-FORMIO**
Immeuble récent living double, 3 chambres, sal. bains + cab. toil. 440.000 F. Tél. : 734-36-17.

PLACE D'ITALIE
**5 P.** Vue exceptionnelle Etat neuf. Gd confort. 700.000 F. - 288-31-97.

### 15e arrdt.

**81, RUE DESNOUETTES**
PORTE DE VERSAILLES
Imm. nf, 5 pièces. S/pl. mardi, jeudi, vendredi, samedi de 14 h. à 19 h : 359-63-63 - 532-86-38.

**LA MOTTE-PICQUET**
STUDIO, ch. ctl, salle de bains, w.-c., cuis. 99.000. - 375-23-75.

### 16e arrdt.

**Quai KENNEDY**
Imm. grand standing, calme. Sud, 145 m2, 2 bains, 1.100.000 F - 539-67-52.

**RUE PERGOLESE**
2e ét. sur rue. 7 P., 268 m2, grand cft, tr. belle réception + 4 ch., 3 s. de bains, part. ét. ch. de serv. Pr visiter 227-51-21.

**ETOILE** Original studio + alcôve verrière
BARBIER - 260-70-80

### 17e arrdt.

**44, AV. GRANDE-ARMÉE**
Très bel immeuble 1920
Restauration de qualité
APPARTEMENTS
**5 PCES** 160 m2 environ Entièrement équipés
IMPORTANTE RECEPTION
2 chambres, 2 bains, soleil.
Visites les mercredis de 14 h. à 18 h. 30 ou tél. : 227-91-45.

Refait nf magnif. 3 p., cuis., s. bains + cab. toil. 250.000 F
2 P., cuis., s. de bns. 130.000 F.
885-20-27 - 324-32-16.

TERNES Immeuble bourgeois
**GRENIER** 6e, asc., 30 m2,
luxueuse cuisine, salle de bains, 2 fenêtres sur rue. - 325-77-82.

### 95 - Val-d'Oise

**SAINT-GRATIEN** Près lycée ENGHIEN
Résidence sandg neuve, appart. 106 m2 + terrasse 14 m2, 4e et dernier étage, asc., park. double. 550.000 F. 989-31-74.

### Région parisienne

### 77 Seine-et-Marne

Vd appt. a VENEUX-les-Sablons 4 P., cuis., s. de bns, gde entr., rez-de-ch. av. balcon, dans petit imm. près forêt, ttes commod. 170.000 F. Tél. : 997-39-48.

### Province

CANET-PLAGE - ROUSSILLON Vend F3 Bord de mer. Ecrire HAVAS 92-502 MARSEILLE.

## appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75 rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles - Paiement comptant.

Rech. appts 2 à 4 P. PARIS Préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux. Paiement compt. chez notaire. - [illegible]

Rech. appts 1 à 2 pces, PARIS préfère rive gauche, avec ou sans travx. Urgent. Paiement chez notaire. — Tél. : [illegible]

Le Monde

# économie

## SOCIAL

### LA LOI D'ORIENTATION EN FAVEUR DES HANDICAPÉS

## Deux importants décrets sont publiés au « Journal officiel »

**Le « Journal Officiel » du 28 décembre 1978 a publié deux des plus importants décrets d'application de la loi d'orientation du 30 juin 1975 en faveur des personnes handicapées. Ces deux décrets, en date du 26 décembre, sont pris au titre du ministère de la santé et de la famille et concernent, pour le premier, *les conditions d'attribution* d'une allocation dite « différentielle » à certaines catégories de handicapés ; pour le second, les modalités de la prise en charge, par la Sécurité sociale, de la plupart des *frais des établissements* d'accueil réservés aux handicapés totalement dépendants.**

Le premier de ces décrets (n° 78-1210) attribue notamment une allocation différentielle aux personnes qui, du fait de la mise en œuvre de la loi d'orientation, risquaient de perdre certains *avantages acquis*. C'est le cas notamment des handicapés âgés de quinze à vingt ans qui, avant la loi-cadre, pouvaient prétendre à une majoration de leurs allocations pour « tierce personne », majoration réservée alors, à partir de quinze ans, aux personnes dont l'état nécessitait une surveillance et des soins constants. A présent, cette allocation compensatrice n'est plus accordée qu'à partir de vingt ans. L'allocation différentielle permettra donc de couvrir leur manque à gagner. Elle est accordée au titre de l'aide sociale.

Les handicapés qui travaillent disposaient d'autre part, avant la loi d'orientation, d'une réglementation relativement souple en ce qui concerne le recouvrement de leurs frais professionnels. Dans le nouveau texte, seuls seront *désormais* remboursés les frais justifiés, et l'allocation compensatrice disparaît. Pour y remédier, les personnes qui, auparavant, avaient droit à cette allo*cation spéciale toucheront une* allocation différentielle. Le présent décret précise que, pour les parents de grands infirmes, le plafond de ressources s'élèvera *mensuellement* à *quatre cents fois* le montant du minimum garanti (1), augmenté de cent fois ce montant pour chacun des enfants à charge vivant au foyer.

*Le second décret* (78-1211) est important quant au fond. L'article 46 de la loi d'orientation prévoit en effet l'ouverture de nouveaux types d'établissements pour grands handicapés. Jusqu'à présent, de tels établissements, réservés aux handicapés dont l'état nécessite des soins constants, dispensaient des services où les soins médicaux, seuls, étaient couverts par l'aide sociale. Le nouveau décret précise que non seulement ces soins, mais encore le maternage, l'animation, la vie culturelle des établissements seront pris en charge par la Sécurité sociale et inclus dans le prix de journée.

### Et les appareillages ?

Les premières réactions des associations de handicapés semblent positives. L'Association des paralysés de France, notamment, souligne que quelque quatre-vingts décrets avaient été nécessaires pour rendre effective l'application de la loi d'orientation. *L'objectif* de cette loi-cadre était de procurer aux personnes handicapées de meilleures possibilités d'insertion professionnelle pour celles qui en étaient *capables et une autonomie* financière minimale pour l'ensemble des bénéficiaires.

Cette doctrine, amorcée sous les ministères de Mlle Marie-Madeleine Dienesch et de M. René Lenoir, précédents secrétaires d'Etat à l'action sociale, était justifiée officiellement par le fait que, pour la collectivité nationale, la protection sociale du handicapé coûte en moyenne dix fois plus que son insertion professionnelle. L'œuvre à accomplir était d'au*tant plus importante que, sur un* million de handicapés d'âge actif, la moitié seulement exercent une profession, tandis que le nombre de placements en milieu protégé *n'atteint pas trente mille*.

L'Association des paralysés de France regrette toutefois que, pour l'instant, le décret visant à assouplir les réglementations et *les prises en charge en matière* de prothèse et d'appareillages ne soit toujours pas paru. En octobre dernier, M. Daniel Hoeffel, secrétaire d'Etat à l'action sociale, avait fait la promesse que tous les décrets d'application de la loi d'orientation seraient publiés *avant la fin de l'année 1978. Mais* la lenteur des administrations, les difficultés résultant de la multiplicité des ministères intéressés — à commencer par celui des anciens combattants, qui entend conserver la mainmise sur les appareillages — l'ont empêché de tenir ses engagements plus de trois ans après le vote de la loi-cadre. — J. B.

(1) 7,11 F depuis le 1er décembre 1978.

● *Le personnel de la caisse d'épargne de Saint-Etienne*, qui compte quelque deux cent quarante salariés, s'est mis en grève, mardi 2 janvier, pour obtenir notamment une amélioration des conditions de travail. Le mouvement est suivi à 90 %.

● *Les éboueurs de Rennes* et de trente-neuf communes d'Ille-et-Vilaine, qui avaient interrompu, vendredi et samedi, leur *mouvement de grève entamé le* 22 décembre, ont décidé, mardi 2 janvier, de cesser de nouveau le travail en raison *« des propositions largement insuffisantes »* présentées par leur direction, la société NETRA. Les éboueurs bretons réclament notamment une amélioration de leurs conditions de travail, une augmenta*tion de salaire de 10 %* et une cinquième semaine de congés payés.

● *Retards à la gare d'Austerlitz*. — En raison d'une grève déclenchée par les agents de la manœuvre et du mouvement de Paris-Austerlitz, qui assurent la mise en place des rames, des retards variables sont enregistrés, depuis le 1er janvier, au départ des grandes lignes. Ce mouvement, entamé par la C.G.T. et soutenue par la C.F.D.T., a été reconduit ce mercredi 3 janvier. Suivi à 90 % selon les syndicats, il a été entrepris pour appuyer des revendications catégorielles portant sur l'améliorations des conditions de travail et de salaires.

### LA BRASSERIE DUMESNIL A IVRY EST OCCUPÉE DEPUIS UNE SEMAINE

**Les travailleurs de la brasserie Dumesnil, spécialisée dans la production de bières en litres, à Ivry (trois cents salariés), occupent les locaux *de leur entreprise depuis une* semaine. La direction a assigné en référé les secrétaires de l'union départementale C.G.T. du Val-de-Marne et de l'union locale C.G.T. *d'Ivry. Le syndicat appelle les* travailleurs à un meeting de protestation devant l'entreprise Dumesnil, jeudi 4 janvier à 12 h. 30.**

**La brasserie Dumesnil appartient à la *Société* européenne de brasserie, elle-même filiale du groupe B.S.N.-Gervais-Danone. La décision de fermer l'usine d'Ivry a été prise en juillet dernier. Selon la direction, *la fermeture est dictée* par la baisse de consommation de la bière en litres au profit des bières de luxe conditionnées en petites bouteilles de verre perdu.**

**Les travailleurs de Dumesnil, pour leur part, estiment que l'outil industriel peut être adapté à l'évolution du marché et que, surtout, une éventuelle modification de la législation *en faveur des* bouteilles consignées peut entraîner un retour de faveur pour la bière en litres. Déjà, le 24 novembre, la municipalité d'Ivry avait organisé une journée de sou*tien pour le* maintien de l'activité de l'entreprise.**

## AGRICULTURE

### DÉSACCORD ENTRE CÉRÉALIERS ET FABRICANTS D'ALIMENTS POUR LE BÉTAIL

## *La guerre du manioc aura-t-elle lieu ?*

*Une nouvelle montagne va-t-elle* venir obscurcir le paysage bruxel*lois ? Après les montagnes de* beurre, de poudre de lait, de sucre, les gestionnaires de la politique agricole des Neuf s'inquiètent devant la menace d'un amoncellement de céréales. Ils s'interrogent sur les moyens à mettre en œuvre pour limiter la production de grains. Les céréaliers français se demandent *à ce propos s'il n'existe pas un « lobby anticéréalier »*, comme l'écrit M. Philippe Neeser, leur président, dans le dernier éditorial de sa revue, *le Producteur agricole français*.

A une récolte 1978 record, en France et en Europe, correspond une baisse des besoins. Les fabricants d'aliments pour le bétail, qui utilisent *les deux tiers des céréales produites*, substituent de plus en plus à ces grains d'autres denrées, essentiellement le manioc, dont les importations en Europe ont presque doublé au cours des quatre derniers mois.

Reste, pour dégonfler les stocks, une *seule solution, l'exportation*. Mais, la récolte record de 1978 *n'étant* pas seulement européenne, les disponibilités mondiales sont considérables et les cours s'inscrivent en baisse. Dans ces conditions, les exportations européennes seront plus coûteuses pour le F.E.O.G.A. (Fonds européen d'orientation et de *garantie agricole*) ; *la C.E.E. devra*, en effet, augmenter les restitutions *à l'exportation* (primes versées aux exportateurs, correspondant à la différence entre le cours mondial et le cours européen, soit aujourd'hui pour le blé, respectivement 700 et 1 050 F la tonne). De 331 millions d'unités de compte en 1977 (quelque 2 milliards de francs), *le coût des resti*tutions pour les céréales passerait à 1,2 milliard d'unités de compte. D'où la *perplexité* des gestionnaires du budget agricole européen.

En France, les fabricants industriels d'aliments du bétail sont favorables à l'introduction du manioc dans les rations alimentaires du bétail. Le président de leur syndicat professionnel, M. Abonnenc, l'a déclaré sans ambages au début du mois de décembre. *Selon le Syndicat national* des industriels de l'alimentation ani*male — six cent quatre-vingt-cinq* entreprises, environ 10 milliards de chiffre d'affaires, — les 900 000 tonnes de manioc, que la France importera en 1978-1979, remplaceront 1 million de tonnes de maïs, que *la France pourra aisément exporter*, du fait du *déficit européen* dans cette céréale. Surtout, écrit ce syndicat, *« il est de notre intérêt, sur le plan économique immédiat, d'augmenter le taux d'incorporation du manioc, de façon à améliorer le revenu des éleveurs de porc »*. Le SNIA estime, enfin, que la politique céréalière *est inadaptée* aux besoins des éleveurs : du fait, notamment, de *« la dégradation, depuis quelques années, de la qualité des céréales »*. Ainsi s'est développée une culture d'orge d'hiver — ou escourgeon — de moins en moins utilisée pour *l'alimentation animale*, et qu'il faut exporter à perte, dit le SNIA, *sur les pays tiers*.

Pour l'Association générale des *producteurs de blé, au contraire*, le manioc importé prend la place de ces orges et non du maïs. C'est donc le manioc qui est responsable du gonflement des dépenses du FEOGA pour le soutien des exportations. De plus, la ration alimentaire à base de *manioc* doit être complétée par du soja, dont les *importations s'accroissent* parallèlement, aggravant la dépendance de l'Europe en aliments énergétiques. Enfin, les produits de substitution des céréales importés sont moins coûteux pour les pays à monnaie forte : favoriser leur utilisation ne fait que renforcer les distorsions de concurrence au détriment des *éleveurs français*.

On comprend, dès lors, l'embarras de Bruxelles : la C.E.E. entend faire bonne figure aux produits de pays *en voie de développement* (le manioc vient de Thaïlande). De plus, la *Commission européenne n'est pas* mécontente de favoriser d'une manière ou d'une autre l'abaissement du prix de revient des productions animales. Mais le coût global, tant pour la balance commerciale de la C.E.E. que pour le FEOGA, lui donne à réfléchir. Selon les calculs de l'A.G.P.B., le remplacement de 6,2 millions de tonnes de céréales par 5 millions de tonnes de manioc et 1,2 million de tonnes de tourteaux de soja importés, entraînera, en 1979, une sortie de devises supplémentaires de près de 2 milliards de francs et, pour le FEOGA, une perte de 2,8 milliards de francs.

JACQUES GRALL.

● *L'APRIA (Association pour la promotion industrie-agriculture)* vient de publier une nouvelle édition de son étude sur les groupes de sociétés de l'industrie alimentaire française. Cet annuaire présente, par ordre alphabétique et pour chaque groupe, les adresses, les noms des dirigeants, les activités, les parts de marché et le nombre de salariés des entreprises. Un tableau synoptique récapitule les liaisons financières en aval et en amont de l'unité centrale de direction. Un index par sociétés citées dans l'ouvrage et par marque permet de retrouver *aisément* la *« famille »* de l'entreprise recherchée. D'une lecture aisée, cet ouvrage pratique pêche cependant par un manque de précision sur le montant des participations des groupes étrangers.

★ APRIA, 35, rue du Général-Foy, 75008 Paris, 542 p., 588 F.

## CONJONCTURE

### Selon l'INSEE

### « LA FRANCE RISQUE DE N'ÉQUILIBRER SES PAIEMENTS QU'AU PRIX D'UNE CROISSANCE RALENTIE »

*« Le relèvement du niveau de vie des masses du tiers-monde offre un terrain immense et bénéfique pour tous à la croissance internationale. Un effort de transfert de ressources soutenu en provenance des pays industrialisés et des pays rentiers est de nature à accélérer la mise en valeur de ces énormes marchés potentiels. »* Cette recommandation est contenue dans un rapport officiel sur *« les perspectives du commerce extérieur »* rédigé par M. Jacques Mayer en février 1978, que vient de publier l'INSEE dans le numéro de décembre d'*Economie et Statistique*.

Cependant, la concurrence des pays exportateurs du tiers-monde obligera les entreprises occidentales à fort coefficient de main-d'œuvre *« à se spécialiser dans les hauts de gamme et à accepter la délocalisation d'une partie de leurs activités sur ces pays »*. Cette menace restera néanmoins *« assez localisée et ne remettra pas en cause les structures industrielles des pays industrialisés »*.

Pour la France, *« les concurrents les plus importants et les plus difficiles continueront à être les pays industrialisés... La distinction entre marché interne et étranger continuera à s'atténuer »*. Et les entreprises américaines, allemandes et japonaises, en raison de leur dynamisme technologique, de leur puissance et de leur efficacité commerciale *« risquent d'affirmer leur domination dans de nombreux secteurs »*. Ainsi la France aura des difficultés accrues d'ajustement à la *contrainte extérieure* : *« Le danger est de n'équilibrer la balance des paiements qu'au prix d'une croissance insuffisante. »*

# BUDGET

## LA LOI DE FINANCES 1979

# Les modifications d'impôts qui interviennent cette année

**Nous avons publié, dans nos éditions d'hier, le barème de l'impôt applicable en 1979 sur les revenus encaissés en 1978, barème inclu dans la loi de finances pour 1979 publié au « Journal officiel » du 30 décembre. On trouvera ci-dessous les dispositions les plus importantes contenues dans ce document.**

● IMPOT SUR LE REVENU *(art. 2)*. — Les contribuables dont le revenu net de frais professionnels (c'est-à-dire après les diverses déductions autorisées, et notamment celles de 10 % et de 20 %) ne dépasse pas 16 800 F — ou 18 300 F s'ils sont âgés de plus de soixante-cinq ans — sont exonérés de l'impôt sur le revenu.

Le même article 2 comprend trois mesures importantes :

— Les célibataires bénéficient pour le calcul de leur revenu imposable d'un abattement de 2 000 F lorsque la moitié au moins de leurs revenus nets de frais est constituée par des traitements ou salaires et lorsque leur revenu net global n'excède pas la limite supérieure de la deuxième tranche du barème.

— La perception de l'impôt sur le revenu est *suspendue* pour les jeunes gens salariés pendant la durée du temps légal de leur service national.

— Au-dessous de 165 F aucun impôt ne sera perçu en 1979 (150 F en 1978). Cette somme est indexée sur la première tranche du barème de l'impôt sur le revenu.

● RETRAITES ET PENSIONS *(art. 4)*. — Le plafond de l'abattement de 10 % institué pour les retraités ou pensionnés est porté à 6 000 F pour 1978.

● FRAIS PROFESSIONNELS *(art. 5)*. — Le montant minimal de la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels accordé aux salariés est porté de 1 500 à 1 800 F par an. Cette déduction est accordée aux retraités.

● REVENUS FONCIERS *(art. 6)*. — Les taux de 25 % et 20 % prévus pour la déduction forfaitaire applicable aux revenus fonciers sont ramenés respectivement à 20 % et 15 % pour l'imposition des revenus de 1978. Toutefois, le taux de 20 % est maintenu pour les revenus provenant des biens ruraux placés sous le régime des baux à long terme, que ces baux aient été conclus avant ou après le 1er janvier 1979.

● SALAIRE DU CONJOINT *(art. 8)*. — Pour la *détermination* des bénéfices agricoles, des bénéfices industriels et commerciaux et des bénéfices des professions non commerciales, la limite dans laquelle le salaire du conjoint participant effectivement à l'exercice de la profession peut être déduit du bénéfice imposable est portée à 13 500 F contre 12 000 F prévus dans le texte gouvernemental.

● ECONOMIES D'ENERGIE *(art. 9)*. — La déduction du revenu imposable des dépenses destinées à économiser l'énergie n'est plus limitée dans le *temps*.

● CENTRES DE GESTION *(art. 12)*. — Les limites de chiffres d'affaires ou de recettes prévues pour l'octroi des allégements fiscaux (20 %) accordés aux adhérents des centres de gestion agréés sont portés à 1 725 000 F pour les agriculteurs à 605 000 F pour les professions libérales. Ce régime est conservé pendant un an aux contribuables qui ont dépassé les limites de chiffres d'affaires.

● ACTIVITES BANCAIRES *(art. 13)*. — La taxe spéciale sur les activités bancaires est supprimée. Ces opérations peuvent sur option être soumises à la T.V.A.

● TAXE SUR LES SALAIRES *(art. 20)*. — Les limites d'application des taux majorés de la taxe sur les salaires sont portés de 30 000 à 32 800 F et de 60 000 à 65 000 F (la mesure intéresse les entreprises d'Etat et celles qui ne paient pas la T.V.A.).

● HUILES *(art. 23)*. — Les huiles importées (notamment lubrifiants, additifs) sont exonérées de la taxe intérieure jusqu'au 1er juillet 1979, afin de permettre d'harmoniser leur régime fiscal avec celui des huiles régénérées françaises.

● DROIT DE MUTATION SUR LES IMMEUBLES *(art. 27)*. — L'impôt de mutation sur les *acquisitions* d'immeubles d'habitation passe de 2 % à 2,6 %. Le gouvernement avait proposé de faire une *distinction* entre les résidences principales, dont l'impôt serait resté à 2 %, et les résidences secondaires (ou les immeubles destinés à la location), qui auraient supporté un droit doublé (4 %), ce doublement rapportant à l'Etat 170 millions de francs par an. Le Parlement a refusé cette distinction et majoré uniformément de 0,6 % le droit de mutation sur tous les *achats* d'immeubles.

● PUBLICITE *(art. 40)*. — Les *communes* peuvent établir, dans les limites de leur territoire, une taxe sur toute location, concession ou vente d'espace publicitaire sur une façade, un pignon d'immeuble, une clôture extérieure. Cette taxe, qui peut également être appliquée aux affiches et panneaux publicitaires, « *est instituée par délibération du conseil municipal, dans les limites d'un plafond de 5 % du prix hors taxe payé par l'utilisateur de l'espace publicitaire à l'agent ou à l'entreprise de publicité qui en a la concession ou, le cas échéant, directement au propriétaire, si la location ou la vente de l'espace publicitaire a été faite sans intermédiaire.* »

● LOTO *(art. 41)*. — Un prélèvement de 2 % est effectué sur les sommes misées au loto national. Le produit de ce prélèvement est affecté à un compte d'affectation spéciale, intitulé « Fonds national pour le développement du sport », pour financer l'aide au sport de masse.

● P.M.U. *(art. 42)*. — Le barème d'imposition des sommes engagées dans les P.M.U. est renouvelé de façon à moins imposer les gains à faible rapport et vice versa.

● RENTES VIAGERES *(art. 45)*. — Les taux de majoration applicables aux rentes viagères seront soumis à des conditions de ressources, celles-ci devant être précisées par décret.

**Les articles 76 à 78, contrairement aux précédents, n'auront d'effet qu'à partir de *1980*.**

● INDEMNITES JOURNALIERES *(art. 76)*. — Les indemnités journalières versées à compter du 1er janvier 1979 par les organismes de sécurité sociale et de la mutualité sociale agricole, sont soumises à l'impôt sur le revenu suivant les règles applicables aux traitements et salaires, sauf celles allouées aux victimes d'accidents du travail et celles qui sont allouées à des personnes atteintes d'une affection comportant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse.

Ces indemnités sont exonérées lorsque le revenu net global du foyer n'excède pas la limite supérieure de la deuxième tranche du barème. Sont également exonérées les prestations en espèces versées, *dans le cadre* de l'assurance maternité, aux femmes bénéficiant d'un congé de maternité.

● PLAFONNEMENT DES DEDUCTIONS POUR FRAIS *(art. 77)*. — Le montant de la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels applicable aux traitements, indemnités, émoluments et salaires est limité à 40 000 F pour l'imposition des rémunérations perçues à compter du 1er janvier 1979. Pour les années suivantes, ce plafond sera relevé dans la même proportion que la limite supérieure de la septième tranche du barème de l'impôt sur le revenu.

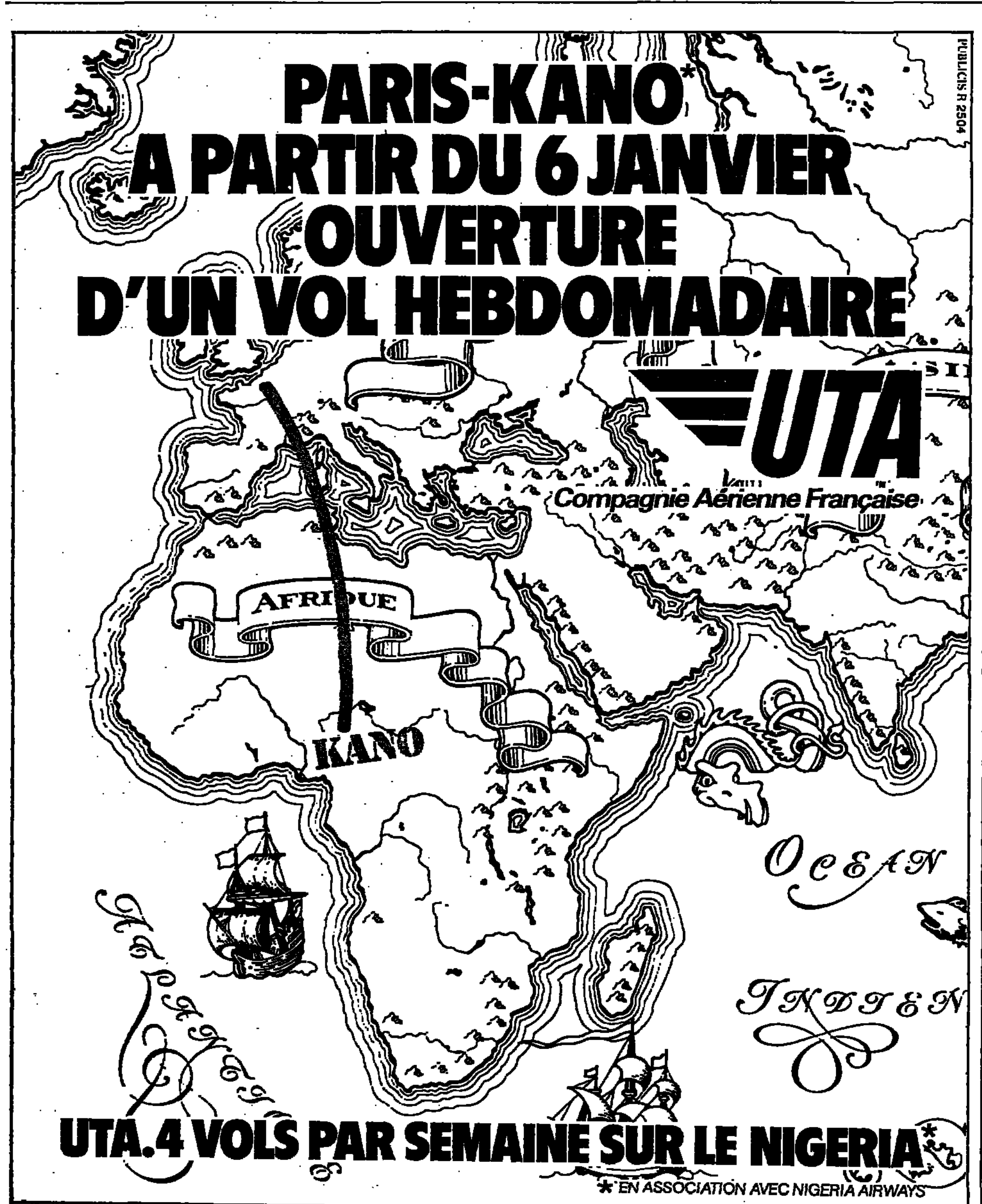
*L'article 78 précise que* les déductions supplémentaires accordées à quelque quatre-vingts professions — et allant de 5 à 40 % — ne pourront pas dépasser 40 000 F. Toutefois, ce chiffre ne sera applicable qu'aux seuls revenus encaissés en 1979.

● REEVALUATION DES BILANS *(art. 83)*. — Les entreprises qui désirent réévaluer leur bilan pourront le faire en franchise d'impôt (comme prévu dans la loi de finances pour 1978) pendant les trois exercices suivant celui de 1976, c'est-à-dire, dans la plupart des cas, jusqu'à l'exercice 1979.

● PAIEMENTS PAR CHEQUE *(art. 85)*. — Les dispositions prévues par le gouvernement pour empêcher le paiement par chèques endossés ont été maintenues. Elles sont ainsi exprimées : « *Il peut être délivré des formules de chèques barrées d'avance et rendues, par une mention expresse du banquier, non transmissibles par voie d'endossement, sauf au profit d'une banque, d'une caisse d'épargne ou d'un établissement assimilé. L'administration des impôts peut obtenir à tout moment, sur sa demande, communication de l'identité des personnes auxquelles sont délivrées des formules ne répondant pas à ces caractéristiques, ainsi que le numéro de ces formules.* »

Les chèques postaux ne peuvent pas être endossés.

Les adhérents de centres de gestion agréés sont soumis à l'obligation d'accepter les règlements par chèques, de faire libeller ces chèques à leur ordre et de ne pas les endosser, sauf pour remise directe à l'encaissement. Ils doivent en informer leur clientèle. Les conditions d'application du présent article sont fixées par décret, en Conseil d'Etat.




# COOPÉRATION INTERNATIONALE

## Les Neuf favorables à un renouvellement de la convention de Lomé

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *La session ministérielle de négociation entre la Communauté* et les cinquante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) signataires de la convention de Lomé, qui s'est tenue récemment à Bruxelles, a permis de rapprocher les points de vue. Les pourparlers en vue de la signature d'une nouvelle convention — l'actuelle convention de Lomé expire en avril 1981 — engagés à l'automne passé ont été de la sorte utilement relancés, comme l'a souligné M. Cheysson, le commissaire chargé de la politique de coopération.

Il n'y a pas eu de *décisions* — ce n'était pas le but de cette session, — mais un débat ouvert et l'acceptation par les Neuf de prendre en considération quelques idées nouvelles. Ainsi, à propos des aménagements à apporter éventuellement au mécanisme Stablex (la garantie par la C.E.E. des recettes qu'obtiennent les pays de l'A.C.P. grâce à l'exportation d'un certain nombre *de produits de base), les Neuf ont* été d'accord *pour examiner cas par* cas la possibilité de compléter la liste des produits couverts, de voir ce qui pourrait être fait en faveur de certains minerais et aussi d'examiner comment pourraient être pris en considération les effets de l'inflation sur les recettes d'exportation des pays A.C.P.

De même, ils ont pris acte de la demande des A.C.P. d'assouplir les règles d'origine. Selon les pays concernés, ces règles trop strictes peuvent gêner leur développement industriel, car elles sont de nature à décourager les investisseurs.

M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, a exprimé le souhait que les négociations puissent être menées à leur terme durant le prochain semestre, c'est-à-dire avant la fin de la présidence française. — Ph. L.

هكذا من الأصل



# FISCALITÉ

## LA COMMISSION D'ÉTUDE DU PRÉLÈVEMENT SUR LES GROSSES FORTUNES VA REMETTRE SON RAPPORT AU GOUVERNEMENT.

**La commission d'étude du prélèvement sur les grosses fortunes devait remettre, jeudi 4 janvier, son rapport à MM. Giscard d'Estaing et Barre.**

C'est en juillet dernier que, pour tenir compte des promesses du programme de Blois, une commission avait été créée avec pour mission l'étude d'un prélèvement sur les grosses fortunes, *« compte tenu des modalités d'imposition du capital existant déjà dans la fiscalité française et des législations européennes en la matière ».* Cette commission était composée de MM. Gabriel Ventejol, président du conseil économique et social, Robert Blot, inspecteur général des finances, gouverneur du Crédit foncier de France, Jacques Méraud, inspecteur général de l'INSEE, membre du conseil du CERC (Centre d'étude des revenus et des coûts).

# AFFAIRES

## Kléber-Colombes et Semperit vont-ils divorcer ?

Le couple formé depuis 1973 par le fabricant français de pneumatiques Kléber-Colombes et son homologue autrichien Semperit est-il sur le point d'éclater ? Des rumeurs évoquant cette possibilité circulent depuis quelques jours, dont la presse — viennoise et parisienne — commence à faire état.

Au siège de Kléber-Colombes l'on se borne à déclarer que d'importantes négociations sont actuellement en cours entre les actionnaires de la holding suisse Semkler, qui détient 50 % des actions Kléber et 67 % des actions Semperit. Ces négociations, ajoute-t-on, pourraient conduire soit à un renforcement de la coopération entre les deux manufacturiers, soit à une séparation pure et simple.

Qu'en est-il exactement ? La holding Semkler, rappelons-le, avait été constituée en 1973 lors du mariage de Kléber avec Semperit , scellé par les principaux actionnaires des deux firmes : Michelin pour Kléber et le Creditansthalt Bankverein de Vienne pour Semperit. Par transfert de participations, ces deux actionnaires étaient devenus propriétaires respectivement de 30.9 % et de 55 % des titres Semkler, dont le reste du capital (14,1 %) est détenu par le Crédit suisse.

Ce montage financier, constitué en terrain neutre, avait permis de ménager les susceptibilités quant à l'exercice de la majorité et aux groupes français et autrichien de conserver leur personnalité propre.

Depuis, le ménage a connu des hauts et des bas, surtout marqués par les difficultés financières croissantes de Kléber liées, en très grande partie, à la crise régnant sur le marché des pneus après la guerre du Kippour.

De 1974 à fin 1977, Kléber a enregistré un déficit global de 125 millions de francs et, au 30 juin 1978, une nouvelle perte de 49.6 millions apparaissait à son bilan.

Les négociations en cours entre les actionnaires de Semkler visent à trouver une solution aux difficultés actuelles. De deux choses l'une : ou Kléber et Semperit fusionnent avec la bénédiction de leurs actionnaires respectifs afin d'offrir une meilleure force de frappe, ce qui va dans le sens des efforts généralement exercés dans cette industrie, ou bien les deux firmes, constatant le quasi-échec de leur association, se séparent.

Si la première solution était adoptée, elle pourrait conduire à la prise de contrôle du nouveau groupe par la Creditansthalt, ce qui répondrait aux souhaits toujours manifestés par l'État autrichien. L'opération se traduirait évidemment par un désinvestissement de Michelin, soucieux de dégager des liquidités pour financer ses investissements à l'étranger, au Brésil notamment. Dans le second cas, Michelin se retrouverait obligé de porter Kléber à bout de bras et, peut-être, d'absorber sa filiale.

ANDRÉ DESSOT.

● *L'assemblée générale des actionnaires* de la Société de développement financier (société holding du groupe Néogravure) a porté M. Philippe Liotier à la présidence de la S.D.F., en remplacement de M. Edmé Jeanson, démissionnaire. M. Philippe Liotier est directeur du secteur industriel du groupe Hachette. M. Etienne Crespel est confirmé dans ses fonctions de directeur général de la S.D.F.

Le nouveau capital de la S.D.F.-Néogravure, après émission de 199 000 actions nouvelles de 100 F, a été fixé à 20 millions de francs.

● *La production d'automobiles en Allemagne fédérale* a atteint 4,2 millions d'unités en 1978, soit 2 % de plus qu'en 1977, annonce l'association ouest-allemande de l'industrie automobile. Sur ce total, 2,06 millions d'automobiles, soit 49 %, ont été exportées. Selon l'association, le Japon a produit, en 1978, 9,4 millions de véhicules, les États-Unis, 12,7 millions, la France, 3,5 millions et la Grande-Bretagne et l'Italie, 1,6 million.

## P.S.A.-PEUGEOT-CITROËN PREND LE CONTROLE DES FILIALES FINANCIÈRES DE CHRYSLER EN EUROPE

P.S.A.-Peugeot-Citroën a signé un accord avec Chrysler Financial Corporation en vue de racheter les filiales financières du groupe américain en Europe. Cette opération est, précise-t-on chez P.S.A., la « *suite logique* » du rachat récent des filiales européennes de production de Chrysler (*le Monde* du 12 août 1978). Les sociétés financières assurent le financement des stocks des concessionnaires Chrysler et des ventes à crédit en Grande-Bretagne, en Irlande, en Allemagne fédérale, aux Pays-Bas, en Belgique, en France, en Espagne et en Italie. Le montant total de leurs interventions est de l'ordre de 1 milliard de dollars (4,4 milliards de francs environ).

Aux termes de l'accord conclu, qui reste subordonné à l'approbation des autorités compétentes, P.S.A. prendra le contrôle de toute ces sociétés. Chrysler Financial Corporation conservera cependant pendant un certain temps (moins de deux ans) 50 % du capital des sociétés opérant en Allemagne fédérale, aux Pays-Bas, en Belgique et en Italie. Le prix du rachat de l'ensemble de ces filiales financières devrait s'élever à 57 millions de dollars (250.8 millions de francs environ)

# ÉTRANGER

## LA PRODUCTION CHINOISE D'ACIER A FAIT EN 1978 UN BOND SANS PRÉCÉDENT

*(De notre correspondant.)*

Pékin. — La production chinoise de pétrole brut, qui s'est accrue de 11,1 % en 1978, a atteint 100 à 110 millions de tonnes (voir nos éditions d'hier). Aucun chiffre en valeur absolue n'a été fourni par les autorités chinoises, mais l'agence Chine nouvelle indique que les quelque 10 millions de tonnes supplémentaires produits en 1978 proviennent pour plus de moitié d'exploitations anciennes.

De bons résultats ont, en outre, été enregistrés dans d'autres secteurs industriels de base. La production d'acier, en particulier, a fait un bond sans précédent de 7 millions de tonnes *pour atteindre le total de 31 millions de tonnes*, dont 19 millions de tonnes d'acier laminé. Celle du charbon s'établit à 600 millions de tonnes, soit une augmentation de près de 10 % par rapport à 1977.

D'une manière générale cependant, le taux de progression de *la production industrielle est officiellement* évalué à un peu plus de 12 %, ce qui ne constitue pas un record par rapport aux dernières années. Si une relative stagnation avait marqué l'année 1976 affectée par des calamités naturelles autant que par des graves remous politiques, des taux de 15 % et de 14 % avaient été obtenus en 1975 et en 1977.

ALAIN JACOB.

# PRESSE

## Le « Financial Times » lance une édition internationale imprimée à Francfort

De notre correspondant

Londres. — Après dix-huit mois de préparation minutieuse, le *Financial Times* a lancé mardi 2 janvier une vaste offensive en direction des marchés européen et américain. Pour la première fois, en effet, les lecteurs allemands, belges, hollandais, italiens, suisses, turcs, ont pu se procurer avant les Britanniques l'édition « internationale » du journal, imprimée à Francfort. Aux Etats-Unis, le *F.T.* sera distribué à New-York à 9 h. 30 (heure locale), faisant ainsi une concurrence directe aux quotidiens américains, à commencer par le *Wall Street Journal*. La distribution de cette nouvelle édition sera étendue à la France en février, à la Finlande, à la Grèce et au Portugal en mars, au Canada et à l'Espagne en mai, ainsi qu'à d'autres grandes villes américaines comme Los Angeles et Chicago.

Le tirage initial de 20 000 exemplaires de cette nouvelle édition passera à 30 000 dans le courant du premier trimestre, compensant ainsi la réduction de 20 000 du tirage de l'édition « nationale » imprimée à Londres.

Le technique de transmission utilisée est celle du *fac-similé* : les pages transmises en moins de trois minutes de Londres à Francfort, et dont le « film » est ensuite développé, sont transformées en une forme imprimante en matière plastique adaptée ensuite sur les rotatives de la Frankfurter Societat. Néanmoins, l'édition « internationale » se présente différemment. Elle est divisée en sections séparées et comprend des articles spécialement destinés aux lecteurs étrangers, composés et imprimés à Francfort.

Les raisons et les objectifs de cette « aventure européenne », pour reprendre l'expression du journal britannique, sont clairement expliqués dans le *F. T.* Au cours de la dernière décennie, le quotidien a connu une expansion rapide, marquée notamment par le développement de ses correspondances de l'étranger (le *F.T.* a trente correspondants permanents et quatre-vingts correspondants occasionnels).

*Mais après avoir atteint le plafond de deux cent mille au début des années 70, le tirage du F.T., comme celui de tous les journaux* « de qualité », est tombé à cent quatre-vingt mille. Dans la perspective d'une reprise de l'économie mondiale, et plutôt que de se limiter au seul marché intérieur et d'être ainsi dépendant des fluctuations économiques en Grande-Bretagne, le *F.T.* a préféré se lancer dans une opération visant à augmenter son tirage et ses revenus publicitaires à l'étranger, bref, à élargir la base commerciale du journal. *Le F.T.* espère que la multiplication de ses points de vente permettra d'augmenter son tirage « européen » et attirera de nouveaux annonceurs.

L'« aventure européenne » du *F.T.* s'engage dans des conditions favorables pour des raisons particulières : 14 % environ des ventes du journal se font à l'étranger, et 25 à 30 % de ses revenus publicitaires — qui représentent 80 % du total de ses recettes — proviennent, eux aussi, de l'étranger.

HENRI PIERRE.

## LES ÉDITIONS MONDIALES PRENNENT LE CONTROLE DE « MODES ET TRAVAUX »

Une participation majoritaire de la S.A. Modes et Travaux-Editions Edouard Boucherit vient d'être acquise par les Editions mondiales, groupe de presse dont Mme Simone Cino Del Duca est président-directeur général, « *en vue d'assurer la continuité et le développement de cette société* », annonce un communiqué conjoint des Editions mondiales et de la société Modes et Travaux.

Le communiqué précise que cette participation majoritaire a été acquise « *par rachat des parts détenues par M. André Bellanger et divers autres actionnaires* ». Le nouveau conseil d'administration, réuni le 29 décembre, a nommé M. Jean Mamert, président-directeur général, en remplacement de M. André Bellanger, qui devient président d'honneur.

M. Jean Mamert — maître des requêtes honoraire au Conseil d'Etat, qui assume déjà les fonctions de directeur général aux Editions mondiales — a annoncé que *Modes et Travaux* garderait son autonomie et les caractéristiques qui lui valent la fidélité de plus de sept millions de lecteurs chaque mois.

« *Aucune modification*, conclut le texte du communiqué, *n'est apportée dans l'organisation de la société et la rédaction du journal* ».

**[La diffusion de « Modes et Travaux », en mai 1978, date du dernier contrôle O.J.D., s'élevait à 1 million 449 370 exemplaires. Rappelons que les Editions mondiales (groupe Del Duca) éditent notamment « Télé-Poche », « Nous Deux », « Intimité », « Modes de Paris » et « les Merveilles du tricot ».]**

## UN NOUVEAU MENSUEL EN AUVERGNE

Un nouveau mensuel, *Racines*, a mis en vente son premier numéro (5 F) le jeudi 28 décembre. Cette publication de 32 pages de format tabloïd, réalisée en photocomposition et en offset, paraîtra désormais le dernier jeudi de chaque mois.

Directeur de *Racines*, M. Michel Debatisse, président du comité économique et social d'Auvergne, président de la F.N.S.E.A., écrit, dans le premier éditorial :

« *S'il est toujours difficile de choisir un titre, celui de* Racines *s'est insinué, enraciné, et, pour tout dire, imposé à nous imperceptiblement.* » M. Debatisse poursuit : « *A leur manière qui repose, je répète, sur le vécu, sur le concret, ils (les fils d'Auvergne) ont compris que, pour exister, il ne fallait pas seulement se borner à produire, à vendre consciencieusement (...), mais encore qu'il fallait peser sur les décisions à tous les niveaux où elles étaient prises, peser de toute sa compétence, de toute sa force du vécu.* »

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep + ou Dep — | | Rep + ou Dep — | | Rep + ou Dep — | |
| $ E.-U. .. | 4,1650 | 4,1750 | — 160 | — 140 | — 345 | — 325 | —1260 | —1190 |
| $ can. .... | 3,4970 | 3,5080 | — 130 | — 95 | — 265 | — 230 | — 845 | — 780 |
| Yen (100). | 2,1425 | 2,1510 | + 135 | + 150 | + 240 | + 270 | + 440 | + 500 |
| DM ....... | 2,2885 | 2,2975 | + 55 | + 70 | + 100 | + 120 | + 270 | + 330 |
| Florin .... | 2,1228 | 2,1308 | — 60 | — 45 | — 125 | — 100 | — 310 | — 250 |
| F. B.(100) | 14,4765 | 14,5320 | — 490 | — 310 | — 740 | — 520 | —1565 | —1200 |
| F. S. ..... | 2,5700 | 2,5790 | + 125 | + 150 | + 250 | + 280 | + 750 | + 825 |
| L. (1 000).. | 5,0286 | 5,0453 | — 300 | — 220 | — 600 | — 510 | —2060 | —1900 |
| £ ......... | 8,4380 | 8,4675 | — 440 | — 380 | — 875 | — 800 | —2895 | —2735 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM ...... | 3 1/8 | 3 3/8 | 3 1/4 | 3 1/2 | 3 1/4 | 3 5/8 | 3 5/8 | 4 |
| $ E.-U. ... | 32 | 33 | 10 5/8 | 10 7/8 | 11 1/4 | 11 5/8 | 12 3/8 | 12 3/4 |
| Florin .... | 10 | 10 1/2 | 9 1/2 | 10 | 9 1/2 | 10 | 8 3/4 | 9 1/2 |
| F. B. (100) | 9 1/2 | 10 | 9 5/8 | 10 3/8 | 8 7/8 | 9 1/2 | 8 5/8 | 9 1/8 |
| F. S. ..... | — 1/8 | + 1/4 | — 1/8 | + 1/8 | — 1/8 | + 1/8 | 0 | 1/2 |
| L. (1 000).. | 15 | 17 | 12 | 13 | 12 1/4 | 14 | 13 | 14 1/4 |
| £ ........ | 11 | 12 | 11 3/4 | 12 1/2 | 12 | 12 7/8 | 13 1/4 | 13 3/4 |
| Fr. franç.. | 19 | 21 | 9 3/8 | 9 3/4 | 8 7/8 | 9 1/2 | 9 1/4 | 9 7/8 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



*Avis financiers des sociétés*



## SOCIETE GENERALE

La Société générale annonce le départ à la retraite à compter du 1er janvier 1979, de M. Jean Starck, directeur général-adjoint.

Après avoir appartenu au corps de l'inspection générale, puis à la direction des agences de Paris, M. Starck a fondé, il y a dix ans, la direction des affaires techniques, où ont été mises au point les méthodes les plus modernes permettant l'économie des fonds propres dans le financement des investissements industriels. M. Jean Starck préside notamment Valorind, banque d'affaires du groupe de la Société générale, qui réalise les montages financiers de la direction des affaires techniques et qui est la plus importante banque d'affaires française dans l'orbite d'une banque de dépôts.

Les fonctions de M. Starck sont reprises par M. Henri Morin, directeur de la Société générale, qui a assisté jusqu'ici M. Pierre Muron, directeur général-adjoint chargé des agences de Paris. M. Jean Starck, maintenant directeur général honoraire, continue de faire partie du conseil d'administration de la Société générale.

## COMPAGNIE OPTORG

Le président-directeur général de la compagnie, M. Xavier Torre, vient d'adresser aux actionnaires une lettre dans laquelle il passe en revue les activités de la compagnie durant l'exercice 1978, tant en Afrique qu'en France.

Il écrit en conclusion :

« Au total, les perspectives prochaines peuvent être présentées de la façon suivante : il est assuré que les résultats de la compagnie Optorg enregistrés en 1978, et qui seront présentés à votre prochaine assemblée générale, marqueront une nouvelle croissance et permettront une distribution augmentée par rapport à celle effectuée au titre de l'exercice 1977.

» En revanche, le bénéfice consolidé de l'exercice 1978 enregistrera les mauvais résultats dégagés par nos filiales dans les pays dont la situation économique est moins favorable.

» Avec les réserves d'usage, on peut estimer que la part de votre compagnie dans le bénéfice consolidé 1978 devrait être supérieure à 30 millions de francs.

» La nature des difficultés rencontrées, leur caractère généralement accidentel et les mesures prises pour opérer les adaptations nécessaires font que nous pouvons légitimement escompter, pour l'année 1979, le maintien des résultats qui seront obtenus au niveau de la compagnie Optorg en 1978 et une première amélioration du bénéfice consolidé. »



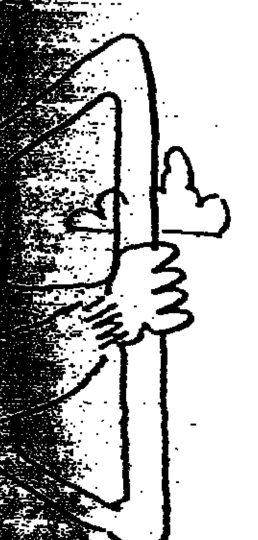
LES MARC

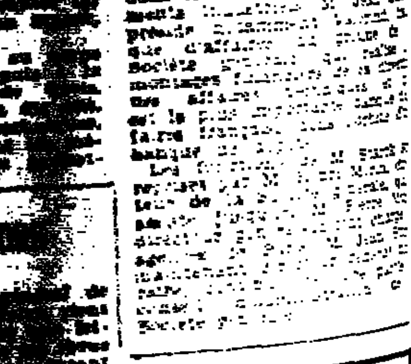
PARIS

Repli dans un marché désertique

NOUVELLE

BOURSE DE PARIS











# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS
### 2 JANVIER

### Repli dans un marché désertique

*La nouvelle année a plutôt mal commencé ce mardi à la Bourse de Paris. Fini, l'engorgement du marché au comptant ! Evanouie, l'atmosphère de fièvre qui régnait encore récemment sur celui du terme ! Les cotations ont été expédiées au pas de charge et, à l'issue de l'une des séances les plus mornes depuis des mois, les actions françaises ont cédé 0,9 % environ, selon l'indicateur instantané.*

*Tous les compartiments ont été plus ou moins délaissés, la sidérurgie ayant cependant payé le plus lourd tribut à la baisse puisque les cotations de Marine-Wendel, Saulnes et Usinor durent même être retardées devant l'insuffisance notable de la demande. L.M.T., au matériel électrique, a été placé dans une situation identique.*

*Il est trop tôt pour tirer des conclusions définitives de cette première séance de l'année. Traditionnellement, en effet, les investisseurs, pour l'essentiel encore en vacances, attendent quelques jours avant de renouveler leurs ordres. Il reste que ni les investisseurs institutionnels ni les SICAV-Monory ne se sont montrés ce mardi. Il est vrai que ces dernières ont jusqu'à la fin mars pour investir les sommes recueillies en décembre. Mais enfin...*

*Sur le marché de l'or, tout aussi désertique, le lingot est resté inchangé à 30 500 francs tandis que le napoléon s'inscrivait à 269 francs (après 268,90 francs) contre 270 francs à la veille du week-end. Le volume des transactions s'est établi à 3,92 millions de francs contre 9,56 millions de francs.*

**Taux du marché monétaire**

Effets privés .................... 6 3/4 %

## LONDRES

Dans un marché toujours assez calme, les industrielles continuent de progresser sur leur lancée de la veille, encouragées en cela par la meilleure tenue de Wall Street. Les pétroles restent cependant déprimés. Les fonds d'État sont plutôt soutenus. Avance des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 222 10 contre 225 80

| VALEURS | CLOTURE 2/1 | COURS 3/1 |
|---|---|---|
| Beecham | 632 | 636 ... |
| British Petroleum | 894 | 894 ... |
| Courtaulds | 117 | 118 ... |
| De Beers | 398 | 403 ... |
| Imperial Chemical | 362 ... | 365 ... |
| Rio Tinto Zinc Corp. | 278 . | 726 ... |
| Shell | 562 | 563 ... |
| Vickers | 191 .. | 191 ... |
| War Loan 3 1/2 % | 38 ... | 38 1/16 |
| *West Driefontein | 30 3/4 | 30 1/2 |
| *Western Holding | 23 ... | 22 13/16 |

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

NOUVELLES DES SOCIETES — — FRANÇAISE DES FERRAILLES. — L'exercice clos le 30 septembre 1978 avait une durée exceptionnelle de neuf mois (contre quinze mois pour le précédent exercice afin de réaliser la fusion avec Novafer). Le chiffre d'affaires réalisé au cours de cette période a atteint 701 millions de francs, et la marge brute a continué de s'améliorer légèrement au cours du troisième trimestre de l'année. Le dividende global sera maintenu à 15 F par action.

GAZ ET EAUX. — Le dividende de l'exercice 1978 devrait atteindre 25 ou 26 francs (plus l'avoir fiscal) contre 22,50 francs.

NATIONALE NEDERLANDEN. — Le bénéfice net de l'exercice 1978 aura progressé d'environ 10 % confirme la société (205,3 millions de florins en 1977). Le chiffre d'affaires n'a cependant progressé que de 8 % contre 12 % en 1977.

PEINTURES CORONA. — Le conseil demandera, à une prochaine assemblée générale extraordinaire, l'autorisation d'augmenter le capital en une ou plusieurs fois, de 13,58 millions de francs à 20 millions de francs.

L'AIR LIQUIDE. — L'attribution d'actions gratuites (1 pour 10) débutera le 5 mars 1979. Les résultats du groupe pour l'exercice qui s'achève devraient marquer de nouveaux progrès. Pour 1977, le bénéfice net consolidé avait atteint 316,69 millions de francs (+ 35,88 %).

## NEW-YORK

### Reprise dans un marché délaissé

La première séance de la nouvelle année s'est déroulée dans d'assez bonnes conditions mardi à Wall Street. Certes, le volume des transactions, traditionnellement étroit en début d'année, n'a atteint que 18,39 millions d'actions contre 30,16 millions à la veille de ce long week-end. Mais cela n'a pas empêché les cours de se redresser, et l'indice *Dow Jones a pu regagner 6,41 points* avant de s'établir à 811,42.

Sur 1 837 valeurs traitées, 1 001 ont monté, 465 ont reculé et 371 sont restées à peu près inchangées.

La performance n'est pas négligeable car, d'une part, les tensions sur les taux d'intérêts restent fortes (la Citibank a porté son taux de base à 11 3/4 %) et, d'autre part, la situation en Iran continue de préoccuper sérieusement les habitudes du Big Board. Enfin, les diverses prévisions économiques pour 1979 émanant d'institutions *privées* ne sont guère optimistes : inflation rapide, hausse des taux d'intérêts, possibilité d'une *récession modérée*...

| VALEURS | COURS 29/12 | COURS 2/1 |
|---|---|---|
| Alcoa | 47 3/4 | 47 .. |
| A.T.T. | 60 1/2 | 60 5/8 |
| Boeing | 71 5/8 | 71 7/8 |
| Chase Manhattan Bank | 29 3/8 | 29 1/4 |
| Du Pont de Nemours | 126 1/2 | 127 |
| Eastman Kodak | 58 3/4 | 61 1/2 |
| Exxon | 49 1/8 | 49 1/4 |
| Ford | 42 ... | 42 3/8 |
| General Electric | 47 1/8 | 47 |
| General Foods | 32 1/8 | 32 7/8 |
| General Motors | 54 3/8 | 54 3/4 |
| Goodyear | 16 1/4 | 16 1/4 |
| I.B.M. | 298 1/8 | 302 3/4 |
| I.T.T. | 27 | 27 3/8 |
| Kennecott | 19 3/4 | 19 7/8 |
| Mobil Oil | 69 3/8 | 69 3/4 |
| Pfizer | 33 | 33 1/4 |
| Schlumberger | 94 3/4 | 96 1/8 |
| Texaco | 23 7/8 | 23 3/4 |
| U.A.I. Inc. | 29 . | 29 3/4 |
| Union Carbide | 34 7/4 | 34 7/8 |
| U.S. Steel | 21 1/4 | 21 7/8 |
| Westinghouse | 16 5/8 | 17 1/8 |
| Xerox | 52 7/8 | 54 1/8 |

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

| | 29 déc. | 2 janv. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises .. | 151,4 | 98,8 |
| Valeurs étrangères .. | 97,6 | 99,8 |

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général ...... | 87,8 | 86,7 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | | | | | | | | | |

HORS COTE

SICAV

[illegible]

## BOURSE DE PARIS - 2 JANVIER - COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | | | | | | | | | |

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

## MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | | | |

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

## COTE DES CHANGES

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 2/1 | COURS DES BILLETS échanges de gré à gré entre banques |
|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 180 | 4 143 | 4 20 |
| Allemagne (100 DM | 229 690 | 278 180 | 225 |
| Belgique (100 F) | 14 536 | 14 508 | 14 05 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 211 980 | 212 ... | 210 50 |
| Danemark (100 krd) | 82 500 | 82 390 | 81 50 |
| Norvège (100 k) | 83 400 | 83 400 | 84 50 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 8 520 | 8 485 | 8 50 |
| Italie (1 000 lires) | 5 044 | 5 035 | 5 10 |
| Suisse (100 fr.) | 257 580 | 257 650 | 258 50 |
| Suède (100 krs) | 97 880 | 97 350 | 96 75 |
| Autriche (100 sch.) | 31 350 | 31 295 | 31 25 |
| Espagne (100 pes.) | 6 067 | 6 040 | 5 80 |
| Portugal (100 esc.) | 9 110 | 9 070 | 9 |
| Canada ($ can 1) | 3 537 | 3 487 | 3 505 |
| Japon (100 yens) | 2 160 | 2 145 | 2 11 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 2/1 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 30450 | 30440 |
| Or fin (en lingot) | 30500 | 30500 |
| Pièce française (20 fr.) | 270 | 269 |
| Pièce française (10 fr.) | 224 80 | 225 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 260 90 | 260 90 |
| Union latine (20 fr.) | 230 . | 231 20 |
| Souverain | 263 80 | 264 10 |
| Pièce de 20 dollars | 1258 | 1264 |
| Pièce de 10 dollars | 715 | 720 |
| Pièce de 5 dollars | 432 50 | ... |
| Pièce de 50 pesos | 1193 | 1200 |
| Pièce de 10 florins | 238 80 | 242 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté 3 janvier 1979 a été tiré à 544 181 exemplaires.

*HISTORIEN DE LA CIVILISATION AMÉRICAINE*

# Bernard Faÿ est mort

**Nous apprenons le décès survenu à Paris de l'historien Bernard Faÿ, ancien professeur au Collège de France. Ses obsèques auront lieu jeudi 4 janvier, à 13 h. 45, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet.**

## Du Collège de France à l'épuration antimaçonnique

Né le 3 avril 1893, Bernard Fay fut un des plus brillants universitaires de sa génération. Après des études en Sorbonne, il s'engagea, durant la première guerre mondiale, quoique réformé, dans les forces de *la Croix-Rouge, ce qui lui valut la croix de guerre.* Il complète ensuite sa formation aux Etats-Unis, où il obtient un « Master of Arts » de Harvard University. Sa vocation transatlantique le mène à accomplir entre 1912 et 1939 une dizaine de voyages d'enseignement aux Etats-Unis.

Sa thèse sur *l'Esprit révolutionnaire en France et aux Etats-Unis à la fin du dix-huitième siècle,* accompagnée d'une *Bibliographie critique des ouvrages français sur les Etats-Unis,* toutes deux publiées en 1925, le classe au tout premier rang des spécialistes, fort rares hier comme aujourd'hui, des choses américaines. Sa *Vie de Franklin* (1931) confirme sa réputation. Sur l'initiative d'André Tardieu, une chaire de civilisation américaine est créée au Collège de France. Elle est destinée à Bernard Fay, qui l'occupe de 1933 à 1945. Entre 1940 et 1944, il sera parallèlement administrateur de la Bibliothèque nationale.

### Vichy et Fontevraud

Seulement, ce grand lettré a aussi des idées politiques. Son amour du passé lui inspire une forte aversion pour les « déviations modernistes et républicaines ». Dirigeant du Rassemblement national, parti collaborationniste dirigé par Marcel Déat, il est rédacteur en chef, entre 1940 et 1944, du cahier mensuel, *les Documents maçonniques.* Sa compétence en la matière se double d'une répugnance épousant tout naturellement les thèmes d'une époque de persécution. S'il s'est toujours défendu d'être antisémite, Bernard Faÿ se laisse entraîner à prendre des fonctions qui l'associaient à la collaboration avec les services allemands et à couvrir une « épuration » antimaçonnique qui lui vaudront de passer en justice à la libération. Condamné aux travaux forcés à perpétuité en 1946, il s'évade en octobre 1951 de l'hôpital d'Angers où le détenu de Fontevraud était en traitement.

Le temps passe ; la mansuétude et l'amnistie rendent Bernard Faÿ à son cabinet de travail, où il repreno la plume avec une vigueur dont témoignent la douzaine d'ouvrages qu'il signa ou réédita jusqu'à sa mort, dont un récent *Rivarol,* dont Ginette Guitard-Auviste a rendu compte dans ces colonnes *(le Monde* du 12 mai 1978). Ses « confessions » — *De la prison de ce monde* (Plon, 1974) — ne grandiront pas sa mémoire. Tout au plus peut-on le créditer d'une fidélité à lui-même proche de la rigidité. Homme d'« Ancien Régime » comme on ne l'est plus — et comme on ne l'était pas au bel âge de ce régime. — ce n'est pas par hasard que ses obsèques doivent être célébrées en ce temple de l'intégrisme qu'est l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

ALAIN CLÉMENT.

Selon « le Canard enchaîné »

## L'IFOP AURAIT MODIFIÉ LES RÉSULTATS D'UN SONDAGE SUR LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Un sondage de l'IFOP (Institut français d'opinion publique) publié dans *le Quotidien de Paris* du 11 octobre 1977, et auquel se référait *le Monde* du 12 octobre 1977, indiquait que 57 % des Français étaient « *favorables à une diminution de la main-d'œuvre étrangère* ». Or, selon *le Canard enchaîné* du mercredi 3 janvier, le directeur général de l'IFOP, M. Jean-Marc Lech, aurait, en réalité, modifié les résultats de ce sondage qui, en réalité, faisait apparaître les Français beaucoup plus hostiles (77,1 %) à la présence de travailleurs immigrés.

Selon l'hebdomadaire satirique, ces « rectifications », qui concernent la plupart des réponses, auraient été faites dans l'intention de ne pas mécontenter le secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés qui avait commandé le sondage. Le directeur de l'IFOP reconnaît, dans ce même numéro du *Canard enchaîné,* avoir modifié des réponses au sondage « *qui ne lui paraissaient pas plausibles* ». L'incohérence des résultats enregistrés se serait, selon M. Lech, expliquée d'autant mieux que l'Institut se trouvait alors en conflit avec ses enquêteurs, qui n'auraient pas apporté dans leur travail toute la rigueur nécessaire. « *J'avais l'impression que les sondés avaient répondu n'importe comment,* déclare encore M. Lech à l'hebdomadaire. *Alors, j'ai corrigé les résultats sans avertir le client qui, de toute façon, y trouvait ainsi ce qu'il cherchait.* »

Au secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés, on ne fait encore aucun commentaire officiel sur cette affaire. Quant à la direction de l'IFOP, elle se refusait, ce mercredi, à faire la moindre réponse officielle aux accusations portées contre elle, s'estimant l'objet d'une attaque dont il lui reste à déterminer les origines.

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

## Nouakchott ébauche un rapprochement avec Alger

La Mauritanie est sur le point de modifier sa position à l'égard du conflit du Sahara occidental, estiment les observateurs à Nouakchott. Le gouvernement mauritanien a, en effet, commencé à se rapprocher d'Alger et du Front polisario, tout en durcissant le ton à l'égard du Maroc, au risque d'altérer ses relations avec ce pays.

La télévision algérienne a présenté, mardi soir 2 janvier, dans son journal, le chef de l'Etat mauritanien, le colonel Moustafa Ould Mohamed Saleck, et lu un résumé de son message de Nouvel An, dans lequel le colonel a réitéré la volonté de son gouvernement de « *ramener la paix dans la région* » et de respecter « *le droit intangible des peuples à l'autodétermination* ». Faisant allusion à l'attitude de Rabat, il s'est élevé contre le « *blocage délibéré* » de la situation (*le Monde* du 3 janvier).

En outre, la Mauritanie avait envoyé aux obsèques de Houari Boumediène une délégation conduite par son ministre des affaires étrangères, M. Cheikhna Ould Mohamed Laghdaf. La démarche avait fait sensation à Alger et la délégation y avait été chaleureusement accueillie. Nouakchott est revenu sur cette affaire en démentant mardi les déclarations de responsables marocains, selon lesquels l'envoi de la délégation avait été décidé après consultation avec Rabat. « *La décision a été prise souverainement et sans consultation préalable avec un quelconque pays frère* », a précisé le ministre de l'information et de la culture.

A son retour à Nouakchott, M. Laghdaf a rendu un hommage remarqué au président Boumediène, « *ce grand homme dont la disparition est une grande perte pour le Maghreb, l'Afrique et le Mouvement des non-alignés* ».

● *A Rabat*, nous indique notre correspondant, le roi Hassan II a nommé, le 2 janvier, M. Khali Henna Ould Rachid, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé des affaires sahariennes. Député du Sahara occidental, d'où il est originaire, ancien secrétaire général du parti d'union nationale saharienne (PUNS), M. Khali Henna a fait des études techniques à Madrid. Cette nomination marque la volonté du souverain de confier au moins certains éléments du dossier saharien à un Sahraoui, qui sera directement entendu au sein du gouvernement, et pourra être un des interlocuteurs de la délégation du comité des Sages de l'O.U.A. chargé de s'informer auprès de parties en vue d'une solution pacifique du conflit du Sahara.

## DISPARITION D'UNE FRANÇAISE EN HONGRIE

Mme Marie-Christine Hala, ressortissante française, enregistrée le 29 décembre sur le vol des Austrian Airlines qui devait quitter Budapest à 16 h. 30 pour Vienne, n'est jamais arrivée dans la capitale autrichienne. Elle avait pourtant téléphoné à des amis pour leur demander de venir la chercher à l'aéroport.

Mme Hala était arrivée à Budapest quelques heures auparavant, venant de Pologne, où elle avait passé quelques jours de vacances. Son mari, qui jouit depuis 1972 de la double nationalité française et tchécoslovaque, travaille pour la société française de travaux publics Poclain, qui l'envoie souvent en mission en Pologne et en R.D.A. Il a demandé l'intervention des autorités consulaires françaises à Vienne, mais les démarches ne peuvent être entreprises que via Paris. — A. M. B.

Au conseil des ministres

## LA CONSTITUTION DU STOCK NATIONAL DE MATIÈRES PREMIÈRES POURRAIT ÊTRE RELANCÉE

M. André Giraud, ministre de l'industrie, devait présenter, au conseil des ministres du 3 janvier, une communication sur la politique d'approvisionnement de la France en matières premières. A cette occasion, le conseil devait examiner les résultats des mesures arrêtées en janvier 1975 en la matière et prendre un certain nombre de décisions afin de diminuer la vulnérabilité de la France.

● L'inventaire des ressources nationales, commencé en 1975 par le Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.), et qui a donné quelques résultats encourageants, notamment en Bretagne, va être poursuivi.

● La constitution du stock national de matières premières, créé en 1975, pourrait être relancée. Il s'agissait de constituer des stocks représentant deux mois de consommation, afin d'éviter les ruptures d'approvisionnement de certains produits essentiels ou stratégiques (cuivre, nickel, métaux rares) : 250 millions de francs ont d'ores et déjà été consacrés aux achats nécessaires, ce qui représente environ 10 % de l'objectif initial. Le problème qui se pose est donc de savoir si l'effort va être poursuivi et comment. Tout laisse supposer que la poursuite de la constitution de ce stock, qui serait plus que jamais nécessaire, sera décidée. Restait à déterminer les modalités de financement.

● Dernier problème en suspens, mais non le moindre : celui des opérateurs miniers. Dans ce domaine, la France apparaît quelque peu déficiente. Afin de permettre à des opérateurs français d'être plus présents à l'étranger, une refonte des intérêts publics, permettant une meilleure coordination, est envisagée. Enfin, pour certains produits (cuivre, phosphates, etc.), des liens de coopération pourraient être établis entre des sociétés étrangères productrices et des firmes françaises transformatrices.

● *Le joueur de tennis argentin Guillermo Vilas* a gagné le 3 janvier les championnats internationaux d'Australie en battant en finale, à Melbourne, l'Australien John Marks 6-4, 6-4, 3-6, 6-3. Celui-ci avait créé la surprise en éliminant en demi-finale l'Américain Arthur Ashe après une partie acharnée de trois heures un quart.

## LE MEURTRIER PRÉSUMÉ DU RECEVEUR DE SAINTE-SOULLE ARRÊTÉ

Les policiers d'Angers et les gendarmes de La Rochelle ont appréhendé, lundi 1er janvier, les trois agresseurs présumés du receveur des postes de Sainte-Soulle (Charente-Maritime), M. André Jacquin, cinquante-trois ans, qui l'avaient tué le 28 décembre (*le Monde* des 29 et 30 décembre 1978). Il s'agit de Daniel Montcourrier, vingt-sept ans, Philippe Kermorvan, vingt et un ans, et Patrick Panama, vingt-quatre-ans, tous trois chômeurs et habitant La Rochelle. Les trois hommes avaient tenté, dans la nuit du 26 ou 27 décembre, d'attaquer une pharmacie. Daniel Montcourrier, qui connaissait Sainte-Soulle, décida ensuite de faire un hold-up à la poste. M. Jacquin se rendit compte qu'il avait affaire à des bandits de peu d'envergure. Il bouscula légèrement l'un d'eux. Perdant son sang-froid, Daniel Montcourrier déchargea son arme à bout portant.

Tous trois ont été inculpés de tentative de vol à main armée suivi de meurtre et écroués à la prison de Fontenay-le-Comte (Vendée). — *(Corresp.)*

*DANS UNE INTERVIEW A « LIBÉRATION »*

# Jacques Mesrine déclare avoir voulu « exécuter » le président des assises qui l'avait condamné

*Jacques Mesrine a accordé un entretien au quotidien* Libération *qui en publie la première partie dans son numéro du mercredi 3 janvier.* « Jacques Mesrine, toujours en cavale, fait sa rentrée », *écrit* Libération. « Il fut l'un des personnages de premier plan de l'année 1978 ».

*Depuis son évasion, le 8 mai 1978* (le Monde *du 9 mai 1978) de la prison de la Santé, où il accomplissait une peine de vingt années de réclusion criminelle, Jacques Mesrine n'a guère cessé de faire parler de lui ou de prendre la parole lui-même. Le 27 juillet, l'hebdomadaire* Paris-Match *publiait un long entretien avec lui* (le Monde *du 29 juillet), réalisé par Isabelle Pelletier (ex de Wangen), une journaliste indépendante qui a été gardée à vue après la parution de l'interview, puis inculpée le 13 novembre de* « complicité d'apologie des crimes de meurtre et vol qualifié » *et le 14 novembre de* « recel de criminel » (le Monde *des 14 et 15 novembre 1978). M. Daniel Filipacchi, directeur de publication de* Paris-Match, *avait été inculpé dès le 17 août pour* « apologie des crimes de meurtre et de vol qualifié ».

*Après l'inculpation d'Isabelle Pelletier, le quotidien* le Matin de Paris *publiait deux lettres de Jacques Mesrine expliquant que* « les journalistes n'avaient pas à rougir de leur consœur qui est accusée injustement (...), qui n'a fait que son métier d'informer dans le respect de sa profession ». *Cette semaine,* Paris-Match *publie une photo de Jacques Mesrine en compagnie d'une amie.*

*La liberté d'informer est l'une des raisons données aujourd'hui à la publication de l'interview de Jacques Mesrine dans* Libération *par MM. Serge July, directeur de ce journal, et Gilles Millet, qui a réalisé l'entretien :* « Le secret professionnel est en France un droit coutumier, *écrivent-ils.* Il n'a pas pour autant force de loi. » « Cette interview, qui pour nous allait de soi, est devenue une question de principe. *Libération* ne communiquera pas ses sources aux autorités en charge de l'enquête. Ce que nous avions à publier est dans l'interview, le reste fait partie des conditions sans lesquelles informer dans ce cas aurait été impossible. Nous nous en tiendrons là. »

Depuis son évasion, Jacques Mesrine a commis deux hold-up, à Deauville, au Raincy parce que, dit-il, dans l'interview publiée par *Libération* : « *Il faut bien subsister... En fin de compte, j'ai continué ma vie de banditisme puis je suis passé tout à fait légalement en Italie. De l'Italie, je suis parti en Algérie où je désirais prendre contact avec des mouvements révolutionnaires* (...). *D'Algérie, je suis parti à Londres où j'ai vécu en toute tranquillité avec Sylvia Jeanjacquot que certain journalistes appellent « la belle Italienne ». Et puis il y a eu l'affaire Petit.*

Jacques Mesrine explique sa venue au domicile de M. Charles Petit, président de la cour d'assises (*le Monde* daté 12-13 novembre 1978), qui l'avait condamné à vingt ans de réclusion criminelle, par une « *rancune personnelle* » contre ce magistrat, qui, au moment du procès, « *n'a pas eu l'intégrité que l'on est en droit d'attendre d'un magistrat* », mais surtout par sa volonté d'attirer l'attention sur l'existence des quartiers de haute sécurité : « *C'est sur ce problème*, dit-il, *que j'ai voulu aiguiller les gens en faisant une action contre Petit* ».

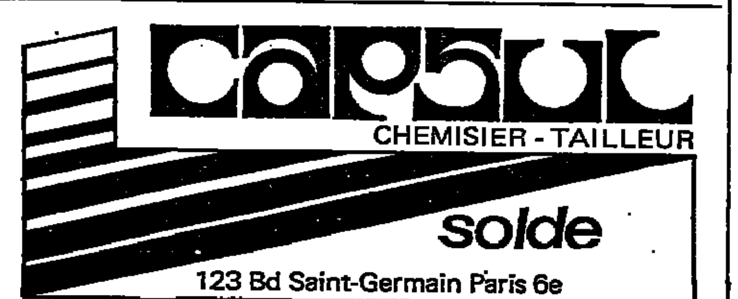
« *Et puis*, ajoute-t-il, *il faut quand même que je vous dise quelque chose d'assez dur. Je n'ai jamais été chez Petit pour l'enlever. A titre personnel, j'allais chez Petit pour l'exécuter. Ce sont les événements qui lui ont donné la chance de sa vie... Ce n'était pas une exécution politique. Simplement, je considère qu'un magistrat qui, après avoir condamné un homme, ne suit pas la sentence qu'il a donnée est un escroc à la justice.* (...)

» *Comprenez, j'ai appris la haine en Q.H.S... Pourtant, exécuter Petit, ce n'était pas une simple vengeance ; c'était pour foutre un impact terrible... Le destin n'a pas voulu que je fasse cette erreur. Car je sais très bien que cela aurait été une erreur sur le plan politique. En effet, le gouvernement s'en serait servi. Pour renforcer la police. Pour enfermer mon action dans un terrorisme dont les effets auraient détruit l'objectif que je m'étais fixé. Maintenant, je sais que si je dois agir, j'agirai sans utiliser ce type de violence. Mais comprenez...* »

## LES BANQUES CENTRALES SOUTIENNENT LE DOLLAR

**Grâce à des interventions sans doute importantes des banques centrales, le dollar était nettement plus ferme ce mercredi matin sur toutes les places. A Francfort, il était coté en fin de matinée autour de 1,8350 DM (contre 1,8084 le 2 janvier) ; à Paris, la devise américaine est remontée un peu moins vite, étant échangée à 4,20 F. Il en résulte que le franc français fait bonne figure vis-à-vis des autres monnaies européennes, le cours du deutschemark étant ramené à 2,2885 F. A Zurich, le dollar valait 1,6320 F. S.**












A B C D E F G